



Au Cœur des Familles Agricoles

Mesure des laboratoires ruraux
Politique nationale de la ruralité

« Le travailleur de rang: une plus-value pour une
qualité de vie en milieu rural »

RAPPORT 2009-2014

VOLET CLINIQUE

Territoire national du Québec

VOLET COMMUNAUTAIRE

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, MRC Rouville

Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge, MRC Brome-Missisquoi



Ce projet « Le travailleur de rang: une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural » a été rendu possible grâce à l'aide financière de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Gestion Agricole du Canada (GAC)
- MRC Brome-Missisquoi
- MRC Rouville
- Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)

Nous tenons à remercier France Picard pour son dévouement, sa fortitude et sa ténacité tout au long de ce projet ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.

Merci à nos partenaires :

Québec 

Avec la participation de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de la Santé et des Services sociaux



GESTION AGRICOLE DU CANADA
FARM MANAGEMENT CANADA



Au Cœur des
Familles Agricoles

600, rue Benoît, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1L6
Tél. / Téléc. : 450 768-6995
Courriel : acfa@videotron.ca
Site Internet : www.acfareseaux.qc.ca



Message du président



Mesdames,
Messieurs,

Au cours des cinq dernières années, l'organisme *Au Cœur des familles agricoles* (ACFA) a travaillé avec acharnement à la réalisation du projet «Travailleur de rang». J'ai été honoré de présider le comité aviseur et collaborer à faire connaître la réalité rurale agricole par mes expériences personnelles et les nombreux témoignages reçus. La participation et la contribution de chacun des membres ont été essentielles à cerner et définir les services pour venir en aide à la communauté rurale agricole.

Ce projet fut un tremplin idéal pour propulser les services d'ACFA vers de nouveaux sommets et créer des liens entre les différents secteurs et services d'aide. Les observations recueillies, les analyses d'experts et les nombreux avis de chacun fournissent un éclairage et élargissent notre vision de la santé en regard du milieu rural agricole au Québec.

Je suis particulièrement fier du chemin parcouru et des avancées réalisées, d'avoir pris part à l'élaboration de solutions pour venir en aide à cette communauté aux prises avec des problématiques de plus en plus complexes.

L'analyse des expériences dans ce projet permet de tirer des conclusions et de soumettre des recommandations qui guideront les décideurs vers les choix les plus appropriés qui favoriseront la préservation et l'épanouissement de notre patrimoine rural et agricole. Le modèle d'interventions d'ACFA est un modèle unique maintenant reconnu et il est enfin nécessaire de réunir les savoirs pour créer un modèle en santé capable de répondre aux besoins des personnes isolées dans le rang.

Les avancées réalisées ouvrent la porte sur un avenir prometteur. L'émergence des travailleurs de rang dans les différentes régions laisse présager d'une volonté grandissante de changements. Nous sommes confiants que tous les secteurs d'activités concernés collaboreront à ce changement.

Merci à tous les partenaires et collaborateurs qui se sont intéressés à ce projet et au mieux-être des familles agricoles qui travaillent avec acharnement pour nous nourrir au quotidien.

Longue vie aux travailleurs de rang !

Ensemble nous réussissons à «Garder l'agriculteur en santé et garder l'agriculture en affaires !».

Jean-Claude Poissant, président
Au Cœur des Familles Agricoles



Message de la directrice générale



Mesdames,
Messieurs,

Solidement implanté dans la pratique d’Au Cœur des Familles Agricoles depuis plus d’une quinzaine d’années, le concept de travailleur de rang a pris du galon en devenant le point focal d’un laboratoire rural mené de façon intensive, à l’échelle provinciale et principalement dans deux communautés, durant six ans. Grâce à la contribution de généreux partenaires, qui y ont pour la plupart fourni une expertise, le concept ressort mûri et grandi de cette enrichissante aventure, prêt à prendre son envol pour servir les communautés rurales auxquelles il est dédié.

C’est avec un sentiment de grande fierté et une profonde gratitude que je m’adresse à vous tous pour vous remercier d’avoir cru en ce projet autant que moi. Grâce à ce laboratoire, la route est maintenant tracée pour que d’autres travailleurs de rang émergent dans nos campagnes et dans nos régions. Ce projet a pris forme autour de notre volonté commune de trouver des solutions à la hauteur de ces enjeux majeurs que sont la santé et la vitalité du milieu rural agricole.

C’est en s’alimentant à la source de l’entraide, de la solidarité et de la mise en commun des talents et des forces que la formule gagnante proposée continuera de croître et de livrer le meilleur d’elle-même.

Un merci du fond du cœur à tous nos partenaires pour leurs précieux appuis tout au long de ce projet porteur d’avenir. Longue vie à la génération montante de travailleurs de rang appelée à multiplier l’action d’ACFA et à briser la solitude des communautés agricoles désireuses d’améliorer leur qualité de vie.

Agricolement vôtre,

Maria Labrecque Duchesneau, d.g.

Au Cœur des Familles Agricoles

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	8
CHAPITRE I - PRÉSENTATION DU PROJET DE LABORATOIRE	
1. Mise en contexte	
• Évolution du milieu agricole québécois	10
• Problématiques justifiant un tel projet	11
2. Le projet initial	
• Les territoires visés	12
• La collaboration des CSSS	13
• Les objectifs du projet	13
• Les activités prévues et l'échéancier	14
3. Les partenariats	14
4. Le processus d'évaluation	
• Le protocole d'évaluation du projet-pilote	15
• L'équipe de recherche	15
• Le modèle logique	16
5. Le modèle de gouvernance	16
CHAPITRE II - PRÉSENTATION DES ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET	
1. Volet clinique : l'accompagnement et le soutien des producteurs et des familles agricoles	17
1.1 La philosophie d'intervention du travailleur de rang	17
1.2 Les caractéristiques de la clientèle rejointe	18
1.3 Le repérage de la clientèle à risque	18
1.4 Les modes d'intervention du travailleur de rang (TR)	20
• L'intervention psychosociale	20
• La gestion de crise	21
• Les groupes de soutien	21
• L'accompagnement dans la médiation	22
• Les interventions auprès des institutions	23
• Ligne 24/7	23
1.5 L'intégration du TR dans des structures sociales et administratives existantes.	24
• La coopérative de santé	24

•	Le centre de santé et de services sociaux (CSSS)	25
•	La fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie	26
1.6	L'évaluation du projet	27
2.	Volet communautaire : l'accompagnement et le soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles dans deux sites-pilotes	28
2.1	Expérimentation dans les communautés rurales agricoles	28
2.1.1	Notre-Dame-de-Stanbridge	28
2.1.2	Sainte-Angèle-de-Monnoir	32
2.2	Le repérage des familles agricoles sur le territoire	34
2.3	Les activités communautaires du travailleur de rang : visibilité, disponibilité, soutien et accompagnement	34
2.4	L'émergence de projets rassembleurs	35
2.5	Le développement social des communautés rurales agricoles	36
2.6	Les projets de collaboration réalisés dans les communautés	36
3.	Autres réalisations :	
3.1	Le projet sentinelle	36
3.2	Le groupe «gai en agriculture»	37
3.3	«Soirée reconnaissance et ressourcement»	37
3.4	Les histoires d'entraide	37

CHAPITRE III - LE PARTAGE ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

1.	Les activités de communication	39
2.	Les activités d'information et sensibilisation	40
3.	Les activités de représentation	40
4.	Les activités de formation	41
•	La création d'un plan de formation	41
•	Les activités réalisées auprès des intervenants des CSSS	42
•	Les activités réalisées dans le milieu des affaires agricoles	43
•	Les activités réalisées auprès du TR	43
5.	Les activités d'instrumentation	44
6.	Les mentions et reconnaissances	45

CHAPITRE IV - LES CONSTATS DU LABORATOIRE ET LEURS IMPACTS

1. Au niveau de l'accompagnement et du soutien des familles agricoles (volet clinique)	47
2. Au niveau de l'accompagnement et du soutien à la valorisation des communautés (volet communautaire)	48
3. Les forces de la fonction TR auprès de la clientèle	49
4. Le déploiement du projet	50
Conclusion	53
Glossaire	54
Bibliographie	55
Liste des tableaux	
Tableau I – Les rencontres du comité d'évaluation	16
Tableau II – Les activités communautaires de N.D.S	30
Tableau III – Les activités communautaires de Ste-Angèle	33
Tableau IV – Les activités d'instrumentation	44
Tableau V – Modélisation de la fonction «Travailleur de rang»	46
Tableau VI – Le déploiement et ses principales retombées	51
Annexe I – Les étapes évaluatives du projet	57
Étape 1 : Analyse des comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide.	
Étape 2 : Bilan factuel du projet <i>Travailleur de rang</i> et points de vue des partenaires concernés. Évaluation des résultats 2009-2012.	
Données 2012 : Portrait des clientèles, des demandes d'aide et des interventions.	
Étape finale : Bilan factuel du projet <i>Travailleur de rang</i> et points de vue des partenaires concernés. Évaluation des résultats 2009-2014.	

Introduction

«*Le Travailleur de rang : une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural*» est un projet parrainé par l'organisme de bienfaisance, à but non lucratif et à portée provinciale, *Au Cœur des Familles Agricoles* (ACFA). Ce projet est financé dans le cadre de la mesure des laboratoires ruraux du ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) pour la période de 2009-2014. Il met en lumière une série d'expérimentations au niveau de la pratique clinique et de l'approche communautaire du travailleur de rang (TR). Le champ thématique du projet est la santé en milieu rural agricole.

Le besoin du laboratoire repose sur de nombreuses problématiques observées sur le terrain rural agricole depuis l'an 2000, par Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale d'ACFA. Ces observations seront validées par les études menées dans ce milieu depuis 2006 :

- Les producteurs agricoles présentent une détresse psychologique élevée, soit dans 51% des cas, comparativement à 20 % dans la population québécoise (Lafleur et Allard, 2006);
- Les producteurs agricoles qui demandent l'aide des intervenants de la santé et des services sociaux estiment ne pas se sentir suffisamment compris et également, que les services ne sont pas adaptés à leurs réalités (Viens et Lebeau, Bilan factuel du projet Travailleur de rang - Étape II, 2012);
- Des communautés rurales et agricoles désertées et des cohabitations difficiles entres producteurs agricoles et villageois. (Guide du bon voisinage. (ACFA, août 2010; rév. juin 2012).

Ce laboratoire s'inscrit dans une démarche de développement de services de santé en milieu rural agricole. Le présent document décrit l'exploration et l'expérimentation terrain du travailleur de rang sous deux angles distincts : le volet clinique et le volet communautaire. Le volet clinique comporte les interventions menées auprès de la clientèle agricole sur le territoire national du Québec et le volet communautaire comporte des activités menées particulièrement dans deux municipalités rurales. Il s'agit des municipalités de Sainte-Angèle-de-Monnoir, située dans la MRC Rouville sur le territoire du CSSS Haut-Richelieu – Rouville et de Notre-Dame de Stanbridge, située dans la MRC Brome-Missisquoi desservie par le CSSS La Pommeraie.

Au chapitre I, la mise en contexte, soit l'évolution du milieu agricole québécois et les problématiques justifiant un tel projet, est décrite brièvement. Les territoires visés, les objectifs initiaux, les partenariats développés, le modèle de gouvernance choisi, les activités prévues et l'échéancier, le processus d'évaluation et les indicateurs de suivi sont les autres thèmes abordés.

Le chapitre II présente les étapes et les réalisations du projet. Les volets clinique et communautaire sont développés plus en détails précisant la philosophie d'intervention du travailleur de rang, les caractéristiques de la clientèle, les modes d'intervention et les tentatives d'intégration du TR dans les structures sociales et

administratives existantes. Les activités de renforcement des communautés rurales agricoles ciblées par le projet sont aussi précisées.

Le chapitre III fait étalage de l'ampleur des moyens utilisés pour partager et transférer les connaissances dans les différents milieux.

Le chapitre IV décrit les constats du laboratoire et leurs impacts, les raisons des succès et les difficultés rencontrées au cours du projet.

Le rapport conclut sur l'importance de la mesure de laboratoire sur le développement et l'intégration des fonctions du travailleur de rang dans les régions rurales agricoles du Québec.

Chapitre I - Présentation du projet de laboratoire

1. Mise en contexte

Approuvé en février, le lancement officiel du projet a pris place à la Cidrerie Michel Jodoin, pomiculteur à Rougemont, le 22 mai 2009. Il était important pour ACFA que l'événement se déroule à la campagne, chez un producteur agricole. L'objectif était à la fois de réunir les acteurs du milieu rural agricole, les dirigeants municipaux, les gestionnaires du secteur agro-alimentaire et les intervenants de la santé. Une centaine de personnes ont répondu à l'appel et ont démontré un intérêt à travailler ensemble à la réussite de ce projet.

Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) visait à faire connaître publiquement, par la présence des médias écrits et radiophoniques locaux, régionaux et nationaux, son engagement à trouver des solutions à la problématique des familles agricoles. Cette visibilité lui a permis d'entrer dans les foyers urbains pour sensibiliser la population à la réalité rurale agricole actuelle au Québec. La ministre du Tourisme responsable de la Montérégie, madame Nicole Ménard présidait la cérémonie.

- **Évolution du milieu agricole québécois**

De tout temps, notre agriculture a été un pilier de l'économie québécoise, une histoire de famille et un héritage transmis de génération en génération. S'il en est encore ainsi aujourd'hui, les règles du jeu se sont profondément transformées : de simples exploitants qu'ils étaient, nos producteurs et productrices agricoles sont devenus des gestionnaires d'usine à ciel ouvert.

Depuis une dizaine d'années, ACFA constate une hausse de stress psychologique alarmante chez bon nombre de travailleurs agricoles. Une étude de l'association canadienne de la sécurité agricole (ACSA, 2005) fait ressortir qu'environ les deux tiers des producteurs sont affectés par le stress et selon Pickett et al., (2000) le taux de suicide chez les producteurs agricoles du Québec est deux fois plus élevé que dans la population en général.

De nombreux facteurs sont venus alourdir la tâche des familles agricoles devenues beaucoup moins nombreuses ces dernières années. Le 16 mai 2006, le Recensement de l'agriculture dénombrait 30 675 fermes au Québec, une baisse de 4,6 % au cours des cinq dernières années. En même temps, le Québec déclarait 45 470 exploitants agricoles, soit 4,1 % de moins qu'en 2001.¹ Aux changements climatiques, aux contraintes de réglementations toujours plus rigoureuses et à la vive concurrence des marchés mondiaux se sont ajoutés la rareté de la main-d'œuvre, l'arrivée en force de la technologie et le surendettement. Les familles agricoles doivent s'adapter à un environnement toujours changeant : travail avec du vivant, pression grandissante pour la performance et effritement de la solidarité en milieu agricole (Lafleur G., webinaire, avril 2013). La fragilisation de l'agriculture se répercute sur la santé physique et psychologique des familles agricoles et se traduit par de

¹ <http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2006/analysis-analyses/que-qc-fra.htm>

multiples abandons de ferme. Plus que jamais, il faut une santé de fer et des nerfs d'acier pour tirer son épingle du jeu. Dans les productions les plus vulnérables, les familles ont parfois l'impression d'être abandonnées à elles-mêmes.

Il faut cependant creuser davantage pour bien cerner la problématique. Alors que les générations précédentes jouissaient du respect et de l'estime de la population, le capital de sympathie des familles agricoles a disparu comme un soleil couchant. Un fossé s'est creusé entre la ferme et la table, faisant naître et perdurer de nombreux préjugés. Vus comme des pollueurs, les producteurs agricoles accordent pourtant plus d'attention à leurs terres et à leur ferme qu'à leur propre santé. Ils ont de nombreuses obligations à rencontrer pour répondre aux normes environnementales et les professionnels du milieu agricole (agronomes, techniciens, nutritionnistes, vétérinaires, etc.) encadrent assidûment leurs activités. Comme fournisseurs des produits de base de notre alimentation, ils n'ont jamais failli à la tâche. Les pratiques agricoles québécoises, bien encadrées, présentent des coûts de production de plus en plus élevés pour les producteurs.

Les citoyens dits «rurbains» qui élisent domicile dans les milieux ruraux, en périphérie des grandes villes, se disent importunés par les odeurs et les bruits générés par l'activité agricole. Ils réalisent, peu souvent, qu'ils viennent s'établir dans le voisinage de fermes solidement ancrées sur un territoire acquis depuis des générations. Ils oublient que la campagne est le berceau de l'agriculture et du cycle des saisons qui se traduisent en tâches et obligations de toutes sortes. Cherchant le meilleur des deux mondes, plusieurs d'entre eux réagissent comme si l'agriculture nuisait à l'image bucolique qu'ils se font de la campagne. Leur compréhension limitée de l'agriculture et de l'agriculteur d'aujourd'hui alimente cette intolérance.

Citons, par exemple, une citoyenne «rurbaine» qui s'est plainte à la municipalité que son chandail, laissé sur la corde à linge toute la journée, avait pris l'odeur de fumier. Le maire, devant l'obligation de répondre à toute plainte formulée par un citoyen de sa municipalité, a dû lui laisser entendre qu'elle devait relaver son chandail. Un autre exemple courant est le bruit des séchoirs à grains qu'on entend annuellement au mois de novembre. Cette activité de séchage, qui ne dure que trois semaines, entraîne de nombreuses plaintes des citoyens qui vivent à proximité. Plusieurs autres exemples pourraient être apportés pour démontrer l'intolérance face aux activités agricoles ressentie par les agriculteurs vivant dans les régions en périphérie de la grande ville.

- **Problématiques justifiant un tel projet**

Population vieillissante, augmentation fulgurante de la valeur des terres, exode des jeunes vers les villes, rangs désertés, difficulté d'accès aux services publics, économie anémique, insécurité, repli sur soi, stress et détresse, voilà le triste portrait de la réalité rurale agricole.

De plus en plus présents chez les producteurs agricoles et les membres de leurs familles, les facteurs de stress sont nombreux et accablants. Jour après jour, ils jonglent avec les tracasseries financières, le manque de temps, les imprévus et la surcharge

de travail pour ne nommer que ces quelques facteurs (Lafleur, 2013). Les producteurs agricoles, travaillant sans relâche (7 jours sur 7), sont confrontés quotidiennement aux situations imprévues occasionnant un stress qui s'accumule avec le temps. La détresse psychologique, engendrée par un stress croissant et couplée à l'isolement, se répercute directement sur la santé des membres des familles agricoles. D'autre part, les familles agricoles manifestent une grande capacité de résilience face à ces nombreux changements (climat défavorable, maladie du troupeau, prix fluctuant du marché, etc.).

Une réalité où s'infiltrent l'insécurité, le repli sur soi et la détresse et où les pertes laissent des blessures profondes. Le deuil est, en effet, difficile à faire lorsque des piliers de l'économie s'effondrent et que le gagne-pain familial ou l'héritage ancestral s'envolent en fumée.

En situation de crise, cette capacité à gérer le stress peut avoir des limites et nécessiter une aide ou un soutien de personnes-ressources qui comprennent bien les enjeux du milieu rural agricole.

Comment retrouver une qualité de vie dans le milieu rural agricole ?

Et si l'entraide était la solution ...

2. Le projet initial

Le projet de laboratoire «*Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural*» vise à implanter et valider la fonction de travailleur de rang. Le TR facilite la création d'une synergie en mettant à profit les structures organisationnelles existantes du milieu rural agricole.

- **Les territoires visés**

Deux territoires de Centres de santé et de services sociaux (CSSS) sont ciblés par le MSSS : le CSSS La Pommeraie et le CSSS Haut-Richelieu – Rouville. Les territoires choisis regroupent surtout des municipalités rurales et touchent deux municipalités régionales de comté (MRC), soit la MRC de Brome-Missisquoi et la MRC Rouville, réunies par la Commission régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est.

Les deux municipalités qui servent de zones-témoins sont Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir. La première, située sur le territoire du CSSS La Pommeraie, est composée de 728 citoyens et a été considérée comme dévitalisée par le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT), en 2008. Elle avait subi une inondation majeure en 2006. La deuxième est Sainte-Angèle-de-Monnoir qui compte 1500 citoyens et est considérée comme une municipalité «rurbaine» où le rural côtoie l'urbain. Elle a été divisée par

un conflit au sein de sa population en raison d'une demande de permis pour un nouvel établissement en production porcine sur son territoire, en 2007-2008.

- **La collaboration des CSSS**

À l'origine, le projet est articulé autour d'un formateur de travailleurs de rang en la personne de Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale d'ACFA et travailleur de rang (TR) depuis une dizaine d'années et de deux travailleurs de rang appelés à intégrer la structure de services des deux CSSS ciblés.

Les contraintes budgétaires du MSSS ne permettent pas de libérer les fonds suffisants pour créer de nouveaux postes (TR) dans les CSSS ciblés mais ces derniers manifestent, tout de même, leur intérêt en poursuivant leur engagement et leur collaboration au projet. Suite à ces décisions, les représentants du MAMROT ont entrepris des démarches auprès de leurs homologues du MSSS concernant le financement du volet clinique du projet² sans obtenir les résultats escomptés. Ne reculant devant rien, l'organisme ACFA, avec l'accord du MAMROT, décidait d'embaucher lui-même un travailleur de rang à même la subvention reçue, tout en réduisant les budgets octroyés à certains postes budgétaires dont celui du secrétariat. Une collaboration est établie entre ACFA et les deux CSSS concernés afin d'offrir de la formation brève de travailleur de rang auprès des intervenants de la santé et des services sociaux.

- **Les objectifs du projet**

Le projet «travailleur de rang» vise à valider un nouveau modèle d'intervention favorisant une meilleure qualité de vie en milieu rural. Sa stratégie est d'implanter une personne ressource dans les communautés rurales agricoles pour travailler dans le rang et rejoindre les familles agricoles isolées. Ce modèle est inspiré des fonctions du «travailleur de rue» actif auprès des personnes isolées en milieu urbain. Comme son nom l'indique, le travailleur de rang (TR) œuvre dans le rang, un territoire habité par les familles agricoles.

Sur le plan de l'intervention individuelle, le TR joue un rôle de prévention et d'éducation visant le changement dans les comportements qui favorisent un mieux-être chez les producteurs agricoles. Il joue également un rôle d'accompagnement dans les situations de crise et aiguille la clientèle vers les services appropriés.

Sur le plan des interventions dans la collectivité, le TR tisse des liens entre les intervenants, élus municipaux, agents de développement du CLD, bénévoles des organisations communautaires, citoyens ruraux et crée un réseau d'entraide en misant sur les structures existantes dans le milieu rural agricole. Il contribue à l'émergence de projets rassembleurs et incite les communautés rurales à se prendre en main en renforçant les bases d'une action mieux concertée entre les partenaires du milieu. Il favorise, ainsi, une meilleure compréhension des besoins des familles agricoles et rurales, crée des rapprochements et axe ses interventions sur l'entraide. Le but du projet est de servir d'effet levier pour l'établissement de réseaux et de créer un modèle exportable à l'échelle régionale et nationale.

² Rencontre du 10 juillet 2009 avec des représentants du MAMROT, des CSSS et de la DSP.

- **Les activités prévues et l'échéancier**

En octobre 2008, un plan de mise en œuvre est élaboré comportant plusieurs activités. La formation des intervenants en santé est planifiée avec les responsables des CSSS et c'est en janvier 2009 qu'un comité aviseur est mis sur pied et que des rencontres avec les familles agricoles et les organismes communautaires sont organisées.

Le projet prend vie et un travailleur de rang est embauché au printemps 2009. Suivant le plan de travail, le TR s'initie au projet et procède au recensement des familles agricoles sur les territoires des municipalités ciblées par le projet.

Le plan d'action est révisé annuellement, l'atteinte des objectifs et la réalisation des activités sont validées et des ajustements sont faits, au besoin. La fin du projet est prévue le 31 mars 2014 avec le dépôt d'un rapport final.

3. Les partenariats

L'organisme ACFA, initiateur du projet, apporte le leadership, l'expérience terrain et l'orientation au projet. Au départ, les partenariats locaux et régionaux prévus proviennent des différents ministères dont le ministère des Affaires Municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT); le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS); le ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation (MAPAQ); Gestion Agricole du Canada (GAC) anciennement le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole (CCGEA); les municipalités régionales de comté (MRC) Brome-Missisquoi et Rouville et la Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie qui assure la démarche évaluative du projet-pilote.

L'embauche d'un travailleur de rang (TR) «communautaire» et «non politisé» vise à dynamiser le rang et améliorer la compréhension des enjeux du milieu rural agricole. Le nouveau TR est amené à véhiculer-partager-appliquer les notions assimilées du projet dans le cadre de son travail. De plus, le formateur (FTR), expert du volet rural agricole et possédant la confiance du milieu, joue un rôle de courroie de transmission. Son rôle est d'orchestrer la formation des TR sur le terrain au fil de ses interventions dans les villages témoins et de leur transmettre son savoir.

Les organismes de la communauté sont des collaborateurs dans la réalisation de ce projet, en fonction des structures mises en place dans chaque site visé :

municipalité, milieu scolaire, paroisse, comité de loisirs, bibliothèque, maison des jeunes, familles agricoles, milieu des affaires et la Fédération de l'UPA de la Montérégie, particulièrement les Syndicats locaux des Rivières et de Rouville.

Le comité aviseur regroupe nombre de partenaires pour assurer le suivi du projet-pilote, fournir et recevoir des avis tout au long du projet. Il est formé de représentants du MAMROT, de la Financière agricole du Québec, du MAPAQ, de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM), des municipalités de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de Notre-Dame-de-Stanbridge, des municipalités régionales de comté (MRC) de Brome-Missisquoi et de Rouville via les centres locaux de développement (CLD) Brome-Missisquoi, de la

Fédération de l'UPA Montérégie, du réseau québécois de Villes et Villages en Santé (RQVVS) et de l'Institut de santé publique du Québec (INSPQ). Il est présidé par le président du conseil d'administration d'ACFA.

Ce comité réunit les divers intérêts, les instances gouvernementales concernées et les intervenants des différents milieux en lien avec le milieu rural agricole et les deux sites-pilotes. Ce groupe s'est rencontré en moyenne trois fois par année. La première rencontre a eu lieu le 21 octobre 2009 et treize rencontres ont eu lieu entre 2009 et 2014. Le comité aviseur est mis à contribution pour documenter diverses problématiques telles que les problèmes de stress et de détresse psychologique vécus chez les producteurs agricoles; la prise de conscience de ces problèmes dans le milieu agricole; l'offre de services du projet *Travailleur de rang* en réponse aux besoins des familles agricoles; les enjeux à prendre en considération, par exemple, l'importance des liens de proximité pour les familles agricoles; le déploiement de la fonction du travailleur de rang; le partenariat entre divers organismes; les opportunités d'action pour le futur; l'exploration de diverses avenues de financement pour assurer la pérennité du projet *Travailleur de rang* (Viens, Étape II, 2012).

4. Le processus d'évaluation

- **Le protocole d'évaluation du projet-pilote**

La décision de procéder à l'évaluation du projet-pilote «*Le travailleur de rang*» est une initiative de l'organisme ACFA qui fait appel à l'expertise de la Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie.

Le protocole d'évaluation du projet-pilote, produit en novembre 2011, présente l'état actuel de la situation en ce qui a trait au stress et à la détresse psychologique des familles agricoles ainsi qu'une description du projet d'expérimentation. Il précise le but, les objectifs et le type d'évaluation retenus et en dernier lieu, il identifie les principales étapes de la démarche évaluative et les échéanciers. Ce protocole précède les étapes d'évaluation à la fin de ce présent rapport.

- **L'équipe de recherche**

En septembre 2009, une équipe de chercheurs, M. Christian Viens et M. Aimé Lebeau de la DSP de la Montérégie, est appelée à fournir l'encadrement nécessaire à la démarche évaluative du projet.

ACFA et l'équipe de recherche se rencontrent pour établir le processus d'évaluation et en définir le cadre afin de répondre aux besoins du projet «*Le travailleur de rang*». Des rencontres, tenues à intervalles réguliers pour faire rapport des étapes réalisées et des résultats obtenus au cours du projet, sont présentées dans le tableau qui suit.

Tableau I – Les rencontres du comité d'évaluation

Date	Activités
Août 2009 – décembre 2009	6 rencontres de planification et mise sur pied du processus d'évaluation.
Janvier – mars 2010	Analyse de besoins (7groupes focus rencontrés) 5 groupes focus (le conseil d'administration, les hommes, les femmes, les jeunes de la relève et les couples); 2 groupes témoins.
Septembre 2010	Élaboration d'une grille d'analyse des renseignements relatifs au profil de la clientèle et aux interventions du TR
Octobre 2011	Protocole d'évaluation du projet-pilote
Novembre 2011	Rapport Étape I : «Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide. Analyse de besoins dans le cadre du projet-pilote
Janvier 2012	Éléments de définition concernant la fonction de travailleur de rang
Février 2012	Formulaire d'appréciation de la formation
Novembre 2012	Rapport Étape II : Bilan factuel du projet <i>Travailleur de rang</i> et points de vue des partenaires concernés. Évaluation des résultats 2009-2012.
Septembre 2013	Rencontre de planification Étape 3, retour sur les opportunités d'action et les recommandations du projet.
Mars 2014	Dépôt du rapport final : Évaluation des résultats 2009-2014

- **Le modèle logique**

Le modèle logique (Viens et Lebeau, 2014) du projet développé par l'équipe de recherche s'inscrit dans une approche écologique ou écosystémique. La vision plus globale de la santé, faisant appel à des interventions de nature multidimensionnelle tout en accordant de l'importance aux variables tant individuelles qu'environnementales, sociales, économiques, etc. convient à ce projet. Les objectifs d'évaluation sont de documenter la mise en œuvre du projet par rapport a deux volets, l'un clinique et l'autre communautaire et d'identifier les facteurs favorables, les difficultés et les limites de la réalisation du projet.

5. Le modèle de gouvernance

Le modèle de gouvernance s'inspire de l'approche d'intervention mise de l'avant par l'organisme communautaire de bienfaisance *Au Cœur des Familles Agricoles* auprès des producteurs et des familles agricoles. Cet organisme, qui a vu le jour en 2001, est né du besoin ressenti par une intervenante psychosociale issue du milieu agricole témoin de nombreux cas de stress et de détresse chez les familles agricoles.

La gouvernance du projet est assurée par le conseil d'administration d'ACFA composé en majorité de producteurs et productrices agricoles provenant de productions diverses et d'un représentant du secteur de la santé. Le conseil est engagé à soutenir le projet et participe activement à son développement.

Chapitre II – Présentation des étapes et des réalisations du projet

Les familles agricoles vaquent à leurs tâches d'un soleil à l'autre de 80 à 100 heures par semaine en fonction du type de production et du temps de la saison. Elles sont peu portées à consulter pour leurs problèmes de santé et se résignent à demander de l'aide seulement lorsque le problème nuit à la bonne exécution des tâches de la ferme. Ce phénomène est bien connu du milieu et les gens du monde des affaires agricoles se sont adaptés à cette réalité typiquement agricole. Ils se déplacent à la ferme pour rencontrer et offrir leurs services aux producteurs. Cette façon de faire est adaptée aux besoins de la clientèle agricole et a inspiré la fonction du travailleur de rang (TR).

Le monde des affaires agricoles s'est déplacé dans l'rang pour mieux se rapprocher des producteurs agricoles...

1. Volet clinique : l'accompagnement et le soutien des producteurs et des familles agricoles

Le volet clinique comporte deux catégories d'activités :

- Le repérage des producteurs et des familles agricoles en situation de stress et de détresse et l'accompagnement par la relation d'aide tout en leur facilitant l'accès aux différents services répondant à leurs besoins
- L'offre de services et d'interventions psychosociaux, de santé mentale et de crise auprès des producteurs et des familles agricoles

1.1 La philosophie d'intervention du travailleur de rang

En agriculture, le producteur agricole priorise son entreprise et ses activités au détriment de sa santé et de ses relations familiales. Le travailleur de rang joue un rôle de première ligne et répond à l'appel en adaptant son intervention et en se déplaçant en fonction des besoins de la famille agricole. Le TR est avant tout un agent de changement. Dans le cadre du volet clinique, la composante principale des fonctions du TR est le repérage, l'accompagnement et le soutien des personnes et des familles agricoles pour répondre à leurs besoins de santé et de bien-être.

La philosophie d'intervention du TR repose sur une **approche préventive proactive** et une connaissance aiguisée des réseaux propres aux entreprises agricoles afin d'intervenir auprès de la clientèle **avant même qu'elle ne fasse une demande d'aide**.

Selon Guay (1996), il arrive souvent que la personne ayant besoin d'aide ne fasse pas elle-même une demande de services. Avec cette approche proactive : ce sont

les gens du voisinage, la famille, les amis, qui vont rencontrer directement l'intervenant présent dans la communauté, dans ce cas-ci, le TR.

Cette approche nécessite la **visibilité et l'accessibilité du TR dans le réseau agricole** pour se faire connaître peu à peu des acteurs du milieu qui en viendront à collaborer avec lui. Ainsi, les interventions de soutien du TR sont partagées avec les proches. Son but ultime est de garder les fermes en activité en intervenant sur le mieux-être des agriculteurs, les membres de sa famille et de sa communauté. **«Garder l'agriculteur en santé, c'est garder l'agriculture en affaires»**. La santé économique de la ferme contribue à la vitalité du rang et de celle de sa municipalité. L'impact de la santé économique de l'agriculture familiale se fait sentir au-delà des frontières régionales et nationales.

«L'individu est capable de gérer la pression à court terme mais éprouve de grandes difficultés à faire face à une exposition prolongée ou répétée à des pressions intenses.»

Accord national interprofessionnel sur le stress au travail. 2 juillet 2008. France.

1.2 Caractéristiques de la clientèle rejointe

Au cours des trois dernières années, les clientèles rejointes sont composées d'hommes dans une proportion de plus de 55 % des cas et majoritairement âgées entre 36 et 55 ans. Elles sont impliquées dans la production laitière, porcine et les cultures commerciales pour plus de 75 % en 2011 et 72% en 2012. La provenance des clientèles varie, selon les années, en fonction du climat économique et des crises qui surviennent dans les différentes productions agricoles.

«Dans mon travail de TR, je peux affirmer sans aucun doute que 80% du stress vécu par les familles agricoles provient des problèmes de la ferme»

Maria Labrecque Duchesneau

1.3 Le repérage de la clientèle à risque

Dans le modèle d'intervention proactive (Guay, 1996), l'auteur mentionne que les premières cibles des interventions professionnelles sont les personnes qui font partie de l'environnement social du client identifié. ACFA décrit les producteurs agricoles comme **«fiers, orgueilleux et méfiants»**. Ils démontrent de la **force, du**

courage et de l'autonomie pour répondre par eux-mêmes à leurs besoins, ce qui est difficilement compatible avec la demande d'aide. D'autre part, le facteur temps est déterminant en agriculture. Par exemple, à l'heure de la traite, le producteur agricole donnera la **priorité** à ses vaches avant toute chose et organisera son horaire autour des heures de la traite.

Dans le milieu rural agricole, le TR se présente aux différents événements locaux et régionaux. Il visite les expositions agricoles et plusieurs événements en lien avec l'agriculture. Il s'invite ou est invité par les regroupements, entre en lien avec des gens d'affaires du milieu agricole et des différentes organisations en agriculture. Il se rend disponible lors des encans, sur le site d'un accident à la ferme et lors de situations difficiles afin d'aider et fournir son soutien, solliciter l'entraide, intervenir et référer vers les ressources appropriées. Les actions préventives en milieu rural portent fruit lorsque l'intervenant (TR) comprend les réalités vécues par les producteurs agricoles et va lui-même à la rencontre de ceux-ci qui souvent n'osent pas s'avancer et demander de l'aide. Le rapport qu'entretiennent les producteurs agricoles avec la souffrance et la mort est influencé par leur expérience : quand un animal est souffrant ou devient inutile, on l'envoie à l'abattoir. Les problèmes de santé physique sont souvent présents chez le producteur qui passe à l'acte. (Lafleur, 2013). Vous pouvez entendre une agricultrice dont le conjoint s'est suicidé il y a trois ans à l'émission no. 403 *Les Francs-tireurs à Télé-Québec*.³

«J'ai l'habitude de m'organiser tout seul et de solutionner mes problèmes tout seul.»

«Admettons que t'es vraiment découragé de la vie, /.../ tu finis ça là. Tu passes pas ton temps à jaser de ça, moi j'irais pas m'ouvrir.»

Tiré de Ginette Lafleur – Webinaire CRISE – 17 avril 2013.

À chaque année, le TR est invité par les enseignants des écoles d'agriculture telles que l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), la Faculté des sciences de l'agriculture de l'Université McGill et les écoles professionnelles, à prononcer des conférences aux étudiants. Selon les enseignants, l'information transmise aux jeunes étudiants sur les problèmes relationnels en lien avec les transferts de ferme éveillent leur conscience et les amènent à participer plus activement en classe. Suite à ces conférences, le TR est sollicité par ces jeunes concernés et touchés par une problématique ou un sujet abordé pendant la conférence. Les conférences sont aussi une méthode informelle de repérage des difficultés vécues par la relève et une bonne occasion de la sensibiliser aux ressources mises à leur disposition.

³ Benoît Dutrizac discute de détresse psychologique avec des agriculteurs dont le moral n'est pas toujours au beau fixe. <http://zonevideo.telequebec.tv/media/7912/emission-403/les-francs-tireurs>

1.4 Les modes d'intervention du travailleur de rang (TR)

Les activités du volet clinique sont nombreuses. Elles comportent le repérage des producteurs et des familles agricoles ayant besoin d'aide, leur accompagnement par la relation d'aide, tout en facilitant leur accès aux services de santé et des services sociaux et des services du milieu agricole.

- **L'intervention psychosociale**

Selon le Réseau inter collégial des intervenants psychosociaux (RIIPS), l'intervention psychosociale repose essentiellement sur une vision de la personne où sont considérés à la fois sa dynamique intérieure et son être social, plus particulièrement l'interrelation qui existe entre ces deux dimensions. D'où l'importance de bien connaître le milieu social et la dynamique familiale des producteurs agricoles afin de bien saisir leurs sources de stress.

«Ce n'était pas surprenant que les intervenants en santé mentale qui comprenaient l'agriculture et les réalités de la ferme avaient plus de facilité à gagner la confiance et à maintenir une bonne relation thérapeutique avec les agriculteurs et les familles agricoles.» (Traduction libre) Beeson, 1999, cité dans Lafleur, 2013

La **connaissance du milieu agricole** et l'engagement du TR à **répondre dans les meilleurs délais** sont deux éléments essentiels qui donnent confiance aux membres de la famille agricole et les amènent à s'ouvrir pour parler de leur problématique.

L'attitude d'ouverture du TR est essentielle pour briser la méfiance au moment d'entrer en contact avec lui. La connaissance du travail agricole et de l'horaire de la ferme – le temps des semis, la traite et le soin des animaux, la coupe des foin, la fenaison, le battage, etc. – guide la période d'appels et de prises de rendez-vous. Le but est de ne pas nuire au travail du producteur.

«Pour ne pas mettre de pression sur les producteurs, il est préférable de tenir les rendez-vous, comme convenu, s'il pleut ; s'il fait beau, le rendez-vous est remis pour que le producteur agricole poursuive son travail au champ.»

Maria Labrecque-Duchesneau

Pendant la durée du projet, au-delà de mille interventions psychosociales et de soutien ont été générées par le TR, annuellement. Les approches individuelles ont compté pour 73% et les approches familiales et de couple pour 26%, en moyenne, des interventions. L'écoute téléphonique et le face à face ont constitué la base des

activités de soutien du travailleur de rang dans les proportions d'environ 45% (Viens et Lebeau, 2012 et 2013).

L'intervention psychosociale comporte parfois, avec la permission du client, la présence d'une tierce partie en la personne de l'agronome consultant ou un représentant de l'institution financière. Ces rencontres ont pour but de faciliter la compréhension de la problématique financière vécue par le producteur agricole ou d'examiner la situation financière de son entreprise agricole dans le cas d'une séparation ou du départ d'un partenaire. Suite à cette rencontre, le TR poursuit son intervention afin de s'assurer du bien-être et de la stabilité émotionnelle de son client.

- **La gestion de crise**

Les tragédies climatiques ou sociales sont des indices qui amènent le TR à agir en amont des problèmes reliés au stress vécu par les familles agricoles et à investiguer les risques de problèmes de santé mentale. Il offre son soutien et met des familles agricoles en contact et en position de répondre aux situations d'urgence. Bref, la présence du travailleur de rang se fait rassurante et offre un soutien avant même que la ou les personnes en fassent la demande.

Le mode d'intervention préventive fait partie intégrante des fonctions du TR lorsqu'il se rend sur le terrain suite à une catastrophe. Le TR sollicite et encourage des producteurs agricoles en sachant qu'ils ne peuvent entrer dans les champs inondés. Ils sont alors disponibles pour s'entraider et offrir leurs services dans la communauté éprouvée. Le TR se met en contact avec le CSSS concerné afin de l'informer de la situation et référer les personnes nécessitant une aide de leur part. En général, le TR demeure vigilant et à l'affût des conséquences ultérieures susceptibles de causer une situation de crise dans le milieu agricole. C'est au moment des récoltes que le producteur réalise ses pertes causées par la mauvaise température du printemps.

«Une simple tempête de grêle peut devenir une tragédie dans la poursuite de l'entreprise agricole.»

- **Les groupes de soutien**

Les groupes de soutien sont une autre façon d'intervenir pour le TR. Il réunit des personnes touchées par une même problématique et ainsi prévenir leur isolement. Deux groupes de soutien se sont tenus au cours de la période de réalisation du projet : le groupe gai en agriculture et le groupe de femmes atteintes du cancer du sein.

○ **Fierté agricole**

Être gai en agriculture n'est pas chose facile puisque le travail et la famille ne font qu'un. Dans le rang, le taux d'isolement de ces personnes est plus élevé et il leur est difficile de sortir du placard. Le TR a réuni un premier groupe d'agriculteurs gais pour discuter de leurs problèmes en lien avec leur orientation sexuelle et leur vécu en milieu rural agricole. Le nombre de membres a rapidement augmenté et les rencontres se sont faites plus sociales et plus nombreuses. Suite à l'initiative du TR de participer à la parade de la Fierté gaie de Montréal en 2010, les membres se sont organisés en un comité indépendant qui s'est incorporé en 2012 sous le nom de «Fierté agricole». Ils se réunissent pour célébrer ensemble à l'occasion des fêtes et des anniversaires. Plusieurs ont réussi à sortir de l'ombre et ont ainsi amélioré leur qualité de vie. Le groupe compte 62 membres en règle en 2014.

○ **Groupe de femmes**

D'autre part, un groupe de femmes s'est réuni à quelques reprises avec le TR au cours de la même période. Elles avaient toutes été affectées par le cancer du sein à des degrés différents. Elles vivaient une période difficile de leur vie et ces rencontres leur ont permis de sortir de l'isolement en les réunissant, pour partager et se soutenir mutuellement. Après quelques rencontres, il est apparu évident que ces femmes, traversant une étape différente de leur guérison, vivaient une foule d'émotions qui les rendaient parfois plus fragiles. Certaines d'entre elles vivaient une rémission tandis que d'autres avaient reçu un pronostic plutôt sombre. L'espoir des unes confrontait la crainte de récurrence des autres, ce qui a essoufflé le besoin de se rencontrer, l'ambiance devenant pour certaines inconfortable. Peu à peu, les rencontres se sont estompées.

Plusieurs d'entre elles continuent leurs tâches agricoles quotidiennes malgré les recommandations du médecin ou de l'oncologue de cesser leurs activités. Les groupes de soutien demeurent une approche importante pour ces personnes du milieu agricole qui se retrouvent souvent isolées dans le rang. Les rencontres de groupe leur permettaient de réaliser qu'elles n'étaient pas seules et qu'elles pouvaient compter sur le soutien du TR et d'autres femmes vivant les mêmes réalités.

N'oublions pas que l'entreprise agricole demeure toujours la priorité...

● **L'accompagnement dans la médiation**

Lorsque qu'un producteur agricole éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations financières, il peut avoir recours au service d'un médiateur. Le

producteur et son créancier ont l'occasion de se réunir en compagnie d'un médiateur spécialisé en agriculture, dans un cadre neutre, pour en arriver à un accord de remboursement acceptable de part et d'autre. Ce service de médiation provient d'un programme du gouvernement fédéral pour venir en aide aux propriétaires d'entreprise agricole. C'est un moyen de garder l'entreprise agricole en affaires et éviter la faillite. Il constitue une solution de rechange économique aux tentatives de règlement des désaccords financiers par l'intermédiaire des tribunaux. Un expert-conseil agronome économique est appelé à élaborer un plan de redressement, avant la rencontre avec les créanciers et le médiateur. Le médiateur oriente la discussion de manière à favoriser la participation de l'agriculteur et du (ou des) créancier(s). Il aidera les parties en cause à bien se faire comprendre et examinera les diverses options en vue de parvenir à un arrangement dénué de toute ambiguïté. Cette procédure de médiation peut durer des semaines, voire des mois. Au-delà du problème financier, la famille agricole vit une tension et un stress croissant causé par l'incertitude et la peur du lendemain. L'accompagnement par le TR permet au client de verbaliser ses émotions et mieux gérer son stress suivant ces rencontres de médiation.

- **Les interventions auprès des institutions**

Le TR intervient auprès des différentes institutions, financières et agricoles, les CSSS, la sécurité publique, les organismes communautaires et environnementaux etc., afin de rechercher de l'information pertinente susceptible de faciliter la démarche auprès du client ou pour référer ce dernier à des services spécialisés.

- **Ligne 24/7**

La disponibilité et la rapidité d'intervention du TR sont sans contredit un avantage apprécié de la clientèle agricole. L'accessibilité du TR par voie téléphonique 24 heures, 7 jours par semaine dans un court délai, permet au TR de résoudre une situation problématique de façon précoce et ce, avant qu'elle ne se détériore. Le client parle directement au TR ou laisse un message qui sera répondu dans la journée même.

Dans cette approche proactive, le TR demeure sensible aux besoins d'aide des familles agricoles par sa connaissance aiguisée des réseaux agricoles et de leur dynamique ainsi que des ressources du milieu. Les problèmes vécus par les familles agricoles sont toujours indissociables de leurs conditions de vie et des différentes difficultés inter-reliées entre elles : santé physique et mentale, situation financière, conditions de travail, dynamique relationnelle familiale et intergénérationnelle, réseau agricole, etc.

1.5 L'intégration du TR dans des structures sociales et administratives existantes.

Les fonctions de TR ne pouvant être intégrées à la structure des CSSS tel que prévu au départ dans le projet initial, ACFA décide d'explorer d'autres options pour trouver un endroit où accueillir et expérimenter les fonctions de TR.

Trois modalités d'intégration dans des structures sociales et administratives existantes sont examinées. Un premier modèle, à Bedford, avec le démarrage de la Coopérative de santé de Bedford; une deuxième modalité concerne l'exploration du potentiel de services de santé prodigués par une infirmière praticienne spécialisée (IPS) et en dernier lieu, un autre modèle est examiné avec la Fédération de l'UPA de la Montérégie, secteur St-Hyacinthe.

- **La coopérative de santé de Bedford**

En avril 2011, une personne est embauchée par ACFA pour remplir les fonctions de TR à la Coopérative de santé de Bedford, nouvellement créée. Ce poste temporaire est créé pour une période de 6 mois. Un bureau satellite est installé à Bedford, suite à une entente entre ACFA et la Coopérative de santé. Bedford est choisi en raison de sa situation géographique qui permet de rejoindre les familles agricoles sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi et du CSSS La Pommeraie, partenaires du projet de laboratoire.

La TR s'applique à répertorier les besoins de santé et de bien-être des familles agricoles sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi et du CSSS La Pommeraie. La démarche de recensement des besoins et des attentes en matière de santé et de services sociaux a pour but d'établir un premier contact avec la clientèle et de nouer des liens de confiance entre le TR et les familles agricoles. L'attitude d'ouverture et l'intérêt porté à l'activité agricole ont été déterminants pour gagner la confiance au moment de l'appel téléphonique. N'oublions pas que l'horaire de la ferme guide la période de prises de rendez-vous.

Le TR démontre une grande disponibilité en offrant des rendez-vous tôt le matin, le soir ou les fins de semaine. Considérant parfois le peu de temps disponible des producteurs agricoles, la présence de jeunes enfants à la maison ou encore le nombre des personnes acceptant de participer à l'entrevue, une rencontre à la ferme facilite le contact. Pour d'autres, profiter des sorties en ville pour faire des courses ou pour d'autres rendez-vous est une bonne occasion pour rencontrer le TR au bureau d'ACFA à Bedford. L'entrevue permet de déceler des besoins d'aide non exprimés. Selon les besoins, le TR intervient immédiatement et réfère vers les services appropriés selon la problématique. La grille d'entrevue constitue un outil de développement relationnel entre le TR et la famille agricole. Elle permet au TR d'aborder les différentes facettes du milieu agricole. 65 familles agricoles sont ciblées dans la région de Brome-Missisquoi et sont rencontrées au cours de cette période.

Les observations qui se dégagent de cette courte expérience ont permis d'en constater les forces et les faiblesses. Bien que la présence du TR au bureau

de la coopérative favorise ses contacts avec le milieu de la santé, il se voit isolé des services et ressources du milieu rural agricole. Dans ses fonctions, le TR se retrouve face à des problématiques qui demandent de bien connaître le milieu des affaires agricoles pour en saisir les dynamiques et valider les informations qui permettent de référer le client au bon endroit. La démarche de recensement des familles agricoles sur ce territoire a permis de détecter les problèmes de stress vécus par quelques familles rencontrées et d'intervenir immédiatement tout en les référant aux endroits appropriés.

D'autre part, le bureau du TR ne fait pas partie d'un circuit naturel de fréquentations et d'achalandage de la clientèle agricole. Il faut se rappeler que les problèmes de santé des familles agricoles sont intimement liés à leur environnement immédiat et à la nature de leur emploi du temps (Roy, 2004). Un producteur agricole aime parler de sa ferme avant de parler de ses problèmes de santé. C'est sa façon de faire connaissance et de s'assurer qu'on s'intéresse vraiment à lui. Il s'attend à ce que son interlocuteur comprenne la complexité et les particularités de sa situation et de son emploi du temps. Une bonne connaissance du milieu agricole et l'accès à un réseau d'intervenants de ce milieu sont essentiels pour susciter une plus grande collaboration de la part des familles agricoles. Conséquemment, l'expérimentation, terminée en octobre 2011 amène le TR à rechercher d'autres solutions favorisant le déploiement de ses fonctions.

- **Le centre de santé et de services sociaux (CSSS)**

Au cours de l'année 2011, ACFA sollicite une rencontre exploratoire auprès d'une infirmière praticienne spécialisée (IPS) travaillant au CSSS La Pommeraie. L'objectif de cette rencontre est de prendre connaissance de son rôle particulier en soins infirmiers et d'explorer les possibilités de créer des services ambulatoires en santé pour les familles agricoles sur le territoire rural. Selon notre compréhension découlant de cet échange, l'IPS est autorisée à faire certains actes médicaux sous l'étroite supervision d'un médecin. Ces fonctions sont légalement liées à l'autorisation du médecin responsable pour toutes les tâches dites médicales et les fonctions de l'IPS se limitent à un protocole d'entente de services au CSSS La Pommeraie.

Pendant cette même période, un membre du comité aviseur, anciennement directeur du CSSS Brome-Missisquoi, est sollicité pour valider un mode de collaboration potentiel entre le travailleur de rang et le réseau de la santé. Il fut mandaté de produire un avis sur le rôle de l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) et la possibilité d'un arrimage avec le TR pour assurer l'accès aux services et la prise en charge des familles agricoles vivant des problèmes de santé.

Est-il permis de rêver et d'espérer qu'une infirmière puisse intervenir sur les déterminants de la santé des familles agricoles ?

Aux dires des professionnels de la santé, un producteur agricole qui décide de consulter, le fait longtemps après l'apparition des premiers symptômes, à un moment critique où la maladie a déjà fait sa place et sa condition demande une intervention urgente ou d'une extrême importance. Dans la majorité des cas, la santé du producteur agricole s'est détériorée considérablement au moment de consulter.

Est-ce que l'IPS pourrait devenir une praticienne de la santé dans le rang tout comme les infirmières de première ligne dans les régions éloignées du Québec? Ce praticien de la santé pourrait intervenir de façon préventive en allant au-devant des problèmes de santé de cette clientèle particulièrement vulnérable en milieu rural. Le TR repart à la recherche d'autres solutions.

- **La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie**

La connaissance du milieu agricole étant l'une des attentes des producteurs agricoles face aux professionnels de la santé (ACSA, 2005), c'est en février 2012, qu'une troisième expérience de partenariat est tentée, cette fois-ci, auprès de la Fédération de l'UPA de la Montérégie à Saint-Hyacinthe. L'entente convenue permet au TR d'occuper un bureau situé dans le secteur des services comptables de l'UPA pour une durée de deux mois. Les bureaux de l'UPA sont connus et fréquentés par les producteurs agricoles lors de réunions et de rencontres avec le personnel des différents services. Le TR peut ainsi prendre connaissance des nombreuses activités en lien avec le milieu agricole, de la structure organisationnelle de la Fédération, des tables de travail, de la liste des syndicats spécialisés et autres dossiers touchant les activités et enjeux du milieu rural agricole.

Logé dans ces bureaux, le TR est en mesure de prendre connaissance des impacts et de la complexité des problématiques agricoles ainsi que des nombreuses préoccupations et de leurs retombées sur les familles agricoles. La présence du TR dans ce milieu lui permet aussi de mieux saisir les nombreuses exigences et les pressions qui pèsent sur les épaules des producteurs agricoles. Le TR saisit davantage l'importance pour ces derniers de faire partie d'un réseau social d'entraide qui les soutient en cas de difficultés. Le TR en résidence aux bureaux de l'UPA apprend du milieu agricole et prend conscience de l'importance des nombreux stressseurs qui affectent les familles agricoles. Étant donné qu'environ 80% des problèmes vécus par les familles agricoles sont issus du stress causé par leur entreprise agricole, il semble évident que le TR se retrouve dans ce milieu afin d'être en contact avec les différents services agricoles.

Des recommandations ont été formulées, par des producteurs agricoles membres délégués de l'UPA, et acheminées pour discussion au comité de travail mis sur pied par la Confédération de l'UPA au niveau provincial. Bien que le milieu des fédérations de l'UPA demeure une approche favorable au TR, ACFA demeure convaincu que les bureaux peuvent être situés dans d'autres milieux ou

organisations agricoles telles que le MAPAQ, les groupes conseils, les clubs agro et même les MRC ou CLD.

1.6 L'évaluation du projet

Une première analyse (Viens et Lebeau, Étape II, 2012) et les données 2012 (Viens et Lebeau, Données 2012), nous permettent de constater que 354 personnes en 2011 et 378 en 2012 ont été rejointes et que 976 interventions en 2011 et 1040 interventions en 2012 ont été réalisées. Cela démontre bien l'ampleur des besoins et du travail réalisé par le travailleur de rang dans ce projet.

Il faut noter le nombre plus élevé d'hommes rejointes que celui des femmes. Sur l'ensemble des producteurs agricoles rejointes en 2011 et en 2012, 56% et 55,5% respectivement sont des hommes. Nous savons tous qu'en majorité les femmes consultent plus que les hommes les services en santé et les services psychosociaux.

L'approche proactive du travailleur de rang serait-elle à l'origine de cette tendance? Sa connaissance des réseaux agricoles pour pouvoir intervenir auprès des usagers avant qu'ils ne fassent une demande formelle d'aide (Guay, 1996) serait-elle la source de ce succès ?

Son approche proactive amène le TR à initier lui-même les premiers contacts auprès des familles agricoles en difficulté et ce, dans 40% des cas. Cette approche permet de rejoindre les producteurs agricoles trop occupés par les tâches de la ferme pour prendre le temps de consulter pour eux-mêmes. Cette approche se distingue de l'approche conventionnelle que l'on rencontre dans les services publics en santé.

L'évaluation menée par la DSP valide ces résultats considérés comme les principales forces observées lors du projet (Viens et Lebeau, Étape II, 2012). On constate que l'offre de services de l'intervenant (TR) est basée sur sa connaissance du milieu et des services agricoles, juridiques et de santé disponibles pour les familles agricoles et de son accessibilité et de sa disponibilité à leur venir en aide dans les meilleurs délais. Sa capacité à gagner la confiance des producteurs et des familles agricoles et à les référer, si nécessaire, à d'autres ressources d'aide est aussi appréciée.

Enfin, soulignons la diversité de ses interventions sur le plan des approches de suivi (individuel, de couple, familial et de groupe), des modalités (téléphonique et face à face au bureau, chez le client ou dans le milieu de vie) et du genre de services offerts (psychologique et familial, gestion de crise, accompagnement dans la médiation, répit). Notons également que le travailleur de rang a le souci de référer les familles agricoles, dans plus de la moitié des cas, vers d'autres ressources en mesure de les aider, dont principalement les réseaux agricoles et ceux de la santé et des services sociaux.

Bref, l'évaluation menée par la DSP en 2011 a démontré que les interventions du TR contribuent de façon significative à réduire la détresse des familles agricoles et à les sensibiliser à de nouvelles habitudes de vie. L'activité de collecte de données s'est poursuivie en 2012 et en 2013.

2. Volet communautaire : l'accompagnement et le soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles dans deux sites-pilotes

Le volet communautaire du projet vise le développement social et la valorisation de **Notre-Dame-de-Stanbridge** sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi et du CSSS La Pommeraie et de **Sainte-Angèle-de-Monnoir** sur le territoire de la MRC de Rouville et du CSSS Haut-Richelieu–Rouville.

Ce volet comprend deux catégories d'activités :

- Le renforcement des réseaux d'entraide et de soutien social par l'intégration du travailleur de rang dans ces communautés locales, l'identification et la mobilisation des acteurs clés et le partage des compétences et des capacités d'action.
- L'émergence de projets rassembleurs par une programmation comportant plusieurs activités, une responsabilité des citoyens et la réalisation de projets présentant des retombées concrètes dans les communautés locales.

«Les rurbains» ont vite fait de constater que la campagne c'est aussi le berceau de l'agriculture, la culture de la terre, les cycles des saisons qui se traduisent en tâches et obligations de toutes sortes.»

Guide du bon voisinage. ACFA Juin 2012

2.1 Expérimentation dans les deux communautés rurales agricoles

2.1.1 Notre-Dame-de-Stanbridge

Située à moins d'une heure de Montréal et à quelque 70 kilomètres en direction du sud-est, Notre-Dame-de-Stanbridge est, depuis toujours, une voie de passage d'ouest en est et du nord au sud. C'est une municipalité où l'on passe mais où on s'arrête peu. En 2009, on comptait quelques 728 habitants. Le petit nombre de jeunes à l'école primaire (56 enfants incluant les villages environnants) met en péril son existence ainsi que ses équipements récréatifs. Une part importante de la population travaille à l'extérieur de la municipalité et l'agriculture compte une vingtaine de producteurs agricoles surtout en production céréalière et en production laitière. Les petites entreprises de services sont peu nombreuses : un marché d'alimentation avec une pompe à essence, un guichet de la caisse populaire qui fermera ses portes en 2011, un bureau de poste appelé à disparaître, quelques artisans et entreprises en construction, en transport et une résidence pour personnes âgées.

Pourquoi le choix de ce site pour le projet travailleur de rang ?

Notre-Dame-de-Stanbridge située sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi et du CSSS La Pommeraie est choisie en raison de sa faible vitalité et de l'importante inondation survenue en 2006 qui laissa plusieurs familles agricoles dans une situation précaire. Fonctionnant avec un budget restreint, cette municipalité doit investir dans son système d'aqueduc et sanitaire au cours des années subséquentes. Le projet pilote «le travailleur de rang» veut redonner un nouveau souffle d'espoir et de prospérité à cette communauté fragilisée.

Le travailleur de rang (TR) s'est taillé une place dans la communauté de Notre-Dame-de-Stanbridge car cette petite municipalité a un nombre restreint d'employés municipaux et est toujours à la recherche de bénévoles pour participer et collaborer à la mise en œuvre des projets communautaires. Comme l'école est très importante pour le village, les activités choisies ont été aussi un prétexte pour rencontrer les élèves et les enseignants afin d'introduire et valoriser le thème de l'agriculture et le milieu de vie rural. Les activités réalisées ont permis de faire des liens avec les activités agricoles environnantes et d'en réaliser toute leur importance.

Le comité de développement stanbridgeois (CDS) s'est avéré une table tournante très importante pour l'intégration du TR dans la communauté. Ce dernier assiste ponctuellement aux rencontres du CDS qui intègre l'agriculture dans son approche de développement. Le TR coordonne et collabore avec le CDS à la mise sur pied d'un comité organisateur pour la Fête dans l'rang. Ce dernier est composé d'élus municipaux, de membres du CDS et du comité des loisirs, et de citoyens. Le TR rencontre le comité de loisirs et le conseil d'établissement de l'école St-Joseph pour établir des collaborations. Il participe aux dîners communautaires biannuels organisés par la fabrique qui regroupent environ 300 convives venant de la région. Bien que le début du projet ait coïncidé avec une période d'élections municipales, le TR réussit tout de même à s'introduire dans les comités existants au niveau de la municipalité afin de présenter le projet de laboratoire rural.

Tableau II – Les activités communautaires et les collaborateurs de N-D-S

Date	Notre-Dame-de-Stanbridge	Collaborateurs
oct. 2010 à avril 2011	<p>1. Série d’ateliers en lien avec l’agriculture locale offerts auprès des élèves de l’école primaire St-Joseph (56 élèves)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décoration de courges • Identification et dégustation de courges variées • Confection de truffes de fruits séchés • Les plantes qui voyagent • Visite des producteurs agricoles (porcin et laitier) • Visites de deux fermes laitières locales 	Directrice de l’école St-Joseph et les enseignants, Potager Mont-Rouge, producteurs agricoles locaux, Fédération des producteurs de lait St-Hyacinthe (UPA).
Mars 2011	2. Promotion des sentinelles : Rencontre de sensibilisation à la prévention du suicide (18 personnes)	Conseil municipal, CDS, formateur CPS
Sept. 2010	<p>3. Concours communautaire de photos agricoles</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Lancement b. Formation d’un jury (3) professionnel 	Comité du CDS, école St-Joseph; jury : Rémy Boily, photographe, Patrick Dupuis, rédacteur <i>Le coopérateur agricole</i> , Caroline Hayeur, photojournaliste.
Mai 2011	c. Dévoilement des gagnants du concours de photos lors du diner communautaire annuel de la Fabrique avec remise de prix (3)	CDS, mairesse et conseil mun., Commanditaires : <ul style="list-style-type: none"> • Festival des Montgolfières, • le Zoo de Granby • Rémy Boily, photographe.
Mai 2011	<ol style="list-style-type: none"> d. Activités de création avec les élèves du 3e cycle primaire pour la réalisation d’un photo-roman e. Utilisation des photos agricoles du concours f. remise de prix 	Enseignante du 3 ^{ème} cycle, Commanditaires : <ul style="list-style-type: none"> • Festival des Montgolfières, • le Zoo de Granby
Avril 2012	4. Échange culturel entre les élèves de l’école St-Joseph et les élèves de 3e année de l’école Charles-Bruneau, Brossard	Enseignants, les parents, la ferme Fanka et ferme Macyridge,

	<ul style="list-style-type: none"> a. visite de deux fermes laitières b. visite de l'école Joseph c. rencontre et activités sportives avec les élèves d. échange en classe sur les réalités vécues en milieu rural et en milieu urbain. 	directeurs des écoles; coord. des activités comm.; mairesse, prés. du conseil d'établissement et CDS
Août 2012	<p>5. Fête dans l'rang : Ferme N. Lanoue</p> <ul style="list-style-type: none"> a. constitution d'un comité organisateur, b. planification et organisation de l'événement à la ferme hôte; c. recherche de partenaires et de commanditaires 	Comité organisateur, le CDS, conseil municipal, les pompiers, les partenaires du milieu agricole, les commerçants locaux et la ferme hôte.
2013	<ul style="list-style-type: none"> 6. Fête dans l'rang – Ferme Benoît Fontaine <ul style="list-style-type: none"> a. passage des responsabilités de l'organisation des activités b. accompagnement 7. Visites de fermes laitières avec les élèves de 3^{ième} année de l'école Charles Bruneau, Brossard et 8. échange culturel avec les élèves de l'école St-Joseph 	Président du comité organisateur, Enseignant de l'école Charles Bruneau, Ferme Fanka, Ferme Macyridge
	9. Conception d'un sondage citoyen	Municipalité de St-Joachim
2009-2012	10. Rédaction d'articles dans le bulletin mensuel municipal L'AMI	Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge

Un comité de citoyens facilite l'intégration du TR dans une municipalité.

Il sert de levier et d'entraînement.

2.1.2 Sainte-Angèle-de-Monnoir

La municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir est située en Montérégie dans la MRC de Rouville. La municipalité se trouve sur la Rive-Sud à quarante kilomètres à l'est de Montréal. Sa population passe de 1 165 habitants en 2006 à 1 613 habitants en 2009. Située à 30 minutes de Montréal, Ste-Angèle voit arriver de plus en plus de nouveaux arrivants urbains dits «rurbains» qui aiment s'y installer en raison de sa proximité de la grande ville.

Pourquoi le choix de ce site pour le projet travailleur de rang ?

L'agriculture a toujours constitué l'essentiel de l'économie de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Au cours des dernières années, un projet d'implantation de porcherie a divisé la population et plusieurs familles. Cette municipalité est très «rurbaine» c'est-à-dire que plusieurs nouveaux arrivants viennent de la ville et que les travaux agricoles saisonniers sont source de désagréments et de tension chez ces derniers. Il est essentiel de mieux faire comprendre la réalité du travail agricole au fil des saisons et de revaloriser ce dernier afin de rétablir des relations communautaires plus harmonieuses et outiller les intervenants pour une action plus efficace.

Le TR a présenté son projet et son plan de travail au conseil municipal qui le dirigea vers la coordinatrice des loisirs laquelle travaille à temps plein pour coordonner les activités de loisirs de la municipalité. Entre 2010 et 2012, quatre personnes se sont succédé au poste de coordination des loisirs rendant plus difficile l'intégration du TR dans la communauté.

Les changements de chaise au sein des organisations agricoles, des CSSS, des écoles, des municipalités (élections) ont été les défis les plus difficiles à rencontrer dans la poursuite des activités et du partage de connaissances du projet.

Chaque nouvelle personne en poste doit s'intégrer elle-même dans la communauté tout en misant sur la rétention des bénévoles pour la poursuite des activités de loisirs planifiées par la municipalité. Il aura fallu beaucoup d'efforts soutenus de la part du TR pour s'intégrer dans la communauté et créer des liens suffisamment forts pour poursuivre les activités. Dans cette municipalité, en l'absence de comité de bénévoles ou d'un comité de développement, toutes les activités de loisirs reposent sur les épaules de la coordonnatrice. Le taux élevé de roulement à ce poste a mis le travailleur de rang au défi de s'intégrer harmonieusement dans cette communauté. Il fut plus difficile de créer des liens suffisamment forts pour donner un mouvement et attirer les bénévoles dans la réalisation des activités. La communication et la collaboration avec la municipalité s'est établie à travers le poste de coordination des loisirs et, à l'occasion, avec la directrice générale.

Le TR met sur pied, grâce à ses contacts en milieu agricole, un comité organisateur pour la Fête dans l’rang. Il est composé de producteurs agricoles, d’un représentant de l’UPA, de la coordonnatrice des loisirs, de l’agent de développement du CLD et d’un conseiller municipal. «La Fête dans l’rang» à la ferme Beauvide à Ste-Angèle-de-Monnoir a réuni 250 personnes en juillet 2010.

Au niveau des activités en milieu scolaire, le directeur de l’école primaire Jeanne-Mance «dite verte» a accepté de rencontrer le TR. Il lui présente son projet et son plan d’activités en lien avec l’agriculture. Le directeur de l’école accepte l’offre d’activités du TR et lui propose de rencontrer le personnel enseignant afin de sonder leur intérêt. Il lui désigne l’enseignante-coordonnatrice qui deviendra la personne-contact avec qui il collaborera pour la mise sur pied des activités en lien avec l’agriculture. Le TR collabore avec l’enseignante qui propose un local et un horaire de rencontres avec les élèves. Avec ses 160 élèves, l’école opère à pleine capacité. La salle des vestiaires servant également de cafétéria est aménagée pour les présentations d’ateliers par le TR. L’accueil positif du projet par l’ensemble du personnel enseignant facilite l’intégration des activités proposées dans l’agenda scolaire déjà chargé et l’espace limité de l’école.

Tableau III - Les activités communautaires et les collaborateurs de Ste-Angèle

	Sainte-Angèle-de-Monnoir	Collaborateurs
Août 2010	1. Fête dans l’rang : Ferme Beauvide a. constitution d’un comité organisateur b. préparation et organisation des activités à la ferme hôte c. recherche de partenaires et de commanditaires	Citoyens, prod. agricoles, commerçants locaux, mun. de Ste-Angèle, CLD, MAPAQ, entreprises agricoles, UPA, ferme hôte.
Mars 2011	2. Promotion des sentinelles : Rencontre de sensibilisation à la prévention du suicide (7 personnes)	Conseil municipal, les pompiers, formateur CPS
Sept. 2011	3. Participation à la Fête de la Famille de Ste-Angèle : a. tenue d’un kiosque b. présentation d’une carte aérienne localisant les fermes situées dans la municipalité c. questionnaire rallye faisant découvrir l’agriculture locale.	La société d’agriculture Brome-Missisquoi, Fédération des producteurs de lait de St-Hyacinthe (UPA), Cidrerie Léo Boutin, ferme Joalin, MRC Rouville.
Été 2011	4. Atelier dans le cadre du camp d’été.	Services des loisirs
Oct. 2011 à avril 2012	5. Série d’ateliers offerts en lien avec l’agriculture locale auprès de l’ensemble des élèves de l’école primaire Jeanne-Mance	Potager Mont-Rouge, les enseignantes de l’école Jeanne-Mance,

	(160 élèves) 2 Décoration de courges 3 Identification et dégustation de courges • Visite d'un producteur laitier 4 Visite de fermes laitière et caprine	Ferme Beauvide et ferme Benchris, parents.
2012	6. Localisation des fermes sur le territoire de la MRC a. affichage dans les lieux publics	MRC Rouville, prod. agricoles locaux
2013	7. Conception d'un sondage citoyen	Municipalité de St-Joachim
2009-2012	8. Rédaction d'articles dans le bulletin mensuel municipal Info-Loisirs	Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

2.2 Le repérage des familles agricoles sur le territoire

Au début du projet en 2009, le TR procède à des visites de ferme dans les deux communautés ciblées. Un recensement des familles agricoles est entrepris afin de connaître les besoins des familles agricoles, le fonctionnement des fermes, les types de production, les horaires, les tâches à accomplir, et, du même coup, informer de la présence du TR dans leur région. Ce recensement aide grandement à introduire le TR auprès des familles agricoles locales et lui permet de sonder le degré d'ouverture à collaborer au projet, par exemple, en recevant la visite des jeunes de l'école du village pour les initier à la vie sur la ferme.

Ces visites ont permis au TR de camper son plan d'action dans la communauté en créant des contacts qui allaient devenir ses partenaires privilégiés lors des visites de fermes prévues au calendrier des activités scolaires. D'autre part, les échanges avec les membres de la famille agricole ont permis de mieux les connaître et d'évaluer sommairement leur qualité de vie et leur mieux-être.

2.3 Les activités communautaires du travailleur de rang : visibilité, disponibilité, soutien et accompagnement.

Plusieurs activités se sont déroulées dans les communautés rurales agricoles ciblées par le projet : intégration du TR, mobilisation des acteurs clés et réalisation de projets variés. La capacité du travailleur de rang à s'intégrer dans les communautés locales est ressortie comme une force permettant la participation des citoyens et des personnes clés des municipalités. Les personnes sollicitées provenaient notamment des comités de citoyens et des élus municipaux pour ensuite s'étendre vers d'autres relations avec le milieu et auprès de personnes manifestant un intérêt à participer à la réalisation des activités. Graduellement, le travailleur de rang, bougie d'allumage du changement anticipé, tisse des liens avec les familles rurales et les personnes clés de la communauté.

Au départ, le TR rencontre les partenaires majeurs, leaders de la communauté tels que le maire et les conseillers municipaux pour faire connaître le projet, annoncer sa

présence dans la communauté et recevoir des avis et des contacts susceptibles de lui venir en aide dans le déploiement de son projet. Il précise qu'il n'apporte pas de ressources financières mais une volonté de participer au développement des intérêts de la communauté. Il démontre sa capacité à vouloir aider et voit l'intérêt des gens se manifester autour de lui.

Le TR entre ensuite doucement dans la communauté en assistant aux événements tels que les dîners communautaires et les fêtes familiales organisés par la fabrique et le comité des loisirs. Il assiste aux rencontres des comités de citoyens et prend connaissance des structures décisionnelles propres à chacune des municipalités ciblées par le projet. De par l'essence de sa mission, le TR saisit la dynamique du milieu rural et prend le pouls des gens qu'il côtoie : familles rurales, représentants du milieu des affaires agricoles, institutions de financement, UPA, CSSS, conseil municipal, organismes communautaires, comité de citoyens, le curé, les pompiers, et tout organisme qui peut venir en aide au travail du TR. Il reconnaît les efforts des personnes en place et cherche les personnes clés et d'influence qui font peu de vagues mais qui sont essentiels à tout bon fonctionnement d'un groupe.

Il observe, donne la main, s'intègre à l'animation locale en évitant de prendre une attitude *«moi je sais comment faire, je vais vous montrer»*. Il prend connaissance des histoires de familles, entend les réussites et les regrets qui influencent la façon dont les gens pensent et interagissent les uns avec les autres. La relation qui s'établit entre les citoyens de familles ancestrales et ceux nouvellement arrivés en dit long sur le degré d'ouverture de la communauté et de son potentiel de développement. Le TR ouvre la porte sur les possibilités. Par exemple, à Notre-Dame-de-Stanbridge, le TR a organisé une visite d'échange culturel entre les élèves de l'école primaire St-Joseph et les élèves de 3^{ième} année d'une école primaire de 800 élèves à Brossard. Les parents ont accompagné leurs enfants à la visite de la ferme et à l'école. Le TR a proposé à la mairesse, pour cette occasion, de faire valoir la qualité de vie de sa municipalité, les taux faibles de taxation et les coûts abordables des propriétés à ces nouveaux visiteurs. La municipalité produisit un dépliant informatif sur la vie à Notre-Dame-de-Stanbridge que la mairesse distribua elle-même aux visiteurs.

La TR crée un climat de confiance avec les partenaires locaux et les citoyens. Ceci s'avère essentiel pour la réalisation des nombreuses activités proposées dans chacune des communautés locales ciblées. Les citoyens rencontrés collaborent activement par leurs idées, leurs efforts et le temps consacré à la réalisation des projets.

2.4 L'émergence de projets rassembleurs

Grâce au maillage créé dans la communauté, le réseau d'entraide d'ACFA renforce ses points d'appui. Sa créativité et son entregent aidant, le TR contribue à l'émergence de projets rassembleurs de concert avec les partenaires locaux. Par exemple, le concours de photos agricoles et la Fête dans l'rang.

2.5 Le développement social des communautés rurales agricoles

S'ensuit l'étape de l'appropriation : l'intérêt grandit avec les réalisations et l'appréciation des bienfaits ressentis sur le plan personnel et collectif. L'atteinte de résultats tangibles fait jaillir une culture de fierté et d'entraide, qui prend racine grâce à la participation des citoyens à toutes les étapes de la réalisation des projets. La visibilité que les médias locaux accordent à ces initiatives joue un rôle vital en termes de fierté locale et de gratification des efforts collectifs. Tout compte fait, l'ensemble de ces initiatives a largement contribué à la revitalisation du dynamisme de la communauté.

18-08-2013 dans un courriel aux bénévoles, au lendemain du la «Fête dans l'rang» à Notre-Dame-de-Stanbridge –

«Ce matin vous avez toutes les raisons au monde d'être fier de vous et des résultats de vos efforts tant individuel que collectif. Ça fait un bon bout de temps que notre municipalité n'avait pas connu tant d'effervescence... »

Président du comité organisateur

2.6 Les projets de collaboration réalisés dans les communautés

L'implication et la coopération des personnes clés, des partenaires locaux et des organismes du milieu ont permis d'assurer le succès de la démarche du TR. De nombreuses collaborations ont été établies au cours de la réalisation du projet et ce, à chaque étape. L'implication des partenaires locaux de la communauté rurale agricole a été essentielle. Les conseillers municipaux, les membres des comités, les commerçants, les membres du personnel de l'école et le conseil d'établissement, les citoyens, les familles agricoles, les fournisseurs de services, bref, tous les membres de la communauté ont été sollicités et ont répondu à l'appel.

À titre indicatif, vous trouverez ci-dessous deux tableaux illustrant les différents projets et collaborations menés tout au long du laboratoire rural dans les deux municipalités. Notez tout particulièrement la diversité des collaborateurs ayant participé aux projets dans chacune des municipalités.

3. Autres réalisations

3.1 Le projet Sentinelle

En 2010, la promotion du projet Sentinelle a débuté en collaboration avec le CSSS Haut-Richelieu – Rouville. Le recrutement de sentinelles potentielles chez les familles agricoles s'est fait dans les deux municipalités ciblées par le projet et dans six syndicats de base UPA en Montérégie. Au total, 101 producteurs agricoles ont inscrit leur nom pour signifier leur intérêt à recevoir la formation de sentinelle offerte par le Centre de Prévention du Suicide (CPS). Dix-sept (17) personnes sont

formées par le CPS au cours de l'année suivante dont 8 employés de l'UPA et 9 producteurs et productrices agricoles.

3.2 Le groupe «gai en agriculture»

Si les difficultés sont nombreuses pour les homosexuels en région (Julien et Lévy, 2007), les obstacles se multiplient pour les producteurs agricoles gais : la peur du jugement des parents et des membres de la famille, la rupture du transfert de ferme intergénérationnel, le rejet et l'isolement. Suite à ses interventions auprès de cette clientèle, le TR décida de réunir sa clientèle homosexuelle en milieu rural agricole afin de leur donner l'occasion de sortir de l'isolement et de partager avec d'autres. C'est ainsi qu'est né le club gai en agriculture.

En 2010, le TR leur proposait de participer au Défilé de la fierté gaie à Montréal et ainsi les encourager à dévoiler leur orientation sexuelle publiquement. Cette collaboration entre le club gai en agriculture et le TR fut un élément déclencheur pour la prise en charge et la responsabilisation des membres du club gai qui deviendra par la suite un regroupement incorporé sous le nom de «Fierté agricole». Les membres sont fiers d'avoir franchi le pas de l'affirmation de leur orientation sexuelle et de sentir qu'ils ne sont plus seuls.

3.3 «Soirée reconnaissance et ressourcement»

En mai 2011, au pire de la crise porcine, une conférence de presse nationale est organisée pour sensibiliser et informer la population. Quelques mois plus tard, le TR est sollicité par le curé de la paroisse St-Damien de Bedford pour venir en aide aux familles agricoles de sa paroisse et ses régions. Le curé de Bedford a voulu les encourager et les appuyer suite à la crise porcine et aux inondations le long du Richelieu, entre St-Armand et St-Jean-sur-Richelieu, qui ont suivi la même année. C'est ainsi qu'une «Soirée reconnaissance et ressourcement» s'organise en collaboration avec les responsables des paroisses voisines. Plus d'une centaine de personnes se sont réunies lors de cette soirée conviviale.

3.4 Les histoires d'entraide

Voici quelques exemples d'entraide suscitée ou soutenue par le TR. À la Fête dans l'rang de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de Notre-Dame-de-Stanbridge, les fermes hôtes ont vu leurs voisins, leurs confrères en agriculture et amis ou parents leur venir en aide pour réparer, rénover et préparer la ferme pour recevoir les visiteurs à l'événement.

Dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, un producteur est victime de dépression, une situation qui demande de recevoir de l'aide à plus long terme. À la demande du TR, un voisin de la même production agricole vient aider, à court terme, à accomplir les tâches quotidiennes comme la traite des vaches. À plus long terme, il organise avec les personnes concernées le soutien nécessaire.

«En agriculture, un producteur peut, en cas d'urgence, remplacer bénévolement un voisin un jour ou deux. Dans le cas de maladie à plus long terme comme dans la dépression, une solution sera apportée par un employé rémunéré, voisin ou parent, pour la période de temps nécessaire à son rétablissement.»

Maria Labrecque Duchesneau

Au printemps 2011, lors de l'inondation en Montérégie Ouest, le TR a informé les services de santé publique de la date d'une réunion extraordinaire entre les agriculteurs du territoire touché et les décideurs du réseau agricole (MAPAQ et UPA). Le TR a dirigé les producteurs agricoles rencontrés vers les services d'entraide et expliqué aux intervenants en santé publique que la détresse des producteurs est à prévoir dans quelques mois, au moment des récoltes où l'ampleur des pertes causées par l'inondation se fera sentir au niveau des revenus (fin de l'année fiscale). Pendant cette période, l'hospitalisation d'un producteur agricole a aussi mobilisé un groupe de voisins pour venir en aide sur sa ferme laitière et au champ pendant cette période critique de sa maladie. Le TR a fait un suivi auprès de ce dernier, prévoyant un stress élevé au printemps suivant.

Au cours de cette même année, avec l'aide du TR, un comité corvée, formé de producteurs laitiers, s'est organisé dans la région de la Mauricie pour venir en aide à une famille agricole dans le besoin. Il est important de comprendre que le mouvement d'entraide s'organise facilement à l'intérieur d'une même production agricole afin de venir en aide à un producteur présentant une situation urgente qui demande une aide immédiate.

La force d'une communauté réside en sa capacité d'établir des liens de proximité avec sa population. Les activités sociales, culturelles et agricoles (encans, expositions, concours de labour, réunions de l'UPA, marchés publics, etc.) auxquelles participe le travailleur de rang sont autant de prétextes pour créer et renforcer des liens avec et entre les membres d'une communauté rurale agricole.

«En effet, le fait de soigner, d'éduquer, de prévenir ou de promouvoir requiert une sensibilité particulière. Comme c'est un investissement dans la capacité d'agir de la personne, un renforcement souhaité de sa liberté d'action, il faut s'inscrire dans une dynamique d'ouverture et de participation et enfin que la personne soit acceptée et reconnue dans sa dignité. Pour faciliter la participation, il importe de mettre en œuvre des démarches d'appréciation et de mise en valeur du potentiel des communautés à l'aide de l'instrumentation destinée à initier des projets locaux de développement.» Boisvert, Réal. Rapport du DSP Mauricie et au Centre-du-Québec, mai 2012.

Chapitre III – Le partage et transfert de connaissances

Une grande partie des réalisations de ce laboratoire rural constitue en fait des activités que l'on peut qualifier de transfert de connaissances. Le chapitre suivant décrit une certaine typologie de ces activités :

1. Les activités de communication
2. Les activités d'information et sensibilisation
3. Les activités de représentation
4. Les activités de formation
 - La création d'un plan de formation
 - Les activités réalisées auprès des intervenants des CSSS
 - Les activités réalisées dans le milieu des affaires agricoles
 - Les activités réalisées auprès du TR
5. Les activités d'instrumentation
6. Les mentions et les reconnaissances

1. Les activités de communication

Sur le plan des communications, le TR a utilisé tous les moyens médiatiques mis à sa disposition pour faire connaître les problématiques des familles agricoles et leurs besoins d'aide. Les activités réalisées touchent les médias écrits, radiophoniques, télévisuels et électroniques. Des articles ont été publiés et des nouvelles sont parues dans différents journaux locaux, régionaux et nationaux. En outre, le travailleur de rang a participé à de multiples événements médiatiques. Pour donner quelques exemples, citons les apparitions aux émissions «*Par-dessus le marché*», *24/60* avec Anne-Marie Dusseault, «*Denis Lévesque en direct*», «*Tout le monde en parle*», «*Ici et maintenant*» et plus récemment «*Les Francs-Tireurs*». On peut revoir ces émissions en allant sur le site Web d'ACFA.⁴

En mai 2011, au pire de la crise porcine, le TR organisait une conférence de presse pour exposer la problématique à laquelle la radio et la télévision de Radio-Canada ont participé, ainsi que RDI, LCN, TVA, La Presse, la Terre de chez-Nous, CBC, le Devoir et les journaux locaux et régionaux. De plus, au cours du projet, des articles d'information sont rédigés et publiés mensuellement dans les bulletins des deux municipalités ciblées et trimestriellement dans les journaux agricoles *Info-Excel* (régional) et *Primeurs* (maraîcher provincial). Entre 2010 et 2011, deux articles sont rédigés sur «le travailleur de rang» et sont publiés dans les revues professionnelles «*Développement social*»⁵ de l'INSPQ et «*Intervention*»⁶ de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Le «*Guide du bon voisinage*», un fascicule de 44 pages, publié en septembre 2010, est

⁴ www.acfareseaux.qc.ca

⁵ Labrecque-Duchesneau, M. et Picard, F. Le bon voisinage, ça se cultive ! Revue Développement social, automne 2010.

⁶ Labrecque-Duchesneau, M., Gagné, J., & Picard, F. Le travailleur de rang: une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural. Intervention, 2011.

distribué à cinq mille exemplaires et réimprimé en 2012 à dix mille copies grâce à la contribution financière du MAPAQ et de l'UPA. Sa diffusion se fait à travers l'UMQ, la FQM, Solidarité rurale, les CLD, les MRC, les sociétés d'agriculture, certaines écoles primaires et les municipalités qui en ont fait la demande. Ce document, s'adressant au public en général, démystifie l'agriculture en présentant de façon simple, le travail saisonnier et les différentes productions agricoles du Québec, les particularités, les obligations et les défis auxquels font face les producteurs et productrices agricoles.

2. Les activités d'information et de sensibilisation

Les activités d'information et de sensibilisation comprennent de nombreuses visites de fermes organisées pour les étudiants dans le cadre de leur formation universitaire en travail social et en environnement, à l'UQAM, en agronomie à l'Université Laval et en médecine à l'Université de Montréal.

Les conférences font partie des activités offertes aux étudiants en agriculture. C'est l'occasion entre autres, de présenter des sujets tels que le stress et les difficultés de communiquer à la ferme et les défis auxquels font face la relève agricole. Parmi les écoles visitées citons les écoles de formation professionnelle (DEP), l'ITA de St-Hyacinthe et de La Pocatière, CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu et le campus McDonald de l'université McGill et autres.

Plusieurs conférences se sont aussi tenues dans les différentes régions du Québec et ailleurs au Canada entre 2009 et 2014. En 2010 seulement, 27 conférences avaient lieu dont une à Fredericton au Nouveau-Brunswick et une à Winnipeg au Manitoba. Les sujets le plus souvent demandés sont : «la santé a-t-elle un prix en agriculture?», «le bonheur», «comment vivre avec ses choix» et sur «la résilience». Le modèle du TR au Québec a aussi suscité l'intérêt d'intervenants de la Suisse et de la France.

3. Les activités de représentation

Le TR participa régulièrement à différents événements publics et du milieu des affaires agricoles. Sa présence par la tenue d'un kiosque ou par sa participation à une activité lui permettait de communiquer ses messages tout en se rendant accessible auprès de la clientèle rurale agricole. Il a assisté, régulièrement, aux réunions des syndicats locaux (UPA), aux assemblées générales annuelles de la Fédération UPA aux niveaux régional et national, au Salon de l'agriculture et Expo-champ.

Appuyé du conseil d'administration d'ACFA, il est sollicité pour participer et apporter sa contribution à la commission parlementaire sur l'agriculture (CAPERN) en 2011, suite à la crise porcine.

De plus, le TR fait connaître l'agriculture sur le terrain aux décideurs des différents ministères. À chaque année, il organise une visite de fermes en Montérégie pour La Financière Agricole du Québec, le MSSS ou autre groupe désirant se rapprocher et se familiariser avec les activités de la ferme. Au cours de cette même année, il est aussi sollicité par les différentes municipalités pour la planification de marchés

publics et est invité en tant qu'élu à joindre le conseil d'administration de Solidarité rurale.

Parallèlement aux activités décrites, en 2012, la campagne de levée de fonds pour la Maison de répit en agriculture fut une occasion de sensibiliser des centaines de personnes et entreprises des affaires agricoles sur les besoins de services d'aide des familles agricoles. Avec la maison «ACFA», une maison de répit, un service d'hébergement temporaire vient s'ajouter à la gamme de services déjà offerts par ACFA. L'organisme accompagne les clients du milieu rural agricole avant, pendant et après un séjour à la maison de répit.

4. Les activités de formation

En sa qualité d'expert du volet rural agricole qui possède déjà la confiance du milieu rural agricole, la formation des TR est assurée par le formateur travailleur de rang (FTR), directrice générale d'ACFA. Il lui appartient, dans ce projet, d'orchestrer la formation du TR sur le terrain. Il transfère ses connaissances, « dans le rang », au fil de ses interventions dans les villages et facilite l'intégration du TR dans la communauté. Trait d'union entre les différents acteurs du milieu rural agricole et les partenaires du projet de laboratoire, le FTR est un coach et un éclaireur pour le futur TR.

- **La création d'un plan de formation «travailleur de rang»**

Un plan de formation continue, microprogramme de niveau universitaire, s'adressant aux intervenants psychosociaux et en santé, en milieu de travail, est élaboré. Les organismes et leurs membres en lien avec les familles agricoles, font aussi partie de la clientèle visée par ce microprogramme.

Le programme vise à sensibiliser les intervenants et à adapter les techniques d'intervention en fonction de l'approche «travailleur de rang».

Ce programme de 45 heures aborde les sujets suivants :

- Le producteur agricole et sa famille
- Son milieu agricole
- Une communauté en santé pour un développement rural en santé
- Interventions en milieu agricole

La formation se termine par un stage pratique sur l'adaptation des services à la réalité agricole comportant la présentation d'une histoire de cas. Une demande de validation du plan de formation a été sollicitée auprès des universités dont l'UQAM, l'Université Laval et l'Université Sherbrooke. La formule pédagogique privilégiée favorise la discussion entre participants. Des invités, des exposés et des présentations interactives sont prévus ainsi que des visites de fermes.

Les ordres professionnels requièrent le cumul d'un nombre d'heures de formation afin que leurs membres demeurent actifs dans de la profession. Considérant les impondérables administratifs entourant le système de santé, une formation TR à distance est souhaitable afin d'être accessible à un plus grand nombre et réduire le temps et les frais de déplacements.

- **Les activités réalisées auprès des intervenants des CSSS**

La réalisation d'activités d'information et de sensibilisation auprès des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux constitue une part du transfert des connaissances dans le cadre de ce laboratoire. L'objectif est l'intégration des préoccupations des familles agricoles dans la pratique clinique des travailleurs du réseau de la santé. Quatre activités d'information et de sensibilisation ont été réalisées auprès des intervenants des CSSS La Pommeraie et Haut-Richelieu – Rouville. L'équipe régionale de formation/postvention du Centre de prévention du suicide (CPS) en Montérégie a aussi été rencontrée.

Le contenu vise à informer et sensibiliser les intervenants sur les différents problèmes rencontrés en agriculture : les obligations inhérentes à la production agricole et leurs difficultés à demander de l'aide. Les fonctions du travailleur de rang auprès de cette clientèle rurale agricole sont aussi abordées. La durée de ces activités varie de 50 minutes à trois heures. Toutes ces activités d'information et de sensibilisation ont suscité l'intérêt des intervenants. Ces derniers ont reconnu la spécificité des connaissances et l'engagement du TR auprès des familles agricoles. Selon (Viens et Lebeau, 2012), les principaux sujets d'intérêt et d'appréciation cités par les intervenants sont :

- les problèmes rencontrés par la famille en agriculture,
- les facteurs de stress des familles agricoles,
- les nombreuses obligations de travail et de gestion des familles agricoles,
- la difficulté des producteurs agricoles à être présents à leurs rendez-vous avec les intervenants du réseau de la santé,
- la difficulté des producteurs agricoles à demander de l'aide,
- la pratique du TR et son rôle auprès des familles agricoles,
- les activités du TR dans les communautés rurales agricoles.

Notons que le TR a souvent fait face à un taux de roulement élevé dans le personnel des CSSS. Il a dû prévoir le renouvellement de ses activités d'information et de sensibilisation en tenant compte des disponibilités des intervenants en CSSS. Les rencontres d'une durée minimale de trois heures sont encouragées afin de mieux répondre aux attentes des participants et allouer suffisamment de temps pour échanger et créer un climat d'ouverture et de collaboration. La mise en commun des pratiques reconnaît l'expertise clinique des intervenants du réseau tout en mettant en valeur les connaissances et les modes d'intervention propres au TR.

«...je consulte présentement une travailleuse sociale à mon CLSC et j'ai la vive impression qu'elle est bien découragée pour moi, mais qu'elle ne sait pas quoi faire.»

Message reçu par courriel d'une productrice agricole

Les stratégies qui misent sur l'apprentissage dans l'action favorisent et soutiennent simultanément la formation continue et la gestion du changement chez les intervenants sur le terrain (MSSS, 2008). À titre d'exemple, citons la collaboration et les interventions du FTR auprès de travailleurs sociaux lors des suivis des bouleversements climatiques survenus en 2011 (inondations) et en 2012 (tempête de grêle) dans deux régions de la Montérégie. Les travailleurs sociaux des CSSS de ces régions ont reçu des informations du FTR leur permettant de mieux saisir l'ampleur des problématiques survenues dans le milieu rural agricole suite à ces événements.

- **les activités réalisées auprès du milieu des affaires agricoles**

De nombreuses activités de formation sont réalisées auprès des entreprises du milieu financier agricole. Des conférences sont présentées lors de l'organisation d'événements du milieu des affaires tout comme lors des congrès, des journées de formation destinées aux producteurs agricoles et des assemblées générales annuelles (AGA) des organisations agricoles. Une formation en relation d'aide est offerte à tous les employés oeuvrant auprès des éleveurs de porcs du Québec afin de les sensibiliser aux signes de stress et de reconnaître la détresse chez leurs clients. Chez les éleveurs de porcs, la fluctuation des prix du marché et la crise porcine ont causé nombre de situations de détresse au cours des dernières années. La formation sur la gestion du stress a fourni un soutien aux personnes en lien avec cette clientèle touchée par cette problématique agricole.

D'autre part, en 2011, une rencontre d'exploration se tenait avec le président du *Quebec Farmers Association* (QFA) et rédacteur en chef du journal *Advocate* afin de prendre connaissance des besoins de services dans la communauté agricole anglophone qui ne compte pas moins de 1500 fermes à travers le Québec. Des liens sont ainsi créés et un article est paru dans leur bulletin afin de faire connaître le TR et les services disponibles d'ACFA.

- **Les activités réalisées auprès du TR**

Au cours du projet, ACFA a offert une formation initiale intensive auprès du TR embauché par le CLD de la Matapédia. Ce TR est reçu en résidence en juillet 2013, chez le FTR. La formation intensive, basée sur le plan de formation continue TR, est transmise sur une période d'une semaine en mode face à face.

Une trousse d'information a été mise à la disposition du nouveau TR et un suivi est maintenu afin de lui offrir le soutien nécessaire et l'aide pour résoudre les problématiques agricoles particulières qui requièrent l'appui du FTR.

5. Les activités d'instrumentation

Plusieurs activités d'instrumentation ont été créées au cours du projet. Le tableau qui suit fait une description des outils développés et des activités réalisées.

Tableau IV – Les activités d’instrumentation

Année	Outils développés :
2009	Répertoire des producteurs agricoles dans les deux municipalités;
2009	Fiches techniques d’aide à l’intervention
2009-2010	Cadre logique du projet-pilote pour définir les objectifs poursuivis et les activités prévues;
2009-2012	Plans d’activités éducatives visant la valorisation de l’agriculture, destinées aux élèves des écoles primaires;
2009-2012	Plan de travail pour les groupe de soutien : agriculteurs gais et femmes ayant subi le cancer du sein.
2010	Analyse de besoins des familles agricoles à l’aide de 7 groupes de discussion (Viens C. e., Novembre 2011)
2010	« <i>Guide du bon voisinage</i> » en milieu rural agricole publié et distribué à 5 000 exemplaires;
2010-2011	Articles «Le travailleur de rang : une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural» publiés dans les revues professionnelles « <i>Développement social</i> » de l’INSPQ et « <i>Intervention</i> » de l’Ordre des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec;
2010-2012	Plan d’activités éducatives pour les élèves au niveau primaire
2010-2011	Plan de promotion et d’activités : Concours de photographies agricoles
2010-2012	Plan de promotion et d’activités : <i>Fête dans l’rang</i> ;
2010-2012	Plan d’interventions de soutien et d’urgence dans le cas d’évènements extraordinaires (ie. Crise porcine, tempête de grêle, décès en milieu de travail, etc.);
2010	Formulaires format papier et électronique pour fin de statistiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche demande/client ▪ Fiche intervention/suivi
2011	Promotion et soutien au recrutement de sentinelles pour accroître les réseaux d’entraide en milieu rural agricole : <ul style="list-style-type: none"> * Sessions de sensibilisation sur la détresse à 6 syndicats de base; * Rencontres de sensibilisation dans les communautés ciblées par le projet;
2011	Étape I – Les comportements des familles agricoles à l’égard de la gestion du stress et de la recherche d’aide : Analyse de besoins dans le cadre du projet-pilote «Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural agricole»
2012	Étape II : Bilan factuel du projet <i>Travailleur de rang</i> et points de vue des partenaires concernés. Évaluation des résultats 2009-2012
2013	Projet <i>Travailleur de rang</i> : Données 2012. Portrait des clientèles, des demandes d’aide et des interventions.
2011	Une grille d’entrevue destinée aux familles agricoles comportant cinq thématiques :

	<ul style="list-style-type: none"> • La ferme et la production • Les caractéristiques et les conditions de vie • L'utilisation des services de santé • L'utilisation des services reliés au milieu agricole • L'avenir de la relève et des autres enfants.
2011-2013	Plan de formation sur le «Travailleur de rang», aide-mémoire et un formulaire d'appréciation de formation
2013	Modélisation des fonctions «Travailleur de rang »
2014	Bilan final : Résultats 2009-2014

6. Les mentions et les reconnaissances

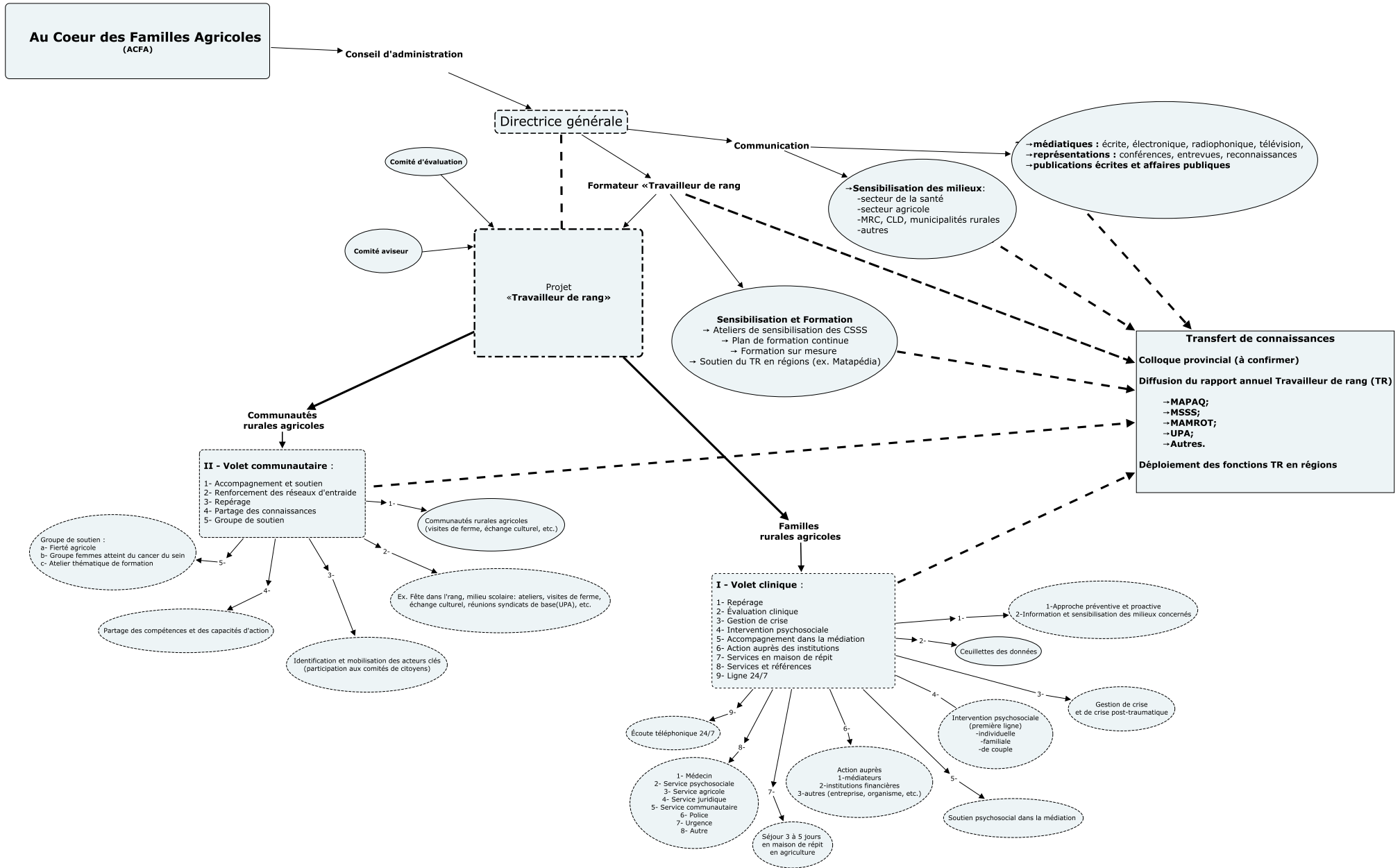
Au Cœur des Familles Agricoles a reçu plusieurs mentions au cours des six dernières années. Lors du Gala Arc-en-Ciel 2009, dans le cadre de la Fierté GAIE Montréal, ACFA se voit décerner un prix pour le «**Projet ou initiative par excellence**». Son apport à la communauté, tout comme sa capacité à créer une passerelle entre monsieur et madame tout-le-monde et la réalité des familles agricoles, lui ont valu un trophée «**La pomme de verre**» du CLD Au cœur de la Montérégie en 2010. Au cours de cette même année, ACFA a aussi figuré parmi les quatre finalistes au Prix d'excellence du MSSS dans la catégorie «**Initiative des organismes communautaires, impact sur la communauté**». Lors de la parade de la fierté gaie Montréal 2010, ACFA reçoit le prix de la meilleure animation.

En 2011, Maria Labrecque Duchesneau se retrouve finaliste au prix du bénévole Manuvie. Au cours d'une soirée **Reconnaissance aux producteurs agricoles 2011** de l'UPA, M. Jean-Claude Poissant, producteur laitier et président du conseil d'administration d'ACFA, est reconnu pour la parution du «**Guide du bon voisinage**». Il se voit décerner une mention pour sa contribution remarquable et ses efforts déployés pour la valorisation de l'agriculture et de la profession agricole dans la catégorie «**Cohabitation**».

Lors de la 31e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé, en 2012, un hommage est rendu à l'organisme ACFA, dans le cadre des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux. Il se voit décerner le **Prix spécial de la ministre déléguée** pour sa contribution au développement de nouveaux services adaptés aux besoins du monde rural et son soutien aux familles agricoles et à la relève. Lors de cette même année, Maria Labrecque Duchesneau, fondatrice et directrice générale d'ACFA, reçoit **l'Honoris Causa** décerné au Gala Cérès dans le cadre du Salon de l'agriculture. Cet événement a particulièrement entraîné de nombreuses retombées médiatiques.

En 2013, lors du Gala des Agristars, la Fédération de l'UPA de la Montérégie décerne le «**Prix Bon coup**» à l'organisme ACFA pour son travail colossal de prélèvement de fonds pour la maison de répit en agriculture, la maison «ACFA». Le 14 février 2013, dans le cadre des débats de l'Assemblée nationale du Québec, Madame Marie Bouillé, députée d'Iberville prononce une déclaration sur le sujet suivant : saluer la création d'une maison de répit pour les agriculteurs à Saint-Hyacinthe.

Modélisation de la fonction «Travailleur de rang» dans le cadre du projet de laboratoire rural 2009-2014



Chapitre IV – Les constats du laboratoire et leurs impacts

On constate que le projet de laboratoire «*Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural agricole*» a répondu à son objectif premier, soit de servir de levier pour l'établissement de réseaux et la création d'un modèle exportable qui émerge dans les régions rurales du Québec.

La stratégie employée par le travailleur de rang est la création d'une **synergie**⁷ dans les rapports sociaux pour le mieux-être de la collectivité rurale. Comme le mouvement du corps humain est initié par une association de muscles qui travaillent ensemble à l'accomplissement d'une fonction, la travailleur de rang travaille avec des collaborateurs de la communauté pour créer une synergie dans les relations sociales entourant la famille agricole et crée, ainsi, un mouvement d'entraide et de soutien.

Parallèlement, le TR favorise une meilleure compréhension des besoins des familles rurales agricoles et crée des rapprochements dans leur milieu et leur environnement social. Il axe sur l'entraide entre les différents intervenants et partenaires des milieux de la santé, des affaires agricoles, des communautés locales et municipalités rurales. La démarche de réalisation du projet «*Travailleur de rang*» a permis d'en dégager les fonctions et les actions et définir le rôle du travailleur de rang afin de l'exporter dans d'autres régions rurales du Québec.

«Il faut se rappeler que pour bien répondre aux besoins de l'agriculteur, il faut d'abord connaître sa ferme et sa production agricole.»

Maria Labrecque Duchesneau

1. Au niveau de l'accompagnement et du soutien des familles agricoles (volet clinique)

En agriculture, le producteur agricole priorise son entreprise et ses activités au détriment de sa santé et de ses relations familiales. Ceci amène des situations parfois complexes qui demandent une intervention immédiate. Le travailleur de rang joue un rôle de première ligne et répond à l'appel d'aide en adaptant son intervention en fonction des besoins de la famille agricole.

⁷ La **synergie** reflète communément un phénomène par lequel plusieurs acteurs, facteurs ou influences agissant ensemble créent un effet plus grand que la somme des effets attendus s'ils avaient opéré indépendamment, ou créent un effet que chacun d'entre eux n'aurait pas pu obtenir en agissant isolément. Wikipédia.

Quand j'ai appelé la travailleuse de rang, elle m'a écouté tout de suite, ce que je n'ai pas trouvé ailleurs.»

Producteur agricole, Montérégie

Soulignons que l'analyse des résultats (Viens et Lebeau, 2014) et nos observations sur le terrain montrent des caractéristiques particulières à l'approche *Travailleur de rang*. Ce qui distingue cette approche, c'est que le travailleur de rang :

- Offre un service de première ligne et initie, au besoin, les premiers contacts auprès des producteurs et productrices agricoles en difficulté;
- Rejoint la famille agricole, la relève et la clientèle majoritairement masculine;
- Se présente, tout d'abord à la clientèle, dans une approche en lien avec son entreprise agricole;
- Accompagne les producteurs agricoles auprès des institutions financières ou lors d'une médiation⁸;
- Agit comme source de liens et de références auprès des services agricoles et de la santé.

«Elle n'attend pas qu'on vienne à elle. Elle va vers les producteurs agricoles en difficulté. Elle prend le temps d'aller les voir.»

Producteur agricole, Montérégie

2. Au niveau de l'accompagnement et soutien à la valorisation des communautés (volet communautaire)

En ce qui a trait à la composante communautaire rurale agricole de Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir, les indicateurs de suivi du projet, lors de l'évaluation, portent sur :

- Les activités d'intégration du travailleur de rang et de mobilisation des acteurs clés
- Les diverses activités réalisées dans les communautés rurales et agricoles.
- La poursuite d'activités dans la communauté après le projet de laboratoire.

⁸ Le Service de médiation en matière d'endettement agricole du Canada offre des services de consultation et de médiation aux agriculteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire à leurs obligations financières. Il s'agit d'un service volontaire sans frais à l'intention des producteurs et du (ou des) créancier(s). Le service aide les producteurs et leur(s) créancier(s) à se réunir en compagnie d'un médiateur dans un cadre neutre pour en arriver à un accord de remboursement acceptable de part et d'autre. Il constitue une solution de rechange économique aux tentatives de règlement des désaccords financiers par l'intermédiaire des tribunaux.

Tout d'abord, l'intégration du travailleur de rang doit tenir compte des structures locales dans chacune des municipalités ciblées par le projet et composer avec celles-ci. Il se préoccupe de créer des liens avec les membres des communautés locales afin d'encourager la mobilisation et assurer la pérennité des activités. L'objectif est de développer une culture de prise en charge de chacun des citoyens par rapport au développement de sa communauté rurale.

Important : Lorsqu'on a la possibilité de travailler avec des comités de citoyens, que ce soient des comités de développement ou des comités composés majoritairement de bénévoles, c'est une belle plateforme pour influencer le développement communautaire et tisser des liens avec la communauté et le milieu agricole. Les rapprochements qui sont créés entre les citoyens et les producteurs agricoles créent un sentiment d'appartenance et de bon voisinage.

De plus, la présence continue du TR, sur une période prolongée dès les débuts du projet de laboratoire (2009-2014) a permis de bâtir une confiance durable avec les familles agricoles et les citoyens des deux communautés ciblées. La constance et la durée passablement longue du projet (6 ans) confèrent un sentiment de sécurité pour les citoyens qui s'en remettent au travailleur de rang pour les guider.

Au niveau de l'accompagnement et le soutien à la valorisation des communautés, on peut dire que là où les membres sont impliqués bénévolement dans le projet, le sentiment d'appartenance est plus fort, ils se sentent plus concernés et sont motivés à voir la poursuite des activités.

*En matière **d'assurance autonomie**, le travailleur de rang est la courroie de transmission vers l'**accessibilité** du réseau local de services au sein des communautés rurales agricoles.*

3. Les forces de la fonction TR auprès de la clientèle

Rappelons que les forces et défis du projet révélés à la lumière du bilan factuel (Viens et Lebeau, 2012) montrent que les interventions du travailleur de rang tiennent au fait que l'offre de service est basée sur sa **connaissance du milieu agricole**, son authenticité, ses compétences et sa capacité de gagner la confiance des producteurs et des familles agricoles. Il les réfère, au besoin, à d'autres ressources d'aide et les accompagne tout au long de leur cheminement. Les activités du travailleur de rang, auprès des familles agricoles, et ses approches d'intervention auprès de ses membres, montrent que ce dernier est apprécié pour sa **capacité d'entrer en relation d'aide**, ses capacités d'écoute, de compréhension du milieu agricole et ainsi, sa mise en confiance des familles agricoles. Sa capacité d'intervenir, au besoin, auprès de la clientèle **avant même qu'elle ne fasse une demande d'aide** est appréciée.

4. Le déploiement du projet

Les principales retombées du projet, les bons coups, les défis rencontrés, l'impact des activités sur la communauté rurale agricole et les nouveaux enjeux observés sont énoncés dans le tableau de la page suivante. De plus, les expertises, outils et processus transférables, ainsi que les conditions et recommandations sont décrits dans le tableau 7 de l'évaluation des résultats 2009-2014 (Viens et Lebeau, 2014).

Le projet du laboratoire a contribué à conscientiser tant le milieu agricole que la population en général au sujet des problèmes vécus par les familles agricoles et leurs besoins face à la demande d'aide.

Au cours de la réalisation des diverses activités du projet, le travailleur de rang a répondu aux demandes et participé à de multiples événements médiatiques (radio, télévision, journaux, conférences, etc.). Il a rédigé des articles qui ont été publiés dans les revues professionnelles de l'INSPQ et de l'OTSTCFQ. Ces parutions ont provoqué des appels téléphoniques à la recherche d'information sur la formation et les fonctions du travailleur de rang.

Le TR a soutenu les étudiants au niveau collégial et universitaire, à la maîtrise et au doctorat, en leur faisant connaître l'agriculture sur le terrain, les personnes qui en vivent, les problèmes et les besoins des familles agricoles ainsi que la pratique du travailleur de rang pour leur venir en aide. Le TR a eu une influence marquante sur la continuité des activités, telle que la Fête dans l'rang. Parmi les nombreuses activités réalisées, «Le guide du bon voisinage» a été une source d'inspiration pour plusieurs événements publics. Par exemple, en 2011, la Société d'agriculture de Bedford a produit des bannières illustrant les différentes productions agricoles telles que publiées dans «le guide du bon voisinage». Elles ont été affichées dans leurs kiosques lors des foires agricoles.

D'autre part, les élus municipaux ont été sensibilisés au modèle TR lors d'un congrès de la FQM où trois mille copies (3000) du *Guide bon voisinage* ont été distribuées aux membres. De plus, les magazines d'information QUORUM de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et URBA de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), ont fait connaître la pratique du TR. C'est ainsi que les différentes municipalités régionales de comté (MRC) ont signifié leur intérêt pour la création d'un poste de travailleur de rang en réponse aux besoins exprimés par les familles et les regroupements agricoles de leur région.

La démonstration de la pertinence et la faisabilité de la pratique de travailleur de rang auprès des producteurs et des familles agricoles est une avancée dans les soins de santé et de bien-être de cette population. (Viens et Lebeau, 2011, 2012). Cette approche cadre parfaitement avec l'approche de soins de la santé dite populationnelle qui : «... vise à coordonner l'offre de services en fonction d'une population donnée plutôt qu'en fonction des individus qui consomment les services.» (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, Novembre 2004)

Tableau VI – Le déploiement et ses principales retombées

Les bons coups	Les défis	L'appropriation et la mobilisation	Les nouveaux enjeux
<p>Interventions cliniques : Validation des fonctions du TR comme élément de réponse aux besoins d'aide des familles agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche proactive • Connaissance du milieu agricole 	<p>Intégration du TR dans le milieu rural agricole</p> <p>Mode de financement pour les postes de TR</p>	<p>L'émergence de l'intérêt pour les fonctions TR dans l'ensemble des régions du Québec</p>	<p>Déploiement de l'approche Travailleur de rang dans les différentes régions rurales du Québec</p> <p>Créer un regroupement (pivot) pour soutenir le réseau émergent</p> <p>Élaborer la formation continue TR efficace et accessible</p> <p>Création d'entente de services avec les CSSS</p>
<p>Documenter les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide</p> <p>Évaluation des résultats 2010-2014</p>	<p>Création d'outils informatisés (formulaires statistiques) sur les caractéristiques de la clientèle et des interventions</p>	<p>Rapports d'analyse et d'expérimentation : étape 1, 2 et 3 de la DSP en collaboration avec ACFA</p>	<p>Transfert aux nouveaux TR</p> <p>Diffusion dans les différents milieux concernés</p>
<p>Interventions communautaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • «La fête dans l'rang» 	<p>Rassembler et mobiliser les membres de la communauté</p> <p>Composer avec les ressources du milieu</p> <p>Créer les liens entre la famille agricole et les citoyens</p> <p>Tenir compte des expertises et savoir-faire de chacun</p> <p>Faire connaître l'agriculture</p> <p>Le transfert de l'activité</p>	<p>Regroupement des ressources du milieu agricole; les instances locales et communautaires</p> <p>Création d'un comité organisateur et le regroupement de bénévoles</p> <p>Création du sentiment d'appartenance pour tous les citoyens</p> <p>Activités sur la production agricole de la ferme hôte</p> <p>Poursuite des visites annuelles de ferme à Ste-Angèle</p> <p>Fête dans l'rang reproduite en 2013 et 2014 à NDS</p>	<p>Assurer la pérennité des activités par les citoyens</p>

<ul style="list-style-type: none"> «concours de photos agricoles» 	Faire valoir les richesses locales	<p>Activité pédagogique avec les élèves de 3^{ième} cycle de l'école primaire</p> <p>Objet d'une présentation à la communauté</p> <p>Poursuite de l'activité par les citoyens</p> <p>Reconnaissance, visibilité et fierté des citoyens de la municipalité</p>	Création de nouveaux événements par les citoyens ex. pêche sur la rivière : «apporte-toi une branche»
<p>Interventions en milieu scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ateliers scolaires en lien avec l'agriculture 	<p>Entrer dans le milieu scolaire</p> <p>Susciter l'intérêt de la direction, du conseil d'établissement et du personnel enseignant</p> <p>Coordonner la logistique des horaires et de l'espace</p> <p>Susciter l'intérêt des élèves</p>	<p>Approbation de la direction et du conseil d'établissement</p> <p>Mobilisation du personnel enseignant et de tous les élèves de l'école (1^{ière} à la 6^{ième} année)</p> <p>Mobilisation et collaboration des producteurs agricoles (présentations en classe et visites de fermes)</p>	<p>Développement d'un leadership à l'école pour la poursuite des activités en lien avec le milieu agricole</p> <p>Pérennité des activités</p> <p>Faire connaître les ressources agricoles disponibles</p>
<ul style="list-style-type: none"> Activité d'échange culturel entre école rurale et école urbaine 	<p>Solliciter l'intérêt de la direction d'école et des enseignants d'une école urbaine (Brossard)</p> <p>Mobiliser l'intérêt du conseil municipal du village et de l'école rurale</p>	<p>Implication du conseil municipal, du conseil d'établissement et des citoyens bénévoles pour la valorisation de la municipalité rurale</p>	<p>Transfert de connaissances et poursuite des activités par l'école hôte</p>
<p>Les activités d'instrumentation réalisées (tableau IV p. 37)</p>	<p>Ressources financières limitées</p> <p>Répertorier le matériel existant</p> <p>Créer du nouveau matériel</p>	<p>Partage de l'information au niveau local, régional et national</p>	<p>Assurer le transfert des connaissances</p> <p>Collaborer avec toutes les organisations concernées</p> <p>Formation continue des TR dans les régions du Québec</p>
<p>Sensibilisation du public en faveur des besoins d'aide des familles agricoles</p>	<p>Garder le cap sur la mission d'ACFA</p>	<p>Intérêt grandissant du public en général, des regroupements du secteur des affaires agricoles, MAPAQ, MAMROT, MSSS, et des différentes autres instances</p>	<p>Changement de paradigme dans la prestation des services d'aide</p>

Conclusion

La mesure du laboratoire a été une importante démarche qui a fait connaître le concept de *Travailleur de rang* à l'échelle nationale. La mesure du laboratoire a permis de constater l'envergure des problématiques agricoles et l'importance d'agir sur l'offre de service auprès des collectivités rurales et agricoles afin de répondre à leurs besoins. Elle a aussi donné la possibilité de faire la démonstration de l'approche «*Travailleur de rang*» comme solution pouvant résoudre les problèmes que posent l'adaptation des familles agricoles face à une agriculture en évolution et d'améliorer leurs conditions de vie. L'approche «écologique» du projet Travailleur de rang, approche qui renvoie à une vision de la santé appelant des interventions de nature multidimensionnelle, accordant la même importance aux variables individuelles qu'aux variables environnementales, sociales, économiques, politiques, culturelles, etc. (Caron-Bouchard & Renaud, 2010), a été reconnue dans l'exercice d'évaluation de ce projet. Nous reconnaissons l'importance d'agir auprès de l'individu, des milieux de vie et de l'environnement global. Ensuite, la mesure du laboratoire a été d'un apport inestimable pour documenter la pertinence et la faisabilité de la pratique du «Travailleur de rang». Cette mesure a contribué à définir le rôle du TR auprès des familles agricoles, de préciser les compétences professionnelles et personnelles requises ainsi que son approche d'intervention.

Enfin, la mesure de laboratoire a été l'occasion de laisser une documentation écrite sur la pratique du TR notamment dans le cadre de la démarche d'évaluation entreprise par la Direction de santé publique de la Montérégie et par la publication du présent rapport final 2009-2014.

Pour ne pas terminer...

Aux yeux du travailleur de rang, les membres d'une communauté qui évolue dans le respect mutuel n'est rien d'autre qu'une grande famille. Autant de gens, à proximité, sur qui on peut compter et avec qui partager dans la joie comme dans les difficultés. Le projet de laboratoire rural «*Le Travailleur de rang : une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural agricole*» est dorénavant un modèle souhaitable et exportable dans toutes les régions rurales agricoles du Québec.

Nous sommes fières de nos réalisations. Nous avons déployé de nombreux efforts à préparer le terrain, semer les idées et partager notre passion pour créer des liens entre les cœurs qui préservent la qualité de vie en milieu rural agricole.

Là où on est heureux, on y demeure !

Maria Labrecque Duchesneau

Là où on est heureux, on crée et on s'y multiplie !

France Picard

Glossaire

ACFA	: Au Cœur des Familles Agricoles
AGA	: Assemblée générale annuelle
ASSSM	: Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
CAPERNE	: Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
CLD	: Centre local de développement
CSSS	: Centre de la santé et des services sociaux
DSP	: Direction de la santé publique
FADQ	: La Financière agricole du Québec
FQM	: Fédération québécoise des municipalités
FTR	: Formateur travailleur de rang
INSPQ	: Institut national de santé publique du Québec
ITA	: Institut de technologie agroalimentaire
MAPAQ	: Ministère Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Qc
MAMROT	: Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
MRC	: Municipalité régionale de comté
OTSTCFQ	: Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
RQVVS	: Réseau québécois de villes et villages en santé
TR	: Travailleur de rang
UPA	: Union des producteurs agricoles
UMQ	: Union des municipalités du Québec

Bibliographie

- ACFA, «*Guide du bon voisinage*» Marieville, août 2010; rév. juin 2012, 43 p.
- ACSA, A. c. «*Sondage national de détresse psychologique des agriculteurs*» Winnipeg, 2005.
- BOISVERT, R. «*Les inégalités sociales de santé ne sont pas une fatalité : voyons-y!*»
Rapport du directeur de santé publique sur les inégalités sociales de santé en
Mauricie et au Centre-du-Québec, mai 2012.
- CHARLEBOIS, S. «L'avenir de la ferme familiale» *La Presse*, 8 janvier 2014
- COHIDON, C., GEOFFROY-PEREZ, B., FOUQUET, A., LE NAOUR, C., GOLDBERG, M.
et IMBERNON, E. «Suicide et activité professionnelle en France : premières
exploitations de données disponibles» Saint-Maurice (Fra) : *Institut de veille
sanitaire*, avril 2010. 8 p. www.invs.sante.fr
- GAL, M. C. «Aménagement du territoire en montagne: la problématique des lits
froids» magazine *Immostreet*, décembre 2007.
- GUAY, J. «L'approche proactive : rapprocher nos services des citoyens» *Érudit*,
1996.
- JULIEN, D. et LÉVY, J. J. «Homosexualités : variations régionales» *Presses
de l'Université du Québec*, Québec, 2007, 270 p.
- LAFLEUR, G. et ALLARD, M.-A. «*Enquête sur la santé psychologique des producteurs
agricoles*». Rapport final présenté à La Coop fédérée, 2006.
- LAFLEUR, G. «Le grand silence des agriculteurs : Portrait de la détresse
psychologique et du suicide en milieu agricole» UQAM, *Webinaire*, 20 avril 2013.
- PINARD, I. «Projet de travailleur de rang dans La Matapédia : la ressource est
embauchée» Centre local de développement de La Matapédia inc. (CLD) 5
juin 2013. <http://www.bas-saint-laurent.org/texte.asp?id=20892>
- PRÉVOST, P. «Un regard stratégique sur le développement d'une collectivité
locale : apprentissage et résilience» *Bromont: Faculté d'administration*, 20
mars 2013.
- ROY, J. «Le statut socioéconomique et la santé: une perspective neurobiologique.
Département de neurologie et de neurochirurgie de la faculté de médecine»,
Université McGill. Montréal, 2004.
- ROY, J.-P. «Socioeconomic status and health: a neurobiological perspective» *Medical
Hypotheses*, 2004.

- VIENS, C. et Lebeau, A. (2011) *Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide*, Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie; Direction de la santé publique; Au Coeur des Familles Agricoles, 43 p.
- VIENS, C. et Lebeau, A. (2012) *Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés*, Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie; Direction de la santé publique; Au Coeur des Familles Agricoles, 23 p.
- VIENS, C. et Lebeau, A. (2013) *Projet Travailleur de rang : Données 2012*, Portrait des clientèles, des demandes d'aide et des interventions. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie; Direction de la santé publique; Au Coeur des familles Agricoles (ACFA), 10 p.
- VIENS, C. et Lebeau, A. (2014) *Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés : Évaluation des résultats 2009-2014*, Longueuil, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie; Direction de la santé publique; Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA), 32 p.
- S.n. «Service de médiation en matière d'endettement agricole» dans *Agriculture et Agroalimentaire Canada* <http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1279223072999>
- Service de médiation en matière d'endettement agricole, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Gouvernement du Canada.
<http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1279223072999>

Annexe I – Les étapes évaluatives du projet

Le projet du laboratoire «Le travailleur de rang» comporte trois étapes évaluatives des réalisations produites et publiées par la Direction de santé publique de la Montérégie (DSP) conjointement avec ACFA.

Étape 1 : *Analyse des comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide (Viens et Lebeau, 2011).*

Dans la première étape de cette évaluation du projet, ACFA et la Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie ont décidé de procéder à une analyse des besoins des producteurs agricoles de manière à documenter leurs comportements à l'égard de cette problématique de gestion du stress et de recherche d'aide.

La première méthode et source de données utilisée dans l'évaluation des besoins est la réalisation de groupes de discussion avec des producteurs agricoles. La deuxième, est un questionnaire qui permet de tracer un profil des personnes rejointes et de connaître leurs attitudes et leurs comportements en situation de stress.

Étape 2 : *Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés à mi-parcours (Viens et Lebeau, 2012).*

Cette deuxième étape d'évaluation des résultats est réalisée en novembre 2012. L'évaluation comporte un bilan factuel du projet et les points de vue des partenaires concernés. Les résultats comportent une appréciation du projet selon cinq caractéristiques distinctes :

1. L'exploration de modalités de partenariat;
2. Les activités d'instrumentation;
3. Les activités d'accompagnement et de soutien des personnes et des familles agricoles;
4. Les activités d'accompagnement et de soutien des communautés rurales agricoles;
5. L'examen des forces et des défis du projet.

ACFA a procédé à la cueillette de données informatisées selon un système élaboré conjointement avec la DSP. Cet outil a permis de quantifier et de préciser les caractéristiques de la clientèle rejointe ainsi que les interventions réalisées auprès d'eux. La cueillette de données débutée en 2011 a permis d'obtenir des résultats concernant les activités d'accompagnement et de soutien aux besoins des familles agricoles par le travailleur de rang.

En ce qui a trait aux indicateurs de suivi, ils sont définis pour chacune des composantes du projet, soit le volet clinique :

1. Les caractéristiques des clientèles, des demandes d'aide et de l'intervention

- Nombre, sexe, âge, statuts d'occupation à la ferme, secteurs de production agricole, provenance des producteurs agricoles selon la région;
 - Les caractéristiques du demandeur d'aide, le lien avec le client, la personne (TR ou le client lui-même) effectuant le premier contact, les sources de référence, les motifs des demandes d'aide et l'utilisation ou non d'un autre service professionnel;
 - Nombre d'interventions réalisées, la répartition des demandes d'aide dans l'année, les types d'approche et modes de suivi des clients, les types de services offerts, les références suggérées et les situations observées à la suite des interventions;
2. Les activités d'information et de sensibilisation offertes par le travailleur de rang et l'appréciation des intervenants rejoints.
 3. Les activités de formation à la fonction de travailleur de rang
 4. Les activités d'exploration des modalités d'intégration de la fonction «travailleur de rang» dans les structures administratives publiques existantes.
 5. Les activités relatives à la création de la maison de répit «Maison ACFA».

Données 2012 : Portrait des clientèles, des demandes d'aide et des interventions

Étape finale : *Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés : Étape finale, Évaluation des résultats 2009-2014 (Viens et Lebeau, 2014).*

La dernière étape de l'évaluation du projet vient conclure la démarche évaluative en présentant la problématique des familles agricoles, rappelant le modèle logique de l'intervention, la méthodologie et les résultats obtenus, les enjeux et les recommandations identifiés.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter le rapport complet de l'étude sur les sites Internet suivants :

Au Cœur des Familles Agricoles : www.acfareseaux.qc.ca

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie :

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/index.fr.html> Projets communautaires





**Au Cœur des
Familles Agricoles**

*Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie*

Québec



Direction de santé publique

Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide

ÉTAPE I

Analyse de besoins dans le cadre du projet-pilote
« Le travailleur de rang, une plus-value pour une
qualité de vie en milieu rural agricole »



Novembre 2011

Dans le cadre du projet-pilote « Travailleur de rang »,
cette étude a été réalisée grâce à l'aide financière
du Ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire (MAMROT),
le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec (MAPAQ),
le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS),
le Conseil canadien de la gestion des entreprises agricoles (CCGEA)
et la collaboration de deux MRC, Brome-Missisquoi et Rouville.

Merci à nos partenaires :

Québec 

Avec la participation de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation
- Ministère de la Santé et des Services sociaux

Graphisme : www.versicoloredesign.com



Conseil canadien de la
gestion d'entreprise agricole



Au Cœur des
Familles Agricoles

Faits saillants

Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide

La perspective de développer la fonction de travailleur de rang dans les territoires de CSSS ruraux et agricoles constitue une solution envisagée dans le cadre du projet-pilote «Le travailleur de rang, une plus value pour une qualité de vie en milieu rural». Toutefois, pour bien définir son rôle, il faut connaître les besoins des familles agricoles. Pour y parvenir, 65 producteurs agricoles de la Montérégie ont été rencontrés dans le cadre de groupes de discussion en 2010.

Sur le plan des difficultés éprouvées, les préoccupations des participants sont principalement reliées aux problèmes financiers. Ils constituent la principale source de stress. Pour les producteurs porcins, «les temps sont plus difficiles et la possibilité de faire faillite est bien réelle».

Sur le plan de l'environnement social, l'étude met en évidence le caractère familial de l'entreprise agricole. La famille représente à la fois une importante source de soutien tout en étant celle qu'on cherchera à éviter lors de situations de conflits entre les membres. En dehors de la famille, plusieurs producteurs agricoles peuvent se confier à des amis ou à des personnes qu'ils côtoient (ex.: vétérinaires, camionneurs de lait, inséminateurs d'animaux, agronomes, contractuels à la ferme et représentants syndicaux).

Ce réseau de soutien n'est forcément pas le cas de tous, d'autant plus que la majorité des producteurs agricoles considèrent:

- qu'ils sont assez confiants d'être à l'écoute de leurs besoins et de pouvoir surmonter tout seuls les difficultés;

- que le voisinage n'a pas à connaître leurs problèmes de stress;
- qu'il leur est difficile de se confier à d'autres producteurs agricoles car ils s'en méfient et;
- que les problèmes de stress se gèrent en famille.

Dulac (1999) estime que l'intervention auprès des personnes peu motivées à demander de l'aide doit passer par une révision des façons de faire, c'est-à-dire par une approche de la «main tendue». À l'instar d'autres domaines d'intervention, il s'agit de l'approche privilégiée par le travailleur de rang de l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA). Non seulement les familles agricoles reconnaissent-elles ses compétences en matière de relation d'aide, elles apprécient également son accessibilité, sa disponibilité, le fait qu'il va au-devant des personnes, ainsi que sa visibilité dans les milieux.

La poursuite de l'évaluation du projet-pilote permettra de rendre compte de cette expérience et d'en tirer toutes les connaissances requises notamment sur le plan des clientèles rejointes et les services offerts auprès des producteurs agricoles présentant une détresse psychologique. Dans cette perspective, il sera intéressant de s'interroger dans quelle mesure les services sont bien adaptés à la clientèle agricole? Quelles adaptations ont été apportées dans les territoires concernés pour mieux répondre aux besoins des familles agricoles? Et, en quoi ce projet constitue-t-il une plus value pour ces familles? Voici les principaux axes d'analyse qui seront documentés lors de l'évaluation de ce projet-pilote.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter en cliquant sur le résumé ou le rapport complet de l'étude ou sur le site Internet suivant:

Au Cœur des Familles Agricoles: www.acfareseaux.qc.ca



1111, rue Gladu, Marieville
(Québec) J3M 1A6

Tél.: 450 460-4632 • Téléc.: 450 460-8854
Courriel: acfa@videotron.ca

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec

Direction de santé publique

Faits saillants - Résumé

Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide

Problématique

Le métier d'agriculteur comporte de nombreux facteurs de stress. Hormis l'imprévisibilité de la météo, les aspects financiers constituent la principale source de stress.

Les obligations environnementales, l'instabilité des marchés, la paperasserie, la concurrence mondiale, le transfert de ferme et les relations avec les employés, les associés et les voisins font également partie des préoccupations des familles agricoles (Lafleur et Allard, 2006). Chez certains d'entre eux, « le plus difficile c'est de surmonter les préjugés de la population et la non-reconnaissance de leur travail ».

Pour toutes ces raisons, il s'avère que 51 % des producteurs agricoles se classent dans la catégorie élevée de détresse psychologique, alors que l'Enquête sociale et de santé de 1998 révèle que 20 % de la population québécoise vit une telle détresse (Lafleur et Allard, 2006).

But et objectifs de l'étude

Pour réduire le stress vécu par les familles agricoles, la perspective de développer la fonction de travailleur de rang dans les territoires de CSSS ruraux et agricoles constitue une solution envisagée dans le cadre du projet-pilote «Le travailleur de rang, une plus value pour une qualité de vie en milieu rural». Il s'agit d'un projet réalisé par l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) qui a reçu le financement de plusieurs ministères et organismes publics du Québec.

Si l'amélioration des services de santé destinés aux familles agricoles constitue le but visé de ce projet, encore faut-il bien connaître leurs besoins. En effet, non seulement la littérature scientifique nous informe peu sur les pistes de solution pour réduire le stress des producteurs agricoles, elle demeure très discrète sur la connaissance de leurs réseaux de soutien, leurs attitudes et comportements en matière de gestion du stress et de recherche d'aide, ainsi que sur leurs attentes vis-à-vis les services de santé et des services sociaux.

À la lumière de ces constats, l'ACFA et la Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie ont décidé de procéder à une analyse des besoins des producteurs agricoles de manière à documenter leurs comportements à l'égard de cette problématique de gestion du stress et de recherche d'aide.

Éléments méthodologiques

L'analyse des besoins a impliqué la participation de 65 producteurs agricoles qui proviennent presque exclusivement de la Montérégie. Dans une perspective de recherche de différents points de vue, sept groupes de discussion ont été formés. Un questionnaire a également été rempli par chacun des participants.

Résultats

Profil sociodémographique des participants

Globalement, parmi les 65 producteurs agricoles ayant rempli le questionnaire, 43 % sont des femmes et 57 % des hommes. De plus, 54 % des producteurs agricoles sont âgés entre 35 et 54 ans, 26 % ont 55 ans et plus et 20 % ont entre 18 et 34 ans. Dans ce groupe de participants, 84 % sont mariés ou vivent en union libre et 84 % mentionnent avoir des enfants.

Sur le plan de la scolarité, 4 % ont fait des études secondaires et 55 % ont réalisé des études collégiales et universitaires, soit respectivement 43 % et 12%. Ces données sont comparables à la population montérégienne.

Concernant les secteurs de production agricole, les grandes cultures et les productions laitières et animales (ex. : bovine et porcine) y sont dominantes dans le groupe de participants ce qui est également le cas au niveau du portrait régional.

Comportements généraux des producteurs agricoles par rapport au stress

L'analyse du questionnaire permet de décrire les comportements des producteurs agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide. Pour une majorité de producteurs agricoles, ils estiment :

Sur le plan de la gestion personnelle du stress

- être à l'écoute de leurs besoins et pouvoir surmonter tout seuls les difficultés;
- que le voisinage n'a pas à connaître leurs situations de stress;
- qu'il ne leur est pas facile de se confier à d'autres agriculteurs;
- que les problèmes de stress se gèrent en famille.

Sur le plan de confiance ou de la facilité à demander de l'aide

- qu'ils sont confiants de pouvoir utiliser les ressources d'aide de leur milieu et d'être bien aidés lors d'une situation de stress;
- qu'il ne leur est pas facile d'aller chercher de l'information sur les problèmes de stress et les ressources d'aide.


Sur le plan des attitudes vis-à-vis les services de santé

- que le rôle du médecin ou d'un autre professionnel de la santé est très important dans la prise en charge des problèmes de santé physique et de gestion du stress;
- que les services d'aide pouvant réduire le stress devraient être offerts en toute confidentialité et être disponibles à domicile lors d'une situation de crise;
- que les professionnels de la santé devraient connaître le milieu agricole de manière à y adapter leurs services.

Réseaux sociaux des producteurs agricoles

Concernant l'environnement social, l'étude met en évidence le caractère familial de l'entreprise agricole. Cette particularité du métier d'agriculteur révèle que les conjoints sont souvent présents à la ferme et d'autres membres également comme les beaux-parents, le beau-frère et la belle-sœur ainsi que les enfants. Toutefois, être présent sur la ferme ne veut pas nécessairement dire, être présent dans la maisonnée.

Dans le cadre des échanges au sein des groupes de discussion, plusieurs producteurs agricoles estiment important de parler des difficultés qu'ils éprouvent avec leurs réseaux sociaux qui sont la famille, les amis et les personnes qui les côtoient dans le travail. D'autres soutiennent le contraire car, disent-ils, « cela ne ferait que les inquiéter ».



**Approche de la
« main tendue »
comme éléments
de solution auprès
des personnes
en difficulté**

Pour la grande majorité des producteurs agricoles, la famille représente une importante source de soutien tout en étant celle qu'on cherchera éventuellement à éviter lors de conflits entre les membres. On aura recours aux amis pour réaliser des activités sociales agricoles ou sportives et ainsi gérer le stress et, dans certains cas, faire part de confidences. Il en est de même de certaines personnes de confiance qui côtoient les producteurs agricoles sur la ferme (ex. : vétérinaires, camionneurs de lait, inséminateurs d'animaux, agronomes, contractuels à la ferme et représentants de l'UPA).

Si beaucoup des producteurs agricoles présentent une capacité à vivre et à se développer dans leur milieu, ce n'est pas forcément le cas de tous. Les personnes qui ne peuvent pas compter sur un réseau de soutien, des personnes de confiance ou encore qui ne manifestent pas des besoins d'aide sont plus à risque de vivre de l'isolement et de devoir surmonter tout seuls les difficultés.

Selon Dulac (1999), l'intervention auprès de clientèles masculines ou de toute personne en difficulté peu motivée à demander de l'aide doit passer impérativement par la révision des façons de faire, c'est-à-dire par une approche de la « main tendue ».

À l'instar de certaines disciplines notamment en violence conjugale et en santé mentale, « l'approche milieu » est appropriée pour assurer des services psychosociaux. Il s'agit « d'une intervention qui n'a pas nécessairement été sollicitée par la personne et qui survient avant que la situation soit devenue complètement détériorée et surtout avant que les proches n'aient complètement épuisé leur capacité d'aide » (Guay, 1997).

Cette pratique est aussi celle du travailleur de rang à l'ACFA qui a démontré sa pertinence en milieu agricole. Non seulement les familles agricoles reconnaissent-elles ses compétences en matière de relation d'aide, elles apprécient également son accessibilité, sa disponibilité, le fait qu'il va au-devant des personnes, ainsi que sa visibilité dans les milieux.

La poursuite de l'évaluation du projet-pilote permettra de rendre compte de cette expérience et d'en retirer toutes les connaissances requises notamment sur le plan des clientèles rejointes et des services offerts auprès des producteurs agricoles présentant une détresse psychologique. Dans cette perspective, il sera intéressant de s'interroger dans quelle mesure les services sont bien adaptés à la clientèle agricole? Quelles adaptations ont été apportées dans les territoires concernés pour mieux répondre aux besoins des familles agricoles? En quoi ce projet constitue-t-il une plus value pour ces familles? Et, quelles sont les retombées des activités du travailleur de rang dans les communautés locales? Voici les principaux axes d'analyse de l'évaluation de ce projet.

Pour consulter la version intégrale du document cliquer ici ou visiter le site Internet suivant:

Au Cœur des Familles Agricoles : www.acfareseaux.qc.ca



Au Cœur des Familles Agricoles

**Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie**

Québec 

Direction de santé publique

Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide

Étape 1 : Analyse de besoins dans le cadre du projet-pilote
« Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en
milieu rural agricole » réalisé par l'organisme
Au Cœur des Familles Agricoles

Novembre 2011

Auteurs

Christian Viens, agent de planification, de programmation et de recherche, DSP de la Montérégie
Aimé Lebeau, coordonnateur à la Surveillance de l'état de santé de la population, DSP de la Montérégie

Collaboration

Maria Labrecque Duchesneau, directrice, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)
Dominique Gagnon, agent de planification, programmation et recherche, DSP de la Montérégie
André Tremblay, agent de planification, programmation et recherche, DSP de la Montérégie
René Mongeau, agronome

Secrétariat et mise en pages

Annie Toupin, DSP de la Montérégie
Francine Alarie, DSP de la Montérégie

Technicienne de recherche

Nathalie Bernier, DSP de la Montérégie

N. B. Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

La traduction et la reproduction totales ou partielles de ce document sont autorisées à la condition que la source soit mentionnée.

La référence suivante est proposée :

Viens, C. et A. Lebeau. *Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide*. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie; Direction de santé publique; Au cœur des familles agricoles (ACFA), 2011. 43 p.

ISBN : 978-2-89342-528-3 (version imprimée)

ISBN : 978-2-89342-529-0 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Ce document est disponible :

- au centre de documentation de l'Agence – 1255, rue Beauregard, Longueuil, QC J4K 2M3
- sur le site Web de l'Agence : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/index.fr.html>
- sur le site Web de l'ACFA : <http://www.acfareseaux.qc.ca/>

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce rapport a nécessité la participation de nombreuses personnes à qui nous sommes redevables. Sur ce plan, nous tenons à remercier les producteurs agricoles qui ont accepté de remplir le questionnaire et de participer aux groupes de discussion. Les propos recueillis sont riches d'enseignement sur leurs réalités et leurs comportements en matière de gestion du stress et de recherche d'aide.

D'autres personnes ont contribué à la réussite de cette recherche et, nous tenons aussi à les remercier. Mentionnons la participation de Madame Maria Labrecque Duchesneau de l'ACFA pour son soutien à la conception et à la réalisation de la démarche d'enquête, ainsi qu'au recrutement des participants aux groupes de discussion, auxquels ont aussi contribué Monsieur Jaclin Bisailon, producteur agricole à la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield et Madame Lorraine Archambault, citoyenne de St-Louis de Gonzague. Soulignons aussi la participation de Madame France Sylvestre du Centre de crise Pierre-De Saurel et membre de l'équipe régionale de formation en prévention du suicide en Montérégie, pour la passation de 12 questionnaires auprès de producteurs agricoles dans le but d'évaluer l'outil, ainsi que Madame Valérie Lahaie, agente de planification, de programmation et de recherche à la DSP, pour son soutien à la conception du questionnaire et plus globalement à la démarche d'analyse des besoins.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur René Mongeau, agronome de formation, qui a su animer les groupes de discussion avec savoir-faire et tact auprès des producteurs agricoles tout en respectant le mandat qui lui a été confié. Nous remercions également toutes les personnes qui ont apporté leurs commentaires sur le rapport. Il s'agit des personnes suivantes :

- Madame Jeanne Gagné, ACFA
- Monsieur Dominique Gagnon, DSP de la Montérégie
- Madame Ginette Lafontaine, DSP de la Montérégie
- Madame Johanne Groulx, DSP de la Montérégie
- Madame France Picard, ACFA
- Madame Sylvie Pichette, DSP de la Montérégie
- Monsieur Jean-Claude Poissant, ACFA

Nos remerciements vont aussi à Mesdames Francine Alarie et Annie Toupin pour la qualité de la mise en page de ce rapport.

En dernier lieu, nous saluons la contribution financière du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre de la mesure des laboratoires ruraux pour le financement du projet « Le travailleur de rang, une plus value pour une qualité de vie en milieu agricole. » Parmi les autres organismes subventionnaires mentionnons le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole et les Municipalités régionales de comté (MRC) de Rouville et de Brome-Missisquoi.



Message du président

**Nourrir le monde est la raison
d'être « agriculteur »**



Le travail sur la ferme comporte autant, sinon plus d'exigences que de valorisation. S'il y a toujours une fierté à cultiver la terre, les familles agricoles tentent tant bien que mal de tirer leur épingle du jeu. Pour éviter que le déséquilibre s'accroisse, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) propose diverses solutions.

Il suffit qu'un maillon de la chaîne humaine ou opérationnelle cède pour que la menace pointe à l'horizon. Devant la maladie, la perte d'un être cher, un incendie, l'agriculteur doit demeurer fort et en contrôle. Certaines obligations comme la traite, les soins aux animaux, les récoltes passent avant tout le reste. La température, les saisons désastreuses, la maladie du troupeau et l'instabilité des marchés sont quelques facteurs parmi tant d'autres qui les gardent sur le pied d'alerte.

Heureusement, la technologie allège la pression. Mais il y a un envers à la médaille : elle peut ajouter à l'isolement et déboucher sur l'endettement. Lorsqu'une production connaît une ou deux années de vaches maigres, elle devient particulièrement vulnérable. L'agriculture québécoise s'appuie toujours sur les familles, de taille réduite, il va sans dire. Lorsque le malheur frappe, il rejaillit sur tous les individus et les affecte à plus d'un point de vue. N'oublions pas qu'en agriculture, famille et travail se confondent.

Savoir gérer son stress est la clé pour survivre à ce rythme fou. Comme producteurs, évitons de surestimer nos forces. Demeurons prudents et sensibles aux signes de notre corps et de notre entourage.

Au Cœur des Familles Agricoles, un organisme dédié à notre mieux-être, a aidé des centaines de familles agricoles de partout à travers le Québec à retrouver leur équilibre. Durant mes quatre années à la présidence, j'ai souvent constaté les bienfaits que procure l'intervention de spécialistes capables de comprendre nos besoins et de nous conseiller.

Comprendre les besoins et agir en ce sens, directement sur le terrain, voilà le réel besoin ce que permet le « Travailleur de rang », qui s'articule autour de l'expérience d'ACFA. Avec des outils tels le Guide du bon voisinage, élaboré autour de la thématique des saisons, allons de l'avant pour améliorer les conditions de vie dans l'rang !

Jean-Claude Poissant, président
Au Cœur des Familles Agricoles



Message de la directrice générale



J'ai toujours entretenu des liens privilégiés avec le milieu agricole dont je suis issue et une affection particulière pour ces gens vaillants et attachants. Pas étonnant que j'aie voulu mettre mon énergie au service de cette communauté !

Comblant les lacunes observées dans le rang en créant un réseau d'entraide à l'intention de ces familles allait désormais monopoliser mon cœur de missionnaire. En 2000, je prenais le taureau par les cornes en fondant Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA). Dès lors, j'adoptais l'approche du travail de rang - un équivalent du travail de rue, mais adapté à la ruralité.

L'expérience m'a appris que les agriculteurs qui travaillent de 80 à 100 heures par semaine ont peu de temps à accorder à leur santé. Lorsqu'ils consultent, c'est souvent en dernier recours. En allant vers les gens, le travailleur de rang prend le pouls de la situation, tout en abolissant des obstacles de taille : déplacements, manque de temps, attente dans les bureaux...

Gagner la confiance des familles agricoles pour les amener à se confier aura été mon premier défi ! Connaître leurs particularités et les exigences du métier, avoir une connaissance de leur champ d'expertise suffisante pour bien cerner la problématique et proposer des pistes de solution valables... autant d'éléments incontournables pour le travailleur de rang. Après tout, on n'entre pas chez nos producteurs comme dans un moulin !

Une fois admis dans leur intimité, c'est là que se construit la véritable relation. Durant la douzaine d'années où j'ai gravité dans ce milieu, de nombreuses familles m'ont ouvert leur cœur. Le travail de terrain m'a permis de me frayer un chemin jusqu'aux familles isolées pour briser leur solitude et d'en outiller d'autres sur le plan de la prévention et de la résolution de problèmes.

Le temps est venu de multiplier la formule et de former des spécialistes du volet agricole pour offrir des services adaptés à ce milieu. Chacun des gestes posés se traduit en bienfaits pour la communauté agricole. Avec les résultats obtenus à ce jour, la perspective d'un lendemain meilleur est fort réjouissante. Ensemble, travaillons à bâtir une société meilleure, sans oublier les gens qui vivent dans le rang !

Maria Labrecque Duchesneau, d.g.
Au Cœur des Familles Agricoles



Mot de la directrice de santé publique

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie
Québec
Direction de santé publique

Bien que la majorité de la population de la Montérégie vive en milieu urbain, 85 % de la région est zonée agricole et 23 % de l'ensemble des fermes du Québec y sont situées. Plus de 10 500 producteurs agricoles y sont dénombrés. Il s'agit donc d'une composante importante à inclure dans nos préoccupations en matière de santé publique.

L'organisme Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA), situé dans notre région, a développé plusieurs services visant à améliorer le mieux-être des agriculteurs de la province. Compte tenu de l'expertise acquise dans ce domaine, l'organisme a convaincu divers ministères, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux, de soutenir un projet d'expérimentation sur la pratique de travailleur de rang. Ce projet est réalisé actuellement dans deux territoires de CSSS de la Montérégie et la Direction de santé publique y est associée pour en réaliser l'évaluation.

D'entrée de jeu, il est apparu pertinent d'analyser les besoins des producteurs agricoles. Nous savons notamment que 51 % d'entre eux présentent un niveau élevé de détresse psychologique et que les idées suicidaires sont 46 % plus élevées parmi eux que dans la population en général. Mais qu'en est-il de leurs comportements à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide? Qu'en est-il de leur perception quant à leur accès aux services de santé et aux services sociaux?

Les résultats de cette étude permettent de mieux connaître les difficultés que ces producteurs éprouvent, les réseaux sociaux auxquels ils ont recours, leur ouverture à parler de leurs problèmes, les facteurs qui contribuent à leur stress ainsi que l'utilisation qu'ils font des services de santé et des services sociaux. On y aborde aussi leur perception quant à l'adaptation de ces services à la réalité agricole et quelques idées d'approches permettant de mieux rejoindre cette population.

Nous espérons que ces résultats seront utiles à tous les décideurs qui ont à agir à cet égard et qu'ils accroîtront leur intérêt et leur engagement à soutenir les familles agricoles et, ainsi, contribuer à améliorer leur mieux-être. De notre côté, nous poursuivons notre soutien à l'évaluation du projet de l'ACFA afin de pouvoir rendre compte de cette expérience et en retirer toutes les connaissances requises pour bien adapter les services aux réalités de ce milieu.

Jocelyne Sauvé, directrice
M.D., M.Sc., FRCPC, Santé publique

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	13
1. CONTEXTE	15
1.1 SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DES PRODUCTEURS AGRICOLES	15
1.1.1 Présence de stress et manifestations de la détresse psychologique.....	15
1.1.2 Principales causes du stress.....	16
1.1.3 Recours et attentes face aux professionnels de la santé	16
1.1.4 Soutien social et sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté	16
1.1.5 Pistes de solution pour réduire le stress	16
1.2 QUESTIONNEMENT	16
2. CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE	17
2.1 BUT ET OBJECTIFS POURSUIVIS	17
2.2 MODÈLE THÉORIQUE RETENU.....	17
3. MÉTHODOLOGIE	19
3.1 STRATÉGIE DE RECHERCHE.....	19
3.1.1 Groupes de discussion.....	19
3.1.2 Questionnaire	20
3.2 ANALYSE DES DONNÉES.....	20
4 RÉSULTATS	21
4.1 PROFIL DES PRODUCTEURS AGRICOLES REJOINTS	21
4.1.1 Caractéristiques sociodémographiques	21
4.1.2 Secteurs de production agricole	21
4.1.3 Relation avec le milieu.....	22
4.1.4 Relève agricole.....	22
4.1.5 Perception de leur l'état de santé	22
4.1.6 Visites médicales.....	22
4.1.7 Comportements des producteurs agricoles par rapport au stress	23
4.2 CONTENU DES ÉCHANGES DES GROUPES DE DISCUSSION	24
4.2.1 Principales difficultés éprouvées dans l'entreprise agricole	25
4.2.2 Réseaux sociaux et ouverture à parler de ses problèmes	27
4.2.3 Capacité à reconnaître et gérer le stress	30
4.2.4 Recours à l'utilisation des services de santé	32
DISCUSSION	35
ANNEXE 1	39
TABLEAU 1 - CARACTÉRISTIQUES DES PRODUCTEURS AGRICOLES DANS LE CADRE DES GROUPES DE DISCUSSION	39
TABLEAU 2 - COMPORTEMENTS DES PRODUCTEURS AGRICOLES PAR RAPPORT AU STRESS.....	41
RÉFÉRENCES	43

INTRODUCTION

La présente étude documente, comme son nom l'indique, les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide. Elle découle d'une décision conjointe de l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) et de la Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie.

Cette étude s'intègre dans une démarche plus globale qui est celle de l'appréciation du projet « Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole », projet qui a reçu un financement de plusieurs ministères et organismes publics dont celui du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) qui en est le principal subventionnaire. Pour ce Ministère, le projet s'inscrit dans le cadre de la mesure des laboratoires ruraux qui poursuit les objectifs suivants : 1) répondre aux initiatives des milieux, 2) démontrer la capacité de renouveler la ruralité, 3) explorer de nouvelles avenues, 4) accroître la maîtrise des milieux et 5) explorer les initiatives pendant un nombre suffisant d'années afin d'en mesurer tout le potentiel.

Dans le cas présent, le projet de travailleur de rang de l'ACFA vise notamment le développement de la fonction de travailleur de rang dans les territoires de deux centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montérégie, afin d'améliorer les services destinés à la clientèle agricole. Il poursuit également l'objectif de développer des réseaux de solidarité dans les communautés locales, afin de mieux connaître la réalité agricole et d'établir des relations plus harmonieuses entre le milieu rural agricole et les villageois.

La perspective de développer la fonction de travailleur de rang dans les CSSS implique, d'une part, une compréhension de son rôle en lien avec les besoins exprimés par les producteurs agricoles et, d'autre part, une bonne connaissance des réalités du milieu agricole et de sa dynamique, de manière à pouvoir y adapter les services offerts. L'analyse de besoins proposée ici poursuit ces objectifs.

Le chapitre 1 décrit le contexte du projet de recherche en précisant l'état des connaissances actuelles et les limites des informations disponibles concernant la détresse psychologique des familles agricoles.

Le chapitre 2 présente le cadre conceptuel de l'étude, soit le but et les objectifs poursuivis ainsi que le modèle théorique retenu pour l'analyse des besoins.

Le chapitre 3 concerne la méthodologie. On y retrouve la stratégie de recherche et les composantes de l'analyse des données.

Le chapitre 4 porte sur les résultats. Il traite d'abord du questionnaire d'enquête qui permet de tracer le profil des producteurs agricoles rejoints dans le cadre des groupes de discussion. Par la suite, on y analyse le contenu des échanges, soit les difficultés éprouvées dans l'entreprise agricole, les réseaux sociaux des producteurs agricoles, leurs capacités à reconnaître et gérer le stress ainsi que le recours des producteurs agricoles à l'utilisation des services de santé.

Nous concluons par une présentation des biais et limites de l'étude, un bilan de l'étude et des actions à promouvoir.

1. CONTEXTE

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du projet-pilote intitulé « Le travailleur de rang : une plus value pour une qualité de vie en milieu agricole » réalisé par l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles. Ce projet vise particulièrement à développer des services psychosociaux, de santé mentale et de crise, répondant aux besoins des personnes et des familles agricoles dans les territoires des CSSS La Pommeraie et Haut-Richelieu–Rouville.

Pour répondre aux besoins des familles agricoles face au stress vécu dans leur travail, il convient de connaître leurs réalités, notamment en matière de détresse psychologique, afin d'y adapter éventuellement les services psychosociaux. À cet effet, deux études récentes ont documenté cette problématique chez les producteurs agricoles du Canada et du Québec. Les propos qui suivent rendent compte de l'état des connaissances et des limites des informations disponibles.

1.1 Santé psychologique des producteurs agricoles

Les deux études ayant documenté la santé psychologique des producteurs agricoles du Canada et du Québec sont celles de l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA, 2005) et de Lafleur et Allard (2006). La première s'appuie sur un sondage national réalisé auprès de 1 100 producteurs agricoles canadiens alors que la deuxième repose sur un questionnaire rempli par 1 338 répondants qui regroupent des producteurs de lait, de porcs et de volailles et sur des consultations de groupes auprès de 20 producteurs de grandes cultures. Les principaux résultats obtenus sont présentés dans les sections qui suivent.

1.1.1 Présence de stress et manifestations de la détresse psychologique

L'ACSA (2005) fait ressortir qu'environ les deux tiers des producteurs sont affectés par le stress; un agriculteur sur cinq se décrit comme étant très stressé tandis que près de la moitié d'entre eux (45 %) se disent plutôt stressés. L'étude de Lafleur et Allard (2006) révèle que 74 % des producteurs agricoles se sont sentis régulièrement stressés au cours des mois précédant l'enquête. Les niveaux de stress les plus élevés se retrouvent chez les femmes, les personnes de 45-54 ans et les producteurs de porc.

Selon cette même étude, 51 % des producteurs agricoles se classent dans la catégorie élevée de détresse psychologique, alors que *l'Enquête sociale et de santé 1998* révélait que 20 % de la population québécoise se situait à un niveau élevé de détresse psychologique (Lafleur et Allard, 2006). Ce stress se manifeste par des symptômes de dépression, d'anxiété, d'irritabilité et des problèmes cognitifs. De plus, 5,7 % des producteurs agricoles ont déclaré avoir pensé à se suicider comparativement à 3,9 % pour la population québécoise en 1998 (Lafleur et Allard, 2006). Ce taux est plus élevé chez les producteurs de porcs, soit 7,7 %.

1.1.2 Principales causes du stress

Les préoccupations financières constituent la principale source de stress des agriculteurs, représentant 72 % de l'ensemble des causes de stress (ACSA, 2005). Ce constat est également mis en évidence dans le rapport du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (2008) et l'étude de Lafleur et Allard (2006).

Les préoccupations financières concernent les coûts de production vs les prix du marché, les risques de maladie des animaux de ferme et le financement des exploitations agricoles (ACSA, 2005). D'autres préoccupations, à caractère économique et relationnel, sont mentionnées dans l'étude de Lafleur et Allard (2006) : les obligations environnementales, l'instabilité des marchés, la bureaucratie, la concurrence mondiale, l'endettement, le transfert de la ferme, la difficulté à trouver de la relève, les relations avec les employés, les associés et les voisins, etc.

1.1.3 Recours et attentes face aux professionnels de la santé

L'ACSA (2005) fait ressortir que, parmi les producteurs agricoles en détresse élevée, seulement 17 % des personnes concernées ont parlé de stress ou de santé mentale avec un professionnel de la santé. Ce taux est de 20 % dans l'étude de Lafleur et Allard (2006). À l'instar de l'ACSA (2005), la fierté, l'orgueil, le courage et la fermeté dans l'adversité ainsi que l'indépendance dans la résolution de problèmes sont autant de motifs invoqués pour ne pas demander de l'aide (Lafleur et Allard, 2006).

Quant aux attentes des producteurs agricoles face aux services de santé, ils accordent une grande importance au respect de l'anonymat et à la connaissance du milieu agricole chez les professionnels de la santé. Leur préférence va également aux rencontres individuelles plutôt qu'à des séances de groupes ou des services d'aide téléphonique (ACSA, 2005).

1.1.4 Soutien social et sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté

Lafleur et Allard (2006) montrent que la majorité des producteurs agricoles se sentent assez appréciés dans leur communauté, dépendamment des milieux, et ont le sentiment que leur travail est reconnu par la société. Toutefois, en raison du contexte particulier du secteur porcin, ces auteurs notent que les producteurs de porcs sont proportionnellement plus nombreux que les autres à ne ressentir aucune solidarité au sein de leur communauté (16 %), à ne pas du tout se sentir appréciés par la communauté (9 %) et à avoir le sentiment que leur travail n'est pas du tout reconnu par la société (37 %).

De plus, comparativement à la population en général, les producteurs agricoles sont proportionnellement plus nombreux à « ne pas être satisfaits des rapports qu'ils entretiennent avec leurs amis, leurs enfants et leurs conjoints », soit 13 % contre 26 % » (Lafleur et Allard, 2006 : 53). Le soutien émotionnel et le soutien sous la forme de conseils sont les deux formes de soutien social qui modèrent le plus l'effet du stress occasionné par les problèmes financiers (Lafleur et Allard, 2006).

1.1.5 Pistes de solution pour réduire le stress

Quant aux services pouvant améliorer la qualité de vie des producteurs agricoles et diminuer leur stress, le service de remplacement sur la ferme semble le type le plus apprécié par les producteurs agricoles (Lafleur et Allard, 2006).

Lafleur et Allard (2006) concluent qu'à défaut d'éliminer les sources de stress en milieu agricole, « on pourrait essayer de minimiser leur impact en travaillant à briser l'isolement, en sensibilisant les producteurs agricoles à l'importance de s'ouvrir et d'être à l'écoute et en les encourageant à parler de leurs problèmes pour faire baisser la vapeur. » Le soutien des proches et la mise sur pied de travailleurs de rang sillonnant les campagnes constituent également des pistes d'action pour briser l'isolement des producteurs agricoles, faire de la prévention auprès des personnes à risque, diriger les producteurs en détresse vers les ressources appropriées, ce qui n'est pas sans poser des difficultés, et aider les personnes à reprendre leur vie en main (Lafleur et Allard, 2006).

1.2 Questionnement

À la lumière de ces données scientifiques, il est permis de reconnaître la présence et les symptômes d'une détresse psychologique chez les producteurs agricoles. On y apprend également que ces producteurs agricoles ont peu parlé de leur stress avec un professionnel de la santé et que des lacunes sont observées chez certains d'entre eux sur le plan de leur appartenance à l'égard de la communauté.

Toutefois, force nous est de constater que cette même littérature scientifique ne nous informe pas ou peu sur les pistes de solutions pour réduire le stress des familles agricoles notamment sur leurs réseaux de soutien ainsi que sur leurs aptitudes et comportements en matière de gestion du stress et de recherche d'aide. Ce faisant, il nous apparaît utile et opportun que ce questionnement puisse être mis de l'avant dans le cadre d'une recherche auprès des familles agricoles.

2. CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE

2.1 But et objectifs poursuivis

Dans le but de mieux identifier les problèmes de stress vécus à la ferme et, plus spécifiquement, les attitudes et les comportements des familles agricoles pour les gérer, il a été convenu de procéder à une analyse des besoins. À cet effet, trois objectifs sont poursuivis auprès des familles agricoles :

- Identifier les difficultés éprouvées, leurs capacités à reconnaître les manifestations du stress et leurs réseaux sociaux;
- Identifier leurs attitudes et comportements en matière de gestion du stress et de recherche d'aide;
- Préciser leurs attentes vis-à-vis les services de santé et de services sociaux.

2.2 Modèle théorique retenu

Le modèle retenu pour évaluer les besoins des producteurs agricoles est celui de la théorie du comportement planifié d'Ajzen (1988). Cette théorie permet de prédire et, par le fait même, de comprendre les comportements sociaux. Dans le cas présent, le comportement attendu est l'action des familles agricoles dans la gestion du stress et la recherche de l'aide. Selon cette théorie, le déterminant immédiat d'un acte comportemental est l'intention (motivation) de poser ou de ne pas poser une action donnée (Godin, 1991).

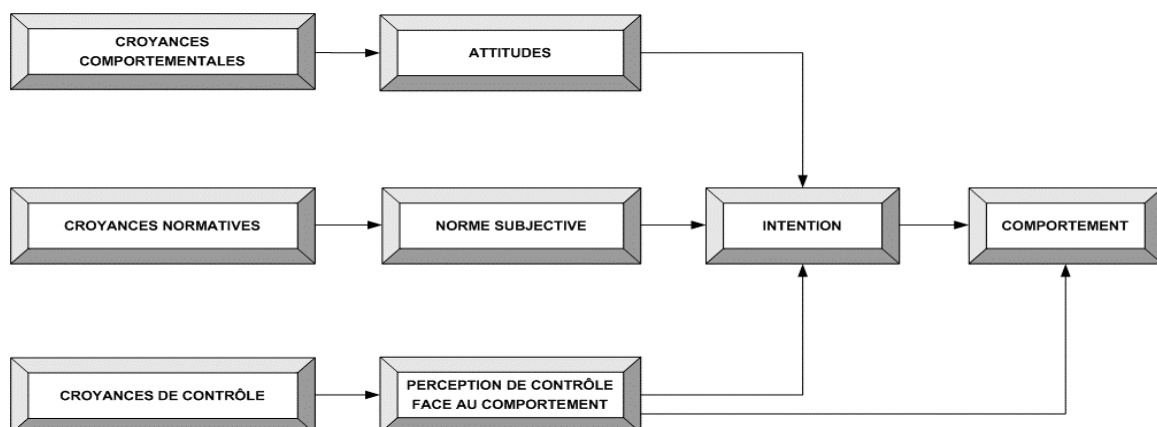
L'intention d'une personne d'adopter un comportement donné est le résultat de trois composantes :

- l'attitude à l'égard du comportement attendu;
- la norme sociale perçue;
- la perception de contrôle par rapport au comportement attendu.

La figure 1, présentée ci-dessous, illustre la théorie du comportement planifié d'Ajzen (1988) et ses principales composantes d'analyse.

Figure 1

LA THÉORIE DU COMPORTEMENT PLANIFIÉ



L'*attitude* d'une personne à « l'égard d'un comportement est déterminée par ses croyances quant aux conséquences de ce comportement et par la valeur qu'elle accorde à ces conséquences (croyances comportementales) » (Godin, 1988).

En ce qui a trait à *la norme subjective*, « elle est déterminée par l'importance que la personne accorde à l'opinion de certaines personnes et par sa motivation à se conformer à l'opinion de ces personnes » (Godin, 1988).

Enfin, la *perception de contrôle* est définie comme la croyance de contrôle de la personne dans l'adoption d'un certain comportement donné (ex. : croyances d'acquérir des habiletés ou d'aller chercher de l'aide, etc.) (Godin, 1988).

En résumé, l'intention (motivation) détermine l'adoption d'un comportement volontaire. À son tour, la motivation découle des attitudes et de la norme subjective qu'une personne perçoit dans un contexte bien précis. Les attitudes sont elles-mêmes fonction des croyances comportementales (conséquences et valeur accordée à ces conséquences). En ce qui concerne la norme subjective, elle informe sur l'importance qu'une personne accorde à l'opinion de gens significatifs à propos d'un comportement donné et sur sa motivation à agir dans le sens de l'adoption de ce comportement. Toutefois, d'après Ajzen (1988), « pour assurer une prédiction juste d'un comportement qui nécessite des habiletés, du temps, des opportunités d'agir, etc., il importe d'évaluer non seulement son intention, mais aussi d'estimer le degré de contrôle (physique et psychologique) qu'il croit pouvoir exercer sur ce comportement » (Godin, 1988).

3. MÉTHODOLOGIE

Nous abordons maintenant les aspects méthodologiques de l'évaluation des besoins soit, la stratégie de recherche et l'analyse des données.

3.1 Stratégie de recherche

Pour l'essentiel, la stratégie de recherche retenue fait appel à des méthodes et sources de données tant qualitatives que quantitatives. Elle comprend la tenue de groupes de discussion avec des producteurs agricoles qui ont été invités par la même occasion à remplir un questionnaire.

La première méthode et source de données est la réalisation de groupes de discussion. Elle permet de connaître le point de vue des producteurs agricoles sur un sujet donné notamment sur leurs modes de gestion du stress et de recherche d'aide. À cet égard, quatre thèmes principaux ont été abordés lors des rencontres :

- les difficultés éprouvées dans l'entreprise agricole;
- les situations de stress et les possibilités d'en parler dans l'entourage;
- la capacité de reconnaître et gérer le stress;
- l'utilisation des services de santé.

Quant à la deuxième méthode et source de données, soit le questionnaire auprès des producteurs agricoles, elle permet de tracer un profil des personnes rejointes (caractéristiques sociodémographiques, relations sociales, états de santé et recours à un médecin de famille) et de connaître leurs attitudes et leurs comportements en situation, réelle ou appréhendée, de stress.

3.1.1 Groupes de discussion

Au total, sept groupes de discussion ont été formés, qui ont impliqué 65 producteurs agricoles provenant presque exclusivement de la Montérégie. Ils se sont tenus en mars et avril 2010 et ont duré en moyenne 2 h 30.

Cinq groupes ont été constitués par la directrice de l'ACFA. Les deux autres groupes ont été formés par un producteur agricole à la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield et une citoyenne de la municipalité de Saint-Louis de Gonzague.

Les individus et les groupes ont été sélectionnés en fonction de deux critères. Le premier critère est d'abord géographique de manière à connaître la réalité des producteurs agricoles de la Montérégie dans lequel s'inscrit le projet intitulé « Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole. »

Le deuxième critère de sélection des producteurs agricoles est celui de la recherche de différents points de vue par rapport à la gestion du stress et la recherche d'aide. C'est ainsi qu'il a été retenu la pertinence de former sept différents groupes de producteurs agricoles présentant les caractéristiques suivantes :

- un groupe de producteurs agricoles, composé d'hommes et de femmes, membres du conseil d'administration de l'ACFA;
- un groupe de producteurs agricoles, composé d'hommes seulement;
- un groupe de producteurs agricoles, composé de femmes seulement;
- un groupe de producteurs agricoles, composé de jeunes adultes (hommes et femmes), représentant la relève agricole;
- un groupe de couples d'agriculteurs;

- un groupe de producteurs agricoles, composé de femmes et d'hommes provenant d'une même municipalité;
- un groupe de producteurs agricoles, composé principalement d'administrateurs (femmes et hommes) de syndicats de base et spécialisés œuvrant à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Les critères relatifs à la scolarité et aux différents types de production agricole n'ont pas été pris en compte dans la composition des groupes de discussion. Toutefois, il nous a semblé utile de le préciser lors de l'analyse.

Enfin, un formulaire de consentement éclairé a été signé par chacun des 65 participants. Ce formulaire précise le but de l'étude, la participation volontaire des personnes à faire partie d'un groupe de discussion et à répondre à un questionnaire, l'acceptation de l'enregistrement des rencontres, ainsi que l'engagement des chercheurs à traiter les informations recueillies en respectant la confidentialité des participants.

3.1.2 Questionnaire

Concernant la passation du questionnaire, retenons qu'il a été rempli par tous les participants en début de rencontre, soit avant de procéder aux échanges de groupe. Également, pour s'assurer que les producteurs agricoles comprennent bien les questions, le chercheur a pris soin de leur lire le questionnaire. Ce questionnaire avait préalablement fait l'objet d'une démarche de validation, notamment auprès de la directrice de l'ACFA et du président du conseil d'administration, lui-même producteur agricole, ainsi qu'auprès de professionnels de santé publique.

3.2 Analyse des données

En ce qui concerne l'analyse de contenu des rencontres de groupe, les deux chercheurs du projet ont réécouté les enregistrements et ont fait une classification de contenu à l'aide du logiciel *Mind Manager*.

L'analyse du corpus d'information a mené à la construction d'une représentation théorique implicite des réalités propres aux producteurs agricoles. Pour y parvenir, cette analyse fait appel à des tranches de récits de vie comportant la recherche de cas contraires et une saturation de l'information obtenue. La finalité de l'exercice permet une représentation de la réalité des producteurs agricoles selon différents points de vue exprimés.

Quant aux données quantitatives, elles ont fait l'objet d'analyses de fréquence et factorielles à l'aide du logiciel SPSS. Sur le plan de l'analyse factorielle, il a été vérifié les construits théoriques sous-jacents au questionnaire (ex. : croyances de contrôle et de comportement, attitudes). Pour atteindre un seuil minimal d'acceptabilité selon la mesure de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO), il a fallu accroître le nombre de questionnaires de 65 à 77. Cette opération a été réalisée par une intervenante du centre de crise Pierre-De Saurel qui a rencontré individuellement et à domicile 12 producteurs agricoles de son territoire, afin qu'ils remplissent le questionnaire. Avec l'ajout de ces douze questionnaires, la valeur de KMO est passée de 0.588 à 0.607 ce qui a permis d'atteindre un seuil d'acceptabilité de l'outil d'enquête.

Par ailleurs, retenons que les construits théoriques obtenus sur la base des 77 questionnaires ont été utilisés que pour réaliser les analyses factorielles. En effet, les résultats de l'étude se rapportent aux 65 producteurs agricoles rejoints dans le cadre des groupes de discussion.

4. RÉSULTATS

Les propos qui suivent présentent les résultats issus du questionnaire et des échanges auprès des 65 producteurs agricoles rejoints dans le cadre des groupes de discussion. Tout d'abord, nous traçons leur profil et, par la suite, nous procédons à l'analyse de contenu des groupes de discussion dont nous rappelons les objectifs poursuivis, à savoir :

- Identifier les difficultés éprouvées chez les familles agricoles, leurs réseaux sociaux et leurs capacités à reconnaître les manifestations du stress;
- Identifier leurs attitudes et comportements en matière de gestion du stress et de recherche d'aide;
- Préciser leurs attentes vis-à-vis les services de santé et des services sociaux.

4.1 Profil des producteurs agricoles rejoints

Le profil des producteurs agricoles rejoints par questionnaire inclut leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, scolarité et présence d'enfants), les secteurs de production agricole, leur relation avec le milieu, la présence d'une relève, la perception de leur état de santé, les visites médicales, ainsi que leurs comportements face aux stress. Les résultats présentés ci-après sont également disponibles à l'annexe 1, tableau 1.

4.1.1 Caractéristiques sociodémographiques

Parmi les 65 producteurs agricoles ayant rempli le questionnaire, 43 % sont des femmes et 57 % des hommes. De plus, 54 % des producteurs agricoles rencontrés sont âgés entre 35 à 54 ans, 26 % ont 55 ans et plus et 20 % ont entre 18 à 34 ans. La moyenne d'âge est de 47 ans.

Dans ce groupe, 86 % sont mariés ou vivent en union libre. De plus, la grande majorité, soit 84 %, mentionne avoir des enfants.

Sur le plan de la scolarité, 45 % des producteurs agricoles ont fait des études secondaires et 55 % ont réalisé des études collégiales et universitaires, soit respectivement 43 % et 12 %. Par comparaison, la population de la Montérégie présente des taux comparables, soit 44 % des individus ayant réalisé des études secondaires ou moins, 39 % des études collégiales et 17 % des études universitaires (Statistique Canada, 2009)

4.1.2 Secteurs de production agricole

Concernant les secteurs de production, les producteurs agricoles participants se répartissent comme suit :

- 25 % en production laitière;
- 8 % en production porcine;
- 12 % en production bovine et grandes cultures;
- 29 % en production laitière ou porcine, ainsi qu'en grandes cultures;
- 11 % en production de grandes cultures seulement;
- 15 % en d'autres productions (volailles, maraîchères, caprins, veaux de grain, etc.).

Ce profil de groupe présente des points communs par rapport au portrait de la production agricole de la Montérégie (MAPAQ, 2006). Ce portrait régional fait ressortir l'importance des grandes cultures (29 %) et des taux de production laitière, bovine et porcine de 22 %, 10 % et 9 % respectivement.

4.1.3 Relation avec le milieu

Les participants à cette étude disent être satisfaits ou très satisfaits de leurs relations avec les membres de la famille (81 %) et les amis (97 %). Selon Lafleur et Allard (2006), comparativement à la population en général, les producteurs agricoles du Québec sont proportionnellement plus nombreux à ne pas être satisfaits des rapports qu'ils entretiennent avec leurs amis, leurs enfants et leurs conjoints, 13 % contre 26 %.

De plus, 65 % des producteurs agricoles de cette étude manifestent un fort sentiment d'appartenance à l'égard de leur communauté environnante. À l'inverse, 35 % des personnes mentionnent que leur sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté est plutôt faible ou très faible. Par comparaison, une même proportion de Canadiens a déclaré un sentiment d'appartenance à leur communauté plutôt faible ou très faible en 2005 (Statistique Canada, 2005).

4.1.4 Relève agricole

Parmi les producteurs agricoles qui ont mentionné avoir des enfants (n : 50), 36 (72 %) disent avoir une relève agricole. Actuellement, 22 (44 %) participants sont en processus de transfert de ferme.

4.1.5 Perception de leur état de santé

Comparativement à d'autres personnes de leur âge, 68 % des producteurs agricoles rejoints dans cette étude perçoivent leur santé de très bonne à excellente et 32 %, de moyenne à bonne.

Même si la majorité des producteurs agricoles se perçoivent en très bonne santé, il n'en demeure pas moins que les Canadiens des régions rurales sont en moins bonne santé que ceux des grandes villes. Ils auraient également une espérance de vie plus courte en raison de taux plus élevés de maladies, de blessures, de suicide et d'accidents (Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, 2008).

4.1.6 Visites médicales

Sur le plan des visites chez le médecin :

- 78,5 % des participants disent avoir un médecin de famille comparativement à 76 % de la population de la Montérégie, âgée de 18 ans et plus (Beaudry-Godin et Savoie, 2011). Ces producteurs agricoles consultent durant l'hiver (40 %), l'automne (21 %), le printemps (14 %), l'été (4 %) ou en aucune saison particulière (21 %);
- 57 % disent que leur visite chez le médecin, pour des problèmes de santé physique, remonte à moins d'un an, 32 % d'un an à trois ans et 11 % à plus de trois ans, toutefois la santé mentale demeure tabou;
- 97 % disent suivre toujours ou presque toujours les recommandations de leur médecin. Lorsque ce n'est pas le cas, les motifs invoqués sont une question d'oubli de prendre les médicaments, un point de vue différent de celui du médecin ou un manque de temps pour suivre le traitement indiqué par le médecin.

Lafleur et Allard (2006) mentionnent que, parmi les producteurs agricoles en détresse psychologique, 19,9 % d'entre eux ont affirmé avoir consulté un professionnel de la santé. L'ACSA (2005) présente quant à elle un taux de 17 % d'agriculteurs ayant affirmé avoir discuté de stress ou de santé mentale avec ce type de ressource. De plus, « il a été dit à maintes reprises devant le comité sénatorial que beaucoup de Canadiens ruraux restent des mois, sinon des années, sans consulter un omnipraticien » (Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, 2008). Pour Madame Maria Labrecque Duchesneau, citée dans Lafleur et Allard (2006), il lui semble également que « les producteurs agricoles sont des personnes solitaires et isolées qui ne prennent pas le temps de consulter les ressources existantes ». Pour toutes ces raisons, nous devons être prudents quant au résultat obtenu pour cette variable à l'étude.

4.1.7 Comportements des producteurs agricoles par rapport au stress

En lien avec le modèle théorique retenu, ont été documentées les croyances, les normes subjectives et les attitudes des familles agricoles par rapport à leurs comportements en matière de gestion du stress. Les résultats présentés ci-après, également disponibles à l'annexe 1, tableau 2, font ressortir les éléments suivants :

1. Les producteurs agricoles sont assez confiants d'être à l'écoute de leurs besoins et de pouvoir surmonter tout seuls les difficultés lorsqu'ils vivent une situation de stress (moyenne de 6,5 sur 10). Ils sont également confiants de trouver dans leur entourage ou auprès de leur conjoint quelqu'un à qui se confier lorsqu'ils vivent une situation de stress (moyenne 7,3 sur 10).
2. Les producteurs agricoles estiment que parler ou demander de l'aide en situation de stress ne constitue pas un signe de faiblesse (moyenne de 6,3 sur 10). Toutefois, ils sont partagés quant à l'importance de ne pas paraître faible auprès leur entourage et qu'on ne sache pas qu'ils vivent des situations de stress (moyenne de 5,3 sur 10).
3. Concernant la perception des producteurs agricoles par rapport à leurs pairs, ils sont assez d'accord :
 - que les autres producteurs agricoles considèrent que le voisinage n'a pas à connaître leurs situations de stress (moyenne de 6,6 sur 10);
 - que les autres producteurs agricoles ne veulent pas que les problèmes de stress soient étalés sur la place publique (moyenne de 6,3 sur 10).

Par ailleurs, les producteurs agricoles sont partagés (moyenne de 4,9 sur 10) face à l'idée que leurs pairs ont de la facilité à se confier à d'autres producteurs agricoles et qu'ils souhaitent que les problèmes de stress se gèrent en famille (moyenne de 5,3 sur 10).

4. Concernant le recours à des ressources d'aide, les producteurs agricoles disent :
 - qu'il leur est plus ou moins facile d'aller chercher de l'information sur les problèmes et les symptômes du stress (moyenne de 5,2 sur 10) et les services d'aide pouvant réduire le stress (moyenne de 5,0 sur 10);
 - qu'il ne leur est pas facile de consulter un professionnel de la santé pour les aider à gérer des problèmes de stress (moyenne de 3,7 sur 10);
 - qu'ils sont assez confiants de pouvoir utiliser les ressources d'aide dans leur milieu lors d'une situation de stress (moyenne de 6,4 sur 10) et d'être bien aidés par ces ressources d'aide (moyenne de 6,5 sur 10).
5. Quant aux attitudes des producteurs agricoles vis-à-vis des professionnels et des services de santé, elles sont très positives. En effet, ils reconnaissent la très grande importance :
 - du rôle que devraient jouer le médecin ou un autre professionnel ainsi qu'eux-mêmes dans la prise en charge de leurs problèmes de santé physique (moyenne 9,3 sur 10).
 - du rôle que devraient jouer le médecin ou un autre professionnel de la santé dans la réduction des problèmes de stress (moyenne de 8,8 sur 10);
 - des services d'aide pouvant réduire le stress et des services offerts en toute confidentialité (moyenne de 9,4 sur 10).
6. Enfin, pour les producteurs agricoles, il est très important que les professionnels de la santé connaissent le milieu agricole et que les services d'aide pouvant réduire le stress soient disponibles à domicile lors de situation de crise (moyenne de 9,1 sur 10).

Analyses statistiques

En lien avec ces résultats, des mesures de corrélation ont été réalisées afin d'identifier des différences significatives entre certaines caractéristiques des producteurs agricoles (sexe, âge, scolarité, processus de transfert de ferme, sentiment d'appartenance à la communauté, relations avec les amis et les membres de la famille et types de production agricole).

Parmi celles-ci, nous avons observé des différences¹ et des tendances² statistiques pour trois des variables, soit les relations entre les membres de la famille, le type de production agricole et le sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté. Compte tenu de la petite taille de l'échantillon (n : 65), nous ne présentons ces résultats qu'à titre indicatif.

1. Les producteurs agricoles les plus satisfaits à l'égard des relations avec les membres de la famille :
 - sont plus confiants que les autres de pouvoir être à l'écoute de leurs besoins et surmonter tout seuls les difficultés lorsqu'ils vivent une situation de stress¹;
 - accordent une plus grande importance que les autres au rôle du médecin ou d'un autre professionnel de la santé ainsi qu'au rôle qu'ils devraient jouer eux-mêmes dans la prise en charge de leurs problèmes de santé physique¹.
2. Les producteurs porcins sont moins confiants que les autres producteurs agricoles (voir les difficultés éprouvées à la section 4.2.1) :
 - de pouvoir être à l'écoute de leurs besoins et surmonter tout seuls les difficultés lorsqu'ils vivent une situation de stress¹;
 - d'aller chercher de l'information, de pouvoir utiliser les ressources d'aide de leur milieu et d'être bien aidés en situation de stress².
3. Les producteurs agricoles qui présentent un plus fort sentiment d'appartenance à l'égard de leur communauté :
 - sont plus confiants que les autres de trouver quelqu'un de leur entourage à qui se confier lorsqu'ils vivent une situation de stress²;
 - accordent une plus grande importance que les autres au rôle du médecin ou d'un autre professionnel de la santé dans la réduction du stress et à la confidentialité des services d'aide².

4.2 Contenu des échanges des groupes de discussion

Pour chacun des sept groupes de discussion, la grille d'entrevue utilisée comprend les aspects suivants :

- les difficultés éprouvées dans l'entreprise agricole;
- les situations de stress et les possibilités d'en parler dans l'entourage;
- la capacité de reconnaître et gérer le stress;
- l'utilisation des services de santé.

Nous présentons dans les pages qui suivent, les principaux résultats obtenus.

¹ Analyse paramétrique, degré de signification $p < 0.05$.

² Analyse non paramétrique, degré de signification $p < 0.10$.

4.2.1 Principales difficultés éprouvées dans l'entreprise agricole

Les difficultés éprouvées à la ferme ont été certainement le sujet le plus discuté. À cet égard, plusieurs thèmes sont ressortis tels que les préjugés à l'endroit des producteurs agricoles et leur reconnaissance sociale, les problèmes financiers, les tracas bureaucratiques, la gestion de la ferme ainsi que la question du transfert de ferme à la relève. Les propos qui suivent résument les commentaires des producteurs agricoles et, s'il y a lieu, font état des distinctions entre les différents groupes, selon chacun des thèmes abordés.

A) *Les préjugés et la reconnaissance sociale à l'endroit des producteurs agricoles*

Pour plusieurs participants, le plus difficile c'est de surmonter les préjugés de la population à leur égard. Au dire de certains, ils sont perçus *comme des pollueurs, des illettrés et une bande de colons*. Le tout se traduit par une *non-reconnaissance de leur travail* qui se manifeste par de multiples exemples au quotidien :

- « Sur la route, on n'a pas le réflexe de penser que les producteurs agricoles qui circulent avec leur machinerie travaillent pour nourrir la population. »
- « Un citoyen de ma municipalité se fait un plaisir de prendre des photos lorsqu'on arrose les champs d'insecticide et de pesticide, afin de savoir si on respecte les bandes riveraines. »
- « On a eu des problèmes avec trois ou quatre citoyens qui ne voulaient pas que les producteurs agricoles passent dans le village avec du fumier afin de pouvoir l'étendre sur leurs fermes. C'est vrai que cette pratique de transport de lisier n'est pas agréable pour les citoyens. Par contre, il faut bien l'étendre ce fumier. »
- « Le fait de ne pas se sentir apprécié comme producteur agricole, c'est fatiguant, On a perdu contact avec le monde agricole. Ce qu'on connaît, c'est la boîte de légumes sur la tablette de l'épicier. »

Malgré tout, beaucoup de producteurs agricoles considèrent que *l'agriculture demeure le plus beau métier du monde, du moins dans leur cœur*, et, pour la majorité d'entre eux, c'est encore *une passion*. L'autonomie au travail, le fait de travailler dans les champs ou de prendre soins des animaux, sont quelques exemples mentionnés pour expliquer leur amour du métier d'agriculteur.

B) *Les problèmes financiers*

Hormis les préoccupations reliées au climat et ses conséquences sur l'agriculture, les problèmes financiers constituent la principale source de stress chez les producteurs agricoles. « Quand tu ne dors pas la nuit et que les draps sont mouillés, c'est une question d'argent qui revient à la surface. La tension est grande quand tu mets 300 000 \$ en semence dans la terre et que tu vois ton champ de soya dépérir. Tu stresses. »

Pour d'autres, particulièrement les producteurs porcins, les temps sont difficiles et la possibilité de faire faillite est bien réelle. L'éventualité de ne plus pouvoir vivre de la ferme est perçue comme *un échec et ne pas avoir réussi sa vie*.

Comme le diront plusieurs personnes, *nous n'avons pas droit à l'erreur étant donné que les revenus n'augmentent pas. Le fait de devoir être concurrentiel par rapport à l'Ontario, aux É.-U., au Brésil, etc. constitue une source de stress, afin d'offrir les produits de la ferme aux prix les plus bas*.

Que deviendra l'agriculteur de demain, se demande un producteur agricole? Deviendra-t-il un simple ouvrier de ferme ou un gros propriétaire terrien?

Ces propos confirment une situation qui n'est pas nouvelle. Déjà en 1992, une étude montréalaise, sur le plaisir et la souffrance mentale dans le travail agricole (Crevier et Brun, 1992), fait les mêmes constats en associant la souffrance des producteurs agricoles à la situation économique et politique ainsi qu'au contexte de travail.

C) Les tracasseries bureaucratiques

Les tracasseries bureaucratiques font partie du quotidien des producteurs agricoles. Leurs perceptions quant à *l'incompréhension des fonctionnaires à la réalité agricole; l'imposition de moyens non adaptés à cette réalité et la difficulté de comprendre les changements qui leur sont imposés* sont autant de propos exprimés pour faire part de leurs frustrations. Qui plus est, tout cela n'est pas sans conséquences *sur leur charge de travail et leur sentiment de contrôle* par rapport à la gestion de l'entreprise.

De plus, on y dénonce l'incohérence des politiques et des règlements en matière de normes environnementales : *On nous demande de les respecter alors qu'on retrouve sur les tablettes des marchés d'alimentation, des produits d'importation à bas prix, dont on ne sait rien sur les contrôles de salubrité et de traçabilité des produits.*

D) La gestion de la ferme, ses conséquences et le soutien des conjointes

À ceci, s'ajoutent les tâches courantes de gestion de la ferme. Elles concernent notamment les aspects administratifs liés à la gestion de l'entreprise agricole, la santé des animaux, la gestion du personnel, souvent perçue comme une tâche difficile, et le suivi *des cahiers de charge en lien avec les plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF), afin de se conformer à la réglementation sur les exploitations agricoles (ex. : période d'arrosage des pesticides, types de produits utilisés, parcelles couvertes)*. Pour les producteurs agricoles, ces tâches exigent beaucoup de temps, ce qui n'est pas sans conséquence sur :

- la vie de couple;
- la durée des journées de travail (ex. : 80 heures par semaine);
- les risques d'épuisement et de blessures;
- la difficulté des jeunes agriculteurs à rencontrer une fille ou un garçon;
- la possibilité de prendre des vacances.

Heureusement, plusieurs producteurs agricoles peuvent compter sur leurs conjointes pour les soutenir dans la gestion de la ferme. Cette responsabilité de gestion qui est souvent celle de plusieurs productrices agricoles, s'ajoute à leurs autres tâches en lien avec les besoins de leurs enfants et de l'ensemble de la famille (ex. : aliments, santé, hygiène) et à leur rôle de premiers secours lors d'un accident. Cette fonction « multitâche », ou plus exactement multirôle des femmes à la ferme fait d'elles *les principaux adjoints* de leur conjoint.

E) La question du transfert de la ferme à la relève

Pour la relève agricole, prendre possession de l'entreprise familiale, occasionne un stress. *C'est la crainte que ça ne marche pas.*

La question financière apparaît l'obstacle le plus important pour l'acquisition de la ferme. En effet, il y a *un risque de surendettement à long terme.*

Le transfert de ferme sera facilité par la bonne entente entre la relève et les parents. Le soutien reçu des parents sur le plan financier et le « coaching » constituent des contributions inestimables.

Toutefois, il n'est pas rare que ce transfert de ferme suscite des tensions ou des conflits entre les membres de la famille et donne lieu à une rupture des pourparlers. Comme le soulignait une productrice agricole, le transfert de ferme représente une période stressante particulièrement sur le plan des relations interpersonnelles. Pour la relève agricole, ces tensions ou conflits se rapportent :

- aux relations entre les parents, la relève et les autres membres de la famille;
- au fait que cette relève est à la remorque des parents quant au moment du transfert de ferme et à la proportion des parts (% de la ferme) transférée;
- au soutien financier des parents versus l'aide financière de la Financière agricole;

- à la cohabitation père-fils-fille sur la ferme et aux changements souhaités (ex. : modernisation de la production);
- à l'établissement de relations professionnelles dans le contexte des relations familiales;
- aux conjoints, particulièrement les brus, qui ne sont pas impliqués dans les affaires de la famille *de manière à ne pas mélanger les relations de couple et les affaires*;
- aux filles qui doivent prouver à leur père qu'elles sont aussi aptes que les gars à prendre en charge la ferme familiale.

Pour les parents, le transfert de ferme représente, aussi, une période d'incertitude marquée par le souci :

- de ne pas retrouver chez leur fils ou leur fille, *la même volonté de travailler, la même passion de réussir*;
- d'être équitables envers tous les enfants;
- d'obtenir un juste prix pour la ferme et sa retraite bien méritée sans pour autant demander trop d'argent à la relève ce qui aurait pour conséquence *de l'étouffer financièrement à court et à moyen terme*;
- de montrer à la relève comment faire (ex. : comptabilité, gestion du troupeau, négociation de la marge de crédit, préparation des paies, respect des délais pour remplir les cahiers de charge agroalimentaires de fertilisation).

L'inquiétude des parents concerne également les difficultés financières éprouvées en agriculture et le stress que cela peut occasionner. Dans cette perspective, plusieurs producteurs agricoles s'interrogent *si c'est rendre service à leurs fils que de leur vendre la ferme*. Des producteurs agricoles souhaiteraient même que leurs fermes soient vendues à des étrangers plutôt qu'à leurs fils, afin de leur éviter les problèmes qu'ils devront éventuellement surmonter. Somme toute, les parents sont généralement fiers d'avoir une relève malgré leurs préoccupations pour l'avenir de leurs enfants.

4.2.2 Réseaux sociaux et ouverture à parler de ses problèmes

Comme nous l'avons observé dans la section précédente, les difficultés éprouvées dans le domaine de l'agriculture peuvent occasionner un stress. Lorsque ce stress se manifeste, certains producteurs agricoles estiment important d'en parler avec leur réseau social alors que d'autres soutiennent le contraire. Les propos qui suivent font état des commentaires recueillis auprès des producteurs agricoles quant à leur ouverture ou fermeture à discuter des difficultés ou sources de stress avec leur réseau. Les réseaux des producteurs agricoles concernent principalement la cellule familiale, les amis et les personnes qui les côtoient dans leur travail.

A) La cellule familiale

La famille peut représenter à la fois une source importante de soutien lors de situations difficiles, tout en étant celle qu'on cherchera à éviter lorsque les conflits éclatent entre les membres de la famille. Les témoignages ci-dessous illustrent bien cette dynamique selon l'ouverture ou la fermeture des producteurs agricoles à parler de leurs problèmes avec la famille.

Ouverture à parler de ses problèmes

- « Au cours des dernières années, plusieurs événements se sont produits. Mon fils a pris la relève, mais compte tenu des difficultés rencontrées dans la production porcine, on n'est pas sûr qu'il puisse vivre de la ferme. Il a été opéré récemment pour des problèmes cardiaques et moi, j'ai un cancer en rémission. Pour faire baisser la pression, je peux en parler à mes parents. »
- « Chez nous, la cellule familiale c'est très fort. Mon fils a eu un grave accident de la route, les médecins ne savaient pas s'ils allaient le sauver. Pendant cette période, et aujourd'hui encore, toute la famille s'est occupée de lui.

Avec le recul, je me rends compte que les membres de ma famille et moi-même avons vécu dans une bulle. Certes, on avait de bons amis, mais ils ne vivaient pas ce que nous vivions. On ne leur en parlait pas. Par contre, nous avons obtenu l'aide d'un psychologue privé financé par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). »

Pour plusieurs autres personnes, les membres de la famille particulièrement les conjoints sont les premiers confidents des producteurs agricoles, comme en témoignent les propos qui suivent :

- « Lorsque je suis stressé, ma femme me raisonne, elle réussit à me calmer. »
- « Ma femme travaille à l'extérieur, mais elle s'occupe de la comptabilité de la ferme. Le soir, on parle de nos journées respectives. »
- « Nous, on est passé au feu il y a plusieurs années. Ce fut une période difficile mais non incontrôlable que j'ai traversé avec ma femme et des membres de ma famille, notamment ma sœur qui me connaît bien. »
- « Quand le couple a le même but dans la vie, c'est plus facile; tu peux te vider le cœur, te crier dessus (rires). »
- « À la suite d'un divorce, j'ai reçu le soutien de ma famille particulièrement de mes deux sœurs et d'un beau-frère qui m'ont beaucoup aidé. »

Fermeture à parler de ses problèmes

- « Tout le monde se connaît en milieu agricole. Si tu parles à quelqu'un, rien n'est sûr que les autres personnes n'en sachent rien. En agriculture, c'est la famille. Nous, on a travaillé longtemps avec mes beaux-parents, par la suite avec mon beau-frère et ma belle-sœur, maintenant on travaille avec notre fils. Si tu veux parler de tes problèmes, à qui va-t-on en parler? Personnellement, je n'ai pas vraiment quelqu'un avec qui je peux en parler. »
- « Dans le milieu agricole, c'est plus difficile pour le couple. Le milieu agricole, c'est familial. Il y a le frère, la belle-sœur, les beaux-parents, etc. Parmi tout ce monde, il y a toujours un mouton noir qui fout le bordel. Il n'y a aucune autre entreprise qui implique autant les membres de la famille. C'est comme s'il n'y avait pas de porte de sortie. Avec un étranger, il y a toujours un moyen de cesser de le voir lors d'un conflit, mais lorsqu'il s'agit d'un membre de la famille, tu es pris avec lui. Si, en plus, des membres de la famille se bâtissent à proximité, ils viennent à connaître toutes tes allées et venues. La famille élargie, ce n'est pas évident. »
- « Entre mon père et moi, on ne parle jamais de stress. Je n'ai pas de compétences à ce niveau. Lui, il vit un sentiment de culpabilité par rapport à une fâcheuse histoire qui lui est arrivée dans sa vie. »
- « Comme tu ne veux pas imposer tes problèmes aux autres, il vient un moment que tu t'isoles. »

B) Les amis

De façon générale, les producteurs agricoles ont développé un réseau d'amis, principalement agricole. Dans certains cas, ce réseau constituera un facteur de soutien en y faisant référence sans hésitation pour leur venir en aide en cas de besoins ou réaliser des activités sociales ou sportives et ainsi réduire leur stress le cas échéant. D'autres producteurs ne voient pas l'utilité de parler de leurs difficultés à leurs amis ou encore ils ne peuvent pas en parler faute d'un réseau de contact. Les propos qui suivent expriment cette diversité de points de vue.

Ouverture à parler de ses problèmes

- Après avoir passé à travers certaines difficultés et vu un psychologue en cabinet privé, une productrice agricole et son conjoint ont créé un réseau d'amis en agriculture. « Personne ne juge les autres. On parle de nos enfants, de la belle-famille, on parle de tout. Ça nous fait du bien. »
- Pour une productrice agricole qui travaille deux jours par semaine à l'extérieur de la ferme, c'est avec ses collègues de travail qu'elle peut parler de ce qu'elle vit.
- « Moi, pour oublier mes problèmes à la ferme, je vais danser tous les samedis soirs avec ma femme et des amis. »

Fermeture à parler de ses problèmes

- Pour un producteur agricole, il ne parle pas de ses problèmes à ses amis ni à sa femme qui travaille à l'extérieur. « Je ne vois pas l'utilité de les informer, car ça ne ferait que les inquiéter inutilement. »
- Pour un autre producteur agricole, ça dépend du sujet : « Parler de la maladie de nos enfants, c'est plus facile que de parler de nos problèmes financiers. Parler de mes problèmes financiers, c'est admettre que je n'ai pas réussi ma vie. »
- « Moi, j'ai eu des problèmes. Je suis allé consulter mais je n'en ai jamais parlé à mes chums. »
- « Ma conjointe et moi fréquentons des couples d'amis très proches, mais je ne sens pas le besoin de leur dire ce qui ne va pas, tout comme à ma conjointe. »
- « Moi, j'ai des chums qui ne parlent pas. »
- « Il y a beaucoup de producteurs agricoles qui n'ont pas de réseau de contacts. »

C) Les autres personnes côtoyant le milieu agricole

Enfin, plusieurs ont mentionné la présence de personnes en milieu agricole qui peuvent apporter un soutien, un réconfort auprès de personnes en difficulté. Sans être des professionnels de la santé sur le plan du soutien psychologique, ces personnes peuvent s'avérer de bons conseils dans le cadre de leurs relations avec les producteurs agricoles. Certains producteurs agricoles indiquent même qu'elles devraient être mises à contribution dans le cadre du développement d'un réseau d'aide et d'entraide en milieu agricole.

Ouverture à parler de ses problèmes

Ainsi, parmi les personnes qui côtoient le milieu agricole et qui sont susceptibles de recevoir les confidences des producteurs agricoles, mentionnons celles-ci :

- « Le vétérinaire connaît notre histoire. Ça fait six ans qu'il vient chez nous. C'est le gourou de mon mari. Ça serait bon qu'il soit formé. »
- L'agronome, le camionneur à lait, l'inséminateur d'animaux et les fournisseurs d'intrants : « On a développé avec eux des relations d'amitié. On les voit plus souvent que les autres. »
- Les contractuels qui travaillent sur les fermes lors des récoltes.
- Divers représentants des syndicats de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

À noter que le temps d'écoute accordé par ces personnes-ressources en agriculture (ex. : agronomes, vétérinaires et contractuels), s'inscrit dans le cadre de périodes facturées aux producteurs agricoles.

Fermeture à parler de ses problèmes

Par ailleurs, plusieurs producteurs agricoles ont exprimé des réserves à discuter de leurs problèmes avec certaines entrepreneurs ou personnes qu'ils côtoient dans leur travail. Il s'agit notamment des marchés d'alimentation et autres entreprises qui achètent leurs produits. *Ce sont des gens d'affaires qui ne sont pas à l'écoute de nos problèmes.* Les producteurs agricoles sont également méfiants envers leurs pairs. Ils mentionnent que certains d'entre eux profitent du malheur des autres pour améliorer leur propre situation (ex. : achat de terres agricoles ou d'équipements de ferme). À cet effet, le prochain témoignage illustre bien cette crainte ou réserve : « dans ma municipalité régionale de comté (MRC), il y a une gang (sic) de requins. Quand il y a une entreprise en difficulté, ils viennent te voir, soi-disant pour t'aider. »

En situation de conflit familial, plusieurs producteurs agricoles disent se sentir isolés car, *il n'y a pas tant de monde à qui on peut se confier.* Qui plus est, ce confident *doit être une personne de confiance, ce qui n'est pas évident.* Bon nombre d'entre eux estiment même que *beaucoup de producteurs agricoles n'ont pas de réseaux de contacts pour parler de leurs problèmes.* Les jeunes agriculteurs seraient moins isolés, car plusieurs d'entre eux mentionnent *avoir accès à un réseau d'amis pour parler de ce qu'ils vivent sur la ferme, notamment avec d'autres jeunes qui exercent le même métier qu'eux.*

4.2.3 Capacité à reconnaître et gérer le stress

Sur ce thème, les producteurs agricoles ont été amenés à identifier les causes et les manifestations de leur stress, les façons de faire pour le gérer ainsi que leur capacité à venir en aide à d'autres personnes. Les propos qui suivent rendent compte de ces différents aspects.

A) Les causes identifiées du stress

Chez les familles agricoles, les causes du stress sont multiples. À cet égard, celles-ci identifient les éléments naturels, les relations familiales, les difficultés de la vie, l'incapacité d'être à l'écoute de leurs besoins, les pressions financières et administratives ainsi que la charge de travail.

Les éléments naturels

- « Le stress se manifeste surtout l'été au moment de la récolte, notamment lors de la période des foins. » À cet effet, le climat est une source de stress pour beaucoup de producteurs agricoles.
- « Suite à l'incendie de la ferme, les voisins sont venus nous aider. On a dû se serrer les coudes en famille. Le pire stress a été de remonter le troupeau en se procurant des vaches laitières de qualité. Ce n'est pas tout le monde qui a eu l'amabilité de me vendre leurs bonnes vaches. Monter un troupeau, c'est le nerf de la guerre. Ce qui a été également aidant, c'est la présence d'un ami qui travaille dans le financement agricole. Les finances, c'est aussi le nerf de la guerre. »

Les relations familiales

- « Moi, j'aurais bien aimé prendre la relève de la ferme avec mon conjoint, mais en raison de problèmes intergénérationnels, le transfert ne s'est pas fait ou en partie seulement. Avec ma belle-famille, je ne pouvais rien dire, rien faire, et ce, malgré le fait que j'ai un DEP (diplôme d'études professionnelles) en production bovine et que j'étais appréciée comme consultante auprès des producteurs agricoles. Aujourd'hui, je suis séparée et les beaux-parents ont vendu le troupeau laitier. À cette époque, j'ai vécu beaucoup d'isolement. Mon conjoint n'osait pas parler à ses parents. Mes parents me voyaient malheureuse et je n'avais pas d'aide des autres producteurs agricoles. »
- Dans une autre situation, un producteur agricole fait mention de ses relations difficiles avec son fils qui est devenu partenaire majoritaire de la ferme familiale. « Travailler plus d'une heure avec lui constitue une plus grande source de stress. »
- « La famille élargie, ce n'est pas évident. Tu n'as pas le choix de l'accepter. »

Les difficultés de la vie

- « Quand j'ai immigrée au Québec. j'avais 19 ans. Six mois plus tard, mon père est décédé. À ce moment, je dois dire qu'on a été très bien aidé. Lorsque j'ai perdu mon conjoint, j'ai reçu également de l'aide de mes frères et sœurs. Par rapport aux autres producteurs, c'est davantage l'appât du gain qui les animait. »

L'incapacité d'être à l'écoute de ses besoins

- « Je ne suis pas à l'écoute de mes besoins, j'ai l'impression de ne pas en faire assez. Je n'ai pas de marge de manœuvre. »
- « On ne prend pas le temps d'être à l'écoute de ses besoins. Ce faisant, c'est difficile de détecter les difficultés des autres. »

Les problèmes financiers et administratifs

- « Le pire stress, c'est la pression financière qui augmente tout le temps. »
- « Le risque, c'est la gestion. Cela amène un niveau de stress important. Si ça ne marche pas, c'est la crédibilité de l'entreprise qui est affectée. »
- « L'obligation de se soumettre aux normes environnementales », jugées excessives et incohérentes.

La charge de travail

- « Le problème c'est le manque de temps. On travaille 7 jours sur 7. Comme le bureau est à la maison, on reçoit des téléphones tous les soirs incluant la fin de semaine, particulièrement à l'heure du souper. »

B) Les manifestations du stress et les capacités à les reconnaître

En lien avec les causes de stress mentionnées ci-dessus, les producteurs agricoles disent reconnaître les principales manifestations chez les autres. Les longues heures de travail peuvent occasionner des risques de blessures dues à la fatigue. Cette fatigue et autres tracas financiers, administratifs ou familiaux peuvent également susciter d'autres manifestations de stress : irritabilité, insomnie, étourdissement, engourdissement des membres du corps, hyperventilation, pensées suicidaires, etc. Dans certains cas, cela donne lieu à des conflits au sein du couple où les conjoints deviennent les boucs émissaires des problèmes vécus.

Les proches des producteurs agricoles, particulièrement les conjoints, semblent les mieux placés pour reconnaître les changements d'attitudes et de fonctionnement des personnes en difficulté, et ce, avant même que celles-ci s'en rendent compte. « Ils sont souvent plus bougons. On perçoit leur fatigue mentale. »

Toutefois, plusieurs producteurs agricoles mentionnent que ce n'est pas évident de reconnaître les signes de stress chez les autres notamment lorsque des pensées suicidaires les habitent, comme en fait foi ce prochain témoignage : « J'ai un voisin qui s'est pendu. Deux jours auparavant, je lui avais parlé. Pour moi, il était comme d'habitude. »

C) Les façons de faire pour combattre le stress

Pour soi-même

Concernant la gestion personnelle du stress, les producteurs agricoles ont recours à différentes stratégies allant d'une bonne nuit de sommeil pour combattre la fatigue, à des activités sociales et sportives de couple ou entre amis, en passant par des activités de détente. Les propos qui suivent constituent des témoignages : « aller danser ou souper au restaurant avec un groupe d'amis tous les samedis soir, prendre une pause café quotidienne avec sa conjointe, se réserver du temps pour réaliser des activités en couple, chez les plus jeunes, aller prendre une bière avec des chums pour se changer les idées, jouer au hockey, au bowling », etc.

Pour les autres

Concernant la possibilité d'apporter un soutien à des producteurs agricoles en difficulté, plusieurs émettent des réserves quant à leur savoir-faire pour y parvenir ou leurs habiletés personnelles à pouvoir soutenir une personne vivant une situation de stress, comme en témoignent les commentaires qui suivent.

- « On ne peut pas détecter les problèmes de stress chez les autres si on est soi-même aux prises avec des difficultés personnelles. »
- « Même si on est en mesure de voir les signes de stress chez les autres, cela ne veut pas dire pour autant qu'on soit en mesure d'agir, de savoir quoi faire; ça prend des compétences pour aider, ce que les producteurs agricoles n'ont pas nécessairement, soit les bons mots pour le dire et la bonne façon de faire. »

De plus, certains producteurs agricoles, ayant connu des personnes qui se sont enlevé la vie, mentionnent *qu'elles ne parlaient pas ou peu et qu'elles ne s'ouvraient pas aux autres*. Dans cette perspective, *comment faire pour aider et faire prendre conscience à ces personnes qu'elles vivent un problème?*

D'autres producteurs agricoles mentionnent également *se sentir mal à l'aise d'intervenir auprès d'autres producteurs agricoles* dans le but de leur venir en aide. Pour eux, *c'est comme si on s'ingérait dans la vie privée des autres*. Pour une productrice agricole, ceci s'explique par le fait *qu'il est très rare que les producteurs agricoles, particulièrement les hommes, parlent entre eux de leurs problèmes personnels*.

Les exceptions qui font la règle

Malgré les réserves émises à venir en aide à d'autres producteurs agricoles, quelques personnes ont fait part de leur expérience personnelle en tant que personne soutien auprès d'autres producteurs agricoles. Les propos qui suivent en constituent un bel exemple.

« À l'automne, quand les producteurs agricoles entrent dans la cabine de ma moissonneuse-batteuse pour me parler, c'est comme s'ils entraient dans un confessionnal. Je les écoute. C'est tout. Je ne veux pas donner de conseils à personne. Il est déjà arrivé que j'aie avisé un membre de la famille que son parent n'allait pas bien, qu'il y avait un danger potentiel, qu'il fallait le surveiller. J'ai ressenti qu'il était en détresse. Il lançait des messages, mais je ne me sentais pas assez à l'aise pour lui dire quoi faire. Pourquoi s'est-il confié à moi? Je ne le sais pas. Je suis une personne ouverte, peut-être qu'il ressentait cela. »

Précisons également que des administrateurs et présidents de syndicats de base, rejoints dans les groupes de discussion, ont également mentionné rencontrer des agriculteurs qui leur font part de certains problèmes. Bien que certains d'entre eux se sentent plus à l'aise de parler de ces problèmes, *le plus aidant c'est pouvoir les référer, si nécessaire, ce qui n'est pas toujours évident pour des personnes présentant des problèmes de santé mentale*.

4.2.4 Recours à l'utilisation des services de santé

Le dernier thème abordé avec les producteurs agricoles a trait à l'utilisation des services de santé. Les sujets discutés concernent les problèmes d'accès aux services, l'importance de connaître la réalité agricole et d'y adapter les services ainsi que l'appréciation des compétences du travailleur de rang.

A) Les problèmes d'accès aux services

Concernant les services de santé, les producteurs agricoles ont été nombreux à déplorer *la difficulté d'accéder à un médecin de famille et les délais d'attente pour obtenir des services*. Ce problème d'accessibilité aux services oblige à recourir aux services d'urgence et d'y passer de longues heures d'attentes pour rencontrer un médecin.

Pour les producteurs agricoles, ces longues heures passées à l'urgence hospitalière sont inacceptables et ne tiennent pas compte de leurs obligations à la ferme (ex. : devoir faire la traite des vaches, matin et soir, difficulté des producteurs agricoles d'être remplacés à la ferme). Ce faisant, pour éviter d'aller à l'urgence, certains producteurs agricoles *endureront leur mal* ou *procéderont eux-mêmes aux premiers soins en cas d'accident*.

En ce qui a trait aux services psychosociaux du réseau public, les producteurs agricoles qui les ont utilisés sont, sauf exception, satisfaits des services reçus. Par contre, ils déplorent également *la difficulté d'obtenir rapidement un rendez-vous*. Ceux qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas attendre pour rencontrer un professionnel du réseau public, *ont eu recours aux services d'un psychologue en cabinet privé*. En général, ces services ont répondu à leurs besoins, mais compte tenu des coûts financiers exigés, disent-ils, *tous les producteurs agricoles n'ont pas les moyens de se les payer*.

B) L'importance de connaître la réalité agricole et d'y adapter les services

Par ailleurs, les producteurs agricoles accordent beaucoup d'importance à ce que les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux *connaissent la réalité agricole, sachent ce qu'ils vivent et comprennent mieux ce qu'ils disent*. En effet, plusieurs estiment *ne pas être suffisamment compris*. Lorsque c'est le cas, ils se ne sentent plus motivés à poursuivre la consultation professionnelle.

Selon eux, le métier d'agriculteur est *un métier à part* qui exige de gérer *une entreprise en contexte familial*, avec ou sans employés, *en vue de mettre des produits en marché*. *En situation d'épuisement, il est important, que le psychologue soit familier avec la clientèle agricole et ses différentes réalités : les nombreuses heures de travail, beaucoup de sacrifices, le fait qu'on ne prenne pas de vacances, la difficulté de pouvoir être remplacé à la ferme, etc.*

De plus, ils *privilégient des services de santé adaptés à leurs réalités (ex. : assurer la traite des vaches, matin et soir) et qui tiennent compte de leurs disponibilités*. Pour plusieurs producteurs agricoles, les changements attendus passent par une *priorisation (sic) de la clientèle agricole et le déplacement des intervenants sociaux dans les milieux de vie des producteurs agricoles*.

C) Appréciation des compétences et des approches d'intervention du travailleur de rang

Concernant les services attendus du réseau de la santé et des services sociaux, volet psychosocial, les familles agricoles souhaitent que des activités du type *travailleur de rang*, développées par l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA), soient offertes dans le secteur public. Ils estiment que le rôle de travailleur de rang de l'ACFA constitue une fonction *utile et bien adaptée à la clientèle agricole*.

L'examen des activités du travailleur de rang de l'ACFA montre que ce dernier est apprécié en raison de ses compétences professionnelles auprès d'agriculteurs fiers, orgueilleux et méfiants et de ses approches d'intervention auprès d'eux. Concernant ses **compétences professionnelles**, elles réfèrent à la capacité du travailleur de rang d'entrer en relation d'aide. À cet effet, on souligne ses capacités d'écoute, de compréhension et de mise en confiance des familles agricoles. Les exemples qui suivent illustrent ces différents aspects :

- « Quand j'ai appelé la travailleuse de rang, elle m'a écoutée tout de suite, ce que je n'ai pas trouvé ailleurs. »
- « Elle connaît la réalité des producteurs agricoles. Ça prend des personnes comme elle qui sont impliquées sur le terrain. »
- « Elle est présente, elle ne te juge pas, elle est capable de te comprendre. »
- « J'ai de l'aisance à parler avec elle car elle connaît l'agriculture. Elle est compréhensive. »

- « Ce qu'elle a développé, c'est une relation de confiance. »
- « Elle a du bagage, on lui fait confiance. »
- « Je viens la voir pour me faire prendre dans ses bras. »

L'appréciation de la fonction de travailleur de rang a trait également à son rôle d'accompagnateur. *Ce qu'on apprécie chez elle, c'est qu'elle vient t'ouvrir les yeux. Elle est capable de mettre les exemples concrets, de nous amener ailleurs. Elle nous guide vers les bonnes personnes.*

Concernant **les approches d'intervention du travailleur de rang**, les producteurs agricoles soulignent *son accessibilité, sa disponibilité et le fait que l'intervenante de l'ACFA va au-devant des personnes en situation de détresse*. Les producteurs agricoles apprécient beaucoup cette façon de faire, comme le souligne le prochain témoignage : *Elle n'attend pas qu'on vienne à elle. Elle va vers les producteurs agricoles en difficulté. Elle prend le temps d'aller les voir.*

Enfin, pour maintenir sa présence dans le milieu agricole, la travailleuse de rang se rend visible au dire des producteurs agricoles. Elle vient aux réunions syndicales de l'UPA, publie des articles dans différents journaux agricoles, donne des conférences, etc. « Dans les clubs agroenvironnementaux, tous les producteurs agricoles ont sa carte d'affaires. »

DISCUSSION

Biais et limites

Cette analyse de besoins présente les perceptions des familles agricoles concernant les difficultés éprouvées à la ferme, leurs attitudes et comportements en matière de gestion du stress et de recherche d'aide ainsi que leurs attentes vis-à-vis les services de santé et de services sociaux. En ce sens, les techniques d'enquête utilisées (questionnaire et groupes de discussion) sont bien adaptées aux sujets traités.

Au cours des entretiens de groupe, la dynamique de construction de sens qui s'établit entre l'animateur et les répondants a été utilisée. Sur ce point, il convient de noter que le statut de l'animateur, externe à l'étude, retraité et formé en agronomie, a facilité la mise en confiance des participants et l'expression de leur vécu.

Les modalités de recrutement des participants, retenues par l'équipe de recherche, ont pu introduire des biais de sélection et de désirabilité sociale. Ces biais sont toutefois minimisés par le fait que le choix de participants, proportionnellement représentatifs de la clientèle agricole, ne se pose pas avec autant d'importance dans cette étude. En effet, les préoccupations sont plutôt centrées sur la recherche de points de vue différents selon qu'ils s'agissent de femmes, d'hommes, de la relève agricole, etc. et sur la sélection de personnes en mesure de faire part de leurs comportements en matière de gestion du stress. De plus, comme la technique de groupe de discussion n'a pas d'intention de généralisation des résultats, on s'attend des résultats qu'ils puissent aider à comprendre la situation étudiée.

Le nombre de groupes de discussion a été volontairement établi à sept, initialement fixé à cinq. Les deux groupes supplémentaires ont confirmé une saturation de l'information et une conformité des points de vue émis dans les cinq premiers groupes constitués par la directrice de l'ACFA.

L'analyse de contenu telle quelle a été effectuée, comme toute autre technique, comporte des limites en ne permettant pas de restituer toutes les significations possibles du matériel recueilli, puisque le choix repose sur les thèmes reliés aux objectifs de l'étude. Cependant, cette étude a permis de rejoindre des producteurs agricoles ouverts pour parler de leur vécu et surtout capables de le partager avec d'autres producteurs agricoles lors des rencontres de groupe.

Bilan et actions à promouvoir

Quant au contenu de l'étude, il ressort que les familles agricoles sont confrontées à différentes situations de stress. Par contre, elles manifestent face à l'adversité, une grande résilience, c'est-à-dire une capacité à vivre et à se développer, en surmontant les difficultés. En situation de crise, cette capacité à gérer le stress peut avoir des limites et nécessiter, au besoin, une aide ou un soutien approprié de personnes-ressources qui comprennent le milieu agricole.

Rappelons que 51 % des producteurs agricoles québécois présente un niveau élevé de détresse psychologique. De plus, 5,7 % des producteurs agricoles ont déclaré avoir pensé à se suicider comparativement à 3,9 % pour la population québécoise en 1998 (Lafleur et Allard, 2006).

Mentionnons également que les données obtenues par questionnaire révèlent que les producteurs agricoles sont assez confiants d'être à l'écoute de leurs besoins et de pouvoir surmonter tout seuls les difficultés reliées au stress. Ils sont également confiants de trouver quelqu'un dans leur entourage à qui parler de leurs difficultés. Toutefois, une majorité de producteurs agricoles estime que les autres producteurs agricoles sont d'accord :

- que le voisinage n'a pas à connaître leurs situations de stress;

- que leurs problèmes de stress n'ont pas à être étalés sur la place publique;
- qu'ils n'ont pas de facilité à se confier à d'autres producteurs agricoles;
- que les problèmes de stress se gèrent en famille.

Sur le plan de l'environnement social, il est important de saisir que les producteurs agricoles gèrent des entreprises familiales ce qui constitue une particularité du métier. Concrètement, les conjoints sont souvent présents sur les fermes et d'autres membres de la famille également comme les beaux-parents, le beau-frère et la belle-sœur ainsi que les enfants.

Pour la grande majorité des producteurs agricoles, la famille représente une importante source de soutien tout en étant celle qu'on cherchera éventuellement à éviter lors de situations de conflit entre les membres. Lorsque la famille constitue le seul réseau social des producteurs agricoles, certains d'entre eux se sentiront isolés en situation de conflit familial car ils n'auront pas ou peu de personnes de confiance à qui s'adresser. Rappelons que, comparativement à la population en général, les producteurs agricoles sont proportionnellement plus nombreux à ne pas être satisfaits des rapports qu'ils entretiennent avec leurs amis, leurs enfants et leurs conjoints, soit 13 % contre 26 % (Lafleur et Allard, 2006).

Chez d'autres personnes, on aura recours aux amis pour réaliser des activités sociales ou sportives et ainsi gérer le stress et, dans certains cas, faire part de confidences. Il en est de même des personnes qui côtoient les producteurs agricoles à la ferme (ex. : vétérinaires, camionneurs de lait, inséminateurs d'animaux, agronomes, contractuels à la ferme et représentants de l'UPA). Dans certains cas, ces personnes sont de bon conseil, un soutien ou un réconfort auprès des producteurs agricoles en difficulté. Par contre, les producteurs agricoles se méfient de leurs pairs. Leurs expériences montrent que certains d'entre eux profitent du malheur des autres pour améliorer leur propre situation (ex. : achat de terres agricoles ou d'équipements de ferme).

Si l'accès à un confident (ex. : membre de la famille, ami ou personne côtoyant le milieu agricole) permet de faciliter la gestion du stress, encore faut-il que les personnes soient ouvertes pour parler de leurs problèmes. En effet, plusieurs producteurs agricoles estiment inutile d'en parler car, disent-ils, cela ne ferait qu'inquiéter leur entourage. Il en est de même des ressources d'aide où les producteurs agricoles disent qu'il leur est plus ou moins facile d'aller chercher de l'information ou des services pouvant réduire le stress et qu'il n'est pas facile de consulter un professionnel de la santé. L'étude de Dulac (1999) sur l'intervention auprès des clientèles masculines confirme que l'aide comporte généralement, pour les individus, des coûts de diverses natures : perte d'autonomie, intrusion dans la vie personnelle, appel au changement, crainte de la réaction de l'entourage.

Dans cette même étude, on mentionne que « tous les intervenants reconnaissent que les hommes demandent difficilement de l'aide ou le font lorsque leur situation s'est passablement dégradée, quand ils sont « au fond du baril » ou au « bout du rouleau », bref en crise » (Dulac, 1999). L'intervention auprès des hommes, ou de toute personne en difficulté, peu motivés à demander de l'aide, devrait s'actualiser par une offre de service qui considère que :

- La difficulté d'accès aux médecins, les délais d'attente pour obtenir des services, la non-réponse aux besoins, le sentiment de ne pas se sentir compris, sont autant de facteurs dissuasifs exprimés par les producteurs agricoles et par Dulac (1999) pour limiter l'utilisation des services ou mettre fin aux consultations professionnelles;
- La crise est reliée au fait que les personnes en détresse psychologique n'ont pas reçu rapidement ou au bon moment une aide appropriée à leurs besoins (Dulac, 1999);
- Les producteurs agricoles accordent une importance à la confidentialité et à la disponibilité des services à domicile, ainsi qu'au fait que les professionnels de la santé connaissent bien le milieu agricole de manière à pouvoir adapter les services en fonction de ce milieu (ex. : prendre en considération la traite des vaches, matin et soir).

Sur ce dernier aspect, Madame Maria Labrecque Duchesneau, directrice de l'ACFA, considère que les comportements de santé des familles agricoles diffèrent de ceux des villageois. Selon elle, les producteurs agricoles évaluent le temps qu'ils disposent pour se faire soigner en fonction de l'urgence des travaux à réaliser sur la ferme.

Dans cette perspective, on estime que le travail auprès des clientèles difficiles à rejoindre ou peu motivées à recourir aux services de santé passe impérativement par la révision des façons de faire, à savoir « ne plus attendre l'appel ou la visite de la personne en détresse, mais aller vers celle qui a besoin d'aide, à travers les autres et dans le respect de la volonté de cette personne et de son entourage » (Dulac, 1999). Comme le souligne cet auteur, cette approche de la « main tendue » soulève la question de l'adaptation des services aux besoins des clientèles.

À titre d'exemple, mentionnons qu'en matière de violence conjugale pour l'aide psychosociale et l'accompagnement sociojudiciaire, cette approche de la « main tendue » constitue une des consignes d'intervention des protocoles de collaboration. En effet, si la victime accepte de recevoir de l'aide, « l'organisme répondant doit communiquer avec celle-ci dans un délai de 24 heures la semaine et de 48 heures la fin de semaine, faire en priorité l'évaluation des besoins et assurer les services appropriés de consultation psychosociale » (Groulx, 2002).

Dans le même sens, la pratique du travailleur de rang à l'ACFA démontre que sa pertinence et ses approches sont fort appréciées dans le milieu agricole. Non seulement les producteurs agricoles reconnaissent-ils les compétences professionnelles du travailleur de rang en matière de relation d'aide, ils apprécient également son accessibilité, sa disponibilité et le fait qu'il va au-devant des personnes en situation de détresse. De plus, le travailleur de rang se rend visible dans les milieux agricoles, et ce, de multiples façons, notamment lors des réunions syndicales de l'UPA, par la production d'articles dans les journaux agricoles et la tenue de conférences.

À bien des égards, la pratique du travailleur de rang peut être considérée comme « une intervention proactive » ou « une approche milieu ». Selon Jérôme Guay (1997), cette approche milieu constitue une « intervention qui n'a pas nécessairement été sollicitée par la personne et qui survient avant que la situation soit devenue complètement détériorée et surtout avant que les proches n'aient complètement épuisé leur capacité d'aide ». Dans cette perspective, la pratique du travailleur de rang en milieu rural présente les principaux traits qui caractérisent la stratégie du « travailleur de rue ou de proximité » en milieu urbain, soit une accessibilité et une visibilité des intervenants dans les milieux de vie des populations cibles (Guay, 1997; Paquin et Perreault, 2001).

La poursuite de l'évaluation du projet-pilote permettra de rendre compte de cette expérience et d'en retirer toutes les connaissances requises notamment sur le plan des clientèles rejointes et des services offerts auprès des producteurs agricoles présentant une détresse psychologique. Dans cette perspective, il sera intéressant de s'interroger dans quelle mesure les services sont bien adaptés à la clientèle agricole? Quelles adaptations ont été apportées dans les territoires concernés pour mieux répondre aux besoins des familles agricoles? En quoi ce projet constitue-il une plus value pour ces familles? Et, quelles sont les retombées des activités du travailleur de rang dans les communautés locales? Tels sont, pensons-nous, les principaux axes d'analyse qui devraient être retenus par rapport à l'évaluation de ce projet-pilote.

Annexe 1

Tableau 1
Caractéristiques des producteurs agricoles
dans le cadre des groupes de discussion (n : 65)

Profil des producteurs agricoles	Nombre	%
Identification		
Q1. Quel est votre sexe?		
féminin	28	43
masculin	37	57
Q2. Quel âge avez-vous?		
18 à 35 ans	13	20
36 à 54 ans	35	54
55 et plus	17	26
Q3. Quel est votre état civil?		
célibataire (jamais marié)	7	11
actuellement marié	43	66
partenaires en union libre	13	20
séparé(e), divorcé(e)	2	3
Q4. Quel est votre degré de scolarité?		
étude secondaire	29	45
étude collégiale ou professionnelle	28	43
étude universitaire	8	12
Q5. Dans quelle production agricole êtes-vous?		
laitière	16	25
laitière et grandes cultures	13	20
porcine	5	8
porcine et grandes cultures	6	9
bovine et grandes cultures	8	12
grandes cultures	7	11
autres productions et grandes cultures	6	9
autres productions (maraîchère, caprine, veau de grain)	4	6
Q6. Avez-vous des enfants? (n : 63)		
oui	53	84
non	10	16
Q7. Avez-vous une relève? (n : 50)		
oui	36	72
non	14	28
Q8. Êtes-vous présentement en processus de transfert de ferme? (n : 50)		
oui	22	44
non	28	56
Q9. Quel est votre sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté?		
très fort ou plutôt fort	42	65
très faible ou plutôt faible	23	35
Q10. Quelle est votre satisfaction à l'égard des relations avec les amis?		
très satisfaisant ou satisfaisant	63	97
très insatisfaisant ou ni satisfaisant, ni insatisfaisant	2	3
Q11. Quelle est votre satisfaction à l'égard des relations avec les membres de la famille? (n : 63)		
très satisfaisant ou satisfaisant	51	81
très insatisfaisant ou ni satisfaisant, ni insatisfaisant	12	19

Profil des producteurs agricoles	Nombre	%
État de santé		
Q12. Comparativement à d'autres personnes de votre âge, diriez-vous que votre santé est en général :		
très bonne à excellente	44	68
moyenne à bonne	21	32
Visites chez le médecin		
Q13. Avez-vous un médecin de famille?		
oui	51	78,5
non	14	21,5
Q14. À quelle saison consultez-vous habituellement votre médecin de famille pour un examen annuel préventif? (n : 52)		
hiver	21	40
printemps	7	14
été	2	4
automne	11	21
aucune saison particulière	11	21
Q15. À quand remonte votre dernière visite chez le médecin?		
moins d'un an	37	57
un à trois ans	21	32
trois à 5 ans	4	6
5 ans et plus	1	2
je ne me rappelle pas	2	3
Q16. Lorsqu'un médecin vous recommande un traitement ou une prescription, suivez-vous habituellement ses recommandations? (n : 64)		
toujours	26	41
presque toujours	36	56
presque jamais ou jamais	2	3
Q17. Quelle est la principale raison pour laquelle il vous arrive de ne pas suivre le traitement ou la prescription du médecin? (n : 41)		
j'oublie de prendre mes médicaments	13	31
je ne partage pas le point de vue du médecin	10	25
je manque de temps pour suivre le traitement	7	17
je préfère ne pas trop savoir sur mon état de santé	4	10
je peux très bien me débrouiller seul	4	10
Autre	3	7

Annexe 1

Tableau 2
Comportements des producteurs agricoles par rapport au stress

1. Croyances de contrôle	Degré de confiance*
1.1 La confiance des producteurs agricoles d'être à l'écoute de leurs besoins et de pouvoir surmonter tout seul les difficultés lorsqu'ils vivent une situation de stress	6,5
A) Je suis confiant (e) de pouvoir être à l'écoute de mes besoins lorsque je vis une situation de stress.	6,7
B) Je suis confiant (e) de pouvoir faire de bons choix pour m'aider lorsque je vis une situation de stress.	7,0
C) Je suis confiant (e) de pouvoir surmonter tout seul les difficultés liées au stress.	5,9
2. Normes subjectives	Degré d'accord/facilité*
2.1 La perception des producteurs agricoles à l'égard de leurs pairs et d'eux-mêmes concernant le fait d'étaler leurs problèmes de stress dans le milieu (famille, voisinage, place publique et autres producteurs agricoles)	5,3
D) Les autres productrices et producteurs agricoles considèrent que les problèmes de stress doivent se gérer en famille.	5,3
E) Les autres productrices et producteurs agricoles considèrent que le voisinage n'a pas à connaître les situations de stress vécues par un producteur agricole.	6,6
F) Les autres productrices et producteurs agricoles considèrent que les problèmes de stress ne doivent pas être étalés sur la place publique.	6,3
G) Il est facile pour moi de me confier à d'autres productrices et producteurs agricoles quand je vis un stress.	4,9
2.2 La perception des producteurs agricoles à l'égard de leurs pairs sur le fait que parler ou demander de l'aide en situation de stress est un signe de faiblesse	3,7
H) Les autres productrices et producteurs agricoles considèrent que parler des situations de stress vécues est un signe de faiblesse.	4,4
I) Les autres productrices et producteurs agricoles considèrent que ceux qui vont chercher de l'aide en situation de stress sont faibles.	3,1
3. Croyances comportementales	Degré de confiance/facilité*
3.1 La confiance ou la facilité des producteurs agricoles de trouver quelqu'un de son entourage à qui se confier lorsqu'ils vivent une situation de stress	7,3
J) Je suis confiant (e) de pouvoir trouver quelqu'un dans mon entourage à qui me confier lorsque je vis une situation de stress.	7,3
K) Il est facile pour moi d'aller chercher du soutien auprès de ma/mon conjoint(e) lorsque je vis une situation de stress	7,2

* Échelle graduée de 0 à 10 se traduisant comme suit :

- 0 : pas du tout
- 1-3 : peu
- 4-5 : plus ou moins (modéré)
- 6-7 : assez ou plutôt
- 8-9 : très
- 10 : totalement

Tableau 2
Croyances des producteurs agricoles par rapport au stress (suite)

3. Croyances comportementales (suite)	Degré de confiance/facilité*
3.2 La confiance ou la facilité des producteurs agricoles d'aller chercher de l'information, de pouvoir utiliser les ressources d'aide de mon milieu et d'être bien aidé en situation de stress	5,3
L) Il est facile pour moi d'aller chercher de l'information sur les problèmes et les symptômes du stress.	5,2
M) Il est facile pour moi d'aller chercher de l'information sur les services d'aide pouvant réduire mon stress.	5,0
N) Je suis confiant (e) de pouvoir utiliser les ressources d'aide de mon milieu quand je vis une situation de stress.	6,4
O) Je suis confiant (e), en situation de stress, d'être bien aidé par les ressources d'aide sollicitées.	6,5
P) Il est facile pour moi d'aller consulter un professionnel de la santé pour m'aider à gérer mes problèmes de stress.	3,7
4. Croyances normatives	Degré d'importance*
4.1 L'importance pour les producteurs agricoles que les professionnels de la santé connaissent le milieu agricole et soient disponibles à domicile lors d'une situation de crise	9,1
Q) Il est important que les professionnels de la santé qui offrent des services d'aide pouvant réduire le stress connaissent le milieu agricole.	9,4
R) Il est important que les services d'aide pouvant réduire le stress puissent être disponibles à domicile lors d'une situation de crise.	8,9
5. Attitudes	Degré d'importance*
5.1 L'importance pour les producteurs agricoles quant au rôle du médecin ou d'un autre professionnel de la santé ou d'eux-mêmes dans la prise en charge de leurs problèmes de santé physique	9,3
S) Le rôle que devrait jouer le médecin ou un autre professionnel de la santé face à mes problèmes de santé physique, par exemple mal de dos, fracture, coupure brûlure, problème cardiaque, etc. est important.	9,2
T) Le rôle que je devrais jouer moi-même dans la prise en charge de ma santé physique est important.	9,4
5.2 L'importance pour les producteurs agricoles quant au rôle du médecin ou d'un autre professionnel de la santé dans la réduction du stress et à des services offerts en toute confidentialité	8,8
U) Le rôle que devrait jouer le médecin ou un autre professionnel de la santé face à mes problèmes de stress par exemple, difficulté de dormir, fatigue chronique, idée noire, anxiété, etc. est important.	8,9
V) Il est important que les services d'aide pouvant réduire le stress soient offerts en toute confidentialité.	8,8
5.3 L'importance pour les producteurs agricoles de ne pas paraître faible auprès de leur entourage par rapport à des situations de stress	5,3
W) Il est important pour moi de ne pas paraître faible auprès de mon entourage.	5,4
X) Il est important pour moi que mon entourage ne sache pas que je vis des situations de stress.	5,3

* Échelle graduée de 0 à 10 se traduisant comme suit :

- 0 : pas du tout
- 1-3 : peu
- 4-5 : plus ou moins (modéré)
- 6-7 : assez ou plutôt
- 8-9 : très
- 10 : totalement

RÉFÉRENCES

- Ajzen, I. (1988). *Attitudes, personality and behavior*, Milton Keynes, England: Open University Press.
- Association canadienne de sécurité agricole (2005). *Sondage national de détresse psychologique des agriculteurs*, Association canadienne de sécurité agricole, Winnipeg, 11 février, 32 p.
- Beaudry-Godin, M. et É. Savoie (2011). *Survot du portrait type : Montérégie*, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de santé publique, Surveillance de l'état de santé de la population. Disponible sur : Outil d'échange d'information en ligne (OEIL) de la Direction de santé publique.
- Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (2008). *Au-delà de l'exode : mettre un terme à la pauvreté*, Présenté à l'honorable Joyce Fairbairn, Sénat du Canada, 403 p.
- Crevier, H. et J.P. Brun (1992). *Plaisir et souffrance dans le travail agricole*, Département de santé communautaire de l'Hôpital du Haut-Richelieu, 77 p.
- Dulac, G. avec la collaboration de J. Groulx (1999). *Intervenir auprès des clientèles masculines. Théories et pratiques québécoises*, Action intersectorielle pour le développement et la recherche sur l'aide aux hommes et Centre d'études appliquées sur la famille, École de service social, Université de McGill, Montréal, pp 25-40.
- Godin, G. (1988). « Les fondements psychosociaux dans l'étude des comportements reliés à la santé » *Santé et société*, Collection promotion de la santé, no. 2, pp.5-24.
- Groulx, J. (2002). *Protocole de collaboration en violence conjugale et l'accompagnement sociojudiciaire, Synthèse de l'évaluation du protocole dans dix secteurs de la Montérégie*, Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux, 32 p.
- Guay, J. (1997). « L'entraide et l'approche milieu : des interventions centrées sur les réseaux sociaux », conférence prononcée par Jérôme Guay en octobre 1996, *Cahiers du GÉRIS 1997 : Série Conférences*, no.4. 13 p.
- Institut de la statistique du Québec (2002). *Enquête sociale et de santé 1998, (En ligne)*, adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/sante/etatsanteindic/index.htm>
- Lafleur, G. et M.A. Allard (2006). *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles*, Rapport final présenté à La Coop fédérée, 81 p.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2006). *Profil bioalimentaire de la Montérégie*, Équipe de coordination MAPAQ, Montérégie –Est et Montérégie-Ouest, 92 p.
- Paquin, P. et A. Perreault (2001). *Cadre de référence pour le travail de proximité en Montérégie*, Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 54 p.
- Statistique Canada. *Recensement 2006*. Tableau CO-1121_T05, Compilation: équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie.
- Statistique Canada. *Appartenance à la communauté et perception de l'état de santé : Premiers résultats de l'ESCC (janvier à juin 2005)*, (En ligne), adresse URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-621-x/82-621-x2005001-fra.htm#1>





Au Cœur des
Familles Agricoles

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec



Direction de santé publique

Bilan factuel du projet *Travailleur* *de rang* et points de vue des partenaires concernés

ÉTAPE II

Évaluation des résultats 2009-2012



Novembre 2012

Dans le cadre du projet-pilote « Travailleur de rang », cette étude a été réalisée grâce à l'aide financière du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Conseil canadien de la gestion des entreprises agricoles (CCGEA) et la collaboration de deux MRC, Brome-Missisquoi et Rouville.

Merci à nos partenaires :

Québec 

Avec la participation de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de la Santé et des Services sociaux



Conseil canadien de la
gestion d'entreprise agricole



Au Cœur des
Familles Agricoles

Faits saillants

Bilan factuel du projet *Travailleur de rang* et points de vue des partenaires concernés

Depuis février 2009, l'organisme communautaire Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) réalise un projet-pilote intitulé *Le Travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole*.

Le présent bilan met en lumière les pratiques du travailleur de rang en action. Premièrement, sa composante principale est celle de l'accompagnement et du soutien des personnes et des familles agricoles. L'accueil et la réponse à la demande d'aide de 354 personnes et la réalisation de 976 interventions en 2011 démontrent l'ampleur des besoins et du travail réalisé dans ce projet. On doit aussi souligner la diversité des interventions sur le plan des approches (individuelle, de couple et familiale), des modalités du suivi (téléphonique et face à face) et des types de services offerts (psychologique, familial, gestion de crise, médiation et action auprès des institutions). Le fait que plus de la moitié de ces interventions donne lieu à des références auprès des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux, illustre également le souci du travailleur de rang d'orienter les familles agricoles vers les ressources en mesure de les aider.

Les activités d'information et de sensibilisation offertes par l'ACFA sur la problématique des familles agricoles suscitent l'intérêt des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. L'approche andragogique qui fait appel à l'expertise des intervenants doit être encouragée. Selon les intervenants et gestionnaires rejoints, les ateliers de trois heures apparaissent appropriés pour créer un climat d'ouverture et d'échange entre les participants.

Deuxièmement, quant aux activités d'accompagnement et de soutien du travailleur de rang à la valorisation des communautés rurales agricoles, elles se distinguent par leur nombre et leur diversité mais aussi par l'implication des citoyens et de leurs représentants municipaux, scolaires et agricoles. La réalisation d'activités telles la *Fête dans l'rang* ou de projets d'éducation sur les produits de la ferme et le

métier d'agriculteur en milieu scolaire favorisent la participation citoyenne, l'engagement civique et le développement du sentiment d'appartenance à ces communautés.

Sur le plan des principales retombées du projet, constatées à ce jour, les membres du comité aviseur élargi rapportent qu'il constitue une offre de service bien adaptée pour la clientèle agricole. De plus, il contribue à une prise de conscience chez les producteurs agricoles eux-mêmes et les personnes du secteur des affaires agricoles, des problèmes de détresse vécus par les familles agricoles mais également auprès des représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) quant aux besoins d'aide et de soutien de leurs membres.

Le projet *Travailleur de rang* concourt aussi à une meilleure compréhension des réalités des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux ainsi qu'à l'amorce d'une réponse plus adaptée de ces réseaux aux besoins d'aide des personnes et des familles agricoles.

Les membres du comité aviseur ont également identifié les principaux enjeux du projet. Par ordre d'importance, il s'agit de: 1) préserver les liens de proximité et l'approche du travailleur de rang dans les milieux agricoles; 2) assurer la pérennité de la fonction du travailleur de rang et rechercher le financement nécessaire; 3) s'ouvrir à des partenariats favorisant une offre de service intégrée et adaptée aux familles agricoles en détresse; 4) identifier le ou les organismes subventionnaires en mesure de soutenir l'intervention auprès de ces familles; 5) assurer le transfert des connaissances relatif à la pratique du travailleur de rang et son déploiement dans d'autres régions et 6) poursuivre la réflexion quant aux fonctions essentielles de cette ressource.

En lien avec ces enjeux, le conseil d'administration de l'ACFA entend poursuivre la réflexion sur les opportunités d'action et les actualiser au cours de la prochaine année.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter le rapport complet de l'étude sur les sites Internet suivants:

Au Cœur des Familles Agricoles: <http://www.acfareseaux.qc.ca/>

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie: <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/index.fr.html>



1111, rue Gladu, Marieville
(Québec) J3M 1A6

Tél.: 450 460-4632 • Téléc.: 450 460-8854
Courriel: acfa@videotron.ca

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec

Direction de santé publique

Auteurs

Christian Viens, agent de planification, de programmation et de recherche, DSP de la Montérégie
Aimé Lebeau, coordonnateur à la Surveillance de l'état de santé de la population, DSP de la Montérégie

Collaboration

Maria Labrecque Duchesneau, directrice, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)
France Picard, travailleur de rang, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)
Dominique Gagnon, agent de planification, de programmation et de recherche, DSP de la Montérégie

Secrétariat et mise en pages

Annie Toupin, DSP de la Montérégie

Technicienne de recherche

Caroline Gélinas, DSP de la Montérégie

N. B. Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, et n'est utilisé que pour alléger le texte.

La traduction et la reproduction totales ou partielles de ce document sont autorisées à la condition que la source soit mentionnée.

La référence suivante est proposée :

Viens, C. et A. Lebeau (2012). *Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés*, Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie; Direction de santé publique; Au cœur des familles agricoles (ACFA), 23 p.

ISBN : 978-2-89342-573-3 (version imprimée)

ISBN : 978-2-89342-574-0 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Ce document est disponible :

- au centre de documentation de l'Agence – 1255, rue Beauregard, Longueuil, QC, J4K 2M3
- sur le site Web de l'Agence : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/index.fr.html>
- sur le site Web de l'ACFA : <http://www.acfareseaux.qc.ca/>

Remerciements

La rédaction de ce rapport a nécessité la participation de nombreuses personnes à qui nous sommes redevables. À cet effet, nous remercions les personnes rencontrées lors des entrevues individuelles et de groupe qui ont émis leurs commentaires et leurs appréciations sur le déploiement des activités du projet *Travailleur de rang*. Nos remerciements vont également aux personnes qui ont contribué à l'identification des retombées constatées, des enjeux et des opportunités d'action de ce projet et participé à l'élaboration de ce rapport. Ces personnes sont :

- Monsieur Michel Asselin, représentant du comité de développement de Notre-Dame-de-Stanbridge
- Monsieur Gabriel Beauregard, producteur agricole et administrateur du CA de l'ACFA
- Madame Monique Bélanger, retraitée de Santé Canada, administrateur au CA de l'ACFA
- Monsieur Benoit Bouffard, coordonnateur santé publique et responsable des bénévoles, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) La Pommeraie
- Madame Jocelyne Deswarte, productrice agricole et représentante de l'Union des producteurs agricoles (UPA)
- Monsieur Réjean Dragon, organisateur communautaire, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu–Rouville
- Monsieur Dominique Gagnon, agent de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie
- Madame Andrée-Anne Guay, productrice agricole et médecin
- Madame Zénia Halmov, Équipe régionale de formation/postvention, centres de prévention du suicide /centres de crise de la Montérégie
- Madame Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale et 2^{ième} vice-présidente du CA de l'ACFA
- Madame Ginette Lafontaine, adjointe à la planification, évaluation et recherche, Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie
- Madame Diane Lévesque, chef d'administration des programmes, Services généraux –Volet social et prévention-promotion, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu–Rouville
- Madame Marie-Ève Perreault, conseillère en développement régional, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Madame France Picard, travailleur de rang, ACFA
- Monsieur Jean-Claude Poissant, producteur agricole et président du CA de l'ACFA
- Monsieur Réal Proulx, producteur agricole et administrateur du CA de l'ACFA
- Madame Tania Szymanski, agent de développement rural, Centre local de développement (CLD) Brome-Missiquoi.



Le mot du président

Les enjeux en agriculture sont de taille et l'avenir de ce secteur si crucial à notre économie et à la vitalité des régions passe obligatoirement par la mobilisation de tous les membres des communautés rurales agricoles. Plus qu'à mi-chemin dans sa trajectoire, le projet pilote *Travailleurs de rang* avance à grands pas même s'il y a encore beaucoup de pain sur la planche.

Notre objectif de faire une différence toujours plus grande dans la vie des familles agricoles prend forme grâce à l'appui de multiples partenaires. Nous avons là le tremplin idéal pour propulser vers de nouveaux sommets une formule gagnante, introduite à la fondation d'Au Cœur des familles agricoles (ACFA), en 2000.

Depuis son lancement en 2009, le projet *Travailleurs de rang* cumule les observations, les faits, les analyses d'experts et de nombreux points de vue. Ces données, traitées à l'intérieur d'un laboratoire, s'ajoutent à l'expertise d'ACFA et jouent un rôle déterminant dans l'orientation et l'optimisation du concept qui, à échéance, sera mis à la portée des régions.

Les expériences vécues à l'échelle des deux municipalités témoins confirment que le travailleur de rang, de par son lien de proximité avec « sa » communauté, est un atout indéniable pour générer de la synergie et rehausser la qualité de vie et des services offerts. Agissant sur le plan individuel et collectif, son approche participative fait appel à tous les acteurs de cette communauté – qu'ils soient fournisseurs ou bénéficiaires de services. En touchant ces cordes sensibles que sont l'entraide, la valorisation des talents et la reconnaissance, les horizons s'élargissent pour faire place aux initiatives porteuses d'avenir.

Pour ACFA, avenir rime avec collaboration et complémentarité des forces. Son histoire s'est bâtie sur cette croyance et le projet *Travailleurs de rang* s'inscrit dans cette continuité. Merci à tous nos partenaires et collaborateurs, dont le nombre ne cesse de grandir, d'adhérer à cette vision et d'y croire autant que nous!

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Poissant'.

Jean-Claude Poissant, président
Au Coeur des Familles Agricoles



Message de la directrice générale



Durant la douzaine d'années où j'ai gravité dans le milieu rural agricole, de nombreuses familles m'ont ouvert leur cœur. Le travail de terrain m'a permis de me frayer un chemin jusqu'aux personnes isolées pour briser leur solitude et les outiller sur le plan de la prévention et de la résolution de problèmes.

Aujourd'hui, je suis fière de rendre compte du chemin parcouru et d'offrir un modèle d'intervention qui correspond à mieux intervenir auprès des familles agricoles. Il agit sur les déterminants de la santé à partir des lieux où convergent leurs effets en prenant en ligne de compte un grand nombre de variables tant en santé que dans l'environnement rural agricole. Ces outils sont essentiels afin de saisir les besoins particuliers des familles agricoles.

Ensemble, travaillons à bâtir une société qui prend en ligne de compte les ressources disponibles du milieu de vie et mettons des stratégies qui s'appuient sur le savoir rural agricole afin de cibler les interventions les plus susceptibles d'être acceptées.

Le temps est venu de déployer l'approche « travailleur de rang » et d'améliorer l'offre de services à l'échelle du Québec. Chacun des gestes posés en milieu rurale agricole se traduit en bienfaits pour toute la communauté. Avec la diffusion des résultats obtenus à ce jour, la perspective d'un lendemain meilleur est fort réjouissante.

La pérennité du « travailleur de rang », c'est assurer le mieux-être de la communauté agricole, celle qui nous nourrit!

Marie Labrecque Duchesneau, d.g.
Au Coeur des Familles Agricoles



Mot de la directrice de santé publique

Notre implication dans l'évaluation du projet-pilote *Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole* se poursuit et ce nouveau rapport d'étape donne des informations importantes aux décideurs leur permettant, en cours de projet, de pouvoir apprécier son déroulement et ajuster les composantes qui devraient l'être. Nous rappelons que ce projet, réalisé par l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles, vise à améliorer les services destinés à la clientèle agricole et à établir des relations plus harmonieuses entre le milieu rural et les villageois.

Dans une première étape, l'an dernier, nous avons procédé à l'analyse des comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide, afin de bien cerner leurs principaux besoins de soutien.

Le présent rapport d'étape présente quant à lui les résultats d'une première évaluation de la mise en œuvre du projet durant la période de 2009 à 2012. Il dégage des constats en lien avec les actions réalisées, certaines retombées qui ont pu être documentées, les enjeux et opportunités d'action reconnus par les principaux acteurs impliqués. Ces constats permettront aux décideurs de poursuivre cette expérience en misant sur les forces du projet et en appliquant les connaissances pour bien adapter les services aux réalités agricoles.

Bonne lecture !

La directrice de santé publique

Jocelyne Sauvé, M.D., M.Sc., FRCPC

Table des matières

Introduction.....	9
1. Problématique des familles agricoles.....	9
2. Modèle logique de l'intervention.....	9
2.1 Composantes du projet.....	9
2.2 Éléments de définition de la fonction du travailleur de rang.....	10
3. Méthodologie	11
4. Résultats	11
4.1 Modalités de partenariat.....	12
4.2 Activités d'instrumentation.....	12
4.3 Accompagnement et soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles.....	13
4.3.1 Portrait des clientèles, des demandes d'aide et des interventions	13
4.3.2 Activités d'information et de sensibilisation auprès des intervenants	18
4.4 Accompagnement et soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles.....	18
4.5 Examen des forces et des défis du projet.....	19
5. Retombées, enjeux et opportunités d'action.....	20
5.1 Retombées constatées	20
5.2 Enjeux identifiés	21
5.3 Opportunités d'action	22
Conclusion.....	22
Références	23

Introduction

Depuis février 2009, l'organisme communautaire Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) reçoit un financement provenant de différents ministères et organismes publics pour réaliser un projet-pilote intitulé *Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole*.

Le principal subventionnaire qui est le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a inscrit ce projet dans le cadre de la mesure des laboratoires ruraux. Cette mesure poursuit cinq objectifs : 1) répondre aux initiatives des milieux, 2) démontrer la capacité de renouveler la ruralité, 3) explorer de nouvelles avenues de solutions aux problématiques rurales en misant en particulier sur des approches ou modèles coopératifs communautaires, 4) accroître la maîtrise des milieux et 5) explorer les initiatives pendant un nombre suffisant d'années afin d'en mesurer tout le potentiel.

Dans le cadre de cette mesure, le projet-pilote poursuit l'objectif d'améliorer les services destinés à la clientèle agricole ainsi que celui d'établir des relations plus harmonieuses entre le milieu rural agricole et les villageois. Pour ce faire, le projet prévoyait notamment l'expérimentation de la fonction travailleur de rang dans deux territoires de centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montérégie. Les deux CSSS identifiés, Haut-Richelieu–Rouville et La Pommeraie, ont convenu de participer à ce projet conditionnellement à un financement spécifique pour l'embauche de travailleurs de rang. En l'absence d'un tel financement, le projet-pilote a été révisé et ajusté en conséquence.

Pour l'essentiel, l'ajustement majeur a consisté à ce que l'organisme ACFA embauche lui-même un travailleur de rang à même la subvention reçue en réduisant les budgets octroyés à certains postes budgétaires dont celui du secrétariat. Ce faisant, il a été nécessaire de revoir également le modèle logique du projet *Travailleur de rang*.

Après trois années et demie d'activités du projet-pilote, dont l'échéance est le 31 mars 2014, le présent rapport d'évaluation est une opportunité pour rendre compte de son évolution et apprécier sa mise en œuvre. Préalablement, il apparaît opportun de préciser la problématique des producteurs et des familles agricoles ainsi que le modèle logique de l'intervention du projet-pilote et la méthodologie retenue pour l'évaluer.

1. Problématique des familles agricoles

D'entrée de jeu, mentionnons que le métier d'agriculteur comporte de nombreux facteurs de stress. Hormis l'imprévisibilité de la météo, les aspects financiers constituent la principale source de stress.

Les obligations environnementales, l'instabilité des marchés, la paperasserie, la concurrence mondiale, le transfert de ferme et les relations avec les employés, les associés et les voisins font également partie des préoccupations des familles agricoles (Lafleur et Allard, 2006). Chez certains d'entre eux, *le plus difficile, c'est de surmonter les préjugés de la population et la non-reconnaissance de leur travail* (Viens et Lebeau, 2011).

Pour toutes ces raisons, il s'avère que 51 % des producteurs agricoles présentent une détresse psychologique élevée, alors que ce degré de détresse rejoint 20 % de la population québécoise selon *l'Enquête sociale et de santé de 1998* (Lafleur et Allard, 2006). Chez les producteurs agricoles qui demandent l'aide des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, plusieurs d'entre eux estiment ne pas être suffisamment compris et que les services ne sont pas adaptés à leurs réalités (Viens et Lebeau, 2011).

2. Modèle logique de l'intervention

2.1 Composantes du projet

Les travaux préparatoires à l'évaluation, effectués à l'automne 2009-2010, ont permis de préciser le modèle logique retenu dans le cadre du projet *Travailleur de rang* dont la finalité est d'améliorer la qualité de vie des personnes et des familles agricoles. Le modèle retenu s'inscrit dans une approche écologique ou écosystémique. Cette approche convient bien à ce projet qui présente une vision plus complète et plus complexe de la santé en faisant appel à des interventions de nature multidimensionnelle et en accordant la même importance aux variables individuelles qu'aux variables environnementales, sociales, économiques, etc. (Caron-Bouchard et Renaud, 2010).

Cette démarche de planification a été réalisée par la directrice de l'ACFA et le travailleur de rang du projet-pilote avec la collaboration des membres de l'équipe d'évaluation de la Direction de santé publique.

Cet exercice a permis de définir **le projet-pilote selon deux composantes principales**. Il s'agit de :

1. l'accompagnement et le soutien des producteurs et des familles agricoles;
2. l'accompagnement et le soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles dans les deux sites pilotes retenus, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir.

La première composante du projet comprend deux catégories d'activités :

- repérer et accompagner les personnes et les familles agricoles en détresse par la relation d'aide tout en facilitant l'accès aux services psychosociaux, de santé mentale et de crise, adaptés à leurs besoins;

Les résultats intermédiaires attendus sont l'accès à de l'écoute, de l'aide et de l'entraide et à de l'accompagnement des personnes et des familles agricoles en situation de stress et de détresse.

- contribuer à l'offre de service psychosocial, de santé mentale et de crise auprès des personnes et des familles agricoles.

Les résultats intermédiaires attendus sont la réalisation d'activités d'information et de sensibilisation des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et l'intégration des préoccupations des personnes et des familles agricoles dans les pratiques de ces intervenants.

La deuxième composante du projet regroupe aussi deux catégories d'activités :

- renforcer les réseaux d'entraide et de soutien social dans les deux sites pilotes retenus;

Les résultats intermédiaires attendus sont l'intégration du travailleur de rang dans les communautés, l'identification et la mobilisation des acteurs clés et le partage des compétences et des capacités d'action.

- faire émerger des projets rassembleurs dans ces deux sites pilotes.

Les résultats intermédiaires attendus sont une programmation comportant une diversité d'activités, une responsabilisation des citoyens et la réalisation de projets présentant des retombées concrètes dans les communautés locales.

Pour réaliser ce projet, l'ACFA peut compter sur deux intervenantes. Il s'agit d'abord de la directrice de l'organisme qui intervient également comme

travailleur de rang. À cette ressource, s'ajoute une intervenante, embauchée dans le cadre du projet, pour exercer la fonction de travailleur de rang.

2.2 Éléments de définition de la fonction du travailleur de rang

Le rôle de travailleur de rang et ses modalités d'intervention ont été définis avec l'intervenante et la directrice de l'ACFA. De plus, un profil de compétences professionnelles et personnelles a été élaboré en cohérence avec sa pratique. Les propos qui suivent exposent ces différents aspects.

Définition du rôle de travailleur de rang

Le travailleur de rang est un intervenant multidisciplinaire qui pratique dans le milieu rural agricole. Il exerce un rôle actif d'intervention sociale centrée sur l'approche humaniste (le ici et maintenant) et la relation d'aide. Il joue ce rôle auprès des individus, des couples, des familles, des groupes et des collectivités rurales et agricoles afin de répondre à leurs besoins, de résoudre les problèmes que posent leur adaptation à une société en évolution et d'améliorer leurs conditions de vie.

Ainsi, le travailleur de rang accompagne et soutient les familles agricoles afin de leur fournir l'aide et les ressources qui leur sont nécessaires et de leur faciliter l'accès aux programmes ou services d'aide disponibles tant dans les réseaux agricoles que dans celui de la santé et des services sociaux. Il intervient notamment sur la détresse familiale, conjugale et psychologique et sur les problèmes financiers agricoles. Il pose des actions auprès des médiateurs agricoles et des institutions financières dans un but préventif et de soutien des familles agricoles. Il favorise, chez les producteurs et les familles agricoles, le désir et la possibilité de se prendre en charge.

De plus, le travailleur de rang valorise les relations harmonieuses entre les producteurs agricoles et les villageois. Il initie des projets rassembleurs dans les communautés rurales agricoles afin de développer leurs sentiments d'appartenance et valoriser la cohabitation.

Ses modalités d'intervention

En ce qui a trait à la pratique clinique du travailleur de rang, celui-ci privilégie une intervention face à face avec la clientèle, soit à son bureau, chez le client ou dans le milieu social. Dépendamment du territoire desservi, l'intervention téléphonique peut représenter une proportion plus ou moins importante de ses activités de soutien auprès de la

clientèle. Dans le cas présent, ce type d'intervention compte pour 43 % des interventions individuelles.

Sur le plan des activités communautaires, le travailleur de rang réalise des projets avec la collaboration des acteurs clés du milieu tels que la *Fête dans l'rang* ou des activités d'éducation sur les produits de la ferme et le métier d'agriculteur en milieu scolaire.

Son profil des compétences professionnelles et personnelles

À partir de l'expérience développée dans le projet, la pratique clinique du travailleur de rang s'avère d'une grande importance. Il est à noter que l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles intervient aussi à l'échelle provinciale et répond aux demandes d'aide provenant des différentes régions du Québec. De plus, en tant qu'agent de changement des communautés rurales agricoles, l'action communautaire du travailleur de rang occupe également une place non négligeable dans sa pratique.

En considérant ces divers aspects, le profil des compétences requises du travailleur de rang a été établi comme suit :

A) Compétences professionnelles

- Posséder une formation professionnelle en intervention psychosociale et en relation d'aide;
- Avoir une bonne connaissance du milieu des affaires agricoles et de ses enjeux actuels;
- Avoir une bonne connaissance du milieu communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux;
- Avoir des capacités d'écoute et d'empathie à l'égard des personnes en milieu rural agricole;
- Démontrer beaucoup d'autonomie au travail;
- Posséder des habiletés pour l'animation des communautés.

B) Compétences personnelles

- Faire preuve d'ouverture et de tolérance face aux autres envers leurs valeurs et leurs croyances;
- Aimer travailler avec les gens et vouloir les aider;
- Avoir de l'entregent;
- Faire preuve d'équilibre et de maturité;
- Être débrouillard(e) et énergique.

3. Méthodologie

La démarche évaluative retenue vise à documenter et apprécier la mise en œuvre ou les avancées du

projet *Travailleur de rang*. Cette démarche porte sur les deux composantes du projet. Le présent rapport d'étape propose un bilan factuel des activités réalisées entre février 2009 et septembre 2012. Il comprend :

- une exploration des modalités de partenariats;
- une recension des activités d'instrumentation;
- des résultats intermédiaires liés aux activités réalisées;
- un relevé des principales retombées constatées à ce stade-ci de l'évolution du projet;
- un relevé des enjeux actuels et des opportunités d'action.

Les sources d'information sont :

- la documentation produite dans le cadre du projet (comptes rendus de réunions, rapports d'activités, etc.);
- le rapport d'analyse des besoins des producteurs agricoles, produit dans le cadre de cette démarche évaluative (Viens et Lebeau, 2011);
- des entrevues individuelles ou de groupe auprès d'intervenants ou de gestionnaires des CSSS et de l'équipe régionale de formation-postvention concernant les activités d'information et de sensibilisation des intervenants par rapport à la réalité agricole;
- des entrevues de groupe avec le travailleur de rang et la directrice de l'ACFA concernant le déploiement du projet;
- une entrevue de groupe avec les membres du comité aviseur élargi afin de faire le point sur le projet.

Concernant le comité aviseur élargi, il réunit 13 personnes dont des représentants du MAMROT, des CSSS des deux sites-pilotes et de l'ACFA. L'entrevue de groupe, tenue en septembre 2012, a permis d'identifier les retombées constatées, les enjeux et les opportunités d'action du projet. Pour ce faire, l'équipe d'évaluation a fait appel à la méthode du groupe nominal, une technique mise au point en 1968 à l'Université du Wisconsin et utilisée entre autres pour identifier des problèmes et des solutions ainsi que pour faire ressortir des idées, les ordonnancer et les prioriser.

4. Résultats

Les propos qui suivent présentent les principaux résultats reliés à la mise en œuvre et l'appréciation du projet *Travailleur de rang*. Ces résultats concernent cinq ensembles distincts :

1. l'exploration de modalités de partenariat;

2. les activités d'instrumentation;
3. les activités d'accompagnement et de soutien des personnes et des familles agricoles;
4. les activités d'accompagnement et de soutien des communautés rurales agricoles;
5. l'examen des forces et des défis du projet.

4.1 Modalités de partenariat

Comme nous l'avons déjà indiqué, la fonction de travailleur de rang déployée dans ce projet-pilote s'exerce au sein de l'organisme communautaire, l'ACFA. Toutefois, au cours du projet, l'organisme a exploré l'intégration du travailleur de rang dans deux autres organisations.

La première modalité de partenariat expérimentée a été d'intégrer le travailleur de rang à la Coopérative de santé de Bedford. Cette expérience, réalisée entre août et octobre 2011 et rendue possible grâce à un budget non-récurrent disponible, s'est avérée concluante selon l'ACFA. Le travailleur de rang, isolé des ressources du milieu rural agricole, en l'absence de connaissances des services agricoles, n'était pas en mesure d'accompagner adéquatement les familles par rapport à leurs problématiques agricoles.

La deuxième modalité de partenariat déployée dans le cadre du projet-pilote, est issue de l'expérience précédente. En effet, pour compléter les connaissances du travailleur de rang à l'égard des services agricoles, celui-ci a entrepris une immersion à temps partiel dans les bureaux de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Saint-Hyacinthe entre février et avril 2012. Cette seconde initiative a amené le travailleur de rang à prendre connaissance des ressources disponibles et les enjeux du milieu agricole, lui permettant ainsi de mieux saisir les facteurs d'influences et de répondre adéquatement à la clientèle. Selon la directrice générale, environ 80 % des problèmes vécus par les familles agricoles sont issus de stress causés par l'entreprise agricole. Conséquemment, il lui semble évident que le travailleur de rang se retrouve dans un milieu qui le met en réseau très étroit avec les différents services agricoles.

4.2 Activités d'instrumentation

Un autre résultat digne de mention est celui des activités d'instrumentation qui regroupent l'ensemble des actions réalisées qui ont permis de soutenir le projet *Travailleur de rang*. Les propos qui suivent présentent ces activités selon la chronologie des événements :

- constitution d'un répertoire pour recenser les producteurs agricoles dans les deux sites pilotes, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir (2009);
- élaboration du cadre logique du projet-pilote pour définir les objectifs poursuivis et les activités prévues (2009-2010);
- soutien d'étudiants dans le cadre de leur formation collégiale ou universitaire (2009-2012);
- participation à de multiples événements médiatiques (radio, télévision, médias écrits, conférences, etc.) pour faire connaître les problèmes des familles agricoles et leurs besoins d'aide le cas échéant (2009-2012);
- publication d'articles dans les médias locaux et dans les revues *Développement social* et *Intervention* pour faire connaître l'agriculture et ceux qui en vivent, les problèmes des familles agricoles, leurs besoins d'aide et la pratique de travailleur de rang (2009-2012);
- élaboration d'un plan d'activités et d'un matériel éducatif pour valoriser l'agriculture auprès des élèves de niveau primaire (2009-2012);
- production d'un guide du bon voisinage, document réalisé pour mieux comprendre l'agriculture et démystifier les préjugés (2010);
- accompagnement dans la médiation (2010);
- interventions d'urgence et soutiens de groupe dans le cas d'événements extraordinaires (2010-2012);
- élaboration d'un système informatisé de collecte des données pour quantifier et préciser la clientèle rejointe et les interventions réalisées dans le cadre du projet-pilote (2011);
- production conjointe, ACFA et DSP, d'un rapport d'analyse sur les besoins des producteurs et des familles agricoles pour identifier les difficultés éprouvées chez ces derniers, leurs comportements en matière de gestion de stress et de recherche d'aide ainsi que leurs attentes vis-à-vis les services de santé et de services sociaux (2011);
- soutien au recrutement de sentinelles pour accroître les réseaux d'entraide en milieu rural agricole par des sessions de sensibilisation sur la détresse (2011);
- révision du site web de l'ACFA (2011);
- participation à l'élaboration du protocole d'évaluation du projet *Travailleur de rang* (2012);

- élaboration d'un programme de formation de 45 heures destiné aux travailleurs sociaux pour les sensibiliser à la problématique agricole et aux approches d'intervention les plus adaptées aux familles agricoles (en processus de validation en 2012).

Comme nous l'observons ici, ces activités d'instrumentation ont été nombreuses depuis le démarrage du projet-pilote en 2009. La reconnaissance de ces activités met également en lumière les efforts déployés pour promouvoir, soutenir et documenter la pratique du travailleur de rang.

4.3 Accompagnement et soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles

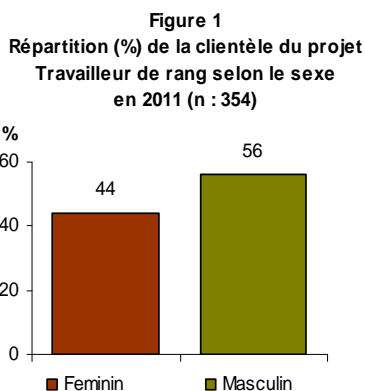
Les résultats intermédiaires concernant les activités d'accompagnement et de soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles constituent une opportunité de mieux saisir la pratique clinique de la fonction de travailleur de rang. Les propos suivants tracent un portrait :

- des caractéristiques des clientèles rejointes, des demandes d'aide et des interventions réalisées;
- des activités d'information et de sensibilisation offertes aux intervenants.

4.3.1 Portrait des clientèles, des demandes d'aide et des interventions

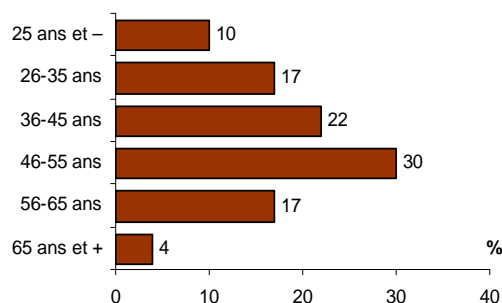
A) Caractéristiques des clientèles

En ce qui a trait à la clientèle du projet *Travailleur de rang*, 354 producteurs agricoles ont été rejoints en 2011. De ce nombre, 44 % sont des femmes et 56 % sont des hommes (figure 1).



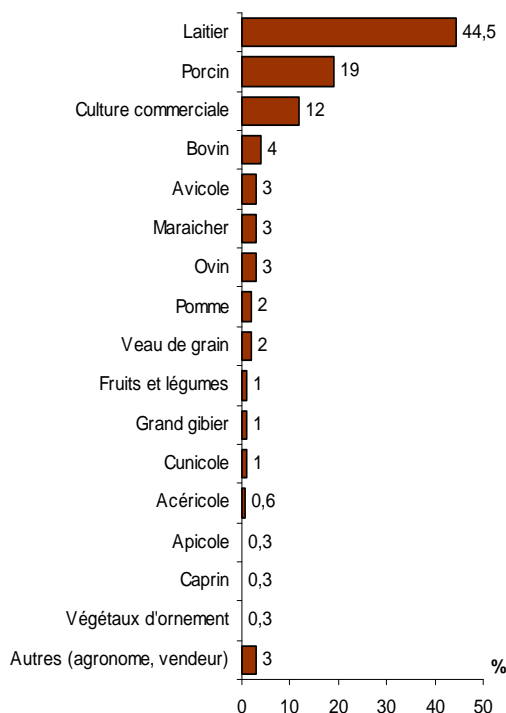
À la figure 2, on observe que tous les groupes d'âge sont rejoints. La moyenne d'âge est de 45 ans

Figure 2
Répartition (%) de la clientèle du projet Travailleur de rang selon l'âge en 2011 (n : 352)



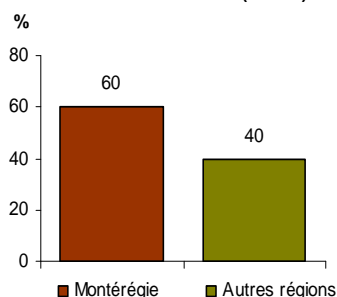
La clientèle du projet *Travailleur de rang* provient de différents secteurs de production. Les producteurs laitiers, porcins et de cultures commerciales représentent plus de 75 % de la clientèle (figure 3). De plus, parmi ceux qui disent avoir une production secondaire (n : 61), 53 % font des cultures commerciales.

Figure 3
Répartition (%) de la clientèle du projet Travailleur de rang selon le principal secteur de production en 2011 (n : 351)



Les clientèles rejointes proviennent de l'ensemble ou presque des seize régions socio-administratives du Québec. Toutefois, la majorité (60 %) vit en Montérégie (figure 4).

Figure 4
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon la région
de la ferme en 2011 (n : 354)

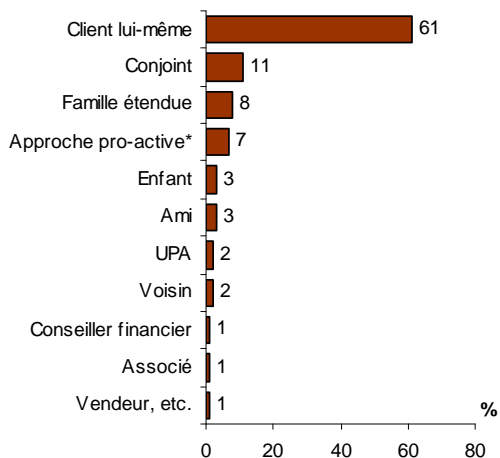


De plus, il s'avère que les clientèles des deux sites pilotes, situées sur le territoire du CSSS Haut-Richelieu–Rouville et La Pommeraië, représentent à elles seules 34 % (n : 120) de la clientèle du projet Travailleur de rang en 2011.

B) Caractéristiques des demandes d'aide

L'examen de la demande d'aide révèle que c'est le client lui-même qui fait le 1^{er} contact, soit dans une proportion de 61 % des cas (figure 5). Pour 39 % des clients, c'est son entourage qui effectue ce 1^{er} contact. Il s'agit du conjoint (homme ou femme), de la famille étendue, des enfants, des amis et des personnes du milieu des affaires agricoles (UPA, conseiller financier, associé, vendeur, etc.).

Figure 5
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon le demandeur
d'aide en 2011 (n : 354)

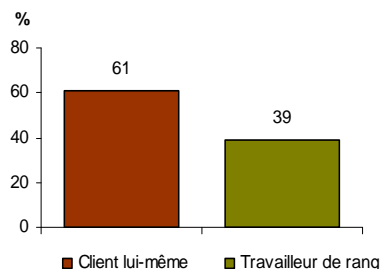


* Il arrive que le travailleur de rang soit proactif et prenne l'initiative d'établir le 1^{er} contact avec le producteur agricole en difficulté qu'il a rencontré lors d'un événement ou d'une conférence.

Par ailleurs, mentionnons que 61 % de la clientèle s'adresse directement au travailleur de rang. Pour 39 % des cas, c'est ce dernier qui fait le premier

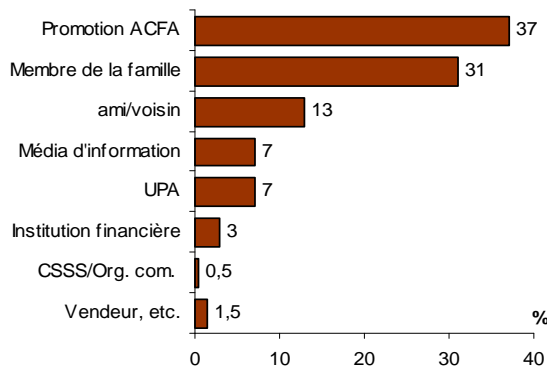
contact et ce, à la demande du demandeur d'aide (figure 6).

Figure 6
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon la personne qui
effectue le 1er contact en 2011 (n : 354)



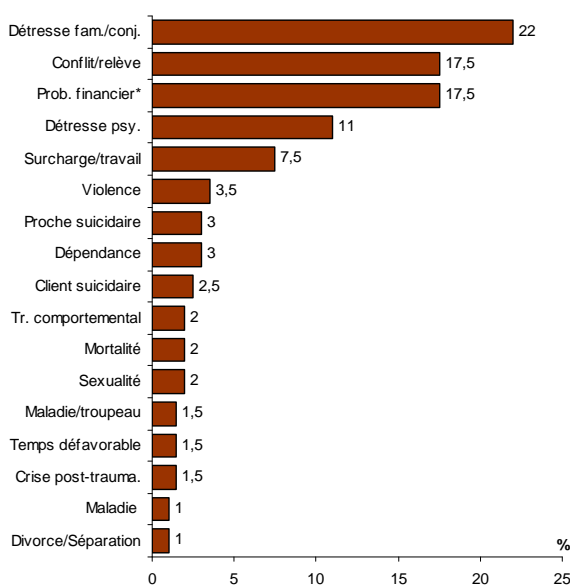
Les personnes qui prennent contact avec le travailleur de rang ont connu le service ou ont été référées par différentes sources (figure 7). La promotion de l'organisme ACFA (documents, conférences ou réunions) et les médias d'information comptent pour 44 % des sources de références. Les autres référents concernent notamment les membres de la famille (31 %), les amis/voisins (13 %), les représentants de l'UPA (7 %), les institutions financières (3 %) et les vendeurs (fournisseurs de produits agricoles) (1,5 %). Les organismes du réseau de la santé et des services sociaux, comme les CSSS et les organismes communautaires, ne représentent que 0,5 % des références.

Figure 7
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon la source
de référence en 2011 (n : 353)



Les propos invoqués pour faire appel au travailleur de rang se rapportent principalement à la détresse familiale/conjugale, les conflits avec la relève agricole, les problèmes financiers, la détresse psychologique, la surcharge de travail, la violence, et les idéations/tentatives suicidaires. Ces différents aspects comptent pour plus de 85 % des mentions (n : 528) (figure 8).

Figure 8
Répartition (%) des mentions concernant les motifs des demandes d'aide dans la cadre du projet Travailleur de rang en 2011 (n : 528)



* Les problèmes financiers regroupent les faillites, les influences défavorables du milieu agricole et le risque de perte de la ferme.

Parmi l'ensemble des clients rejoints (n : 354), 48 % d'entre eux ont un seul motif de consultation ; 48 % en ont deux motifs et 4 % en ont trois. Chez les personnes qui ont deux motifs et plus de consultation du travailleur de rang, certaines tendances, dignes de mentions, se dégagent à savoir que :

- la détresse familiale/conjugale est associée à la détresse psychologique, à la violence, à un conflit avec la relève agricole ou à une surcharge de travail;
- les problèmes financiers/faillites sont associés à l'influence défavorable du marché, au risque de perdre la ferme, à la détresse psychologique et aux idéations ou tentatives suicidaires;
- les conflits avec la relève agricole sont associés à la détresse familiale ou conjugale et à la surcharge de travail;
- la détresse psychologique est associée à la surcharge de travail ou à la détresse familiale ou conjugale;
- la crise post-traumatique est essentiellement associée à la mortalité d'un proche.

De plus, il a été possible d'établir, parmi les demandeurs d'aide, la proportion de producteurs agricoles qui reçoit un soutien d'un autre service que celui du travailleur de rang ainsi que les types de services reçus (figures 9 et 10). À cet effet, il

ressort que 55 % des producteurs agricoles recevaient un soutien d'un autre service et 45 % n'en recevaient aucun.

Chez les producteurs agricoles (n : 194) recevant un autre service que celui du travailleur de rang, ils ont eu recours à 257 services, soit 1,3 service par personne. Ces services concernent dans 52 % des mentions, les services de santé (médicaux ou psychosociaux) publics, communautaires et privés et, dans 48 %, les services agricoles ou juridiques.

Figure 9
Répartition (%) de la clientèle du projet Travailleur de rang recevant un service d'un autre professionnel ou organisme en 2011 (n : 354)

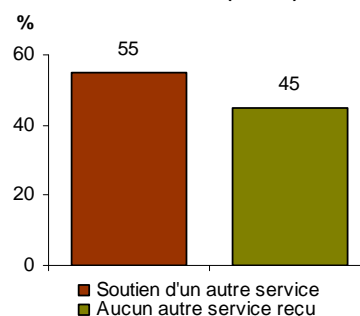
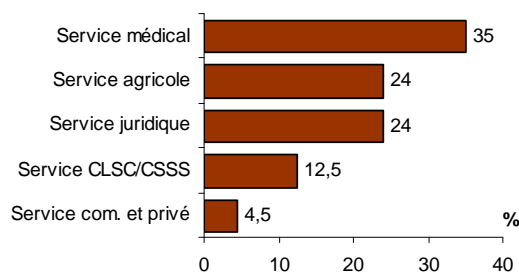


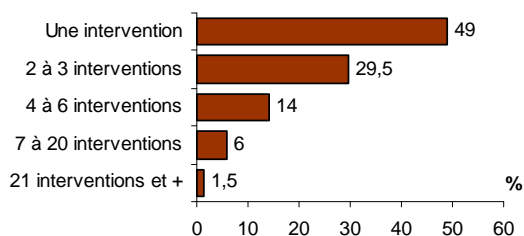
Figure 10
Parmi la clientèle du projet Travailleur de rang, répartition (%) des différents types de services reçus par un autre professionnel ou organisme en 2011 (n : 257)



C) Caractéristiques des interventions

Globalement, le projet *Travailleur de rang* a généré 976 interventions psychosociales et de soutien en 2011. Ainsi, selon les informations disponibles auprès de 327 personnes, 49 % d'entre elles ont nécessité une seule intervention; 29,5 %, de 2 et 3 interventions; 14 %, de 4 à 6 interventions; 6 %, de 7 à 20 interventions et 1,5 %, 21 interventions et plus (figure 11).

Figure 11
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon le nombre
d'interventions requises par client
en 2011 (n : 327)

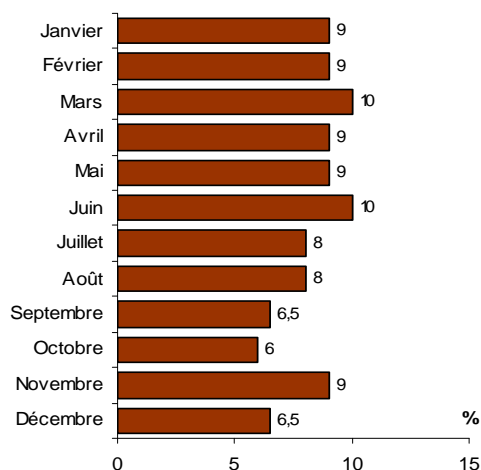


Pour les personnes nécessitant quatre interventions et plus, il a été recensé les cinq principaux motifs des demandes d'aide. Par ordre décroissant, ces demandes d'aide concernent les motifs suivants :

- les troubles de comportement (ex. agressivité);
- la maladie du troupeau animalier;
- les idéations ou tentatives de suicide chez le client;
- la violence/abus/harcèlement;
- la détresse psychologique.

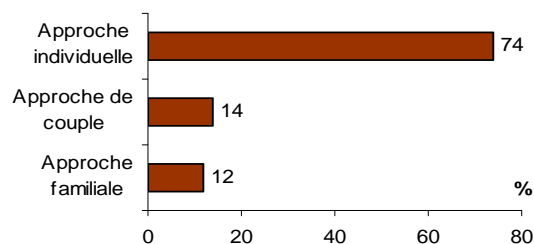
Par ailleurs, les interventions réalisées en 2011 ont été réparties selon le mois de la demande d'aide (figure 12). À cet effet, septembre et octobre ont été moins occupés du fait que les producteurs agricoles sont davantage dans les champs pour la période des récoltes alors qu'à la mi-décembre l'organisme ACFA fait relâche.

Figure 12
Répartition (%) des interventions du projet
Travailleur de rang selon le mois de la
demande d'aide en 2011 (n : 976)



La figure 13 présente les différentes approches d'intervention du travailleur de rang.

Figure 13
Répartition (%) des interventions
du projet Travailleur de rang selon
l'approche de suivi en 2011 (n : 976)

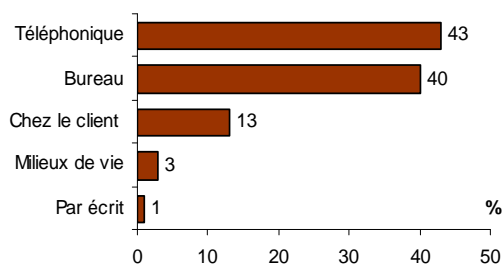


Comme nous l'observons, les approches individuelles concernent 74 % des interventions alors que les approches familiales et de couple comptent pour 26 %.

Les modalités d'intervention du travailleur de rang sont multiples. Dans 43 % des cas, il intervient par téléphone ou plus rarement par écrit (courriel), soit pour 1 % des interventions (figure 14).

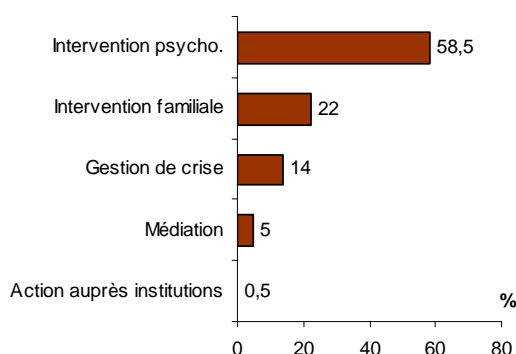
Ce qui caractérise l'intervention du travailleur de rang concerne surtout son approche face à face avec les producteurs agricoles : au bureau (40 %), chez le client (13 %) ou dans les milieux de vie (3 %).

Figure 14
Répartition (%) des interventions du projet
Travailleur de rang selon le mode
de suivi en 2011 (n : 976)



Les interventions du travailleur de rang auprès des producteurs et familles agricoles sont presque exclusivement des interventions psychosociales (ex. stress, détresse, surmenage, problème de comportements) qui visent des actions auprès des individus (58,5 %) et de leurs familles (22 %) ou encore qui nécessitent d'agir en situation de crise (14 %) (figure 15).

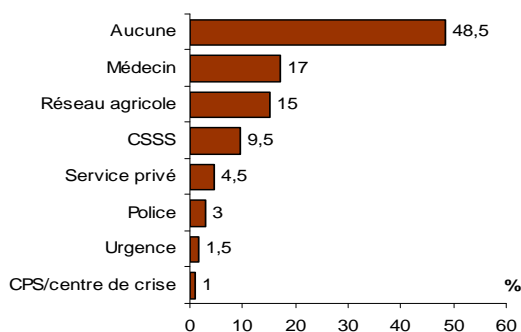
Figure 15
Répartition (%) des interventions du projet
Travailleur de rang selon les types
de services offerts en 2011 (n : 948)



La spécificité du travailleur de rang a trait à ses activités d'accompagnement des producteurs agricoles lors d'une médiation (négociation de leurs dettes auprès des créanciers) ou auprès de leurs institutions bancaires, soit respectivement dans 5 % et 0,5 % des cas.

Concernant les références des producteurs agricoles auprès d'autres ressources d'aide ou de soutien (figure 16), il a été recensé les mentions qui ont été suggérées par le travailleur de rang (n : 1167).

Figure 16
Répartition (%) des mentions du projet
Travailleur de rang selon les références
suggérées aux clients en 2011 (n : 1167)

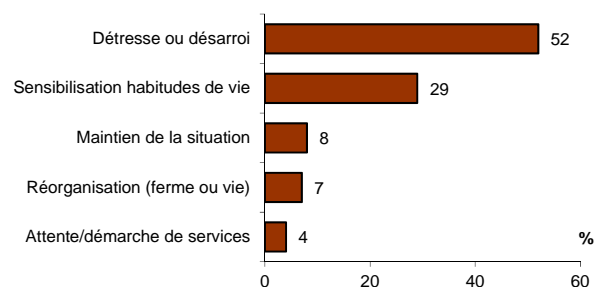


Comme observé à la figure 16, les mentions *aucune référence* représentent 48,5 % des cas. Cette situation est expliquée par le fait que 55 % des clients rejoints sont suivis par un autre service. Lorsqu'une référence est suggérée, le réseau de la santé et des services sociaux est le plus souvent mentionné avec 29 % des mentions (médecins 17 %, CSSS 9,5 %, urgences 1,5 % et CPS/centres de crise 1 %).

Le réseau agricole (clubs agroalimentaires, clubs conseils, programmes d'aide) et les services privés (comptables, notaires, fiscalistes, institutions financières, thérapeutes, travailleurs sociaux, psychologues, etc.) comptent respectivement pour 15 % et 4,5 % des mentions. Le recours aux services de la sécurité publique complète ce tableau avec 3 % des références.

Enfin, la figure 17 décrit la situation observée par le travailleur de rang à la suite de ses interventions.

Figure 17
Répartition (%) des interventions du projet Travailleur de
rang selon les situations observées à la suite
de l'intervention en 2011 (n : 946)



Comme nous l'indique la figure 17, le travailleur de rang estime qu'il lui a été possible de réduire la détresse ou le désarroi des producteurs agricoles dans 52 % des situations. Cela se traduit par une réduction de l'intensité de la souffrance ou par un désamorçage de l'état d'urgence ou de panique des personnes face aux problèmes qu'elles rencontrent.

La sensibilisation des producteurs agricoles à l'égard de leurs habitudes de vie compte pour 29 % des situations observées. Pour le travailleur de rang, cette situation réfère surtout aux apprentissages que doivent amorcer les personnes en difficultés à savoir apprendre à :

- communiquer entre parents et enfants;
- se donner une qualité de vie;
- mieux gérer son entreprise

Les autres éléments observés par le travailleur de rang se rapportent au maintien de la situation (8 %), à une démarche de réorganisation concernant la production agricole ou un changement de vie (ex. : divorce, séparation) (7 %), ou encore à l'attente de services de santé et de services sociaux (4 %).

4.3.2 Activités d'information et de sensibilisation auprès des intervenants

Dans le cadre du projet-pilote, quatre activités d'information et de sensibilisation ont été offertes par le travailleur de rang aux intervenants des CSSS et de l'équipe régionale de formation / postvention en matière de crise suicidaire. Deux de ces activités sont d'une durée de 50 minutes, alors que les deux autres durent environ trois heures. Pour l'essentiel, leur contenu demeure le même, soit informer et sensibiliser les intervenants sur les problèmes rencontrés en agriculture, les obligations sur la ferme, la détresse des producteurs agricoles, leurs difficultés à demander de l'aide et la pratique du travailleur de rang et son rôle auprès de cette clientèle.

Au total, environ 45 intervenants ont participé à l'une ou l'autre de ces quatre activités d'information et de sensibilisation. Il s'agit notamment d'intervenants psychosociaux (travailleurs sociaux, psychologues, etc.) qui sont susceptibles d'intervenir auprès des producteurs agricoles. Les commentaires reçus des intervenants et gestionnaires des CSSS et des CPS et centres de crise sont à l'effet que le contenu de formation suscite leur intérêt particulièrement lorsque la formation est d'une durée d'une demi-journée et qu'elle repose sur une participation volontaire.

4.4 Accompagnement et soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles

Les résultats intermédiaires du projet *Travailleur de rang* concernent également les activités réalisées dans les communautés rurales agricoles ciblées. À cet effet, deux aspects retiennent l'attention : les activités d'intégration et de mobilisation du travailleur de rang auprès des acteurs clés dans les milieux (tableau 1) et les projets réalisés à ce jour (tableau 2). Comme nous l'observons dans ces tableaux, le travailleur de rang a su, par son leadership, s'intégrer dans les communautés rurales agricoles et initier, avec la participation des acteurs locaux, un ensemble d'activités communautaires en lien avec l'objectif d'établir des relations plus harmonieuses entre les membres de ces communautés.

Parmi les acteurs locaux impliqués dans les projets communautaires, mentionnons des élus municipaux, des responsables de loisirs, des directeurs et membres des comités d'école, des représentants de l'UPA, des agents de développement du Centre local de développement (CLD) et des producteurs agricoles. Concernant les activités réalisées, elles

sont nombreuses et variées. Parmi les projets communs dans les deux municipalités, mentionnons la *Fête dans l'rang* et les ateliers d'éducation en lien avec l'agriculture locale auprès des élèves des milieux scolaires.

Tableau 1

Activités d'intégration du travailleur de rang et de mobilisation des acteurs clés dans les milieux

Notre-Dame-de-Stanbridge	Sainte-Angèle-de-Monnoir
Rencontres du comité de développement stanbridgeois (CDS) qui intègre l'agriculture dans son approche de développement	Présentation des activités du travailleur de rang au conseil municipal (absence d'un comité de citoyens)
Rencontres du comité de loisirs et du comité d'école	Rencontres avec la responsable des loisirs et le directeur d'école pour établir des collaborations
Constitution d'un comité organisateur pour la fête dans l'rang, composé d'élus municipaux, de membres du CDS et du comité des loisirs, de citoyens et du travailleur de rang de l'ACFA	Constitution d'un comité organisateur pour la fête dans l'rang, composé de producteurs agricoles, d'un représentant de l'UPA, du responsable des loisirs, de l'agent de développement du CLD, d'un conseiller municipal et du travailleur de rang de l'ACFA
Participation aux dîners communautaires bi-annuels, organisés par la Fabrique regroupant environ 300 convives	

Tableau 2

Projets réalisés dans les communautés ciblées

Notre-Dame-de-Stanbridge	Sainte-Angèle-de-Monnoir
6 ateliers offerts en lien avec l'agriculture locale auprès de l'ensemble des élèves du primaire de l'école St-Joseph (oct. 2010 à avril 2011)	Fête dans l'rang impliquant également la constitution d'un comité organisateur et la préparation de différentes activités dont la visite d'une ferme hôte (août 2010)
Concours de photos (automne 2010), suivi d'activités auprès des élèves du 3 ^e année du primaire de l'école St-Joseph pour la réalisation d'un photo-roman (mai 2011)	Participation à la Fête de la Famille par la tenue d'un kiosque dont la présentation d'une carte aérienne localisant les fermes situées dans la municipalité (sept. 2011)
Parrainage entre les élèves de l'école St-Joseph et un groupe de 3^e année de l'école Charles-Bruneau de Brossard , comportant une visite de deux fermes laitières et la rencontre des élèves de St-Joseph (avril 2012)	Atelier <i>Les plantes qui voyagent au camp d'été</i> (été 2011) 4 ateliers offerts en lien avec l'agriculture locale auprès de l'ensemble des élèves de l'école primaire Jeanne-Mance (oct. 2011 à avril 2012)
Fête dans l'rang impliquant la constitution d'un comité organisateur et la préparation de différentes activités dont la visite d'une ferme hôte (août 2012)	Création de cartes aériennes en collaboration avec le MRC Rouville pour la localisation des fermes sur le territoire et leur affichage dans les lieux publics (2012)

4.5 Examen des forces et défis du projet

À la lumière de ce bilan factuel, il a été relevé les forces et les défis du projet *Travailleur de rang*. Les propos relevés sont ceux des personnes rencontrées dans cette démarche évaluative dont les producteurs agricoles eux-mêmes rejoins dans le cadre d'une analyse des besoins réalisée en 2011 par l'équipe d'évaluation.

Ainsi, comme mentionné au tableau 3, les principales forces des interventions du travailleur de rang tiennent au fait que l'offre de service est basée sur la connaissance du milieu agricole, la capacité de cet intervenant de gagner la confiance des producteurs et des familles agricoles et de les référer, si nécessaire, à d'autres ressources d'aide. À l'inverse, les défis de cette approche d'intervention sont d'assurer la pérennité du projet; d'élargir l'offre de service à d'autres régions; de faire en sorte que ce travailleur de rang intervienne dans le cadre de ses compétences et qu'il puisse, pour ce faire, compter sur un réseau de collaborateurs pour y référer les clientèles nécessitant des soins et des services de 1^{ière} ligne. Dans cette perspective, des ententes formelles entre l'ACFA et ses partenaires sont à développer.

Tableau 3
Interventions auprès des personnes
et des familles agricoles

Forces	Défis
Offre de service basée sur la connaissance du milieu et des services agricoles, juridiques et de santé disponibles pour les familles agricoles et sur une accessibilité de la ressource (travailleur de rang) pour leur venir en aide dans les meilleurs délais (Viens et Lebeau, 2011)	Assurer la pérennité de l'intervention du travailleur de rang Élargir l'offre de service pour les familles agricoles à d'autres régions
Capacité du travailleur de rang de gagner la confiance des familles agricoles, d'entrer en relation d'aide auprès d'elles, de les accompagner et de les soutenir dans leurs démarches (Viens et Lebeau, 2011)	S'assurer que le travailleur de rang intervienne dans le cadre de ses compétences en facilitant la recherche de solutions concernant les services agricoles et de santé
Références des clients dans 52 % des mentions à l'égard de l'utilisation d'autres ressources d'aide pouvant répondre aux besoins spécifiques des P.A. notamment en matière de santé et de services sociaux (réf. : base de données de l'ACFA)	S'assurer que les services référés répondent adéquatement aux demandes d'aide dans les délais raisonnables compte tenu de la situation Développer des collaborations formelles entre l'ACFA et ses partenaires dont les organismes du réseau de la santé et des services sociaux

Concernant les activités d'information et de sensibilisation, le tableau 4 souligne l'intérêt de la majorité des intervenants rejoins à mieux connaître la problématique des producteurs agricoles. Ils reconnaissent également les compétences et l'engagement du travailleur de rang auprès de cette clientèle. Toutefois, quelques défis sont identifiés. D'abord, on doit composer avec un taux de roulement du personnel et donc prévoir un renouvellement des activités d'information et de sensibilisation des intervenants à la problématique agricole. Par ailleurs, pour optimiser les rencontres de groupe, il faut plus de temps d'échanges en adoptant une approche andragogique mais aussi créer un climat d'ouverture et d'échange qui favorise la mise en valeur des pratiques du travailleur de rang tout en reconnaissant l'expertise clinique des intervenants du réseau. À cet effet, les rencontres d'une demi-journée semblent répondre davantage aux attentes des intervenants rejoins.

Tableau 4
Activités d'information et de sensibilisation auprès
des intervenants psychosociaux

Forces	Défis
Intérêt de la majorité des intervenants rencontrés face à la problématique des producteurs agricoles (P.A.) Reconnaissance du travailleur de rang concernant ses connaissances et son engagement auprès des producteurs agricoles	Travailler avec un taux de roulement du personnel pour sensibiliser les intervenants des milieux de la santé et des services sociaux à la problématique agricole Favoriser les échanges avec les intervenants en faisant valoir leurs expertises par une approche andragogique* Créer un climat d'ouverture et d'échange qui met en valeur les pratiques du travailleur de rang auprès des producteurs agricoles tout en reconnaissant l'expertise clinique des intervenants du réseau

*En raison des opportunités d'échange, les rencontres d'une demi-journée ont été davantage appréciées par les intervenants que celles offertes dans un cadre des rencontres d'une heure.

De plus, il a été traité des forces et des défis des interventions du travailleur de rang en milieu communautaire (tableau 5). Sur le plan des forces, il ressort la capacité du travailleur de rang de s'intégrer dans les communautés rurales, d'établir un climat de confiance qui favorise l'émergence d'activités multiples et diversifiées.

Tableau 5
Interventions dans les communautés
rurales agricoles

Forces	Défis
Capacité du travailleur de rang de s'intégrer dans les communautés locales Présence et participation de la population des municipalités ciblées provenant notamment des comités de citoyens et des élus dans la réalisation des activités du travailleur de rang	Susciter la mobilisation des milieux tout en évitant de tout faire à leur place
Établissement d'un climat de confiance avec les partenaires locaux	Définir la place du travailleur de rang dans le cadre des structures administratives et communautaires locales Favoriser la prise en charge du milieu
Activités multiples et diversifiées réalisées dans les communautés locales ciblées	Assurer la pérennité des projets développés dans le cadre du projet <i>Travailleur de rang</i>

Sur le plan des défis, le travailleur de rang doit tenir compte des structures locales et composer avec celles-ci. Également, il doit se préoccuper d'assurer la pérennité des projets qu'il mettra en œuvre avec les membres des communautés locales. L'objectif n'est pas de faire à la place des citoyens mais plutôt de développer une culture de prise en charge des communautés rurales agricoles.

5. Retombées, enjeux et opportunités d'action du projet

En dernier lieu, un comité aviseur élargi du projet de l'ACFA a été constitué pour réfléchir sur les retombées constatées, les enjeux ainsi que les opportunités d'action qui permettront éventuellement d'alimenter les activités à poursuivre dans ce projet. Ce comité, composé de 13 personnes et représenté par le MAMROT, l'UPA, les CSSS des deux sites-pilotes et l'ACFA, a permis de réaliser, en septembre 2012, cette réflexion de groupe en faisant appel à la méthode du groupe nominal. Par cette méthode, trois questions ont été discutées, à savoir :

- En lien avec les actions réalisées, quelles sont les principales retombées constatées à ce stade-ci de l'évolution du projet?
- Dans le cadre du projet *Travailleur de rang*, quels sont les enjeux?
- Pour les principaux enjeux porteurs de plus grands risques, quelles seraient les principales opportunités d'action?

Les propos qui suivent présentent les résultats de cette réflexion.

5.1 Retombées constatées

Sur le plan des retombées constatées à ce jour pour le projet *Travailleur de rang*, 27 idées différentes ont été exprimées par les membres du comité aviseur élargi, soit une moyenne de deux idées par participant. Après avoir effectué quelques regroupements d'idées, ces personnes ont été invitées à identifier six énoncés qui leur apparaissaient les plus importants ou significatifs pour décrire les effets directs ou indirects reliés aux activités de ce projet. Par ordre décroissant, ces retombées constatées sont les suivantes :

1. L'ajout d'une offre de service diversifiée, adaptée aux producteurs et familles agricoles, rejoignant les hommes en difficulté (56 % de la clientèle) et qui, par son approche, va au devant des personnes nécessitant un besoin d'aide.
2. Une plus grande prise de conscience du milieu agricole, notamment des producteurs agricoles eux-mêmes et des personnes du secteur des affaires agricoles (ex. fournisseurs d'intrants, services financiers, commerçants, etc.) des problèmes de détresse psychologique vécus chez les producteurs agricoles en lien avec leur milieu de travail.
3. Une plus grande prise de conscience des représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la détresse psychologique de certains de leurs membres et de leurs besoins de soutien autres que ceux de les représenter à différentes instances économiques ou politiques. À cet effet, il est mentionné la mise sur pied d'un comité de travail à l'UPA provincial en lien avec la fonction du travailleur de rang.
4. Une meilleure connaissance et compréhension réciproques des réalités des milieux tant agricole que de la santé et des services sociaux.
5. L'amorce d'un lien ou d'une réponse plus adaptée entre les besoins d'aide des familles agricoles et l'offre de service psychosocial du réseau de la santé et des services sociaux.
6. Une plus grande acceptation des producteurs agricoles concernant leurs demandes d'aide.

Des retombées secondaires ont également été exprimées par une ou plusieurs personnes du groupe nominal. Par respect pour leurs idées et de l'importance qu'elles accordent à celles-ci, nous avons jugé important d'en faire part. Elles concernent l'accompagnement et le soutien des

communautés locales, ainsi que l'accompagnement et le soutien des personnes et des familles agricoles. Les propos qui suivent présentent ces différentes retombées secondaires.

Accompagnement et soutien des communautés locales

Pour cette composante, les retombées secondaires constatées du projet *Travailleur de rang* ont trait au rapprochement entre les membres des communautés rurales et agricoles ainsi qu'à la bonification de la cohésion sociale de ces communautés. Pour plusieurs membres du comité aviseur élargi, la présence et le leadership du travailleur de rang dans les municipalités :

- favorise le développement d'un dynamisme local;
- suscite un intérêt et une mobilisation des membres des communautés rurales, incluant les directions d'écoles, dans la réalisation d'activités éducatives et communautaires;
- contribue, par ces activités, à valoriser l'agriculture locale et à favoriser une cohabitation harmonieuse entre les producteurs agricoles et les villageois en rejoignant les jeunes et les adultes, à court, moyen et long terme. Il en est de même du Guide du bon voisinage rédigé en 2010.

Accompagnement et soutien des personnes et des familles agricoles

Pour cette composante du projet, les retombées secondaires constatées par les participants se rapportent à la réalisation d'un plan de formation de niveau universitaire sur la pratique du travailleur de rang. Ce plan de formation, d'une durée de 45 heures qui est en processus de validation, s'adresse aux professionnels de la santé qui auront à intervenir éventuellement auprès des producteurs et des familles agricoles.

Enfin, le projet a également permis de mieux définir le rôle et les responsabilités du travailleur de rang et de mieux faire connaître l'ACFA dans le réseau de la santé et des services sociaux.

5.2 Enjeux identifiés

À l'instar de la démarche de réflexion sur les retombées constatées, les membres du comité aviseur élargi ont été invités à identifier les enjeux du projet *Travailleur de rang* à ce stade-ci de son déploiement. Par enjeu, il est fait référence aux gains et pertes possibles dans la réalisation du

projet. Les critères ci-dessous ont permis de les déterminer, à savoir que c'est un problème ou une difficulté rencontrée :

- qui soulève un risque dans la réalisation du projet ;
- qui a besoin d'être mis en évidence afin de poursuivre efficacement les activités du projet ;
- qui peut être résolu à l'aide des compétences et des ressources disponibles et;
- qui permet de résoudre les difficultés qui menacent le projet.

À la lumière de cette définition, les membres du comité aviseur élargi ont émis à tour de rôle un ensemble d'idées. Par la suite, ces idées ont fait l'objet d'un traitement de manière à les clarifier, les regrouper ou encore les départager selon qu'il s'agit d'enjeux ou de moyens d'action. Les propos qui suivent présentent, par ordre décroissant, les six principaux enjeux retenus par ce comité.

Le premier enjeu, retenu par la majorité des participants, est de préserver les liens de proximité et l'approche d'intégration du travailleur de rang dans les milieux agricoles. Les principes sous-jacents à cet enjeu ont été réaffirmés par les membres du comité, à savoir :

- les collaborations avec les partenaires doivent s'inscrire dans le respect des connaissances et des compétences des intervenants et de l'approche d'intervention du travailleur de rang en milieu rural.
- le travailleur de rang doit pouvoir décider des priorités et ne pas être dépendant d'un tiers.

Le deuxième enjeu retenu par la majorité des participants est celui d'assurer la pérennité de la fonction du travailleur de rang et la recherche de financement nécessaire pour déployer plus largement cette fonction en milieu rural agricole.

On retrouve comme *troisième enjeu*, une forte préoccupation des participants concernant l'importance de s'ouvrir sur des partenariats avec d'autres organismes ou services communautaires. On reconnaît ainsi le bien-fondé de définir la fonction de travailleur de rang en lien avec d'autres intervenants psychosociaux afin de développer une offre de service intégrée et adaptée aux besoins des personnes et des familles agricoles. Parallèlement, on réaffirme la pertinence de défendre les droits des producteurs et des familles agricoles en lien avec leurs besoins psychosociaux.

Le quatrième enjeu retenu par les participants est celui d'identifier le ou les organismes subven-

tionnaires responsables d'intervenir sur la problématique de détresse psychologique des producteurs et familles agricoles et du déploiement de la fonction travailleur de rang.

Le *cinquième enjeu* a trait à l'importance de réfléchir sur les moyens d'assurer le transfert des connaissances relatif à la pratique du travailleur de rang et de reproduire l'approche *Travailleur de rang* dans d'autres régions.

Le *sixième et dernier enjeu* retenu par les participants vise à bien identifier les objectifs poursuivis concernant l'accompagnement et le soutien des communautés rurales agricoles mais aussi de réfléchir sur la pertinence de cette composante du projet afin de déterminer les fonctions essentielles du travailleur de rang.

5.3 Opportunités d'action

En dernier lieu, les membres du comité aviseur élargi ont amorcé un troisième exercice de réflexion qui consiste à identifier les opportunités d'action du projet *Travailleur de rang*, c'est-à-dire les occasions ou les facteurs favorables à retenir pour aider à solutionner les principaux enjeux retenus précédemment. Selon les propos recueillis, il convient de :

- Poursuivre le déploiement du projet dans le respect des principes sous-jacents à la préservation de la fonction du *Travailleur de rang* (respect de l'approche et de l'autonomie de sa pratique) tout en insistant sur les liens de proximité avec les milieux agricoles (enjeu no 1) ;
- Réaliser des activités de lobbying auprès de trois ministères (MAMROT, MAPAQ et MSSS) et autres organismes pour assurer la pérennité du projet *Travailleur de rang* (enjeu no 2);
- Explorer des modalités de cofinancement du projet *Travailleur de rang* (enjeu no 2);
- Développer un langage commun et travailler en intersectorialité en précisant la fonction de travailleur de rang en lien avec d'autres intervenants psychosociaux et son approche auprès des communautés locales (enjeu no 3 et 6);
- Prendre en considération l'implantation de l'approche populationnelle des CSSS et conséquemment les besoins des clientèles vulnérables (enjeu no 3);
- Solliciter le réseau local, régional et provincial et maintenir la collaboration avec la confédération de l'Union des producteurs agricoles

(UPA) en lien avec les modalités de participation au projet *Travailleur de rang* (enjeux no 4 et 5);

- Identifier les éléments susceptibles de faire l'objet d'un transfert de connaissances ainsi que les modalités de diffusion (enjeu no 5).

Pour compléter la démarche, la direction et les membres du conseil d'administration de l'ACFA entendent poursuivre la réflexion sur les opportunités d'action et les actualiser au cours de la prochaine année.

Conclusion

Le présent bilan met en valeur les pratiques du travailleur de rang. Tout d'abord, sa composante principale est celle de l'accompagnement et du soutien des personnes et des familles agricoles. L'accueil et la réponse à la demande d'aide de 354 personnes et la réalisation de 976 interventions en 2011 démontrent l'ampleur des besoins et du travail réalisé dans ce projet. On doit aussi souligner la diversité des interventions sur le plan des approches (individuelle, de couple et familiale), des modalités du suivi (téléphonique et face à face) et des types de services offerts (psychologique, familial, gestion de crise, médiation et action auprès des institutions agricoles et de la santé). Le fait que plus de la moitié de ces interventions donne lieu à des références auprès des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux, illustre également le souci du travailleur de rang d'orienter les familles agricoles vers les ressources en mesure de les aider.

Quant à sa deuxième composante, soit les activités d'accompagnement et de soutien du travailleur de rang à la valorisation des communautés rurales agricoles, elle se distingue par le nombre et la diversité des activités mais aussi par l'implication des citoyens et de leurs représentants municipaux, scolaires et agricoles. La réalisation d'activités telles la *Fête dans l'rang* ou de projets d'éducation sur les produits de la ferme et le métier d'agriculteur en milieu scolaire favorisent la participation citoyenne, l'engagement civique et le développement du sentiment d'appartenance à ces communautés.

À travers ces deux composantes, le projet *Travailleur de rang* s'inscrit bien dans l'approche écologique. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette approche renvoie à une vision de la santé qui appelle des interventions de nature multidimensionnelle, tout en accordant la même importance aux variables individuelles qu'aux variables environnementales, sociales, économiques, politiques,

culturelles, etc. (Caron-Bouchard et Renaud, 2010). On retrouve à la base de cette approche, l'importance d'agir auprès de l'individu, des milieux de vie et de l'environnement global (Bartholomew, et al. 2001; Green et Kreuter, 2000; Renaud et Gomez Zamudio, 1999).

Par ailleurs, les activités d'information et de sensibilisation offertes par l'ACFA sur la problématique des familles agricoles suscitent l'intérêt des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. L'approche andragogique qui fait appel à l'expertise des intervenants doit être encouragée. Selon Monast, Perreault et Roy (2012), « pour s'adapter aux besoins complexes des populations vulnérables, il faut apprendre à mieux gérer les connaissances de chacun afin de générer des compétences collectives ». De plus, afin qu'on puisse développer ces compétences de façon optimale et exercer un véritable effet de levier, « diverses stratégies doivent être privilégiées dans la formation des intervenants, en particulier des stratégies :

- qui misent sur l'apprentissage dans l'action;
- qui favorisent des formules élaborées en fonction des acquis et des ressources des intervenants sur le terrain;
- qui soutiennent simultanément la formation continue et la gestion du changement » (MSSS, 2008).

Considérant ces aspects, les ateliers de trois heures apparaissent plus appropriés que ceux de 50 minutes pour créer un climat d'ouverture et d'échange entre les participants et optimiser le développement des compétences.

Sur le plan des principales retombées du projet, constatées à ce jour, les membres du comité avisier élargi rapportent qu'il constitue une offre de service bien adaptée pour la clientèle agricole. De plus, il contribue à une prise de conscience chez les producteurs agricoles eux-mêmes et les personnes du secteur des affaires agricoles, des problèmes de détresse vécus par les familles agricoles mais également auprès des représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) quant aux besoins d'aide et de soutien de leurs membres.

Le projet *Travailleur de rang* concourt aussi à une meilleure compréhension des réalités des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux ainsi qu'à l'amorce d'une réponse plus adaptée de ces réseaux aux besoins d'aide des personnes et des familles agricoles.

Références

- Bartholomew, L. et autres (2001). *Intervention mapping*, ed. Mayfield.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*, Cambridge : Harvard University Press.
- Caron-Bouchard, M. et L., Renaud (2010). « Un modèle dynamique interactif écosocial pour mieux comprendre l'apport des médias dans le façonnement des normes sociales en matière de santé ». Dans Renaud, L., (dir.). *Les médias et la santé: de l'émergence à l'appropriation des normes sociales*, Coll. « Santé et société » Québec, Presses de l'Université du Québec. p. 9-30.
- Green, L. et M. Kreuter (2000). *Health promotion planning: an educational and environmental approach*, ed. Mayfield.
- Monast, T., A. Perreault et S. Roy (2012). *Hommes de la Montérégie ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes: leur milieu de consultation ITS-MADO, de socialisation et de soutien communautaire*, Programme maladies transmissibles, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie p. vi
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Programme national de santé publique 2003-2012, mise à jour 2008*, Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 92.
- Lafleur, G. et M.A. Allard (2006). *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles*, Rapport final présenté à La Coop fédérée, 81 p.
- Renaud, L. et M. Gomez Zamudio (1999). *Planifier pour mieux agir*, Réseau francophone international en promotion de la santé (REFIPS), Québec.
- Viens, C. et A. Lebeau (2011). *Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide*, Longueuil, Direction de santé publique; Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA), 43 p.





Au Cœur des
Familles Agricoles

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec

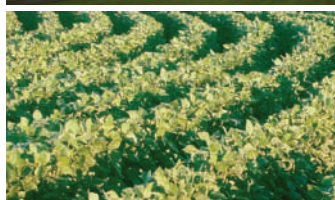


Direction de santé publique

Projet *Travailleur de rang*: Données 2012

Portrait

des clientèles, des demandes d'aide
et des interventions



Avril 2013

Dans le cadre du projet-pilote « Travailleur de rang », cette étude a été réalisée grâce à l'aide financière du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Conseil canadien de la gestion des entreprises agricoles (CCGEA) et la collaboration de deux MRC, Brome-Missisquoi et Rouville.

Merci à nos partenaires :

Québec 

Avec la participation de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de la Santé et des Services sociaux



Conseil canadien de la
gestion d'entreprise agricole



Au Cœur des
Familles Agricoles

Auteurs

Christian Viens, agent de planification, de programmation et de recherche, DSP de la Montérégie
Aimé Lebeau, coordonnateur à la Surveillance de l'état de santé de la population, DSP de la Montérégie

Collaboration

Maria Labrecque Duchesneau, directrice, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)
France Picard, travailleur de rang, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)

Secrétariat et mise en pages

Annie Toupin, DSP de la Montérégie

Technicienne de recherche

Caroline Gélinas, DSP de la Montérégie

N. B. Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, et n'est utilisé que pour alléger le texte.

La traduction et la reproduction totales ou partielles de ce document sont autorisées à la condition que la source soit mentionnée.

La référence suivante est proposée :

Viens, C. et A. Lebeau (2012). *Projet Travailleur de rang : Données 2012, Portrait des clientèles, des demandes d'aide et des interventions*. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie; Direction de santé publique; Au cœur des familles agricoles (ACFA), 10 p.

Ce document est disponible sur le site Web de l'ACFA : <http://www.acfareseaux.qc.ca/>

Table des matières

Contexte	6
1. Caractéristiques des clientèles	6
2. Caractéristiques des demandes d'aide.....	7
3. Caractéristiques de l'intervention	8
Conclusion.....	10

Liste des figures

Figure 1 Répartition de la clientèle du projet Travailleur de rang selon le sexe en 2012	6
Figure 2 Répartition de la clientèle du projet Travailleur de rang selon l'âge en 2012	6
Figure 3 Répartition de la clientèle du projet Travailleur de rang selon le principal secteur de production en 2012	6
Figure 4 Répartition de la clientèle du projet Travailleur de rang selon la région de la ferme en 2012	6
Figure 5 Répartition de la clientèle du projet Travailleur de rang selon le demandeur d'aide en 2012	7
Figure 6 Répartition de la clientèle du projet Travailleur de rang selon le statut d'occupation à la ferme en 2012.....	7
Figure 7 Répartition de la clientèle du projet Travailleur de rang selon la personne qui effectue le 1 ^{er} contact en 2012	7
Figure 8 Répartition de la clientèle du projet Travailleur de rang selon la source de référence en 2012	8
Figure 9 Répartition des mentions concernant les motifs des demandes d'aide dans la cadre du projet Travailleur de rang en 2012	8
Figure 10 Répartition de la clientèle du projet Travailleur de rang recevant un service d'un autre professionnel ou organisme en 2012	8

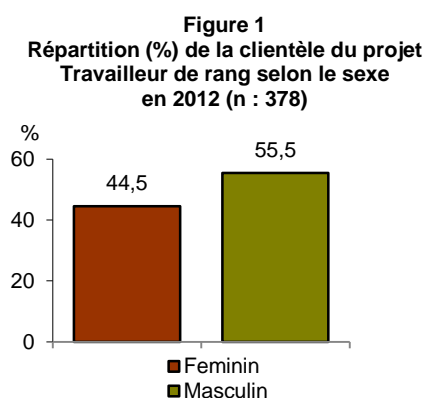
Figure 11	
Parmi la clientèle du projet Travailleur de rang, répartition des différents types de services reçus par un autre professionnel ou organisme en 2012.....	8
Figure 12	
Répartition de la clientèle du projet Travailleur de rang selon le nombre d'interventions par client en 2012.....	9
Figure 13	
Répartition des interventions du projet Travailleur de rang selon le mois de la demande d'aide en 2012	9
Figure 14	
Répartition des interventions du projet Travailleur de rang selon l'approche de suivi en 2012	9
Figure 15	
Répartition des interventions du projet Travailleur de rang selon le mode de suivi en 2012	9
Figure 16	
Répartition des mentions du projet Travailleur de rang selon les types de services offerts en 2012	10
Figure 17	
Répartition des mentions du projet Travailleur de rang selon les références suggérées aux clients en 2012.....	10
Figure 18	
Répartition des mentions du projet Travailleur de rang selon les situations observées à la suite des interventions en 2012.....	10

Contexte

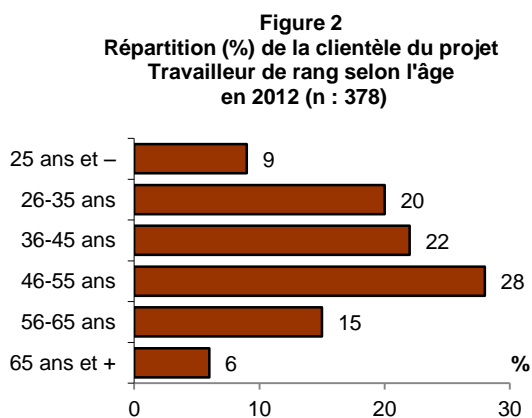
Dans le cadre du projet *Travailleur de rang*, réalisé par l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA), le recensement des activités d'accompagnement et de soutien auprès des producteurs agricoles constituent une opportunité de préciser la pratique clinique de cet intervenant. Les propos qui suivent décrivent les caractéristiques des clientèles rejointes, des demandes d'aide et des interventions réalisées en 2012.

1. Caractéristiques des clientèles

En ce qui a trait à la clientèle, 378 producteurs agricoles ont été rejoints. De ce nombre, 44,5 % sont des femmes et 55,5 % sont des hommes (figure 1).

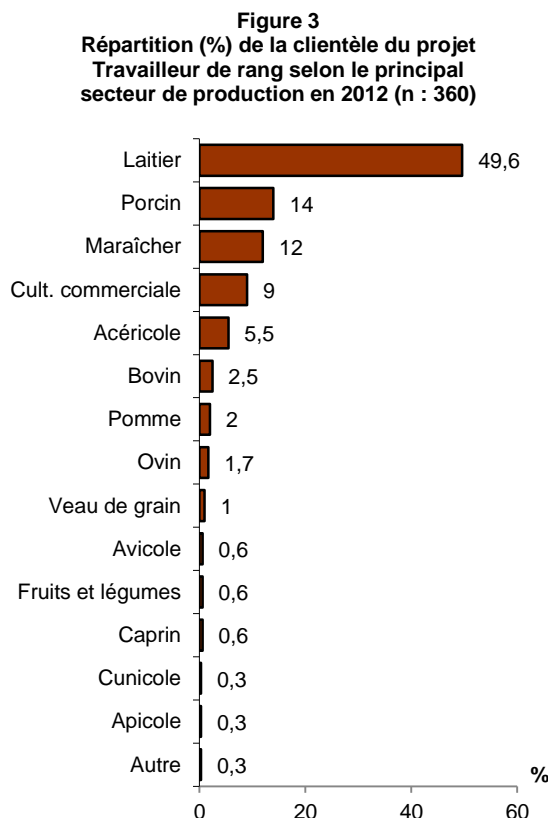


À la figure 2, on observe que tous les groupes d'âge recourent aux services du travailleur de rang. Les personnes de 36 à 55 ans représentent 50 % de la clientèle rejointe. La moyenne d'âge est de 45 ans.

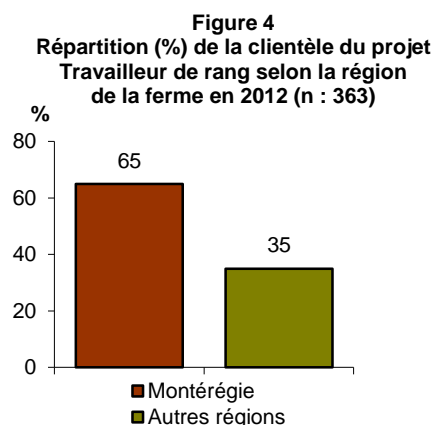


La clientèle du travailleur de rang est issue de différents secteurs agricoles. Les producteurs laitiers,

porcins, maraîchers et de cultures commerciales représentent plus de 84 % de la clientèle (figure 3).



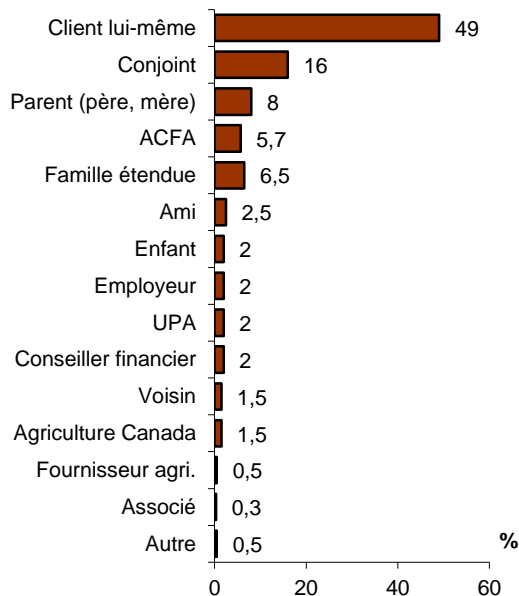
La clientèle qui fait appel aux services du travailleur de rang provient de l'ensemble ou presque des 16 régions administratives du Québec. Toutefois, la majorité (65 %) vit en Montérégie (figure 5). Parmi cette clientèle, le quart des producteurs agricoles (24 %) sont originaires des deux sites pilotes du projet *Travailleur de rang*, soit des territoires des Centres de santé et des services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu-Rouville et La Pommeraie.



2. Caractéristiques des demandes d'aide

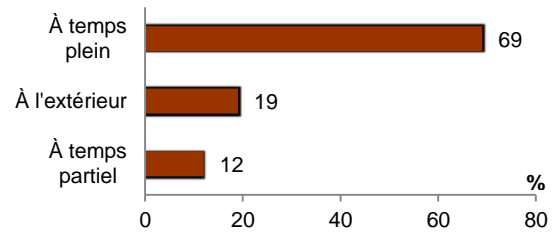
L'examen des demandeurs d'aide révèle que, dans 49 % des cas, c'est le client-lui-même qui contacte le travailleur de rang (figure 5). Pour 45,3 % des demandeurs d'aide, c'est son entourage qui effectue ce contact. Il s'agit du conjoint (homme ou femme), de la famille étendue, des enfants, des amis et des personnes du milieu agricoles (UPA, conseiller financier, associé, fournisseur, etc.). Enfin, pour 5,7 % des cas, c'est le travailleur de rang de l'ACFA qui interpelle directement le producteur agricole en difficulté rencontré lors d'une occasion particulière.

Figure 5
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon le demandeur
d'aide en 2012 (n : 363)



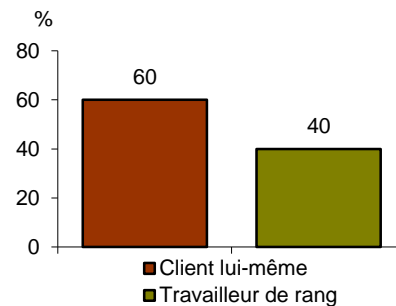
Parmi les demandeurs d'aide, la grande majorité travaille à la ferme, à temps plein ou à temps partiel, soit dans 88 % des cas (figure 6). Pour 12 % d'entre eux, il s'agit de personnes qui ne travaillent pas sur la ferme (ex : proche-parent, conseiller financier, UPA, voisin, etc.) mais qui ont des contacts avec des producteurs agricoles.

Figure 6
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon le statut
d'occupation à la ferme en 2012 (n : 321)



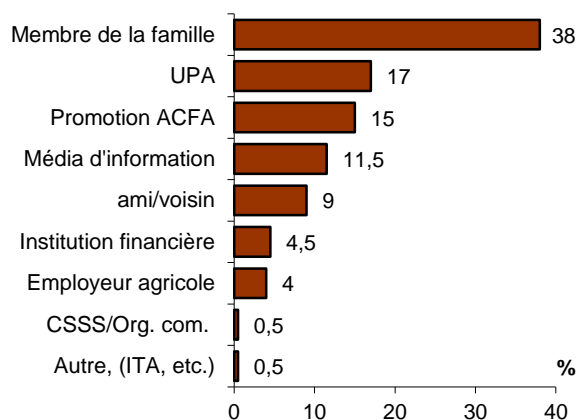
Par ailleurs, précisons que, parmi les producteurs agricoles rejoints, seulement 60 % d'entre eux effectuent le 1^{er} contact auprès du travailleur de rang (figure 7). Pour 40 % des cas, c'est le travailleur de rang lui-même qui effectue ce 1^{er} contact, et ce, à la demande du demandeur d'aide.

Figure 7
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon la personne qui
effectue le 1^{er} contact en 2012 (n : 363)



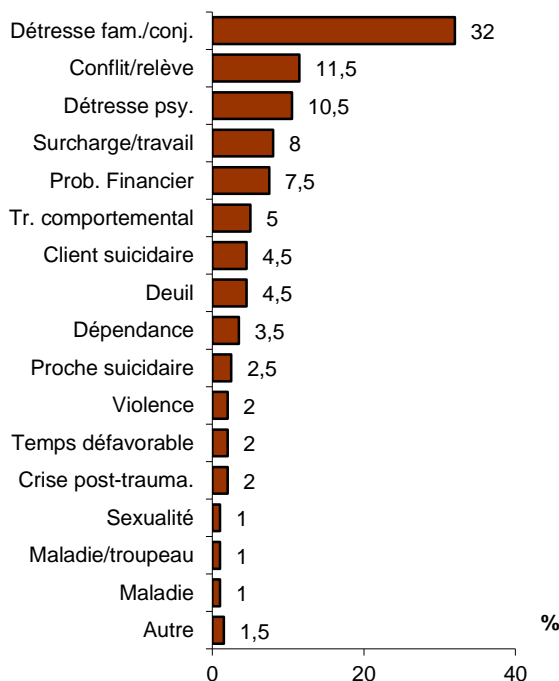
Les personnes qui font appel au travailleur de rang ont connu le service via différentes sources (figure 8). Les principales sources de référence sont les membres de la famille, l'UPA, la promotion de l'ACFA surtout par les conférences, les médias d'information, les amis ou voisins, les institutions financières et les organismes et établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Figure 8
Répartition (%) de la clientèle du projet Travailleur de rang selon la source de référence en 2012 (n : 364)



Comme mentionné à la figure 9, les motifs invoqués pour recourir au soutien du travailleur de rang sont très diversifiés.

Figure 9
Répartition (%) des mentions concernant les motifs des demandes d'aide dans le cadre du projet Travailleur de rang en 2012 (n : 1 233)



Parmi les motifs invoqués pour demander de demandes d'aide, mentionnons, par ordre décroissant, les aspects suivants : la détresse familiale/conjugale, les conflits avec la relève agricole, les problèmes financiers, la détresse psychologique, la surcharge de travail, les problèmes financiers (les faillites et les influences défavorables du milieu agricole et le risque de perte de la ferme), les troubles comportementaux, les idéalizations/tentatives suicidaires, le deuil, la violence, la température défavorable, les crises post-traumatiques, la sexualité et la maladie des personnes ou du troupeau.

Par ailleurs, il a été établi que 60 % de producteurs agricoles rejoints reçoivent également un soutien d'un autre service (figure 10). Les services reçus sont présentés à la figure 11. Il s'agit principalement de services médicaux, juridiques, agricoles, psychosociaux et de désintoxication.

Figure 10
Répartition (%) de la clientèle du projet Travailleur de rang recevant un service d'un autre professionnel ou organisme en 2012 (n : 378)

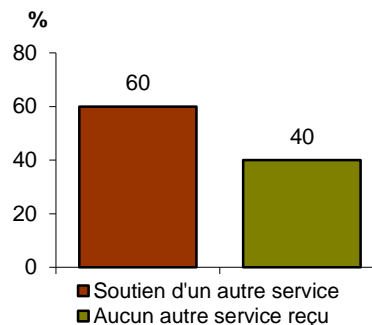
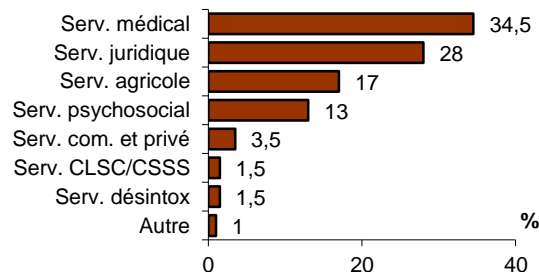


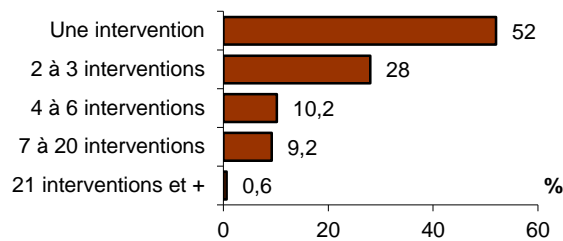
Figure 11
Parmi la clientèle du projet Travailleur de rang, répartition (%) des différents types de services reçus par un autre professionnel ou organisme en 2012 (n : 665)



3. Caractéristiques de l'intervention

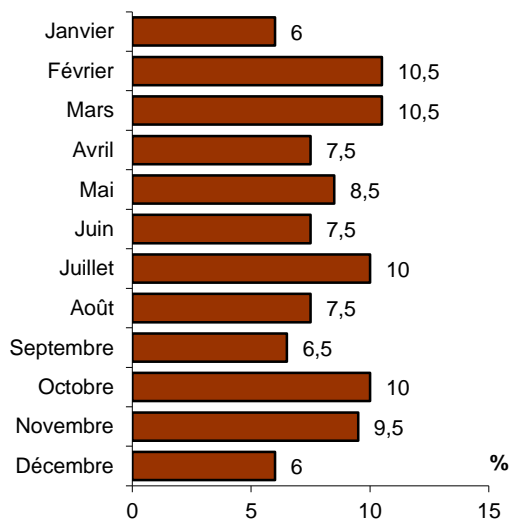
En 2012, le projet *Travailleur de rang* a généré 1040 interventions psychosociales et de soutien. Selon les informations disponibles auprès des 378 personnes rejointes, 52 % d'entre elles ont nécessité une seule intervention; 28 %, de 2 à 3 interventions; 10,2 %, de 4 à 6 interventions; 9,2 %, de 7 à 20 interventions et 0,6 %, 21 interventions et plus (figure 12).

Figure 12
Répartition (%) de la clientèle du projet Travailleur de rang selon le nombre d'interventions par client en 2012 (n : 378)



Par ailleurs, les interventions réalisées en 2012 ont été réparties selon le mois de la demande d'aide (figure 13).

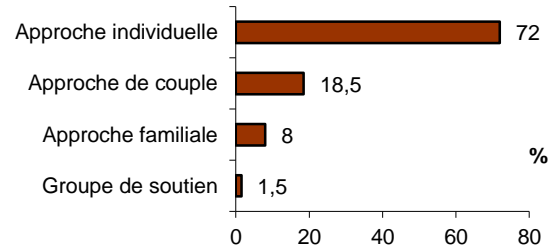
Figure 13
Répartition (%) des interventions du projet Travailleur de rang selon le mois de la demande d'aide en 2012 (n : 1 034)



Comme indiqué dans cette figure, les producteurs agricoles font davantage appel aux services du travailleur de rang dans les mois de février, mars, juillet octobre et novembre en raison vraisemblablement de leur plus grande disponibilité.

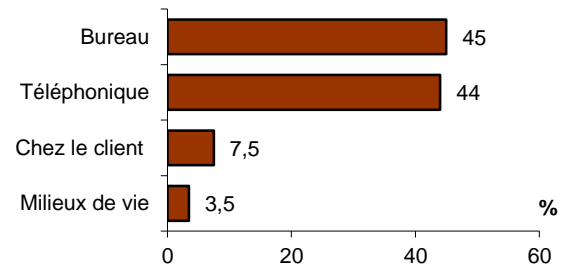
La figure 14 présente quant à elle les différentes approches d'intervention du travailleur de rang. Comme nous l'observons, l'approche individuelle concernent 72 % des interventions alors que les approches de couple, familiales et les groupe de soutien comptent respectivement pour 18,5 %, 8 % et 1,5 % des interventions.

Figure 14
Répartition (%) des interventions du projet Travailleur de rang selon l'approche de suivi en 2012 (n : 1 040)



Les modes d'interventions du travailleur de rang sont également très variés (figure 15). Dans cette figure, on observe que la majorité des interventions (56 %) se passent en présence du client : au bureau (45 %), chez le client (7,5 %) ou dans les milieux de vie (3,5 %). Les interventions téléphoniques représentent quant à elles, 44 % des interventions.

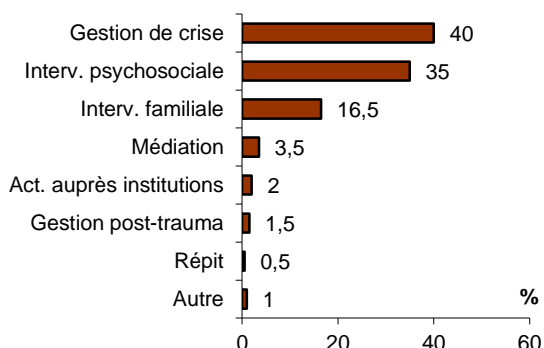
Figure 15
Répartition (%) des interventions du projet Travailleur de rang selon le mode de suivi en 2012 (n : 1 040)



Les services du travailleur de rang auprès des producteurs et des familles agricoles sont surtout de nature psychosociale et de gestion de crise. Ceci représente plus de 90 % des interventions (figure 16).

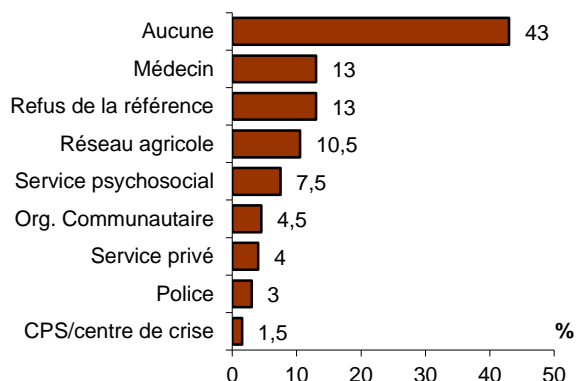
Pour 10 % des interventions, les services offerts par le travailleur de rang en est un d'accompagnement des producteurs agricoles auprès des institutions financières ou lors d'une médiation (négociation de la dette auprès des créanciers), de gestion de crise post-traumatique ou encore de répit-dépannage.

Figure 16
Répartition (%) des mentions du projet
Travailleur de rang selon les types
de services offerts en 2012 (n : 1 120)



En ce qui a trait aux références des producteurs agricoles auprès d'autres ressources d'aide ou de soutien, il a été recensé les mentions suggérées par le travailleur de rang (figure 17).

Figure 17
Répartition (%) des mentions du projet
Travailleur de rang selon les références
suggérées aux clients en 2012 (n : 1 172)

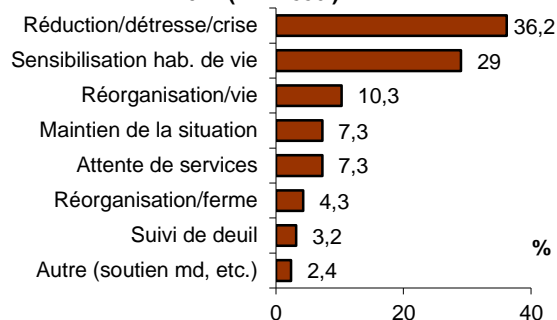


Comme observé à cette figure 17, les mentions *aucune référence* représentent 43 %. Cette situation est expliquée par le fait que 60 % de la clientèle rejointe est déjà suivie par un autre professionnel ou services. Lorsqu'une référence est suggérée, 13 % des producteurs agricoles refusent d'y faire appel.

Dans tous les autres mentions (44 %), les références concernent le médecin, le réseau agricole (clubs agroalimentaires, clubs conseils, programmes d'aide), les services psychosociaux, les services privés (comptables, notaires, fiscalistes, institutions financières, thérapeutes, travailleurs sociaux, psychologues, etc.),

la police et les centres de prévention du suicide ou de crise. Enfin, la figure 18 décrit la situation des producteurs et de familles agricoles à la suite de ces interventions.

Figure 18
Répartition (%) des mentions du projet
Travailleur de rang selon les situations
observées à la suite des interventions en
2012 (n : 1 556)



Pour la très grande majorité des mentions (85 %), l'accompagnement et le soutien du travailleur de rang aura permis aux producteurs et familles agricoles de réduire leur détresse (36,2 %), de les sensibiliser vis-à-vis leurs habitudes de vie (29 %), de favoriser une réorganisation de leur vie ou de leur ferme (14,7 %), et d'assurer un suivi de deuil (3,2 %). Pour environ 15 % des mentions, il est observé le maintien de la situation actuelle (7,3 %) ou l'attente à des services de santé et des services sociaux.

Conclusion

Globalement, nous observons de grandes similitudes entre 2011 et 2012 quant aux caractéristiques des clientèles, les demandes d'aide et les interventions réalisées dans le projet *Travailleur de rang*. Parmi celles-ci les aspects suivants :

- une clientèle majoritairement masculine;
- une approche singulière où, dans 40 % des cas, le travailleur initie lui-même les premiers contacts auprès des producteurs agricoles en difficulté ;
- des interventions de courtes durées, soit trois interventions ou moins dans 80 % des cas;
- des services de gestion de crise (ex : tempêtes de grêle), d'intervention psychosociale et d'accompagnement.

Enfin, les interventions du travailleur de rang contribuent notamment à réduire la détresse des familles agricoles et les sensibiliser à leurs habitudes de vie.





Au Cœur des
Familles Agricoles

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec



Direction de santé publique

Bilan factuel du projet *Travailleur de rang* et points de vue des partenaires concernés

Étape finale

Évaluation des résultats
2009-2014



Mars 2014

Ce projet « Le travailleur de rang: une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural » a été rendu possible grâce à l'aide financière de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Gestion Agricole du Canada (GAC)
- MRC Brome-Missisquoi
- MRC Rouville
- Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)

Merci à nos partenaires :

Québec 

Avec la participation de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de la Santé et des Services sociaux



GESTION AGRICOLE DU CANADA
FARM MANAGEMENT CANADA



Faits Saillants

Bilan factuel du projet *Travailleur de rang* et points de vue des partenaires concernés : évaluation des résultats 2009-2014

Contexte

Le métier d'agriculteur comporte de nombreux facteurs de stress. Hormis l'imprévisibilité de la météo, les préoccupations financières reliées aux produits agricoles, aux risques de maladie des animaux et au financement des exploitations agricoles constituent les principales sources de stress.

En conséquence, les producteurs agricoles sont proportionnellement plus nombreux à ne pas être satisfaits des rapports qu'ils entretiennent avec leurs amis, leurs enfants et leurs conjoints, 26 % contre 13 % de la population en général et 45 % des producteurs de lait québécois estiment que leur niveau de stress est élevé, contre 27 % de la population en général. De plus, l'Organisation mondiale de la santé relève que les producteurs agricoles se retrouvent parmi les travailleurs ayant un haut taux de suicide.

Bien que la grande majorité de producteurs agricoles puissent compter sur un réseau social qui gravite autour de l'entreprise agricole, ils disent se sentir isolés en situation de détresse car ils ne connaissent pas de personnes de confiance à qui s'adresser. D'autres producteurs agricoles estiment qu'il est inutile de parler de leurs problèmes car cela ne ferait qu'inquiéter leur entourage. De plus, parmi les producteurs agricoles présentant une détresse élevée, seulement 20 % en ont parlé avec un professionnel de la santé.

Si l'accès à un confident (ex. : membres de la famille, amis ou personnes côtoyant le milieu agricole) permet de faciliter la gestion du stress, encore faut-il que les producteurs agricoles soient ouverts à parler de leurs problèmes. Il en est de même des ressources d'aide où les producteurs agricoles disent qu'il leur est plus ou moins facile d'aller chercher de l'information ou des services pouvant réduire le stress et qu'il n'est pas facile de consulter un professionnel de la santé. Selon la directrice de l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA), les producteurs agricoles évalueraient même le temps qu'ils disposent pour se faire soigner en fonction de l'urgence des travaux à réaliser sur la ferme.

En appui à l'initiative de l'ACFA de soutenir les familles agricoles en situation de détresse, un projet pilote a été réalisé de février 2009 à mars 2014. Ce projet, intitulé *Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole*, a reçu un financement de différents ministères et organismes publics, dont celui du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) qui en est le principal subventionnaire. Il s'inscrit dans le cadre de la mesure des laboratoires ruraux qui vise notamment

à explorer de nouvelles avenues de solutions aux problématiques rurales en misant en particulier sur des approches ou modèles coopératifs et communautaires.

Objectifs poursuivis

Dans le cadre de la mesure des laboratoires ruraux, le projet *Travailleur de rang* poursuit l'objectif général d'améliorer les services destinés aux familles agricoles et d'établir des relations plus harmonieuses entre le milieu rural agricole et les villageois. Pour ce faire, le projet prévoyait expérimenter la fonction de travailleur de rang dans deux territoires de centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montérégie, soit dans les CSSS Haut-Richelieu-Rouville et La Pommeraie

Les deux CSSS ciblés ont accepté de participer à ce projet conditionnellement à un financement spécifique pour l'embauche de travailleurs de rang. En l'absence d'un tel financement, le projet pilote a été révisé et ajusté en conséquence. Pour l'essentiel, l'ajustement majeur a consisté à ce que l'organisme ACFA embauche lui-même un travailleur de rang à même la subvention reçue en réduisant les budgets octroyés à certains postes budgétaires dont celui du secrétariat.

Dans cette démarche évaluative, la mise en œuvre du projet *Travailleur de rang* a été documentée et appréciée par les partenaires concernés. Pour l'essentiel, le modèle logique de l'intervention comprend deux composantes, soit :

- l'accompagnement et le soutien des producteurs et des familles agricoles;
- l'accompagnement et le soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles dans les deux sites pilotes retenus, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Résultats

Concernant l'accompagnement et le soutien des producteurs et des familles agricoles, les caractéristiques des clientèles, des demandes d'aide et des interventions réalisées auprès d'eux ont été documentées. À cet effet, mentionnons que plus de 300 producteurs agricoles font appel annuellement aux services du travailleur de rang ce qui exige environ 1000 interventions individuelles ou de groupe. Il ressort également que plus de la moitié de la clientèle rejointe est déjà suivie par un autre service d'aide, soit des réseaux agricoles ou de la santé et des services sociaux.

L'analyse des résultats observés au cours des trois années de référence, soit 2011, 2012 et 2013, montre que l'approche *Travailleur de rang* présente certaines caractéristiques particulières. Parmi celles-ci, mentionnons les aspects suivants :

- une clientèle majoritairement masculine;
- une approche singulière où, dans 26 % à 40 % des cas, le travailleur de rang initie lui-même les premiers contacts auprès des producteurs agricoles en difficulté;
- un suivi de courte durée, soit trois interventions ou moins dans une proportion de 75 % des cas;
- un service de gestion de crise pouvant représenter 25 % et plus des interventions réalisées;
- un accompagnement des producteurs agricoles auprès des institutions financières ou lors d'une médiation (négociation de la dette auprès des créanciers) représentant plus de 5 % des interventions.

De plus, les activités d'information et de sensibilisation, de 50 minutes et de 3 heures, offertes par le travailleur de rang aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux suscitent l'intérêt des participants rejoints dans le cadre du projet. Pour l'essentiel, le contenu des activités demeure le même, soit informer et sensibiliser les intervenants sur les problèmes rencontrés en agriculture, les obligations sur la ferme, la détresse des producteurs agricoles, leurs difficultés à demander de l'aide, la pratique et le rôle du travailleur de rang auprès de cette clientèle.

Concernant le second volet du projet, soit l'accompagnement et le soutien des communautés rurales, il ressort que le travailleur de rang a su, par son leadership, s'intégrer dans ces communautés et susciter leur participation. Dans la perspective de contrer la dévitalisation et d'établir des relations plus harmonieuses

entre les membres des communautés rurales agricoles, de nombreuses activités ont été réalisées dans les municipalités de Notre-Dame-de-Stanbridge et de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Parmi celles-ci, mentionnons la *Fête dans l'rang*, les ateliers d'éducation auprès de l'ensemble des élèves du primaire et les échanges culturels avec les élèves de 3^e année de Brossard. L'analyse des facteurs favorables à la réalisation de ces activités repose notamment sur la participation des communautés, la présence d'un comité de développement local intéressé à faire des choses, l'identification de projets rassembleurs avec des retombées visibles et le développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté de la population à son territoire ce qui facilite sa mobilisation et l'émergence de projets ancrés dans le milieu.

Pour ces diverses raisons, l'approche de travailleur de rang est unique au Québec. Elle contribue à accompagner et soutenir les familles agricoles en détresse ainsi qu'à valoriser les communautés rurales agricoles en les mobilisant autour de projets rassembleurs.

Conclusion

Sur le plan des retombées, les membres du comité aviseur du projet mentionnent que l'approche *Travailleur de rang* constitue une offre de service bien adaptée aux besoins des familles agricoles. De plus, elle contribue à une prise de conscience chez les producteurs agricoles eux-mêmes et les personnes du secteur des affaires agricoles, de la détresse vécue par les familles agricoles et de la nécessité de leur apporter l'accompagnement et le soutien nécessaire. Le projet *Travailleur de rang* concourt aussi à une meilleure compréhension des réalités des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux ainsi qu'à l'amorce d'une réponse plus adaptée de ces réseaux aux besoins d'aide des producteurs et des familles agricoles.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter le rapport complet de l'étude sur les sites Internet suivants :

Au Cœur des Familles Agricoles: <http://www.acfareseaux.qc.ca/>

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie:
<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/index.fr.html>



600, rue Benoît, Saint-Hyacinthe
(Québec) J2S 1L6

Téléphone / Télécopieur: 450 768-6995
Courriel: acfa@acfareseaux.qc.ca

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec

Direction de santé publique

Auteurs

Christian Viens, agent de planification, de programmation et de recherche, DSP de la Montérégie
Aimé Lebeau, coordonnateur à la Surveillance de l'état de santé de la population, DSP de la Montérégie

Collaboration

Maria Labrecque Duchesneau, directrice, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)
France Picard, travailleur de rang, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)

Secrétariat et mise en pages

Annie Toupin, DSP de la Montérégie

Technicienne de recherche

Caroline Gélinas, DSP de la Montérégie

N. B. Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, et n'est utilisé que pour alléger le texte.

La traduction et la reproduction totales ou partielles de ce document sont autorisées à la condition que la source soit mentionnée.

La référence suivante est proposée :

Viens, C. et A. Lebeau (2014). *Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés : Étape finale, Évaluation des résultats 2009-2014*, Longueuil, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie; Direction de santé publique; Au cœur des familles agricoles (ACFA), 34 p.

ISBN : 978-2-89342-628-0 (version imprimée)

ISBN : 978-2-89342-629-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Ce document est disponible :

- au centre de documentation de l'Agence – 1255, rue Beauregard, Longueuil, QC, J4K 2M3
- sur le site Web de l'Agence : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/index.fr.html>
- sur le site Web de l'ACFA : <http://www.acfareseaux.qc.ca/>

Remerciements

Le projet d'évaluation a nécessité la participation de nombreuses personnes à qui nous sommes redevables. À cet effet, nous remercions les personnes rencontrées lors des entrevues individuelles et de groupe qui ont émis leurs commentaires et leurs appréciations sur le déploiement des activités du projet *Travailleur de rang*. Nos remerciements vont également aux personnes qui ont contribué à l'identification des retombées constatées, des enjeux et des opportunités d'action de ce projet et participé à l'élaboration de ce rapport. Ces personnes sont :

- Monsieur Michel Asselin, représentant du comité de développement de Notre-Dame-de-Stanbridge
- Monsieur Gabriel Beauregard, producteur agricole et administrateur du CA de l'ACFA
- Madame Monique Bélanger, retraitée de Santé Canada, administrateur au CA de l'ACFA
- Monsieur Benoit Bouffard, coordonnateur santé publique et responsable des bénévoles, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) La Pommeraie
- Madame Jocelyne Deswarte, productrice agricole et représentante de l'Union des producteurs agricoles (UPA)
- Monsieur Réjean Dragon, organisateur communautaire, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu–Rouville
- Monsieur Dominique Gagnon, agent de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie
- Madame Andrée-Anne Guay, productrice agricole et médecin
- Madame Zénia Halmov, intervenante de l'Équipe régionale de formation/postvention, centres de prévention du suicide /centres de crise de la Montérégie
- Madame Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale et 2^{ème} vice-présidente du CA de l'ACFA
- Madame Ginette Lafontaine, adjointe à la planification, évaluation et recherche, Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie
- Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la Financière agricole
- Madame Diane Lévesque, chef d'administration des programmes, Services généraux –Volet social et prévention-promotion, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu–Rouville
- Madame Marie-Ève Perreault, conseillère en développement régional, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Madame France Picard, travailleur de rang, ACFA
- Monsieur Jean-Claude Poissant, producteur agricole et président du CA de l'ACFA
- Monsieur Réal Proulx, producteur agricole et administrateur du CA de l'ACFA
- Madame Tania Szymanski, agent de développement rural, Centre local de développement (CLD) Brome-Missisquoi
- Madame Mylène Gagnon, agent de développement rural, Centre local de développement (CLD) Brome-Missisquoi



Message du président

Au cours des cinq dernières années, nous avons travaillé avec acharnement à la réalisation du projet « Travailleur de rang ». Je suis particulièrement fier d'avoir présidé le comité aviseur et collaboré à faire connaître la réalité rurale agricole par mes expériences personnelles et les nombreux témoignages reçus. La participation et la contribution de chacun des membres ont été essentielles à cerner et définir les services pour venir en aide à la communauté rurale agricole.

Ce projet fut un tremplin idéal pour propulser les services d'ACFA vers de nouveaux sommets et créer des liens entre les différents secteurs et services d'aide. Les observations recueillies, les analyses d'experts et les nombreux avis de chacun fournissent un éclairage et élargissent notre vision de la santé en regard du milieu rurale agricole au Québec.

Je suis particulièrement fier du chemin parcouru et des avancées réalisées, d'avoir pris part à l'élaboration de solutions pour venir en aide à cette communauté aux prises avec des problématiques de plus en plus complexes.

L'analyse des expériences dans ce projet permet de tirer des conclusions et de soumettre des recommandations qui guideront les décideurs vers les choix les plus appropriés qui favoriseront la préservation et l'épanouissement de notre patrimoine rural et agricole. Le modèle d'interventions d'ACFA est un modèle unique maintenant reconnu et il est enfin nécessaire de réunir les savoirs pour créer un modèle en santé capable de répondre aux besoins des personnes isolées dans le rang.

Les avancées réalisées ouvrent la porte sur un avenir prometteur. L'émergence des travailleurs de rang dans les différentes régions laisse présager d'une volonté grandissante de changement. Nous sommes confiants que le secteur de la santé et ses différents spécialistes collaboreront à ce changement.

Merci à tous les partenaires et collaborateurs qui se sont intéressés à ce projet et au mieux-être des familles agricoles qui travaillent avec acharnement pour nous nourrir au quotidien.

Longue vie aux travailleurs de rang! Ensemble nous réussirons à « Garder l'agriculteur en santé et garder l'agriculture en affaires! »

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Claude Poissant'.

Jean-Claude Poissant, président

Au Cœur des Familles Agricoles



Message de la directrice générale



Mesdames,
Messieurs,

Aujourd'hui, c'est avec un sentiment de fierté, de profonde gratitude et de devoir accompli que je m'adresse à vous pour vous remercier, tous autant que vous êtes, d'avoir cru en ce projet autant que moi. Grâce à ce laboratoire, le travailleur de rang possède désormais un statut officiel et la route est tracée pour que d'autres travailleurs de ce genre deviennent des personnes ressources capables de briser l'isolement et de faire une différence dans nos campagnes et dans nos régions, aussi éloignées soient-elles. Tout à notre honneur, la notoriété du modèle rayonne bien au-delà du Québec. Dans sa forme actuelle, il devient facilement exportable.

La livraison de cet ultime rapport d'étape fournit un indice de plus que le concept est prêt à s'enraciner dans la réalité de nombreuses communautés agricoles désireuses d'améliorer leur qualité de vie. Avec le travailleur de rang agissant en éclaireur, facilitateur et rassembleur et puisant dans le coffre à outils dont nous l'avons muni, le passage du flambeau se fait tout naturellement. Des centaines de supporteurs, qu'il s'agisse de dirigeants, d'agriculteurs, d'intervenants, d'élus municipaux ou d'autres fournisseurs de services, viennent s'y greffer à notre plus grande satisfaction.

Les familles agricoles peuvent enfin aspirer à des lendemains meilleurs. Ce projet a pris forme autour de notre volonté commune de trouver des solutions à la hauteur de ces enjeux majeurs que sont la santé et la vitalité des milieux agricoles et des régions.

Encore une fois, un merci du fond du cœur à tous nos partenaires pour leurs précieux appuis dans ce projet porteur d'avenir. Longue vie à la génération montante de travailleurs de rang appelée à multiplier l'action d'ACFA et à briser la solitude des communautés agricoles.

Maria Labrecque Duchesneau, d.g.

Au Cœur des Familles Agricoles



Mot de la directrice de santé publique

Notre implication dans l'évaluation du projet pilote *Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole* est maintenant terminée et ce rapport final donne des informations importantes aux décideurs leur permettant de pouvoir apprécier son déroulement et ajuster les composantes qui devraient l'être. Nous rappelons que ce projet, réalisé par l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles, vise à améliorer les services destinés aux familles agricoles et à établir des relations plus harmonieuses entre le milieu rural et les villageois.

L'analyse de la mise en œuvre du projet *Travailleur de rang* au cours de la période de février 2009 à mars 2014 révèle plusieurs constats positifs en lien avec les actions réalisées. À cet effet, mentionnons la capacité du travailleur de rang de rejoindre et d'assurer un accompagnement et un soutien aux familles agricoles en détresse et de les référer, le cas échéant, aux ressources en mesure de les aider. Par son approche milieu, il favorise une intervention proactive qui consiste à aller au-devant de la personne en détresse. Cette intervention s'inscrit avant que la situation ne soit devenue complètement détériorée et surtout avant que les proches n'aient complètement épuisé leur capacité d'aide. Dans cette perspective, la pratique de travailleur de rang présente les traits caractéristiques de la stratégie du travailleur de rue ou de proximité qui se veut accessible et visible dans les milieux de vie de populations cibles.

Au-delà de ces constats, les décideurs seront à même d'identifier les retombées du projet *Travailleur de rang* et les enjeux reconnus par les principaux acteurs concernés. Les résultats de cette évaluation permettront également aux décideurs de poursuivre ce projet en misant sur ses forces et en appliquant les connaissances pour bien adapter les services aux réalités agricoles.

Bonne lecture !

La directrice de santé publique

Jocelyne Sauvé, M.D., M.Sc., FRCPC

Table des matières

Contexte	10
1. Problématique des familles agricoles	10
1.1 Préoccupations et facteurs de stress	10
1.2 Réseaux sociaux.....	11
1.3 Attentes face aux services de santé	11
2. Modèle logique de l'intervention	11
2.1 Composantes du projet.....	11
2.2 Éléments de définition de la fonction du travailleur de rang	12
3. Méthodologie	13
4. Résultats	13
4.1 Modalités de partenariat.....	14
4.2 Activités d'instrumentation.....	14
4.3 Accompagnement et soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles.....	15
4.4 Accompagnement et soutien des communautés rurales agricoles	20
4.5 Partenariat développé.....	21
4.6 Examen des forces et des défis	21
4.7 Retombées constatées	23
4.8 Enjeux identifiés	24
4.9. Recommandations identifiées	24
Discussion	28
Conclusion.....	30
Références	30
Annexe 1: Outil de suivi des demandes d'aide, des clients et des interventions	32
Annexe 2 : Modèle logique du projet <i>Travailleur de rang</i>	34
Liste des figures	
Figure 1 Répartition de la clientèle selon le sexe en 2013	15
Figure 2 Répartition de la clientèle selon l'âge en 2013.....	15
Figure 3 Répartition de la clientèle selon le principal secteur de production en 2013.....	15
Figure 4 Répartition de la clientèle selon la région de la ferme en 2013	16
Figure 5 Répartition de la clientèle selon le demandeur d'aide en 2013	16
Figure 6 Répartition de la clientèle selon le demandeur d'aide et son statut à la ferme en 2013	16

Figure 7	Répartition de la clientèle selon la personne qui effectue le 1 ^{er} contact en 2013.....	16
Figure 8	Répartition de la clientèle selon la source de référence en 2013.....	17
Figure 9	Répartition des motifs des demandes d'aide en 2013	17
Figure 10	Répartition des services reçus d'un autre professionnel ou organisme en 2013	17
Figure 11	Répartition des différents types de services reçus par un autre professionnel ou organisme en 2013	17
Figure 12	Répartition de la clientèle selon le nombre d'interventions par client en 2013	18
Figure 13	Répartition des interventions selon le mois de la demande d'aide en 2013.....	18
Figure 14	Répartition des interventions selon l'approche de suivi en 2013.....	18
Figure 15	Répartition des interventions selon le mode de suivi en 2013	18
Figure 16	Répartition (%) de la nature des interventions réalisées en 2013	18
Figure 17	Répartition des références suggérées aux clients en 2013.....	19
Figure 18	Répartition des situations observées à la suite des interventions réalisées en 2013	19
Figure 19	Partenaires régionaux et locaux pour agir sur les conditions de vie des communautés rurales agricoles	22
Liste des tableaux		
Tableau 1	Quelques constats en lien avec les réseaux sociaux des producteurs agricoles.....	11
Tableau 2	Activités d'intégration du travailleur de rang et de mobilisation des acteurs clés dans les milieux.....	20
Tableau 3	Projets réalisés dans les communautés ciblées.....	20
Tableau 4	Interventions du travailleur de rang auprès des producteurs et des familles agricoles	22
Tableau 5	Activités d'information et de sensibilisation du travailleur de rang auprès des intervenants psychosociaux	22
Tableau 6	Interventions du travailleur de rang dans les communautés rurales agricoles.....	23
Tableau 7	Recommandations formulées	25

Contexte

De février 2009 à mars 2014, l'organisme communautaire Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) a reçu un financement provenant de différents ministères et organismes publics pour réaliser un projet pilote intitulé, *Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole*.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) est le principal subventionnaire du projet. Par le truchement de sa Politique nationale de la ruralité 2007-2014, il « entend soutenir avec plus d'intensité les communautés rurales dans l'amélioration de leur prise de conscience collective des savoirs qu'elles détiennent, de leur capacité de prise en charge de leur croissance et du développement de leur expertise » (MAMROT, 2007). La réalisation d'expériences approfondies dans des champs d'activité peu étudiés et peu éprouvés, présentées sous la forme de laboratoires ruraux, « s'inscrit dans cette volonté de développer de la connaissance et de transférer celle-ci à l'ensemble des communautés rurales » (MAMROT, 2007).

De façon plus spécifique, la mesure des laboratoires ruraux vise cinq objectifs étroitement liés : 1) répondre aux initiatives des milieux; 2) démontrer la capacité de renouveler la ruralité; 3) explorer de nouvelles avenues de solutions aux problématiques rurales en misant en particulier sur des approches ou modèles coopératifs communautaires; 4) accroître la maîtrise des milieux et 5) explorer les initiatives pendant un nombre suffisant d'années afin d'en mesurer tout le potentiel (MAMROT, 2007).

Dans le cadre de cette mesure, le projet *Travailleur de rang* poursuit l'objectif général d'améliorer les services destinés aux familles agricoles et d'établir des relations plus harmonieuses entre le milieu rural agricole et les villageois. Pour ce faire, le projet prévoyait expérimenter la fonction de travailleur de rang dans deux territoires de centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montérégie, soit dans les CSSS Haut-Richelieu-Rouville et La Pomme-raie.

Les deux CSSS ciblés ont accepté de participer à ce projet conditionnellement à un financement spécifique pour l'embauche de travailleurs de rang. En l'absence d'un tel financement, le projet pilote a été révisé et ajusté en conséquence. Pour l'essentiel, l'ajustement majeur a consisté à ce que l'organisme ACFA embauche lui-même un travailleur de rang à même la subvention reçue en réduisant les budgets

octroyés à certains postes budgétaires dont celui du secrétariat.

Après quatre années et demie d'activités du projet pilote, le présent rapport permet de documenter et d'apprécier sa mise en œuvre. Préalablement, il est opportun de préciser la problématique des producteurs et des familles agricoles, le modèle logique du projet-pilote ainsi que la méthodologie utilisée dans le cadre de cette évaluation.

1. Problématique des familles agricoles

1.1 Préoccupations et facteurs de stress

Le métier d'agriculteur comporte de nombreux facteurs de stress. Hormis l'imprévisibilité de la météo, les préoccupations financières reliées aux prix des produits agricoles, aux risques de maladie des animaux et au financement des exploitations agricoles constituent les principales sources de stress des producteurs agricoles (ACSA, 2005; Lafleur et Allard, 2006). Les obligations environnementales, l'instabilité des marchés, la bureaucratie, la concurrence mondiale, l'endettement, le transfert de ferme, la difficulté de recruter la relève, les relations avec les employés, les associés et les voisins font également partie des préoccupations des familles agricoles (Lafleur et Allard, 2006).

Dans le cadre spécifique de l'étude de Viens et Lebeau (2011), qui a notamment permis de constituer sept groupes de discussion et de rejoindre 65 producteurs agricoles, les principales difficultés ou préoccupations mentionnées par ceux-ci se rapportent aux aspects suivants :

Principales difficultés ou préoccupations mentionnées par les producteurs agricoles

1. Les perceptions ou les préjugés de la population, par exemple que les producteurs agricoles sont des pollueurs
2. La non-reconnaissance de leur travail ou le fait de ne pas se sentir appréciés dans leur milieu
3. Les problèmes financiers comme principale source de stress
4. L'incompréhension des décideurs face à la réalité agricole
5. La gestion de la ferme, du personnel agricole et des suivis des plans agroenvironnementaux
6. La relève agricole et les tensions entre les membres de la famille concernant les modalités de transfert, les questions financières, etc.

Ainsi, selon les données disponibles, il s'avère que 45 % des producteurs de lait québécois estiment que leur niveau de stress est élevé, contre 27 % de

la population québécoise en général (Lafleur, 2012). De plus, selon l'Organisation mondiale de la santé, les producteurs agricoles se retrouvent parmi les travailleurs ayant un haut taux de suicide (AQPS, 2013).

1.2 Réseaux sociaux

L'étude de Viens et Lebeau (2011) a également documenté les réseaux sociaux des producteurs agricoles afin de mieux connaître et comprendre les forces et les limites de leurs réseaux. À cet effet, il ressort que les réseaux sociaux des producteurs agricoles gravitent autour de l'entreprise agricole et des membres qui la composent; que leur réseau d'amis est surtout agricole et que les personnes qui les côtoient à la ferme, et ce, sur une base régulière (ex : agronome, fournisseur d'intrants, vétérinaire, etc.), sont plus susceptibles que d'autres personnes de recevoir leurs confidences. Le tableau 1 fait état de ces principaux constats.

1.3 Attentes face aux services de santé

L'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA (2005) fait ressortir que, parmi les producteurs agricoles présentant une détresse élevée, seulement 17 % en ont parlé avec un professionnel de la santé. Ce taux serait de 20 % dans l'étude de Lafleur et Allard (2006).

La fierté, l'orgueil, la méfiance et la fermeté dans l'adversité ainsi que l'indépendance dans la résolution de problèmes sont autant de motifs invoqués par les producteurs agricoles pour ne pas demander de l'aide auprès d'un professionnel de la santé ou de ne pas se confier à d'autres producteurs agricoles lorsqu'ils vivent une situation de stress (ACSA, 2005 ; Lafleur et Allard, 2006; Viens et Lebeau, 2011). Pour l'ACFA, le fait que les producteurs agricoles sont des personnes débrouillardes, il n'est pas étonnant qu'ils soient confiants de pouvoir surmonter seuls leurs difficultés ou de trouver dans leur entourage ou auprès de leur conjoint quelqu'un à qui se confier lorsqu'ils vivent une situation de stress (Viens et Lebeau, 2011).

Par ailleurs, les producteurs agricoles qui demandent l'aide des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, estiment ne pas être suffisamment compris et que les services ne sont pas adaptés à leurs réalités (Viens et Lebeau, 2011). De plus, ils accordent une grande importance au respect de l'anonymat, à la connaissance du milieu agricole par les professionnels de la santé et à la disponibilité à domicile des services de santé physique et mentale lors d'une situation d'urgence ou de crise (ACSA, 2005; Viens et Lebeau, 2011).

Tableau 1
Quelques constats en lien avec les réseaux sociaux des producteurs agricoles

Forces	Limites
Le milieu familial	
L'entreprise agricole représente l'entité autour de laquelle gravitent les membres de la famille. Face aux difficultés, les producteurs agricoles peuvent généralement compter sur le soutien de leur famille ou de leur conjoint	Lors d'un conflit au sein de l'entreprise agricole, les producteurs agricoles peuvent avoir de la difficulté à trouver un confident. Le cas échéant, les personnes concernées vivent de l'isolement social au sein même de cette entreprise agricole.
Les amis	
En raison de la nature du travail et du type de production, le réseau de contacts et d'échanges des producteurs agricoles est du domaine agricole.	En dehors des réseaux d'affaires agricoles, les familles agricoles n'ont pas ou peu de réseaux d'amis.
Les personnes côtoyant les producteurs agricoles	
Le réseau de contacts et d'échanges des producteurs agricoles est susceptible de recevoir les confidences des producteurs agricoles. Ce réseau concerne notamment les personnes suivantes : le vétérinaire, l'agronome, le camionneur de lait, les fournisseurs d'intrants, les représentants de l'UPA.	De façon générale, les producteurs agricoles sont méfiants face à leurs pairs ou aux entrepreneurs qui achètent leurs produits. En effet, les expériences passées montrent que certaines personnes profitent du malheur des autres pour améliorer leur propre situation (ex. : achat de terres agricoles ou d'équipements de ferme).

2. Modèle logique de l'intervention

2.1 Composantes du projet

Les travaux préparatoires à l'évaluation, effectués à l'automne 2009-2010, ont permis de préciser le modèle logique du projet *Travailleur de rang* dont la finalité est d'améliorer la qualité de vie des personnes et des familles agricoles. Le modèle retenu s'inscrit dans une approche écologique ou écosystémique. Cette approche convient bien à ce projet qui présente une vision plus complète et plus complexe de la santé en faisant appel à des interventions de nature multidimensionnelle et en accordant la même importance aux facteurs individuels qu'aux facteurs environnementaux, sociaux, et économiques (Caron-Bouchard et Renaud, 2010).

Cette démarche de planification, réalisée par la directrice de l'ACFA et le travailleur de rang du projet-pilote avec la collaboration de l'équipe d'évaluation de la Direction de santé publique, a

permis de définir le présent projet selon deux composantes principales. Il s'agit de :

1. l'accompagnement et le soutien des producteurs et des familles agricoles;
2. l'accompagnement et le soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles dans les deux sites pilotes retenus, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir.

La première composante du projet comprend deux catégories d'activités :

- repérer et accompagner les personnes et les familles agricoles en détresse par la relation d'aide tout en facilitant l'accès aux services psychosociaux, de santé mentale et de crise, adaptés à leurs besoins;

Les résultats intermédiaires attendus sont l'accès à de l'écoute, de l'aide et de l'entraide et à de l'accompagnement des personnes et des familles agricoles en situation de stress et de détresse.

- contribuer à améliorer l'offre de service psychosocial, de santé mentale et de crise auprès des personnes et des familles agricoles.

Les résultats intermédiaires attendus sont la réalisation d'activités d'information et de sensibilisation des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et l'intégration des préoccupations des personnes et des familles agricoles dans les pratiques de ces intervenants.

La deuxième composante du projet regroupe aussi deux catégories d'activités :

- renforcer les réseaux d'entraide et de soutien social dans les deux sites pilotes retenus;

Les résultats intermédiaires attendus sont l'intégration du travailleur de rang dans les communautés, l'identification et la mobilisation des acteurs clés et le partage des compétences et des capacités d'action.

- faire émerger des projets rassembleurs dans ces deux sites pilotes.

Les résultats intermédiaires attendus sont une programmation comportant une diversité d'activités, une responsabilisation des citoyens et la réalisation de projets présentant des retombées concrètes dans les communautés locales.

Pour réaliser ce projet, l'ACFA peut compter sur deux intervenantes. Il s'agit d'abord de la directrice de l'organisme qui intervient également comme

travailleur de rang. À cette ressource, s'ajoute une intervenante, embauchée dans le cadre du projet, pour exercer la fonction de travailleur de rang.

2.2 Éléments de définition de la fonction du travailleur de rang

Le rôle du travailleur de rang et ses modalités d'intervention ont été définis par l'intervenante et la directrice de l'ACFA. De plus, un profil de compétences professionnelles et personnelles a été élaboré en cohérence avec sa pratique. Les propos qui suivent exposent ces différents aspects.

Définition du rôle de travailleur de rang

Le travailleur de rang est un intervenant multidisciplinaire qui pratique dans le milieu rural agricole. Il exerce un rôle actif d'intervention sociale centrée sur l'approche humaniste (le ici et maintenant) et la relation d'aide. Il joue ce rôle auprès des individus, des couples, des familles, des groupes et des collectivités rurales et agricoles afin de répondre à leurs besoins, de résoudre les problèmes que pose leur adaptation à une société en évolution et d'améliorer leurs conditions de vie.

Ainsi, le travailleur de rang accompagne et soutient les familles agricoles afin de leur fournir l'aide et les ressources nécessaires et de leur faciliter l'accès aux programmes ou services d'aide disponibles dans les réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux. Il intervient notamment sur la détresse familiale, conjugale et psychologique et sur les problèmes financiers agricoles. Il pose des actions auprès des médiateurs agricoles et des institutions financières dans un but préventif et de soutien des familles agricoles. Il favorise, chez les producteurs et les familles agricoles, le désir et la capacité de se prendre en charge.

De plus, le travailleur de rang valorise les relations harmonieuses entre les producteurs agricoles et les villageois. Il initie des projets rassembleurs dans les communautés rurales agricoles afin de développer leurs sentiments d'appartenance et valoriser leur cohabitation.

Ses modalités d'intervention

En ce qui a trait à la pratique clinique du travailleur de rang, celui-ci privilégie une intervention face à face avec la clientèle, soit à son bureau, chez le client ou dans le milieu social. Dépendamment du territoire desservi, l'intervention téléphonique peut représenter une proportion plus ou moins importante de ses activités de soutien auprès de la clientèle. Dans le cas présent, l'intervention téléphonique compte pour 55,5 % des interventions.

Sur le plan des activités communautaires, le travailleur de rang réalise, avec les acteurs du milieu, des projets d'intérêts communs comme la *Fête dans l'rang* ou des activités d'éducation sur les produits de la ferme et le métier d'agriculteur, en milieu scolaire.

Son profil de compétences professionnelles et personnelles

À partir de l'expérience développée dans le projet, l'expertise clinique du travailleur de rang s'avère d'une grande importance. De plus, en tant qu'agent de changement dans les communautés rurales agricoles, l'action communautaire du travailleur de rang occupe une place non négligeable dans sa pratique. En considérant ces deux aspects, les compétences requises du travailleur de rang ont été établies comme suit :

A) Compétences professionnelles

- Posséder une formation professionnelle en intervention psychosociale et en relation d'aide;
- Avoir une bonne connaissance du milieu des affaires agricoles et de ses enjeux actuels;
- Avoir une bonne connaissance du milieu communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux;
- Avoir des capacités d'écoute et d'empathie à l'égard des personnes en milieu rural agricole;
- Démontrer beaucoup d'autonomie au travail;
- Posséder des habiletés pour l'animation des communautés.

B) Compétences personnelles

- Faire preuve d'ouverture et de tolérance face aux autres envers leurs valeurs et leurs croyances;
- Aimer travailler avec les gens et vouloir les aider;
- Avoir de l'entregent;
- Faire preuve d'équilibre et de maturité;
- Être débrouillard et énergique.

3. Méthodologie

La démarche évaluative retenue vise à documenter et apprécier la mise en œuvre ou les avancées du projet *Travailleur de rang*. Cette démarche porte sur les composantes cliniques et communautaires du projet pilote et elle couvre l'ensemble des quatre années et demie d'activités de ce projet, soit de février 2009 à mars 2014. Sur le plan du contenu, ce rapport d'évaluation documente différentes variables associées à la mise en œuvre :

- les modalités de partenariats explorées;
- les activités d'instrumentation réalisées;
- les activités cliniques et communautaires du projet d'intervention;
- les retombées et les enjeux de ce projet.

Les sources d'information sont :

- la documentation produite dans le cadre du projet (comptes rendus des réunions, rapports d'activités de l'ACFA, etc.);
- l'outil de suivi des demandes d'aide, des clientèles et des interventions (voir annexe 1)
- les rapports d'étapes 1 et 2 sur l'analyse des besoins des producteurs agricoles et des résultats intérimaires du projet, produits dans le cadre de cette démarche évaluative (Viens et Lebeau, 2011 et 2012) (voir liens URL en référence);
- des entrevues individuelles ou de groupe auprès d'intervenants ou de gestionnaires des CSSS et de l'équipe régionale de formation-postvention concernant les activités d'information et de sensibilisation à la réalité agricole offertes par l'ACFA;
- des entrevues de groupe avec le travailleur de rang et la directrice de l'ACFA concernant le déploiement du projet;
- deux entrevues de groupe avec les membres du comité aviseur quant aux retombées et enjeux du projet.

Concernant ce comité aviseur, il se compose de représentants du MAMROT et des centres locaux de développement (CLD) de Brome-Missisquoi et Rouville, des CSSS Haut-Richelieu-Rouville et La Pommeraie, de la Financière agricole, de l'UPA, du personnel et de certains membres du conseil d'administration de l'ACFA. Pour identifier les retombées et les enjeux du projet-pilote auprès d'eux, l'équipe d'évaluation a eu recours à la méthode du groupe nominal. Il s'agit d'une technique mise au point en 1968 à l'Université du Wisconsin et utilisée entre autres pour identifier des problèmes et des solutions en faisant ressortir des idées, en les ordonnant et les priorisant.

4. Résultats

Les propos qui suivent présentent les résultats de la mise en œuvre du projet *Travailleur de rang* et son appréciation par les personnes concernées. Ces résultats concernent cinq ensembles distincts, soit :

1. l'exploration de modalités de partenariat;
2. les activités d'instrumentation;

3. les activités d'accompagnement et de soutien des personnes et des familles agricoles;
4. les activités d'accompagnement et de soutien des communautés rurales agricoles;
5. l'examen des forces et des défis du projet.

4.1 Modalités de partenariat

Comme nous l'avons indiqué, la fonction de travailleur de rang a été développée au sein de l'organisme communautaire, ACFA. Toutefois, en cours de projet, cet organisme a exploré des modalités de partenariat et d'intégration de la fonction de travailleur de rang dans deux autres organisations.

La première expérimentation a été d'intégrer le travailleur de rang dans une coopérative de santé située à Bedford. Cette modalité de partenariat, réalisée entre août et octobre 2011, s'est avérée concluante selon la directrice de l'ACFA. De son point de vue, le travailleur de rang s'est retrouvé isolé des ressources du milieu rural agricole d'une part et d'autre part, comme il était peu informé des services agricoles disponibles pour les producteurs agricoles, il n'a pas été en mesure d'accompagner et de soutenir adéquatement les familles agricoles qui ont nécessité son aide.

La deuxième modalité de partenariat et d'intégration de la fonction de travailleur de rang est issue de l'expérience précédente. En effet, pour développer les connaissances du travailleur de rang à l'égard des services agricoles, celui-ci a entrepris une immersion à temps partiel dans les bureaux de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Saint-Hyacinthe entre février et avril 2012. Selon la directrice de l'ACFA, cette initiative a permis au travailleur de rang de prendre connaissance des ressources disponibles et des enjeux du milieu agricole mais aussi de mieux saisir les facteurs qui influencent ce milieu et ainsi de répondre plus adéquatement aux besoins des familles agricoles. Pour la directrice de l'ACFA, cette connaissance du milieu agricole est importante compte tenu que la grande majorité des problèmes rencontrés par ces familles sont issus du stress occasionné par l'entreprise agricole. Conséquemment, il lui semble naturel que le travailleur de rang se retrouve dans un milieu qui le met en réseau très étroit avec les différents services agricoles.

4.2 Activités d'instrumentation

Un autre résultat digne de mention concerne les activités d'instrumentation regroupant l'ensemble de tâches de soutien en lien avec le projet *Travailleur de rang*. Les propos qui suivent présentent suc-

cinctement ces différentes activités selon la chronologie des événements :

- constitution d'un répertoire pour recenser les producteurs agricoles dans les deux sites pilotes, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir (2009);
- élaboration du cadre logique du projet-pilote pour définir les objectifs et les activités poursuivis (2009-2010);
- soutien d'étudiants dans le cadre de leur formation collégiale ou universitaire (2009-2014);
- participation à de multiples événements médiatiques (radio, télévision, médias écrits, conférences, etc.) pour faire connaître les problèmes des familles agricoles et leurs besoins d'aide le cas échéant (2009-2014);
- publication d'articles dans les médias et dans les revues *Développement social* et *Intervention* pour faire connaître l'agriculture et ceux qui en vivent, les problèmes des familles agricoles, leurs besoins d'aide et la pratique de travailleur de rang (2009-2014);
- élaboration d'un plan d'activités et d'un matériel éducatif pour valoriser l'agriculture auprès des élèves de niveau primaire (2009-2014);
- production d'un guide du bon voisinage, document réalisé pour mieux comprendre l'agriculture et démystifier les préjugés (ACFA, 2010);
- accompagnement de producteurs agricoles dans le cadre d'une médiation (2010);
- interventions d'urgence et soutien de groupe dans le cas d'événements extraordinaires (2010-2012);
- élaboration d'un système informatisé de collecte des données pour quantifier et préciser la clientèle rejointe et les interventions réalisées dans le cadre du projet-pilote (2011);
- soutien au recrutement de sentinelles pour accroître les réseaux d'entraide en milieu rural agricole par des sessions de sensibilisation sur la détresse (2011);
- révision du site web de l'ACFA (2011);
- production conjointe, ACFA et DSP, d'un rapport d'analyse sur les besoins des producteurs et des familles agricoles et d'un rapport d'étape des résultats préliminaires (Viens et Lebeau, 2011 et 2012) (Voir liens URL en référence);

- participation à l'élaboration du protocole d'évaluation du projet *Travailleur de rang* (2012);
- activités de coaching, réalisées ou à venir, auprès de travailleurs de rang d'autres régions du Québec : Gaspésie, Saguenay-Lac-St-Jean, Mauricie-Bois-Francs et Laurentides (2014);
- élaboration d'un programme de formation de 45 heures destiné aux travailleurs sociaux pour les sensibiliser à la problématique agricole et aux approches d'intervention les plus adaptées aux familles agricoles (en processus de validation);

Comme nous l'observons ici, ces activités d'instrumentation ont été nombreuses depuis le démarrage du projet-pilote en 2009. L'identification de ces activités met en lumière les efforts déployés pour faire connaître l'agriculture et ceux qui en vivent, les problèmes des familles agricoles et leurs besoins d'aide ainsi que la pratique du travailleur de rang auprès des familles agricoles.

4.3 Accompagnement et soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles

Les résultats des activités d'accompagnement et de soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles représentent une belle opportunité de présenter le volet clinique de la fonction de travailleur de rang. Les propos qui suivent tracent un portrait :

- des caractéristiques des clientèles rejointes, des demandes d'aide et des interventions réalisées;
- des activités d'information et de sensibilisation offertes aux intervenants.

4.3.1 Portrait de la clientèle, des demandes d'aide et des interventions

A) Caractéristiques des clientèles

En ce qui a trait à la clientèle du projet *Travailleur de rang*, 309 producteurs agricoles ont été rejoints en 2013. Au cours de cette période, 63,5 % des demandes proviennent de producteurs n'ayant pas utilisés le service (nouveaux cas). De plus, 44,3 % sont des femmes et 55,7 % sont des hommes (figure 1).

À la figure 2, on observe que le travailleur de rang rejoint tous les groupes d'âge. Cependant les personnes entre 26 à 55 ans représentent la clientèle majoritaire. La moyenne d'âge est de 44,3 ans.

Comme l'indique la figure 3, les producteurs agricoles proviennent de différents secteurs de production. Parmi ceux-ci, les producteurs laitiers, porcins de cultures commerciales et maraîchères représen-

tent plus de 79 % de la clientèle du travailleur de rang.

Figure 1
Répartition (%) de la clientèle selon le sexe en 2013 (n : 309)

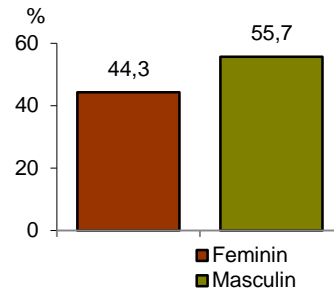


Figure 2
Répartition (%) de la clientèle selon l'âge en 2013 (n : 309)

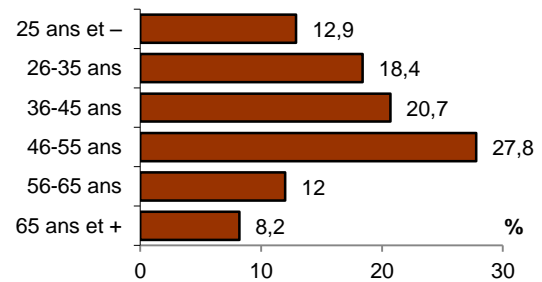
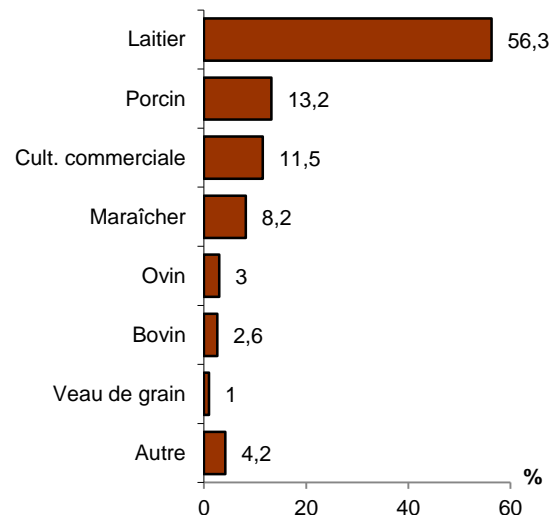


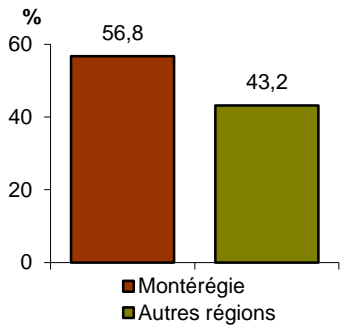
Figure 3
Répartition (%) de la clientèle selon le principal secteur de production en 2013 (n : 309)



Les clientèles rejointes proviennent des différentes régions socio-administratives du Québec. Toutefois, la majorité de celles-ci (56,8 %) vit en Montérégie (figure 4). De plus, les clientèles des deux

sites pilotes, situés sur le territoire du CSSS Haut-Richelieu-Rouville et La Pommeraie, représentent à elles seules 19,5 % de la clientèle du projet *Travailleur de rang*.

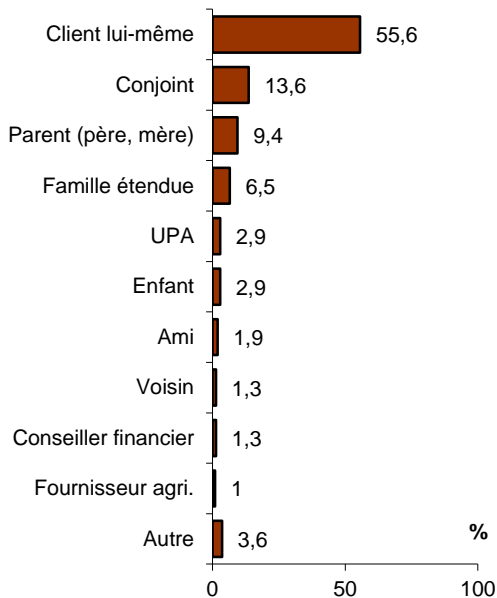
Figure 4
Répartition (%) de la clientèle selon la région de la ferme en 2013 (n : 308)



B) Caractéristiques des demandes d'aide

L'examen des demandes d'aide révèle que, dans 55,6 % des cas, c'est le client lui-même qui contacte le travailleur de rang (figure 5).

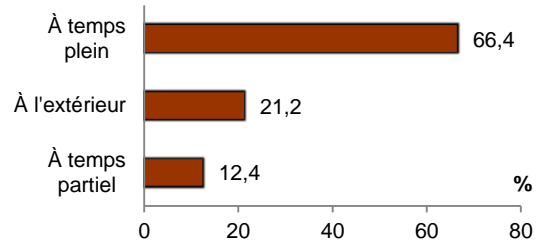
Figure 5
Répartition (%) de la clientèle selon le demandeur d'aide en 2013 (n : 309)



Parmi les autres demandeurs d'aide mentionnons les membres de la famille et des proches : le conjoint (homme ou femme), les parents (père, mère), la famille étendue les enfants, les amis et les voisins (35,6 %) ainsi que les personnes du milieu des affaires agricoles (UPA, conseillers financiers, associés, fournisseurs d'intrants) et autres (8,8 %).

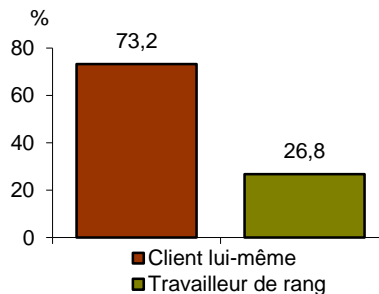
Dans la grande majorité des cas (78,8 %), le demandeur d'aide travaille sur la ferme, à temps plein ou à temps partiel (figure 6). Quant aux autres demandeurs d'aide (21,2 %), il s'agit de personnes extérieures à la ferme ayant des contacts avec les producteurs agricoles en détresse (ex : proche-parent, conseiller financier, UPA, ami, voisin, etc.).

Figure 6
Répartition (%) de la clientèle selon le demandeur d'aide et son statut à la ferme en 2013 (n : 274)



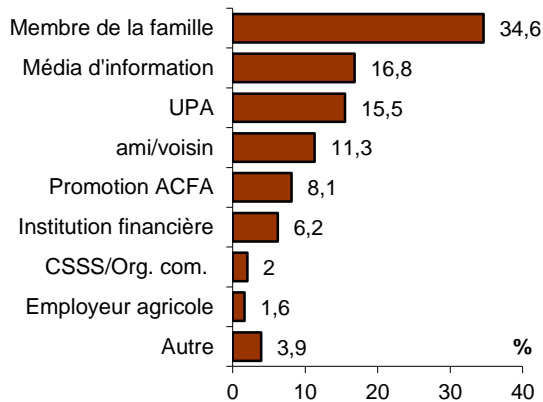
Par ailleurs, mentionnons que seulement 73,2 % des clients effectuent le 1^{er} contact auprès du travailleur de rang. En effet, dans 26,8 % des cas, c'est le travailleur de rang lui-même qui initie ce 1^{er} contact avec la personne en détresse, et ce, à la demande du demandeur d'aide (figure 7).

Figure 7
Répartition (%) de la clientèle selon la personne qui effectue le 1^{er} contact en 2013 (n : 306)



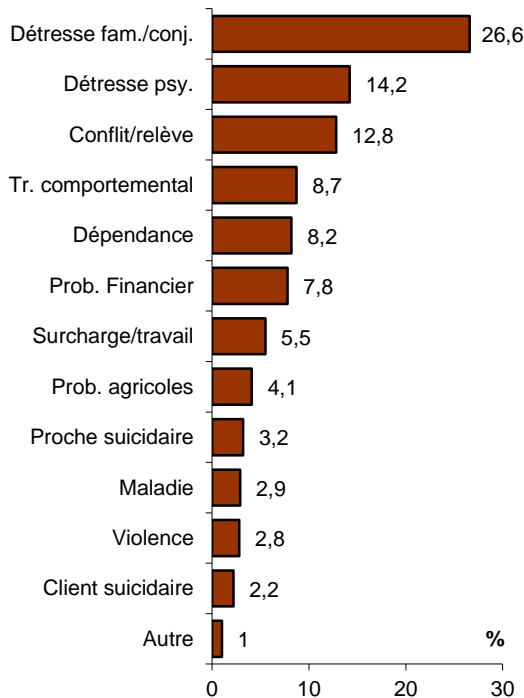
Les personnes qui font appel au travailleur de rang ont connu le service via différentes sources de référence (figure 8, page suivante). Dans la majorité des cas (51,4 %), ces sources de référence sont les membres de la famille et les médias d'information. Les autres sources de références (48,6 %) sont l'UPA, les amis et voisins, les activités promotionnelles de l'ACFA, les institutions financières, les employeurs agricoles, les CSSS, les organismes communautaires du réseau de la santé et autres.

Figure 8
Répartition (%) de la clientèle selon la source de référence en 2013 (n : 309)



Comme mentionné à la figure 9, les motifs invoqués pour faire appel au travailleur de rang sont très diversifiés. Parmi les problèmes mentionnés par les producteurs agricoles, il y a la détresse psychologique, familiale ou conjugale vécue par les producteurs agricoles, qui représente à elle seule pour 40 % des motifs recensés.

Figure 9
Répartition (%) des motifs des demandes d'aide en 2013 (n : 1 273)



Les autres motifs de consultation du travailleur de rang concernent les conflits familiaux relatifs à la relève agricole, les problèmes comportementaux du

client, ses problèmes de dépendance et financiers, la surcharge de travail, les problèmes reliés à l'entreprises agricoles, la maladie, la violence ainsi que les idéations et les tentatives de suicide du client ou le suicide d'un proche. Ces différents aspects comptent pour plus de 60 % des motifs d'aide

Par ailleurs, parmi l'ensemble des interventions réalisées par le travailleur de rang, 53,5 % de celles-ci font déjà l'objet d'un soutien d'un autre service (figure 10). Les différents types de soutien reçu par les producteurs agricoles concernent par ordre d'importance les services médicaux (41,8 %), les services juridiques (22 %), les services agricoles (16,7 %), les services psychosociaux (15,4 %) et autres services (4,1 %) (figure 11).

Figure 10
Répartition (%) des services reçus d'un autre professionnel ou organisme en 2013 (n : 1 167)

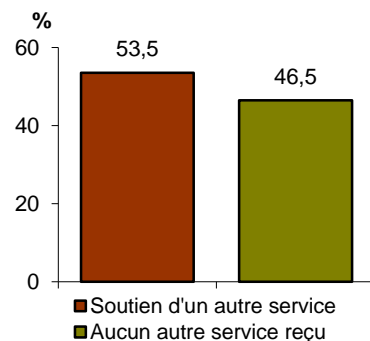
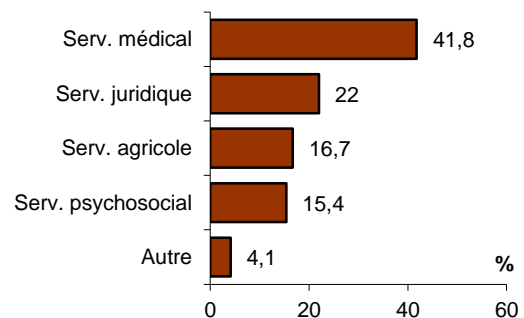


Figure 11
Répartition (%) des différents types de services reçus par un autre professionnel ou organisme en 2013 (n : 624)

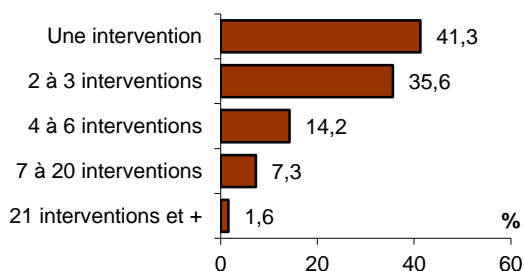


C) Caractéristiques des interventions

En 2013, le projet *Travailleur de rang* a généré 1014 interventions psychosociales et de soutien. Selon les informations obtenues auprès des 309 personnes rejointes, 41,3 % d'entre elles ont nécessité une seule intervention; 35,6 %, de 2 à 3

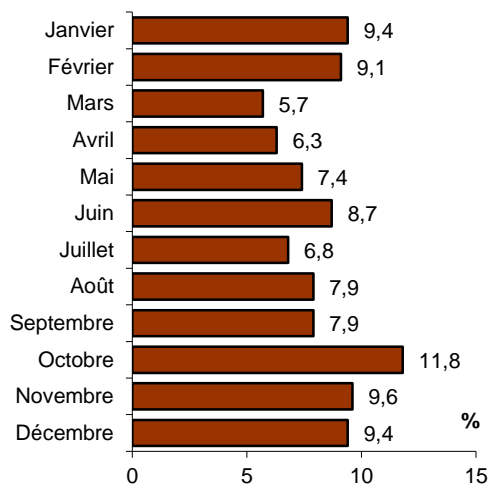
interventions; 14,2 %, de 4 à 6 interventions; 7,3 %, de 7 à 20 interventions et 1,6 %, 21 interventions et plus (figure 12).

Figure 12
Répartition (%) de la clientèle selon le nombre d'interventions par client en 2013 (n : 309)



L'ensemble des interventions réalisées par le travailleur de rang en 2013 ont été réparties selon le mois de la demande d'aide (figure 13). Comme l'indique cette figure, les producteurs agricoles font davantage appel aux services du travailleur de rang entre octobre à février, soit durant les mois nécessitant le moins de travaux sur la ferme.

Figure 13
Répartition (%) des interventions selon le mois de la demande d'aide en 2013 (n : 1 014)



La figure 14 présente quant à elle les différentes approches du travailleur de rang. Comme nous l'observons, l'approche individuelle concerne 74,2 % des interventions alors que les approches de couple, familiale et les groupes de soutien comptent respectivement pour 18 %, 7,6 % et 0,2 % des interventions.

La figure 15 a trait aux modalités d'intervention et de suivi du travailleur de rang. Sur ce, il ressort que la majorité des interventions sont réalisées au téléphone ou par courriel (55,7 %). Cependant, une

proportion appréciable des interventions, soit 44,3 %, sont réalisées en présence du client (au bureau, chez le client, en milieu de vie ou à la maison de répit)

Figure 14
Répartition (%) des interventions selon l'approche de suivi en 2013 (n : 1 014)

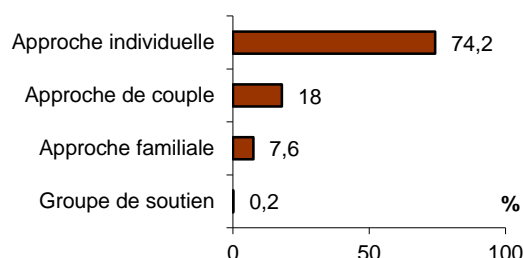
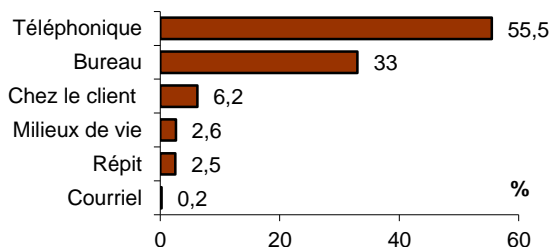
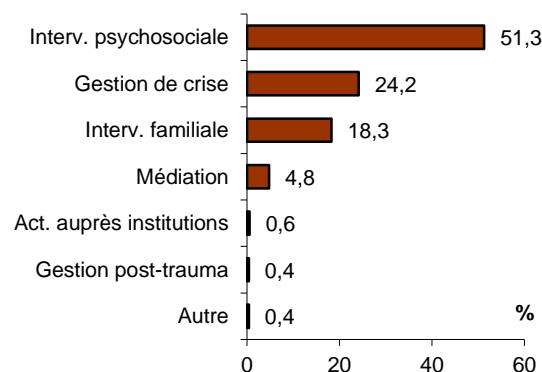


Figure 15
Répartition (%) des interventions selon le mode de suivi en 2013 (n : 1 014)



Par ailleurs, comme l'indique la figure 16, les interventions du travailleur de rang sont principalement de nature psychosociale et familiale (69,6 %).

Figure 16
Répartition (%) de la nature des interventions réalisées en 2013 (n : 1 063)

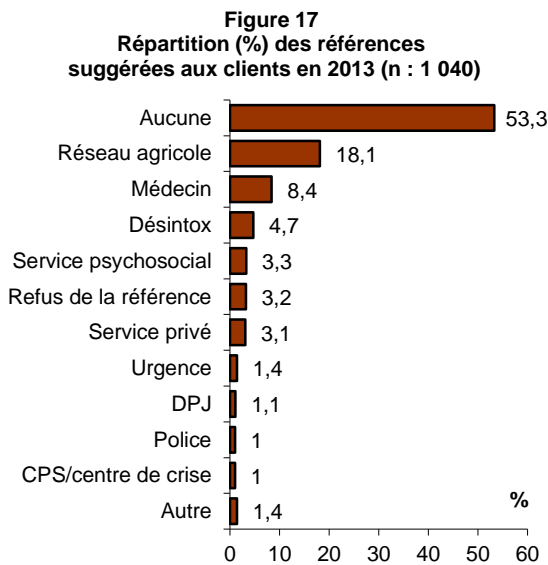


À ceci, s'ajoutent les interventions dites de gestion de crise et des problèmes post-traumatiques (24,6 %) ainsi que l'accompagnement des producteurs agricoles auprès des institutions financières ou lors d'une médiation (négociation de la dette auprès des créanciers) (5,4 %).

En ce qui a trait aux références des producteurs agricoles auprès d'autres ressources d'aide et de soutien, elles ont également été documentées (figure 17).

Comme nous l'observons, plus de la moitié des interventions (53,3 %) ne font pas l'objet d'une référence en raison que la clientèle est déjà suivie par un autre service (voir figures 10 et 11). Lorsqu'une référence est suggérée, très peu de producteurs agricoles refusent d'y faire appel, soit dans 3,2 % des interventions.

Lorsque le travailleur de rang réfère les producteurs agricoles à un autre service, soit dans 45 % des situations, différents services leurs sont proposés. Par ordre décroissant, les références proposées concernent le réseau agricole, le médecin, les services de désintoxication et psychosociaux, les services privés, l'urgence, la direction de la protection de la jeunesse (DPJ), la police, les centres de crise et de prévention du suicide et autres.

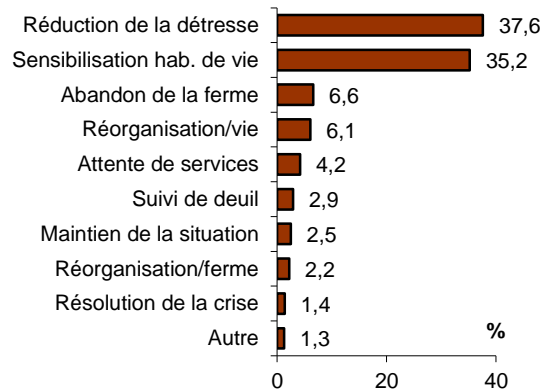


Enfin, la figure 18 décrit la situation observée par le travailleur de rang à la suite de ses interventions auprès des producteurs agricoles. Ainsi, selon cet intervenant, ses interventions ont principalement permis de réduire la détresse des producteurs agricoles (37,6 %) ou de les sensibiliser vis-à-vis leurs habitudes de vie (35,2 %).

Dans d'autres situations, les interventions du travailleur de rang ont permis de résoudre la crise, d'amener les producteurs agricoles à devoir se réorganiser au plan personnel et familial, ou encore de réorganiser ou abandonner la ferme familiale dans 21,5 % des situations.

Toutefois, pour 6,7 des cas, le travailleur de rang n'a pas observé de changements significatifs. Dans ce groupe, la grande majorité des personnes concernées sont en attente de services.

Figure 18
Répartition (%) des situations observées à la suite des interventions réalisées en 2013 (n : 1 240)



D) Tendances observées

À la lumière de ces résultats, nous observons de grandes similitudes par rapport aux années antérieures, soit 2011 et 2012, concernant les caractéristiques des clientèles, des demandes d'aide et des interventions réalisées par le *Travailleur de rang*. Parmi les caractéristiques communes, mentionnons les aspects suivants :

- une clientèle majoritairement masculine;
- une approche singulière où, dans 26 % à 40 % des cas, le travailleur de rang initie lui-même les premiers contacts auprès des producteurs agricoles en difficulté;
- un suivi de courte durée, soit trois interventions ou moins dans une proportion de 75 % des cas;
- un service de gestion de crise pouvant représenter 25 % et plus des interventions réalisées;
- un accompagnement des producteurs agricoles auprès des institutions financières ou lors d'une médiation (négociation de la dette auprès des créanciers) représentant plus de 5 % des interventions.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'approche de travailleur de rang est unique au Québec et contribue certainement à réduire la détresse des familles agricoles et à les sensibiliser vis-à-vis leurs habitudes de vie.

4.3.2 Activités d'information et de sensibilisation des intervenants

Dans le cadre du projet-pilote, quatre activités d'information et de sensibilisation ont été offertes par le travailleur de rang aux intervenants des CSSS et de l'équipe régionale de formation / postvention en matière de crise suicidaire. Deux de ces activités ont duré environ 50 minutes, alors que les deux autres se sont déroulées sur une période d'environ 3h. Pour l'essentiel, le contenu des activités demeure le même, soit informer et sensibiliser les intervenants sur les problèmes rencontrés en agriculture, les obligations sur la ferme, la détresse des producteurs agricoles, leurs difficultés à demander de l'aide, la pratique et le rôle du travailleur de rang auprès de cette clientèle.

Au total, environ 45 intervenants ont participé, sur une base volontaire, à l'une ou l'autre de ces quatre activités d'information et de sensibilisation. Il s'agit notamment d'intervenants psychosociaux (travailleurs sociaux, psychologues, etc.) qui sont susceptibles de retrouver des producteurs agricoles au sein de leurs clientèles. Les commentaires reçus des gestionnaires et des intervenants sont à l'effet que le contenu de ces activités suscite leur intérêt. Toutefois, en raison de la possibilité d'interagir avec le travailleur de rang lors de sa présentation, leur préférence va à la formation de 3h.

4.4 Accompagnement et soutien des communautés rurales agricoles

Le second volet du projet *Travailleur de rang* concerne les activités réalisées dans les communautés rurales agricoles. À cet effet, deux aspects retiennent l'attention : les activités d'intégration du travailleur de rang et de mobilisation des acteurs clés dans les milieux rejoints (tableau 2) et les projets réalisés dans ces milieux (tableau 3). Comme nous l'observons dans ces tableaux, le travailleur de rang a su, par son leadership, s'intégrer dans les communautés rurales agricoles et susciter leur participation et la prise en charge des activités communautaires en lien avec les objectifs poursuivis. Dans le cas présent, ces objectifs sont de contrer la dévitalisation et d'établir des relations plus harmonieuses entre les membres des communautés rurales agricoles jointes.

Parmi les acteurs locaux impliqués dans les projets communautaires, mentionnons les élus municipaux, les membres de comités bénévoles et de loisirs, les directions d'école, les représentants de l'UPA et les producteurs agricoles eux-mêmes. Concernant les activités réalisées, elles sont nombreuses et variées.

Parmi celles-ci, mentionnons la *Fête dans l'rang*, les ateliers d'éducation auprès de l'ensemble des élèves du primaire et les échanges culturels avec les élèves de 3^{ième} année de Brossard.

Tableau 2
Activités d'intégration du travailleur de rang et de mobilisation des acteurs clés dans les milieux

Notre-Dame-de-Stanbridge	Sainte-Angèle-de-Monnoir
Rencontres du comité de développement stanbridgeois (CDS) qui intègre l'agriculture dans son approche de développement	Présentation des activités du travailleur de rang au conseil municipal (absence d'un comité de citoyens)
Rencontres du comité de loisirs et du comité d'école	Rencontres avec la responsable des loisirs et le directeur d'école pour établir des collaborations
Constitution d'un comité organisateur pour la fête dans l'rang, composé d'élus municipaux, de membres du CDS et du comité des loisirs, de citoyens et du travailleur de rang de l'ACFA	Constitution d'un comité organisateur pour la fête dans l'rang, composé de producteurs agricoles, d'un représentant de l'UPA, du responsable des loisirs, de l'agent de développement du CLD, d'un conseiller municipal et du travailleur de rang de l'ACFA
Participation aux dîners communautaires biannuels, organisés par la Fabrique regroupant environ 300 convives	

Tableau 3
Projets réalisés dans les communautés ciblées

Notre-Dame-de-Stanbridge	Sainte-Angèle-de-Monnoir
6 ateliers offerts en lien avec l'agriculture locale auprès de l'ensemble des élèves du primaire de l'école St-Joseph et des visites de fermes (2010-2011)	Fête dans l'rang impliquant la constitution d'un comité organisateur et la préparation des activités dont la visite de la ferme hôte (2010)
Concours de photos , suivi d'activités auprès des élèves du 3 ^{ième} cycle du primaire et présentation au dîner communautaire (2011)	Participation à la Fête de la Famille par la tenue d'un kiosque dont la présentation d'une carte aérienne localisant les fermes situées dans la municipalité (2011)
Échanges culturels entre les élèves de l'école St-Joseph et un groupe de 3e année de l'école Charles-Bruneau de Brossard , comportant une visite de fermes et la rencontre des élèves de St-Joseph (2012 et 2013)	Atelier <i>Les plantes qui voyagent</i> au camp d'été (été 2011) 4 ateliers offerts en lien avec l'agriculture locale auprès de l'ensemble des élèves de l'école primaire Jeanne-Mance et visites de fermes (2011-2012)
Fête dans l'rang impliquant la constitution d'un comité organisateur et la préparation des activités dont la visite d'une ferme hôte (2012 et 2013)	Création de cartes aériennes en collaboration avec le MRC Rouville pour la localisation des fermes sur le territoire et leur affichage dans les lieux publics (2012)

4.4.1 Facteurs favorables à la revitalisation et l'harmonisation des communautés rurales agricoles

La directrice de l'ACFA et l'intervenante du projet *Travailleur de rang* ont identifié les facteurs favorables qui ont contribué au succès des activités communautaires dans les deux communautés rurales agricoles ciblées. Les propos recueillis présentent beaucoup de points communs avec ceux relevés par le Groupe de travail sur les communautés dévitalisées (GTCD, 2010) mis en place dans la foulée de la Politique nationale sur la ruralité (2007-2014) du MAMROT. En raison de la convergence des propos tenus par l'ACFA et ce groupe de travail, il nous a semblé approprié de relever les facteurs communs favorables à la revitalisation et l'harmonisation des communautés rurales agricoles selon trois grandes catégories : les acteurs, la démarche et les conditions. Ainsi, pour favoriser un processus de revitalisation des communautés rurales agricoles, l'ACFA et le GTCD estiment important de :

Acteurs

- favoriser l'engagement des leaders, officiels ou non-officiels, de la communauté. Ces personnes vont souvent faciliter le rassemblement de la communauté autour d'une vision ou d'un projet commun;
- pouvoir compter sur la présence d'un comité de développement local, composé de bénévoles intéressés à faire des choses afin de susciter la participation des citoyens;
- accompagner les communautés dans leurs démarches. Un petit coup de pouce peut faire la différence;
- faire appel aux différents acteurs du milieu dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet (capacité de réseautage et de concertation);
- obtenir le soutien de la municipalité, notamment des élus et du personnel afin de faciliter les démarches. Le rôle de la municipalité apparaît incontournable;

Démarches

- prendre le temps de bien connaître le milieu, de s'intégrer à ce qui existe déjà, de reconnaître les gens qui y vivent et leurs expertises avant de déterminer les actions à privilégier;
- réaliser un exercice de planification afin de cibler et de prioriser les besoins et les projets en fonction des attentes de la population;
- réaliser des projets rassembleurs avec des retombées visibles de manière à favoriser la parti-

icipation des communautés et la pérennité des projets;

Conditions

- pouvoir compter sur un intervenant dédié à la revitalisation et à l'harmonisation des communautés rurales agricoles pour soutenir les projets et ceux qui les mettent en œuvre;
- développer un sentiment d'appartenance et de fierté de la population à son territoire ce qui facilitera sa mobilisation et l'émergence de projets ancrés dans le milieu;
- laisser place à la créativité et aux suggestions audacieuses afin de faire émerger des idées et des projets originaux; en somme, faire place à des stratégies innovantes;
- avoir accès au financement requis. À cet effet, pour éviter que cette question prenne tout l'espace de discussion entre les acteurs locaux, l'ACFA privilégie la réalisation de projets nécessitant de petits budgets qui font appel à la participation et à l'entraide des membres des communautés locales.

Tels sont les principaux facteurs favorables pour amorcer une nouvelle dynamique et une revitalisation des communautés rurales agricoles.

4.5 Partenariat développé

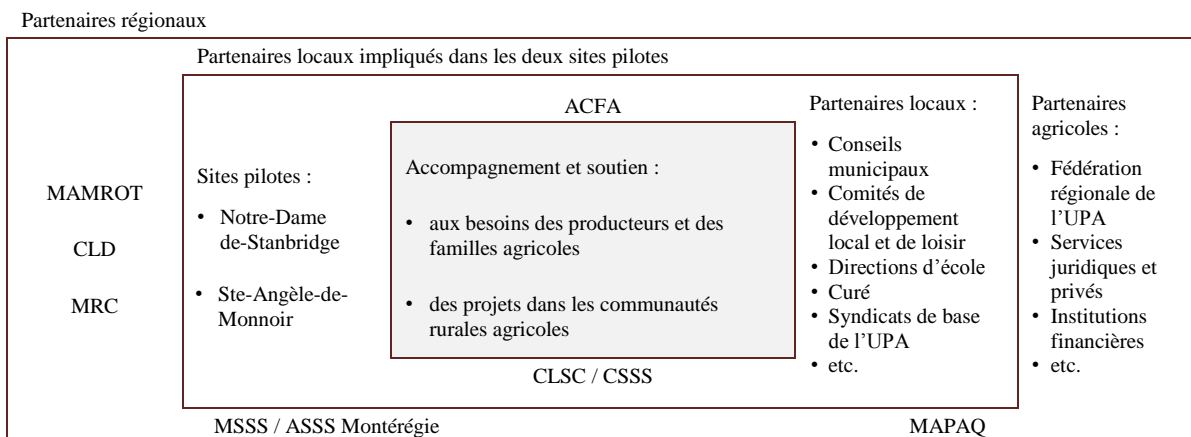
L'examen du projet *Travailleur de rang* a également permis d'identifier les partenaires régionaux et locaux qui peuvent agir positivement sur l'accompagnement et le soutien des familles et des communautés rurales agricoles. Selon l'ACFA, les ressources avec qui il faut composer pour intervenir efficacement auprès des familles et des communautés rurales agricoles sont présentées à la figure 19 présentée à la page suivante.

4.6 Examen des forces et des défis

À la lumière des résultats obtenus, ont été identifiés les forces et les défis du projet *Travailleur de rang*. Les propos relevés sont ceux des producteurs agricoles, des gestionnaires et des intervenants du réseau de la santé et du personnel de l'ACFA

Ainsi, comme mentionné au tableau 4, page suivante, les principales forces du travailleur de rang tiennent au fait qu'il connaît bien les familles agricoles et les services pouvant leur venir en aide (agricoles, juridiques et de santé). Il a également démontré qu'il peut gagner leur confiance, entrer en relation d'aide avec elles et les référer, si nécessaire, à d'autres ressources susceptibles de répondre à leurs besoins.

Figure 19
Partenaires régionaux et locaux pour agir sur les conditions de vie des communautés rurales agricoles



Par ailleurs, les défis sont d'assurer le développement et la pérennité de la fonction du travailleur de rang; de faire en sorte qu'il intervienne dans le cadre de ses compétences et qu'il puisse, pour ce faire, compter sur un réseau de collaborateurs pour y référer les personnes nécessitant des soins et des services de 1^{ère} ligne. Dans cette perspective, le développement d'un modèle d'entente de service avec le réseau de la santé est souhaité afin d'accroître l'accessibilité des familles agricoles aux services.

Tableau 4
Interventions du travailleur de rang auprès des producteurs et des familles agricoles

Forces	Défis
Intervention du travailleur de rang basée sur une connaissance du milieu et des services agricoles, juridiques et de santé susceptibles de venir en aide aux familles agricoles (Viens et Lebeau, 2011)	Développement et pérennité de la ressource, travailleur de rang, en Montérégie et dans d'autres régions du Québec, pour répondre aux préoccupations des familles agricoles notamment en ce qui a trait au stress occasionné par l'entreprise agricole
Capacité du travailleur de rang de gagner la confiance des familles agricoles, d'entrer en relation d'aide avec elles, de les soutenir et de les accompagner dans leurs démarches (Viens et Lebeau, 2011)	Capacité du travailleur de rang de circonscrire sa pratique dans le cadre de ses compétences et de ses limites professionnelles pour soutenir les producteurs et les familles agricoles
Références des producteurs agricoles par le travailleur de rang auprès des différents services de santé en mesure de répondre à leurs besoins (réf. : base de données de l'ACFA)	Développement d'un modèle d'entente de service avec le réseau de la santé afin d'accroître l'accessibilité des familles agricoles aux services (discussion au sein du comité avisé en octobre 2013).

Concernant les activités d'information et de sensibilisation du travailleur de rang auprès des intervenants du réseau de la santé, le tableau 5 ci-dessous souligne leur intérêt et motivation à mieux connaître et comprendre la problématique des producteurs agricoles. De plus, ces d'activités constituent de belles opportunités pour faire connaître l'expertise et le rôle du travailleur de rang auprès des familles agricoles.

Tableau 5
Activités d'information et de sensibilisation du travailleur de rang auprès des intervenants psychosociaux

Forces	Défis
Intérêt et motivation des intervenants du réseau de la santé de mieux connaître les problèmes rencontrés en agriculture, les obligations sur la ferme, la détresse des producteurs agricoles, leurs difficultés à demander de l'aide ainsi que la pratique du travailleur de rang et son rôle auprès des familles agricoles	Considérant le roulement du personnel dans les établissements, nécessité de renouveler, au besoin, les activités d'information et de sensibilisation sur la problématique agricole dans les milieux d'intervention
Reconnaissance de l'expertise du travailleur de rang concernant ses connaissances et de son engagement auprès des familles agricoles	Adoption d'une approche andragogique (enseignement aux adultes) comme cadre de formation pour favoriser un climat d'échange et un partage d'expertise entre le travailleur de rang et les intervenants du réseau de la santé
Par le biais de ces activités d'information et de sensibilisation sur la problématique agricole, opportunités pour le travailleur de rang de se faire connaître par le réseau local de santé et de créer des liens de collaboration	

Parmi les défis identifiés, il ressort le taux de roulement du personnel et la nécessité de prévoir le renouvellement des activités d'information et de sensibilisation sur la problématique agricole auprès des intervenants des équipes du réseau de la santé. De plus, pour optimiser ces rencontres, il est important d'adopter une approche d'enseignement, dite andragogique, qui favorise un climat d'ouverture et d'échange entre les participants et qui met en valeur les pratiques du travailleur de rang tout en reconnaissant l'expertise clinique des intervenants du réseau de la santé. Pour ce faire, les rencontres d'une demi-journée (environ 3h) semblent répondre davantage aux attentes des intervenants rejoints.

En dernier lieu, il a été analysé les forces et les défis des interventions du travailleur de rang en milieu communautaire (tableau 6). Sur le plan des forces du projet, mentionnons la capacité du travailleur de rang de susciter la confiance des populations locales (savoir-être) et de travailler avec les structures existantes. De plus, il a démontré beaucoup de savoir-faire pour initier des projets mobilisateurs et rassembleurs dans les communautés rurales.

Sur le plan des défis, le travailleur de rang doit composer avec les ressources du milieu et tenir compte de leurs expertises et savoir-faire. De plus, il doit pouvoir exercer un leadership qui suscite la mobilisation et la participation des communautés locales dans la réalisation des projets communautaires mais aussi assurer, dans la mesure du possible, leur pérennité. L'objectif poursuivi ici n'est pas de faire à la place des citoyens mais plutôt de développer une culture de prise en charge des communautés rurales agricoles.

Tableau 6
Interventions du travailleur de rang dans les communautés rurales agricoles

Forces	Défis
Capacité du travailleur de rang de susciter la confiance des populations locales et de travailler avec les structures communautaires existantes	Respect des communautés locales en tenant compte de leur expertise et savoir-faire
Capacité du travailleur de rang d'initier des projets mobilisateurs et rassembleurs avec la participation des populations locales	Mobilisation et participation des populations rurales agricoles dans la réalisation des projets Pérennité des projets développés par le milieu local notamment la Fête dans l'rang

4.7 Retombées constatées

Sur le plan des retombées du projet *Travailleur de rang*, les membres du comité aviseur ont identifié cinq éléments leur apparaissant les plus significatifs pour décrire les effets directs ou indirects reliés aux activités de ce projet. Selon eux, les principales retombées du projet *Travailleur de rang* sont les suivantes :

1. l'ajout d'une offre de service diversifiée et adaptée à la clientèle agricole, rejoignant majoritairement les hommes et qui, par son approche, va au-devant des personnes nécessitant un besoin d'aide;
2. une plus grande prise de conscience des milieux agricoles de la détresse psychologique des producteurs agricoles en lien avec leur milieu de travail, soit les producteurs agricoles eux-mêmes, l'UPA et les personnes du secteur des affaires agricoles (ex. fournisseurs d'intrants, services financiers, commerçants, etc.);
3. une meilleure connaissance et compréhension réciproque des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux;
4. l'amorce d'une réponse plus adaptée du réseau de la santé et des services sociaux à l'égard des besoins d'aide des familles agricoles et de son offre de service auprès d'elles;
5. une plus grande acceptation des producteurs agricoles à demander de l'aide lorsque la situation l'exige.

D'autres retombées ont été mentionnées par quelques membres du comité aviseur. Parmi celles-ci, mentionnons les éléments suivants :

- la mise sur pied d'un comité de réflexion à l'UPA provinciale sur la détresse des producteurs agricoles;
- l'impact positif du travailleur de rang dans les communautés rurales et agricoles sur le plan du rapprochement entre les membres et de la cohésion sociale de ces communautés;
- la réalisation d'un plan de formation de niveau universitaire, d'une durée de 45 heures, s'adressant aux professionnels de la santé qui sont susceptible d'intervenir auprès des familles agricoles (en processus de validation).

4.8 Enjeux identifiés

Par enjeu, nous faisons référence à ce qu'on peut gagner ou perdre dans la réalisation du projet *Travailleur de rang*. Selon les critères identifiés ci-dessous, un enjeu constitue un problème rencontré :

- qui soulève un risque dans la réalisation du projet;
- qui a besoin d'être mis en évidence afin de poursuivre efficacement les activités du projet;
- qui peut être résolu à l'aide des compétences et des ressources disponibles;
- qui permet de résoudre les difficultés qui menacent le projet.

À l'aide de ces critères, chacun des membres du comité avisier a été invité à s'exprimer sur les enjeux du projet. Par la suite, les idées émises ont fait l'objet d'un traitement de manière à les clarifier, les regrouper et les prioriser. Cet exercice, réalisé en 2012 et mis à jour en 2013, fait ressortir quatre enjeux principaux en lien avec la réalisation et le déploiement du projet *Travailleur de rang*. Ces enjeux concernent les aspects qui suivent.

1. *Le premier enjeu* est de préserver les liens de proximité du travailleur de rang avec les familles agricoles et son approche qui est d'aller au-devant des producteurs agricoles en détresse psychologique pour leur venir en aide. Les principes sous-jacents à cet enjeu sont l'autonomie de la pratique et le respect de l'approche du travailleur de rang.
2. *Le deuxième enjeu* concerne la pérennité de la pratique du travailleur de rang et le transfert de cette expertise dans d'autres régions du Québec. Sur ce plan, mentionnons que d'autres régions du Québec ont déjà manifesté un intérêt à développer la pratique du travailleur de rang (ex : Saguenay-Lac-St-Jean, Mauricie-Bois-Francs, Laurentides et Gaspésie- Îles de la Madeleine). Pour soutenir ces initiatives, la directrice de l'ACFA assure, à la demande des régions, un coaching des personnes qui en font la demande.

3. *Le troisième enjeu* a trait au financement de la ressource travailleur de rang dans les milieux ruraux agricoles et l'identification des organismes subventionnaires.

Sur ce, l'ACFA réalise des représentations auprès de différents ministères, notamment auprès du MSSS, du MAMROT et du MAPAQ afin de faire connaître les problèmes de détresse psychologique vécus par les producteurs agricoles et la nécessité de leur venir en aide.

4. *Le quatrième et dernier enjeu* du projet renvoie au développement, à court terme, d'une entente de service entre l'ACFA et le réseau de la santé et des services sociaux. À cet effet, on reconnaît le bien-fondé de définir une entente-cadre avec ce réseau afin d'accroître l'accessibilité des services aux familles agricoles.

Dans le cadre de ces différents enjeux, le comité avisier estime important de poursuivre la promotion auprès des gens d'affaires du monde agricole (UPA, Coop Fédérée, Corporations professionnelles, etc.) et des ministères (MAMROT, MAPAQ, MSSS) pour soutenir l'ACFA dans ses démarches de reconnaissance et de financement de la pratique de travailleur de rang auprès des familles agricoles.

4.9 Recommandations formulées

À lumière des résultats obtenus, le comité avisier formule un ensemble de recommandations auprès d'autres organisations et du gouvernement qui souhaiteraient s'inspirer du projet *Travailleur de rang*. Ces recommandations, présentées au tableau 7, reposent sur les expertises, les outils et les processus développés à transférer.

Tableau 7 : Recommandations formulées

Quels sont les expertises, les outils et les processus développés à transférer?	Comment ces expertises, ces outils et ces processus peuvent être récupérés (de quelle manière, dans quel contexte et dans quel type de milieu)?	Y a-t-il des contraintes ou des conditions?	Quelles sont les recommandations qu'on souhaite faire auprès d'autres organisations/régions et du gouvernement afin de faciliter la mise en œuvre de projets comme le vôtre?
Sur le plan des expertises			
<p>Le développement de l'approche travailleur de rang (TR) auprès des familles agricoles en difficulté.</p> <p>L'exploration d'autres modalités de partenariat dont une immersion du TR, à temps partiel, dans les bureaux d'une fédération régionale de l'UPA. Ce stage lui aura notamment permis d'avoir une meilleure connaissance des ressources et des différents acteurs du milieu agricole.</p>	<p>Procéder à un transfert de connaissances sur le rôle et les modalités d'intervention du TR par des activités formatives et de coaching, réalisées par l'ACFA, et ce, dans divers milieux : santé, communautaire et universitaire.</p> <p>Pour l'essentiel, le rôle du TR est d'accompagner et de soutenir les familles agricoles en difficulté par une approche de relation d'aide mais aussi de leur faciliter l'accès aux services tant des réseaux agricoles que du réseau de la santé et des services sociaux.</p> <p>Sur le plan clinique, le TR privilégie une intervention face à face avec la clientèle, soit à son bureau, chez le client ou dans le milieu social. Sur le plan communautaire, le TR réalise des projets avec la collaboration des acteurs clés du milieu. (voir la définition du rôle et des modalités d'intervention du TR dans la section 2.2 du présent rapport)</p>	<p>Bonne connaissance du TR des milieux et des services agricoles.</p> <p>Adaptation de la fonction de travailleur de rang selon les milieux d'intervention.</p>	<p><u>Auprès d'autres organisations/régions et du gouvernement</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer un transfert des connaissances de la pratique du travailleur de rang par des activités formatives et de coaching dans les CSSS et les milieux communautaires et universitaires. 2. Maintenir la sensibilisation des CSSS en milieu rural face aux besoins et problèmes vécus par les familles agricoles, 3. Soutenir les organisations agricoles et les différentes instances gouvernementales pour assurer le déploiement de l'offre de service du TR aux familles agricoles. 4. Développer un projet d'entente avec le réseau de la santé et des services sociaux afin de préciser les modalités de collaboration avec le TR, situé en milieu communautaire, et adapter s'il y a lieu, cette entente de collaboration selon les particularités locales.
<p>L'accompagnement et le soutien à la valorisation des communautés rurales et agricoles.</p>	<p>Faire connaître les activités d'intégration et de mobilisation du TR dans les communautés rurales et agricoles ainsi que les activités communautaires réalisées avec la participation des acteurs locaux (Bilan d'activités).</p>	<p>Sensibilité à la problématique agricole et à l'importance pour les communautés agricoles du maintien de leurs institutions (ex. : écoles).</p>	<p><u>Auprès du gouvernement</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Offrir une formation aux agents de développement ruraux des CLD à l'égard des milieux ruraux agricoles. 6. Faire les liens et les distinctions entre les différentes fonctions : agents de développement ruraux des CLD, organisateurs communautaires des CSSS et travailleurs de rang. 7. Inciter les communautés rurales agricoles à se doter de comités de développement locaux et les soutenir tant sur le plan technique que logistique.

Tableau 7 : Recommandations formulées

Quels sont les expertises, les outils et les processus développés à transférer?	Comment ces expertises, ces outils et ces processus peuvent être récupérés (de quelle manière, dans quel contexte et dans quel type de milieu)?	Y a-t-il des contraintes ou des conditions?	Quelles sont les recommandations qu'on souhaite faire auprès d'autres organisations/régions et du gouvernement afin de faciliter la mise en œuvre de projets comme le vôtre?
Sur le plan des outils			
L'organisation d'ateliers d'éducation en lien avec l'agriculture locale auprès des élèves du primaire.	Rendre disponible les plans de travail des ateliers d'éducation adaptés au milieu scolaire.	Sensibilisation préalable des instances ou des milieux éducatifs.	<u>Auprès du gouvernement</u> 8. Éduquer les jeunes du primaire concernant l'agriculture, les produits de la ferme et les diverses réalités du milieu rural / urbain dans les institutions ou les milieux éducatifs.
Un outil de collecte de données sur le profil des clientèles, des demandes d'aide et des interventions du TR.	Rendre disponible l'outil de collecte de données à d'autres organisations/régions (Voir outil de suivi à l'annexe 1). Fichier excel disponible sur demande à l'ACFA	Identification préalable de l'outil de traitement des données.	<u>Auprès d'autres organisations/régions</u> 9. Ajuster l'outil de collecte de données aux services offerts par l'organisme.
Sur le plan du processus organisationnel			
L'élaboration d'un cadre logique d'intervention pour s'assurer d'une cohérence d'ensemble du projet Travailleur de rang, définir une vision claire des actions à réaliser et fournir des orientations à l'égard du suivi et de l'évaluation du projet à l'aide d'indicateurs de l'atteinte des objectifs poursuivis.	Dans le cadre des projets de laboratoire, recourir à l'utilisation d'un cadre logique d'intervention pour définir les projets proposés : les objectifs, les résultats à court, moyen et long terme et les activités mises en œuvre pour atteindre ces résultats. À titre d'exemple, le modèle logique du projet <i>Travailleur de rang</i> , planifié au début de l'intervention, est joint à ce rapport (Voir annexe 2).	Accès à des expertises de planification opérationnelle.	<u>Auprès d'autres organisations/régions</u> 10. Prévoir un budget ou des ressources de soutien pour accompagner et déployer les projets avec une telle instrumentalisation.
Une approche d'évaluation formative qui s'est avérée aidante au déploiement du projet Travailleur de rang et à la prise de décision	Rendre accessible un budget dédié pour assurer l'évaluation des projets dans la phase d'expérimentation.	Absence de ressource dans les milieux d'intervention pour réaliser une évaluation formative (contraintes). Maintien une distance critique avec l'organisme subventionné et l'organisme responsable de l'évaluation (conditions).	<u>Auprès du gouvernement</u> 11. Prévoir dans tous les projets d'expérimentation, un budget relatif à l'évaluation de la mise en œuvre. 12. Confier la réalisation de ces évaluations à des organisations compétentes et autonomes vis-à-vis le promoteur du projet expérimentation.

Tableau 7 : Recommandations formulées

Quels sont les expertises, les outils et les processus développés à transférer?	Comment ces expertises, ces outils et ces processus peuvent être récupérés (de quelle manière, dans quel contexte et dans quel type de milieu)?	Y a-t-il des contraintes ou des conditions?	Quelles sont les recommandations qu'on souhaite faire auprès d'autres organisations/régions et du gouvernement afin de faciliter la mise en œuvre de projets comme le vôtre?
Sur le plan du processus relationnel et partenarial			
Une démarche de partages et d'échanges d'information sur le déploiement des étapes de réalisation du projet <i>Travailleur de rang</i> et rétroaction avec les partenaires concernés lors des rencontres régulières du comité aviseur.	Soutenir un processus de partages et d'échanges dans le cadre des projets d'expérimentation qui interpellent de multiples partenaires, et ce, selon diverses façons de faire (ex. : comité aviseur, table de concertation, entente de collaboration, etc.).	Nécessité de prendre le temps d'échanger sur les pratiques et les cultures organisationnelles avec les différents partenaires concernés par le projet. Maintien d'un climat de confiance entre les partenaires.	<u>Auprès d'autres organisations/régions</u> 13. Dans le cadre d'un projet impliquant de multiples partenaires, s'assurer des conditions gagnantes à sa réalisation (ex : une vision commune du déploiement du projet et un climat de confiance mutuelle entre les partenaires centrée sur la collaboration).
Sur le plan du processus communicationnel			
Une production d'information sur la détresse psychologique des familles agricoles et les services offerts par le TR.	Diffuser les principaux documents réalisés dans le cadre du projet, tels que : <ul style="list-style-type: none"> • Le guide du bon voisinage (ACFA 2010), Voir adresse URL en référence • Les comportements des familles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide : Étape 1 (Viens et Lebeau, 2011), Voir adresse URL en référence; • Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés : Étape 2 (Viens et Lebeau, 2012) Voir adresse URL en référence; • Le présent rapport final, intitulé : Évaluation du projet <i>Travailleur de rang</i> selon les points de vue des partenaires concernés (Viens et Lebeau, 2014) Voir adresse URL au début de ce rapport. 	Prise en compte de la rotation du personnel au sein des organisations concernées.	<u>Auprès d'autres organisations/régions</u> 14. Susciter les liens avec les médias d'information dans une perspective d'information et de sensibilisation de la population en général sur les difficultés des familles agricoles et de leurs besoins et des services de santé et des services sociaux adaptés à leur réalité. <u>Auprès d'autres organisations/régions et du gouvernement</u> 15. À l'aide de la documentation produite par le projet <i>Travailleur de rang</i> , faire connaître les réalités des familles agricoles, l'importance d'adapter les services et les pratiques adaptées auprès de ces familles et de les accompagner dans les situations de crises agricoles (ex. : crise porcine, tempête de verglas, faillite de ferme, périodes de transition, etc.).

Discussion

Le métier de producteur agricole comporte de nombreux facteurs de stress. Parmi ces facteurs, les préoccupations financières reliées au prix des produits agricoles, aux risques de maladie des animaux et au financement des exploitations agricoles constituent les principales sources de stress.

En conséquence, les producteurs agricoles sont proportionnellement plus nombreux à ne pas être satisfaits des rapports qu'ils entretiennent avec leurs amis, leurs enfants et leurs conjoints, 26 % contre 13 % de la population en général (Lafleur et Allard, 2006) et 45 % des producteurs de lait québécois estiment que leur niveau de stress est élevé, contre 27 % de la population en général (Lafleur, 2012). L'Organisation mondiale de la santé note aussi que les producteurs agricoles se retrouvent parmi les travailleurs ayant un haut taux de suicide (AQPS, 2013).

Cependant, les producteurs et les familles agricoles manifestent une grande résilience, c'est-à-dire une capacité à vivre et à se développer, en surmontant les difficultés et l'adversité (Viens et Lebeau, 2011). De plus, la grande majorité d'entre eux peut compter sur un réseau social qui gravite autour de l'entreprise agricole, soit des membres de la famille qui la composent, d'amis issus du domaine agricole et des personnes qu'ils côtoient à la ferme sur une base régulière (ex. : agronome, fournisseur d'intrants, vétérinaire, etc.) (Viens et Lebeau, 2011).

Malgré la présence de ce réseau social, des producteurs agricoles disent se sentir isolés en situation de crise car ils ne connaissent pas de personnes de confiance à qui s'adresser. D'autres producteurs agricoles estiment qu'il est inutile de parler de leurs problèmes car cela ne ferait qu'inquiéter leur entourage (Viens et Lebeau, 2011). De plus, parmi les producteurs agricoles présentant une détresse élevée, seulement 20 % en ont parlé avec un professionnel de la santé (Lafleur et Allard (2006).

Si l'accès à un confident (ex. : membres de la famille, amis ou personnes côtoyant le milieu agricole) permet de faciliter la gestion du stress, encore faut-il que les producteurs agricoles soient ouverts à parler de leurs problèmes. Il en est de même des ressources d'aide où les producteurs agricoles disent qu'il leur est plus ou moins facile d'aller chercher de l'information ou des services pouvant réduire le stress et qu'il n'est pas facile de consulter un professionnel de la santé (Viens et Lebeau, 2011). Selon le travailleur de rang et la directrice de l'ACFA, les producteurs agricoles

évalueraient même le temps qu'ils disposent pour se faire soigner en fonction de l'urgence des travaux à réaliser sur la ferme.

Ces constats de la non-utilisation des ressources d'aide, particulièrement chez les hommes, ont aussi été observés par Dulac (1999). Selon cet auteur, « tous les intervenants reconnaissent que les hommes demandent difficilement de l'aide ou le font lorsque leur situation s'est passablement dégradée, quand ils sont « au fond du baril » ou au « bout du rouleau », bref en crise (Dulac, 1999).

L'intervention auprès des clientèles masculines montre que l'aide comporte généralement, pour les individus, des coûts de diverses natures : perte d'autonomie, intrusion dans la vie personnelle, appel au changement, crainte de la réaction de l'entourage (Dulac, 1999). Ainsi, face aux personnes en difficulté et peu motivées à demander de l'aide, l'intervention devrait s'actualiser par une offre de service qui considère que :

- la difficulté d'accès aux médecins, les délais d'attente pour obtenir des services, la non-réponse aux besoins, le sentiment de ne pas se sentir compris, sont autant de facteurs dissuasifs exprimés par les producteurs agricoles pour limiter l'utilisation des services ou mettre fin aux consultations professionnelles (Dulac, 1999 ; Viens et Lebeau, 2011) ;
- la crise est liée au fait que les personnes en détresse psychologique n'ont pas reçu rapidement ou au bon moment une aide appropriée à leurs besoins (Dulac, 1999) ;
- les producteurs agricoles accordent une importance à la confidentialité et à la disponibilité des services à domicile et au fait que les professionnels de la santé connaissent bien le milieu agricole afin de pouvoir adapter les services en fonction des réalités agricoles telles que la traite des vaches et la période des semences et des récoltes (Viens et Lebeau, 2011).

Ce faisant, on estime que le travail auprès des clientèles difficiles à rejoindre ou peu motivées à recourir aux services de santé passe impérativement par la révision des façons de faire, à savoir « ne plus attendre l'appel ou la visite de la personne en détresse, mais aller vers celle qui a besoin d'aide, à travers les autres et dans le respect de la volonté de cette personne et de son entourage » (Dulac, 1999). Comme le souligne cet auteur, cette approche de la « main tendue » soulève la question de l'adaptation des services aux besoins des clientèles.

À bien des égards, la pratique du travailleur de rang présente cette même approche qui est fortement

appréciée par les familles agricoles. Non seulement les producteurs agricoles reconnaissent-ils les compétences professionnelles du travailleur de rang en matière de relation d'aide, ils apprécient également son accessibilité, sa disponibilité et le fait qu'il va au-devant des personnes en détresse. De plus, le travailleur de rang se rend visible dans les milieux agricoles, et ce, de multiples façons, notamment lors des réunions syndicales de l'UPA, par la production d'articles dans les journaux agricoles et la tenue de conférences (Viens et Lebeau, 2011).

Cette pratique du travailleur de rang peut aussi être considérée comme « une intervention proactive » ou « une approche milieu ». En ce sens, l'intervention n'est pas nécessairement sollicitée par la personne en détresse et elle s'inscrit avant que la situation ne soit devenue complètement détériorée et surtout avant que les proches n'aient complètement épuisé leur capacité d'aide (Guay, 1997). Dans cette perspective, la pratique du travailleur de rang présente, par son approche, les traits caractéristiques de la stratégie du « travailleur de rue ou de proximité », qui se veut accessible et visible dans les milieux de vie des populations cibles (Guay, 1997; Paquin et Perreault, 2001).

Par ailleurs, au-delà du fait que l'évaluation du projet pilote a permis de mettre en lumière l'approche du travailleur de rang pour rejoindre les familles agricoles et adapter ses services en fonction de leurs réalités, elle a aussi été l'occasion de documenter les deux composantes de ce projet. Il s'agit des activités d'accompagnement et de soutien auprès :

- des producteurs et des familles agricoles;
- des communautés rurales agricoles dans les deux sites pilotes-pilotes, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Concernant l'accompagnement et le soutien des producteurs et des familles agricoles, il a été documenté les caractéristiques des clientèles, les demandes d'aide ainsi que les interventions réalisées auprès d'eux. À cet effet, il est intéressant de souligner que les hommes constituent la clientèle majoritaire; qu'on soutient annuellement plus de 300 producteurs agricoles qui génèrent environ 1000 interventions individuelles ou de groupe. De plus, il ressort que la très grande majorité de la clientèle rejointe est déjà suivie par un autre service ou référée auprès des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux pouvant leur venir en aide. Au-delà de ces données statistiques, il est intéressant de relever l'ampleur des demandes d'aide des familles agricoles auprès du travailleur de rang, son travail d'accompagnement des familles

agricoles en détresse et le souci de les référer aux ressources en mesure de les aider.

En parallèle, les activités d'information et de sensibilisation des intervenants du réseau de la santé, offertes par le travailleur de rang, sont de nature à faire connaître la réalité des familles agricoles. Ces activités, fort appréciées, concernent les problèmes rencontrés en agriculture, les obligations sur la ferme, la détresse des producteurs agricoles, leurs difficultés à demander de l'aide, la pratique et le rôle du travailleur de rang auprès d'eux.

Dans le cadre de ces activités, l'approche andragogique qui fait appel à l'expertise des intervenants doit être encouragée. Selon Monast, Perreault et Roy (2012), « pour s'adapter aux besoins complexes des populations vulnérables, il faut apprendre à mieux gérer les connaissances de chacun afin de générer des compétences collectives ». De plus, afin qu'on puisse développer ces compétences de façon optimale et exercer un véritable effet de levier, diverses stratégies doivent être privilégiées dans la formation des intervenants, en particulier des stratégies :

- qui misent sur l'apprentissage dans l'action;
- qui favorisent des formules élaborées en fonction des acquis et des ressources des intervenants sur le terrain;
- qui soutiennent simultanément la formation continue et la gestion du changement (MSSS, 2008).

Considérant ces aspects, les ateliers de 3h apparaissent plus appropriés que ceux de 50 minutes pour créer un climat d'ouverture et d'échange entre les participants et optimiser le développement des compétences.

Quant à sa deuxième composante du projet, soit les activités d'accompagnement et de soutien du travailleur de rang à la valorisation des communautés rurales agricoles, elle se distingue par le nombre et la diversité des activités mais aussi par l'implication des citoyens et des représentants municipaux, agricoles et scolaires. La réalisation d'activités telles la *Fête dans l'rang*, les ateliers d'éducation auprès des élèves du primaire et les échanges culturels avec les élèves de 3^{ième} année de Brossard favorisent la participation citoyenne, l'engagement civique et le développement du sentiment d'appartenance à ces communautés.

À travers ces deux composantes, le projet *Travailleur de rang* s'inscrit bien dans l'approche dite écologique. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette approche renvoie à une vision de la santé qui appelle des interventions de nature multidimen-

tionnelle, tout en accordant la même importance aux variables individuelles qu'aux variables environnementales, sociales, économiques, politiques et culturelles (Caron-Bouchard et Renaud, 2010). On retrouve à la base de cette approche, l'importance d'agir auprès de l'individu, des milieux de vie et de l'environnement global (Bartholomew, et al. 2001; Green et Kreuter, 2000; Renaud et Gomez Zamudio, 1999).

Conclusion

Sur le plan des retombées du projet *Travailleur de rang*, les membres du comité aviseur mentionnent qu'il constitue une offre de service bien adaptée aux besoins des familles agricoles. De plus, il contribue à une prise de conscience chez les producteurs agricoles eux-mêmes et les personnes du secteur des affaires agricoles, de la détresse vécue par les familles agricoles et de la nécessité de leur apporter l'accompagnement et le soutien nécessaire. Le projet *Travailleur de rang* concourt aussi à une meilleure compréhension des réalités des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux ainsi qu'à l'amorce d'une réponse plus adaptée de ces réseaux aux besoins d'aide des producteurs et des familles agricoles.

Références

ACFA (2010). *Guide du bon voisinage*, Au Coeur des Familles Agricoles, 43p. Adresse URL : <http://www.acfareseaux.qc.ca/PDF/guide2012.pdf>

Association canadienne de sécurité agricole (2005). *Sondage national de détresse psychologique des agriculteurs*, Association canadienne de sécurité agricole, Winnipeg, 32 p.

Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) (2013). *Mieux comprendre la problématique du suicide* (en ligne), adresse URL : <http://www.aqps.info/nouvelles/grand-silence-des-agriculteurs-319.html>

Bartholomew, L. et autres (2001). *Intervention mapping*, ed. Mayfield.

Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*, Cambridge : Harvard University Press.

Caron-Bouchard, M. et L., Renaud (2010). « Un modèle dynamique interactif écosocial pour mieux comprendre l'apport des médias dans le façonnement des normes sociales en matière de santé ». Dans Renaud, L., (dir.). *Les médias et la santé : de l'émergence à l'appropriation des*

normes sociales, Coll. « Santé et société » Québec, Presses de l'Université du Québec. p. 9-30.

Dulac, G. avec la collaboration de J. Groulx (1999). *Intervenir auprès des clientèles masculines. Théories et pratiques québécoises*, Action intersectorielle pour le développement et la recherche sur l'aide aux hommes et Centre d'études appliquées sur la famille, École de service social, Université de McGill, Montréal, pp 25-40.

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). *Fichier de microdonnées à grande diffusion de 2009-2010*, Statistique Canada.

Green, L. et M. Kreuter (2000). *Health promotion planning: an educational and environmental approach*, ed. Mayfield.

Groupe de travail sur les communautés dévitalisées (GTCD) (2010). *Des communautés à revitaliser: Un dédi collectif pour le Québec*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 54 p.

Guay, J. (1997). « L'entraide et l'approche milieu : des interventions centrées sur les réseaux sociaux », conférence prononcée par Jérôme Guay en octobre 1996, *Cahiers du GÉRIS 1997 : Série Conférences*, no.4. 13 p.

Lafleur, G. et M.A. Allard (2006). *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles*, Rapport final présenté à La Coop fédérée, 77 p.

Lafleur, G. (2012). *Est-ce que la santé est dans le pré ? Résultats d'une enquête sur la santé psychologique des producteurs et productrices de lait au Québec, de la France (Franche-Comté) et de la Suisse romande*. Conférence présentée devant le Comité de travail UPA sur la détresse psychologique chez les agriculteurs. Union des producteurs agricoles, Longueuil, (23 octobre 2012).

Monast, T., A. Perreault et S. Roy (2012). *Hommes de la Montérégie ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes : leur milieu de consultation ITS-MADO, de socialisation et de soutien communautaire*, Programme maladies transmissibles, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, p.6.

- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Programme national de santé publique 2003-2012, mise à jour 2008*, Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 92.
- Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) (2013). *Laboratoires ruraux* (en ligne), adresse URL : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/ruralite/laboratoire_ruraux/laboratoires_ruraux.pdf
- Paquin, P. et A. Perreault (2001). *Cadre de référence pour le travail de proximité en Montérégie*, Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 54 p.
- Renaud, L. et M. Gomez Zamudio (1999). *Planifier pour mieux agir*, Réseau francophone international en promotion de la santé (REFIPS), Québec.
- Viens, C. et A. Lebeau (2011). *Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide*, Longueuil, Direction de santé publique; Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA), 43 p., adresse URL : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/depot/document/3198/Faits-saillants-ACFA-Rapport.pdf>
- Viens, C. et A. Lebeau (2012). *Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés*, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Au Cœur des Familles agricoles (ACFA), 23 p., adresse URL : <http://www.acfareseaux.qc.ca/PDF/rapport-final.pdf>

Annexe 1: Outil de suivi des demandes d'aide, des clients et des interventions

1. Fiche demande/client

Numéro du client : _____

A) Caractéristique de la demande

Date de la demande d'aide	Demandeur d'aide 1 ^{er} appel	Qui vous a parlé de nous? (Référé par)	1 ^{ère} prise de contact avec le client (Qui a fait le 1 ^{er} contact ?)
	<input type="checkbox"/> Ami <input type="checkbox"/> Associé <input type="checkbox"/> Client lui-même <input type="checkbox"/> Conseiller financier <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Famille étendue (gendre, beau-père, beau-frère cousin, oncle, etc.) <input type="checkbox"/> Fournisseur/ produits agricoles <input type="checkbox"/> Parent (père-mère) <input type="checkbox"/> UPA <input type="checkbox"/> Voisin <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____	<input type="checkbox"/> Ami, voisin <input type="checkbox"/> ACFA <input type="checkbox"/> CSSS <input type="checkbox"/> Employeur agricole <input type="checkbox"/> Institution financière (banque, caisse populaire, Financière agricole) <input type="checkbox"/> Média d'information <input type="checkbox"/> Membre de la famille <input type="checkbox"/> Organisme communautaire <input type="checkbox"/> UPA <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ _____	<input type="checkbox"/> Client lui-même <input type="checkbox"/> Travailleur de rang (ACFA)

B) Caractéristique du client

Sexe	Âge	Occupation à la ferme	Secteur de production (1)/(2)	Région de la ferme	
<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin		<input type="checkbox"/> À temps plein à la ferme <input type="checkbox"/> À temps partiel à la ferme <input type="checkbox"/> À l'extérieur de la ferme	<input type="checkbox"/> Acéricole <input type="checkbox"/> Apicole <input type="checkbox"/> Avicole <input type="checkbox"/> Bovin <input type="checkbox"/> Caprin <input type="checkbox"/> Cultures commerciales <input type="checkbox"/> Cunicole <input type="checkbox"/> Grands gibiers <input type="checkbox"/> Fruits et légumes de transformation <input type="checkbox"/> Laitier <input type="checkbox"/> Maraîcher <input type="checkbox"/> Ovin	<input type="checkbox"/> Pommes <input type="checkbox"/> Pommes de terre <input type="checkbox"/> Porcin <input type="checkbox"/> Serricole maraîcher <input type="checkbox"/> Veaux de grain <input type="checkbox"/> Végétaux d'ornement <input type="checkbox"/> Viticole <input type="checkbox"/> Autre (préciser) _____	<input type="checkbox"/> Abitibi-Témiscamingue <input type="checkbox"/> Bas-Saint-Laurent <input type="checkbox"/> Capitale Nationale <input type="checkbox"/> Côte-Nord <input type="checkbox"/> Chaudières Appalaches <input type="checkbox"/> Estrie <input type="checkbox"/> Gaspésie-îles-de-la-Madeleine <input type="checkbox"/> Lanaudière <input type="checkbox"/> Laurentides <input type="checkbox"/> Laval <input type="checkbox"/> Mauricie et Centre du Québec <input type="checkbox"/> Montréal <input type="checkbox"/> Montréal <input type="checkbox"/> Nord du Québec <input type="checkbox"/> Outaouais <input type="checkbox"/> Saguenay-Lac Saint-Jean <input type="checkbox"/> Site pilote du CSSS Haut-Richelieu-Rouville <input type="checkbox"/> Site pilote du CSSS La Pommeraie

2. Fiche intervention/suivi

Numéro du client : _____

Date	Intervention	Motif de la demande	Service de soutien en cours
	<input type="checkbox"/> (nouveau client) <input type="checkbox"/> (déjà vu)	<input type="checkbox"/> Conflit en lien avec la relève agricole <input type="checkbox"/> Crise post-traumatique <input type="checkbox"/> Dépendance <input type="checkbox"/> Détresse familiale/conjugale <input type="checkbox"/> Détresse psychologique <input type="checkbox"/> Influence climatique défavorable <input type="checkbox"/> Influence défavorable du marché agricole <input type="checkbox"/> Maladie dans le troupeau animalier <input type="checkbox"/> Problèmes financiers /faillite <input type="checkbox"/> Problème suicidaire chez le client (idéation, tentative) <input type="checkbox"/> Problème suicidaire chez un proche <input type="checkbox"/> Risque de perte de la ferme <input type="checkbox"/> Sexualité <input type="checkbox"/> Surcharge de travail <input type="checkbox"/> Trouble de comportement (agressivité, autre) <input type="checkbox"/> Violence / abus/ harcèlement <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____	<input type="checkbox"/> Service psychosocial <input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Service agricole <input type="checkbox"/> Service juridique <input type="checkbox"/> Service communautaire <input type="checkbox"/> Service privé professionnel autre que le médecin : _____ (préciser) _____ <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Aucun

Approche de suivi	Modalité de suivi	Service offert	Référence (1)/(2)	Suivi prévu	Situation observée (1)/(2)
<input type="checkbox"/> Client <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> De couple <input type="checkbox"/> Familiale <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Groupe de soutien	<input type="checkbox"/> Bureau <input type="checkbox"/> Chez le client <input type="checkbox"/> Milieu <input type="checkbox"/> Téléphonique <input type="checkbox"/> Courriel	<input type="checkbox"/> Action auprès des médiateurs (FED) <input type="checkbox"/> Action auprès des institutions financières <input type="checkbox"/> Accompagnement dans la médiation <input type="checkbox"/> Gestion de crise <input type="checkbox"/> Gestion de crise post-traumatique <input type="checkbox"/> Intervention familiale <input type="checkbox"/> Intervention psychosociale <input type="checkbox"/> Répét <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____	<input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> CPS/centre de crise <input type="checkbox"/> Service psychosocial <input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Police <input type="checkbox"/> Réseau agricole <input type="checkbox"/> Urgence <input type="checkbox"/> Service privé : _____ <input type="checkbox"/> Organisme communautaire : _____ <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Refus (préciser) : _____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Abandon/perte de la ferme <input type="checkbox"/> Changement de production <input type="checkbox"/> En attente de services référés <input type="checkbox"/> Maintien de la situation (stabilité) <input type="checkbox"/> Médecin contacté par client <input type="checkbox"/> Modification des habitudes de vie <input type="checkbox"/> Réduction de la détresse <input type="checkbox"/> Résolution de la crise <input type="checkbox"/> Séparation/divorce <input type="checkbox"/> Soutien communautaire <input type="checkbox"/> Suivi de deuil <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____

Commentaires : _____

Annexe 2 : Modèle logique du projet *Travailleur de rang*

